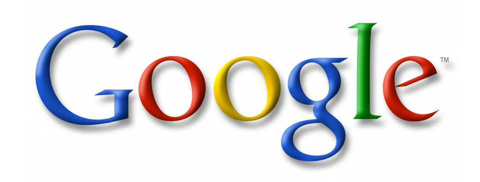
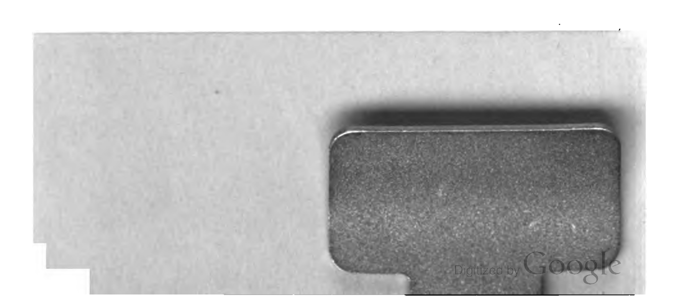
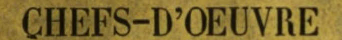


Chefs-d'oeuvre des conteurs français avant La Fontaine, 1050-1650


Digitized by Google



CHEFS-D'OEUVRE

DES

CONTEURS FRANÇAIS

AVANT LA FONTAINE

1050-1650

AVEC UNE INTRODUCTION

DES NOTES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES
ET UN INDEX

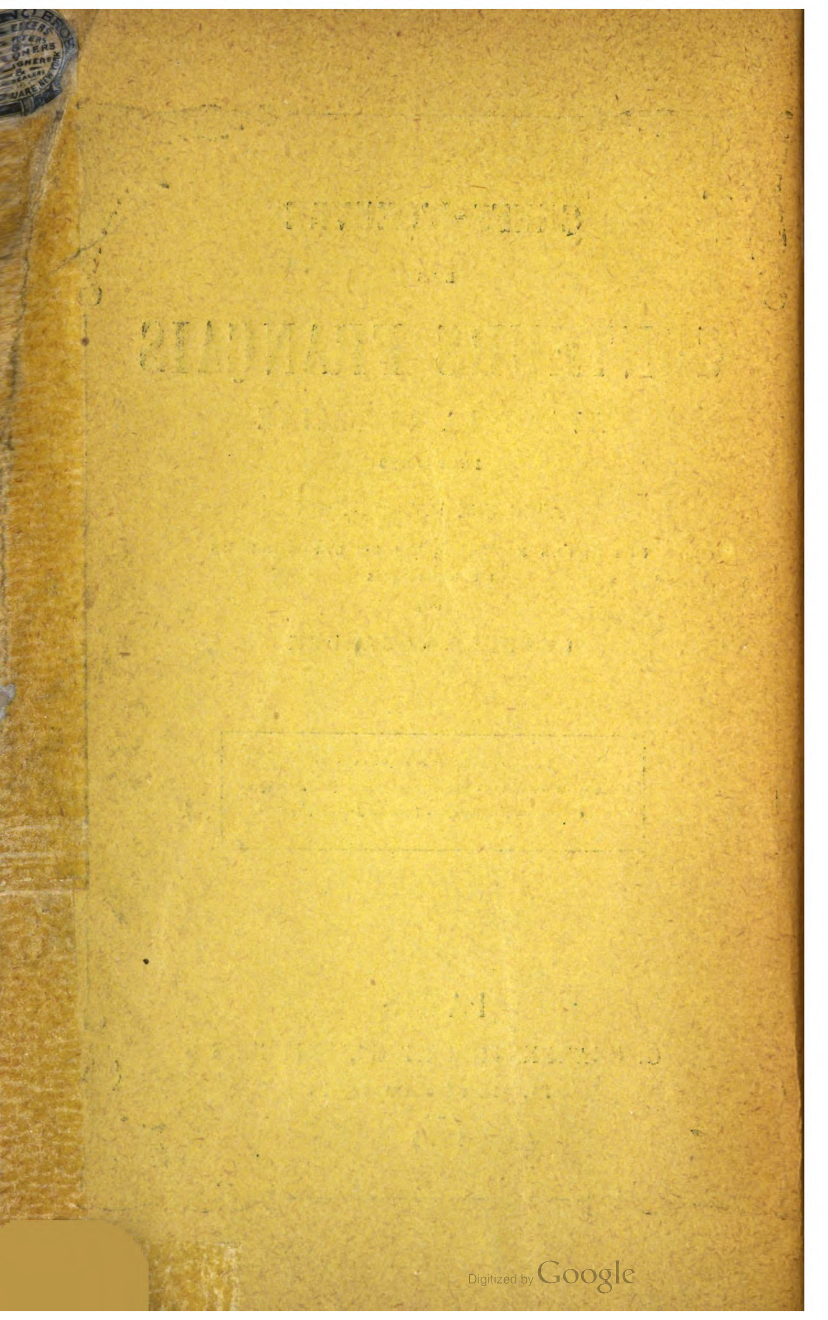
PAR

CHARLES LOUANDRE

Poëmes héroïques et chevaleresques
Romans d'aventures. — Romans satiriques et allégoriques
Contes. — Fabliaux. — Lais. — Joyeux devis

PARIS
G. CHARPENTIER ET C[ie], ÉDITEURS
13, RUE DE GRENELLE, 13

1884



CHEFS-D'ŒUVRE

DES

CONTEURS FRANÇAIS

AVANT LA FONTAINE

CHEFS-D'ŒUVRE DES CONTEURS FRANÇAIS

Deuxième Série

CHEFS-D'ŒUVRE DES CONTEURS FRANÇAIS *contemporains de La Fontaine* (XVIIe siècle), avec Introduction, Notes et Index, par CHARLES LOUANDRE. . . . . 1 vol.

Troisième Série

CHEFS-D'ŒUVRE DES CONTEURS FRANÇAIS *après La Fontaine* (XVIIIe siècle), avec Introduction, Notes et Index, par CHARLES LOUANDRE. . . . . 1 vol.

Paris. — Typ. G. Chamerot, 19, rue des Saints-Pères. — 16633.

CHEFS-D'ŒUVRE

DES

CONTEURS FRANÇAIS

AVANT LA FONTAINE

1050-1650

AVEC UNE INTRODUCTION

DES NOTES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES

ET UN INDEX

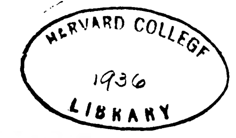
PAR

CHARLES LOUANDRE

PARIS

G. CHARPENTIER ET Cie, ÉDITEURS

13, RUE DE GRENELLE, 13


HARVARD COLLEGE
1936
LIBRARY

AVERTISSEMENT

SUR CETTE ÉDITION

En dehors des personnes qui font de l'érudition l'objet spécial de leurs études, notre ancienne littérature est peu connue. Qu'ils soient écrits dans la langue d'Oc ou la langue d'Oil, les vieux textes ne sont abordables, pour l'immense majorité des lecteurs, qu'à l'aide de glossaires et de notes philologiques; mais rien n'est plus fatigant que d'être obligé de transformer une lecture en perpétuelle version, et c'est là ce qui explique pourquoi nos chansons de gestes, nos romans d'aventures, nos fabliaux sont restés si longtemps lettre morte, même pour des personnes instruites et curieuses des choses de l'esprit. Nous avons pensé que la série des classiques français serait incomplète si elle ne remontait pas aux origines mêmes de notre littérature nationale, et c'est là ce qui a motivé la publication du présent volume.

Voici comment ce volume est composé :

Un choix attentif et sévère a été fait parmi les récits de pure imagination depuis le onzième siècle jusqu'aux premières années du dix-septième. On a donné, autant que possible un spécimen de chaque genre ;

Pour le moyen âge : poëmes chevaleresques, romans satiriques, romans d'aventures, fabliaux, lais, miracles ;

Pour le seizième et le dix-septième siècle : contes, nouvelles, sérées, diableries, joyeux devis, naïvetés et gasconnades.

On peut suivre ainsi depuis la *chanson de Roland* jusqu'aux historiettes du sieur d'Ouville, les évolutions de l'esprit français à travers les domaines de la fantaisie, et se former une idée sommaire, mais exacte, d'un genre bien ondoyant et bien divers, pour parler comme Montaigne, et dans lequel notre vieille société a laissé tout à la fois l'empreinte d'un idéalisme puissant et d'un réalisme qui touche parfois à la trivialité la plus vulgaire, car elle est là tout entière, avec tous ses contrastes, chevaleresque, bourgeoisie, mystique, cynique et sceptique.

On a adopté trois systèmes pour la publication des morceaux contenus dans ce volume.

Les uns, les plus anciens, ont été traduits en langage moderne, avec une certaine liberté qui a permis de faire disparaître les taches souvent trop nombreuses qui déparent les meilleures pièces elles-mêmes ; mais sans s'attacher pour l'ensemble des pièces à un mot à mot strict, on s'est appliqué à serrer le texte de très-près dans tous les passages remar-

quables, soit par l'idée, soit par le pittoresque de l'expression.

Les autres, les plus longs, ont été analysés aussi fidèlement que possible, et l'on a pu en donner par là le drame et l'esprit, en évitant des longueurs et des détails oiseux qui enlèvent à la lecture une partie de son charme;

Les autres enfin ont été textuellement reproduits à partir de l'époque où la langue devient intelligible pour tous et ne nécessite plus que, de loin en loin, quelques rares explications.

Un résumé de l'histoire des divers genres qui ont formé dans le passé ce qu'on pourrait appeler la *bibliothèque des Conteurs*, est placé en tête des textes; on s'est efforcé de le rendre aussi complet que possible, eu égard au petit nombre de pages qui lui sont consacrées, et l'on y a ajouté l'indication des principaux ouvrages auxquels doivent recourir les personnes qui veulent étudier à fond les monuments littéraires du moyen âge et de la renaissance.

De courtes notices accompagnent les extraits de chaque auteur, et à ces extraits eux-mêmes sont jointes des notes historiques et critiques, assez concises pour ne point surcharger inutilement les textes, mais suffisantes cependant pour les éclairer et les faire mieux comprendre.

Parmi les pièces de ce volume, quelques-unes de celles du seizième siècle ont été pour la première fois extraites des livres où elles se trouvaient comme perdues au milieu des dissertations érudites qu'affectionnaient particulièrement les écrivains de cette époque; d'autres ont été extraites d'ouvrages qu'il est fort difficile de se procurer aujourd'hui, tels

que les *Sérées* de Guillaume Boucher ou les *Contes* de Le Métel d'Ouville.

Le volume se termine par un *index* où sont reproduits les noms de tous les écrivains, anciens et modernes, mentionnés dans le cours de l'ouvrage ; cet index donne en outre l'indication des divers sujets traités par les conteurs, et des questions morales et historiques qui s'y rattachent.

L'éditeur s'est proposé d'offrir tout à la fois au public, un livre de lecture courante, attachant par sa nouveauté et sa variété, et une sorte d'histoire littéraire par les monuments eux-mêmes. A-t-il réussi ? Ce n'est point à lui qu'il appartient de le préjuger.

INTRODUCTION

En offrant au public, dans le présent volume, la fleur des contes du bon vieux temps, nous croyons devoir lui donner quelques indications historiques sur la littérature spéciale à laquelle nous avons fait nos emprunts. Cette littérature, très-riche et très-variée, comprend quatre genres de productions qu'on peut classer ainsi :

1° Les poëmes héroïques et chevaleresques, ou *chansons de geste*[1];

2° Les romans d'aventures, qui se rapprochent par certains côtés des poëmes chevaleresques, et par d'autres de nos romans modernes ;

3° Les romans allégoriques et satiriques ;

[1] Ce mot *geste* est pris ici dans l'acception de faits, d'actions, d'exploits. On disait *la geste du roi*, *la geste de Doon de Mayence*, comme on dirait aujourd'hui *les actions du roi, de Doon de Mayence*. *La geste* est évidemment la traduction féminisée du substantif neutre *gesta*.

4° Les fabliaux, les lais, les joyeux devis et les contes proprement dits.

Nous allons examiner rapidement chacun de ces divers genres[1]. Ils méritent à tous égards de fixer l'attention, car ce n'est point seulement la simple curiosité littéraire qui les recommande, c'est aussi la philosophie et la science historique. On y trouve, sur la diffusion des croyances et des idées à travers les diverses branches de la grande famille humaine, les plus précieuses indications, et les hommes des vieux âges y revivent avec une vérité beaucoup plus saisissante que dans les chroniques.

I

LES POËMES HÉROÏQUES ET CHEVALERESQUES[2].

Ces poëmes ont pour origine les chants nationaux qui, sous les deux premières races, se transmettaient

[1] On a quelquefois compris dans la catégorie des conteurs les auteurs des *Vies des saints;* il ne nous semble pas que cette assimilation soit juste. Les légendes pieuses n'ont aucun rapport avec les romans et le contes; elles proviennent d'une tout autre source, leur but est tout différent; tout autre est aussi la langue dans laquelle elles sont écrites. Nous les avons donc laissées de côté, comme appartenant à une branche de littérature tout à fait à part. En fait de légendes qui touchent à des traditions ou à des croyances religieuses, nous n'avons reproduit que celles qui ont été écrites en français et dans la forme adoptée par les conteurs.

[2] On trouvera dans l'*Histoire littéraire de la France,* commencée par les bénédictins et continuée par l'Académie des inscriptions, le résumé très-savant et très-exact des principaux monuments de la littérature chevaleresque.

par la tradition orale en France comme dans le reste de l'Europe. Ces chants étaient tirés des faits historiques, ce qui n'empêchait pas leurs auteurs de faire une large part aux caprices de l'imagination. Un des plus anciens qui soit parvenu jusqu'à nous a trait à la victoire remportée, en 881, par Louis III sur les Normands dans les plaines de Saucourt[1], en Picardie, mais il est écrit en langue tudesque. Il faut attendre le onzième siècle pour voir paraître notre idiome national, et notre premier poëme chevaleresque dans la *Chanson de Roland*, le compagnon d'armes de Charlemagne. Cette chanson, la plus ancienne en date, est aussi la plus parfaite au point de vue de l'inspiration. Un éminent critique, M. Vitet, n'a point hésité à lui donner le titre d'épopée. « Cette unité d'action, dit-il, cette courte et simple exposition d'un sujet historique, national et religieux, cette façon grandiose et sérieuse d'évoquer les souvenirs, de traduire les sentiments, d'exalter les croyances de tout un peuple, ne sont-ce pas les conditions premières et les fondements même du genre épique ? »

Enfermés d'abord dans un cadre étroit, les poëmes chevaleresques allèrent toujours en se développant. De nouveaux récits vinrent s'ajouter au récit primitif, et

[1] Nous ne parlons ici que des chants en langage vulgaire, car on en connaît quelques-uns composés en latin qui sont contemporains de Charlemagne. Voy. Leroux de Lincy, *Chants historiques*, 1841, in-18, et l'article de M. Vitet, *Revue des Deux Mondes*, juin 1852. — La *Chanson de Roland* a été publiée par M. Francisque Michel en 1837 ; par M. Génin en 1852 ; par M. Gautier en 1872, avec un savant commentaire. 1 vol. grand in-8°. C'est la meilleure édition qui en ait été faite jusqu'ici.

formèrent, suivant le mot consacré, des *branches*, parce qu'ils étaient comme des rameaux greffés sur un même tronc, et ces branches elles-mêmes formèrent tout un *cycle*, parce qu'elles embrassaient, comme dans un cercle, les faits de la vie d'un même personnage ou les événements d'une même période. Nous avons eu ainsi *le cycle de Charlemagne; — le cycle des Croisades; — le cycle de la Table ronde; — le cycle des Lorrains.*

Dans le cycle poétique et légendaire de Charlemagne, dont la *Chanson de Roland* marque le point de départ, viennent se grouper autour de *l'empereur à la barbe fleurie*[1] tous ceux qui, de près ou de loin, ont été associés à sa fortune, et une foule de personnages réels ou supposés, amis ou ennemis, que les poëtes font agir à leur fantaisie, sans s'inquiéter de la vérité historique. Ce *cycle* est le plus nombreux de tous ; il comprend non-seulement la naissance de Charles, sa jeunesse, ses guerres, ses voyages, sa mort, mais même sa résurrection. Les poëmes d'*Aspremont*, — d'*Ogier le Danois*, — de *Fierabras*, — de *Gérard de Roussillon*[2], — de *Doon de Nanteuil*, — de *Berthe aux grands pieds*, — de *Huon de Bordeaux*, — de *Renaud de Montauban*, — de *Jean de Lanson*, — de *Désier*, d'*Yon de Gascogne*, etc.[3], en forment les principales branches. Les

[1] C'est le nom que les poëtes du moyen âge donnent à Charlemagne.

[2] *Gérard de Roussillon*, chanson de geste, publiée en provençal et en français par Fr. Michel, 1856. 1 vol. in-18. Bibliothèque Elzévirienne.

[3] Voy. l'excellent travail de M. Gaston Paris : *Histoire poétique de Charlemagne*. Paris, 1865, in-8°. Quelques-uns des divers poëmes de

romans de cette série sont avant tout une glorification de la grande féodalité telle qu'elle s'était constituée sous les premiers Capétiens. C'était du sein de cette féodalité qu'étaient sortis les nouveaux maîtres de la France, et les romanciers, comme les chroniqueurs, ont souvent effacé Charlemagne devant les douze pairs, Renaud de Montauban et les autres personnages qu'ils ont choisis comme héros de leurs récits. Le glorieux maître des Francs est éclipsé par ses vassaux ; il est presque toujours rejeté au second rang, et quelquefois même il joue un assez piteux rôle, comme on peut le voir entre autres par les aventures du cheval Bayard, qui met en défaut toutes les ressources de sa puissance et de son génie. Humilier Charlemagne et ses descendants, c'était justifier indirectement l'usurpation capétienne ; et les romans du cycle carlovingien suffiraient seuls à montrer quelle a toujours été chez nous la force du fait accompli.

Le *cycle des Croisades* se rattache aux faits les plus marquants des guerres saintes. Il comprend une dizaine de poëmes dont les principaux sont : la *Vieille Matabrune*, — *Élias*, — *le Chevalier au Cygne*, — *la Chanson d'Antioche*[1], — *la Chanson de la prise de Jérusalem*,

ce cycle sont reproduits dans les *Anciens poëtes* de la France, publiés sous la direction de M. Guessard.

[1] La *Chanson d'Antioche*, composée au commencement du douzième siècle, par le pèlerin Richard, renouvelée sous le règne de Philippe Auguste par Graindor, de Douai, publiée pour la première fois par Paulin Paris. 1848. 2 vol. petit in-8°.

— *la Chanson de la mort de Godefroid.* À part les magiciens et les chevaux sarrasins, qui ne sont point étrangers à la science des sortiléges et qui devancent dans leur course le vol de l'hirondelle, les romans de ce cycle suivent d'assez près les traditions historiques. Le merveilleux qui s'y rencontre en quelques pages est avant tout emprunté à l'Orient, et leur plus grand mérite, c'est d'avoir inspiré le Tasse, car le chantre d'Armide, comme le héros de Cervantes, professait pour les livres de chevalerie une admiration très-vive; il en faisait sa lecture favorite, et *la Jérusalem délivrée* est tout entière en germe dans la *Chanson d'Antioche* et la *Prise de Jérusalem.*

Le *cycle d'Arthur, ou de la Table ronde* a sa source dans l'histoire d'Angleterre[1]. Arthur, peinteyrn ou chef des Bretons insulaires, se défendit avec un grand courage contre les Saxons, qui avaient envahi son île. Il leur fit subir une sanglante défaite et fut ensuite battu et tué par eux en 542, sans qu'on ait pu retrouver son corps. La légende, qui s'emparait de tous les grands événements pour les poétiser et les défigurer, fit pour Arthur ce qu'elle avait fait pour Charlemagne. Il devint le héros de nombreux poëmes, écrits d'abord en anglais; mais sa mort ayant décidé une foule de ses sujets à

[1] Voy. les *Romans de la Table ronde* et les *Contes des anciens Bretons,* par M. de la Villemarqué. Paris, 1860. 2 vol. in-8° — et dans la *Revue de Paris,* avril 1840, *l'Enchanteur Merlin,* par Charles Louandre.

s'expatrier, ils vinrent s'établir dans la Bretagne armoricaine. Les romans anglais se naturalisèrent dans la patrie adoptive des émigrants. Ils furent traduits et popularisés dans la France de l'Ouest et du Nord. Les trouvères y ajoutèrent de nouvelles branches, et ces branches formèrent un nouveau cycle, qui porte la profonde empreinte de son origine étrangère. Les traditions celtiques s'y mêlent aux traditions orientales, importées par les croisades. On y voit figurer, comme le dernier représentant de la mythologie celtique, l'enchanteur Merlin, le fils de l'incube, le prophète de la revanche des Bretons, qui unit à la piété d'un moine la galanterie d'un poursuivant d'armes, les instincts sauvages d'un Celte, la puissance surnaturelle d'un sorcier. Morgane, la reine du pays d'Avallon, le paradis des fées, sort comme Vénus de l'écume des flots ; maître Rigaudin de Galles, le Vulcain de la chevalerie, forge des armures impénétrables à l'acier le mieux trempé : le roi Ban, le roi Bor, le roi Loll et le roi Léodagan se disputent la couronne du pays de Galles ; les dragons blancs et les dragons roux se livrent sous la terre des combats acharnés qui font trembler les vieilles tours sur leur base. Lancelot, Ivain, Tristan, Perceforêt, courent les aventures de guerre et d'amour, tandis que d'autres traversent les mers et les montagnes pour rechercher le Saint-Graal, ce vase trois fois sacré dans lequel le Sauveur avait, dit-on, mangé l'agneau pascal, lorsqu'il célébra la cène avec ses disciples, et que Joseph d'Ari-

mathie avait perdu dans un voyage qu'il fit en Angleterre pour y annoncer l'Évangile [1].

Merlin, Arthur, les chevaliers de la Table ronde, tous ces fantômes évoqués par les bardes Cambriens et Bretons, se sont évanouis devant les clartés du monde moderne, comme les palais féeriques que Morgane bâtissait la nuit avec des gouttes de rosée, et qui s'évaporaient aux premiers rayons du soleil, mais leur souvenir est toujours vivant dans la Bretagne. Les derniers échos de la langue gauloise se sont prolongés à travers les siècles sur cette terre de granit recouverte de chênes, comme l'appelle l'un de ses enfants. Cette *veuve celtique* n'a point donné sa main dans un hymen adultère aux hommes de race étrangère que le flot de la conquête a poussés sur ses landes hérissées d'ajoncs et ses grèves orageuses ; elle se souvient des cours plénières de Clarion, du roi Arthur, qui les présidait assis dans un fauteuil de joncs verts, les coudes appuyés sur un coussin

[1] On a donné le nom de *Romans de la Table ronde* aux compositions légendaires du cycle d'Arthur, parce qu'on attribuait à ce prince la fondation d'un ordre de chevalerie, dont les membres, choisis parmi l'élite des preux, siégeaient autour d'une table, qui indiquait par sa forme ronde qu'il n'y avait point entre eux de préséance, et qu'ils étaient tous égaux, comme les rayons d'un cercle. Posidonius, le philosophe d'Apamée de Syrie, qui parcourut la Gaule quelques années avant notre ère, nous apprend qu'aux jours de festins et d'apparat, les habitants de cette contrée se réunissaient autour d'une table ronde, et le repas terminé, se livraient à des joutes guerrières. Peut-être faut-il voir dans ce fait l'origine de la table chevaleresque d'Arthur ; quoi qu'il en soit de cette supposition, la croyance à la table ronde s'était imposée avec une telle autorité, que les chevaliers nés de l'imagination des conteurs étaient encore regardés au dix-septième siècle comme des personnages historiques, et que des érudits publiaient leurs généalogies et leurs blasons.

de satin rouge. Elle sait où s'élevait la tour où Viviane, la fée des bois, avait enfermé Merlin ; les nains velus et bossus dansent encore la nuit autour de ses pierres druidiques, et si vous passez dans la forêt de Rennes, dernier débris de la forêt de Brocéliande, on vous montrera la fontaine qui arrosait le perron de Bennanton.

Les romans que nous venons d'indiquer se rattachent à l'histoire générale. Il en est d'autres qui se rattachent à l'histoire particulière des fiefs et des provinces. C'est ainsi que la Lorraine nous a donné *Hervis de Metz*. — *Girbert et Gerbier*, — *Garin le Loherain*[1].

Aux divers genres ci-dessus énumérés s'ajoutent les poëmes chevaleresques tirés des souvenirs de l'antiquité. Tels sont ceux d'*Énéas*, du *Siége d'Athènes*, du *Siége de Troie*, d'*Alexandre le Grand*. Les auteurs de ces diverses compositions n'ont interrogé l'histoire grecque ou romaine que pour la travestir de la façon la plus triviale : ils transforment les héros de Virgile et d'Homère en chevaliers errants, et mêlent à leurs exploits réels les aventures les plus absurdes et les merveilles de la féerie. Ainsi dans le curieux roman d'*Alexandre*, l'une des productions les plus bizarres de notre vieille littérature, on lit que cet illustre aventurier, voulant savoir ce qui passait au fond de la mer, y descendit dans une grande lanterne éclairée par des lampes, ce

[1] Voy. dans les *Poëtes français*, publiés par M. Crépet, 1861, t. I, 98 et suiv. la savante étude de M. Moland.

qui lui permit d'examiner en détail les profondeurs de l'abîme, à la grande surprise des poissons qui se pressaient en foule autour de lui. Il voulut de même inspecter la voûte du ciel, et, pour accomplir son voyage aérien, il monta dans un panier attelé de griffons; il avait attaché de la viande au bout d'une longue perche et tenait cette viande au-dessus de la tête des griffons; ceux-ci, pour la saisir, s'élevaient toujours, jusqu'au moment où ils rencontrèrent enfin le firmament, espèce de voûte en verre bleu, où les étoiles étaient attachées comme des clous d'or dans une tapisserie; le héros macédonien put le toucher du doigt, et quand il l'eut examiné tout à son aise, il tint la perche baissée, et les griffons, pour saisir la viande, redescendirent sur la terre. Les personnages les plus illustres de l'antiquité subissent la même dégradation dans les récits du moyen âge. C'est ainsi que Virgile se transforme en une espèce de truand qui devient amoureux de la fille d'un boulanger de Caen. Cette fille lui donne un rendez-vous dans sa chambre; il se place dans le panier qui sert à monter extérieurement les farines, et quand le panier est arrivé à moitié route, elle en fixe la corde au balcon d'une fenêtre, et laisse le poëte se morfondre jusqu'au matin sur sa route aérienne.

Les romans d'*Énéas* et du *Siége de Troie* forment dans le cycle de l'antiquité une branche à part qui se rattache à l'histoire légendaire de nos origines nationales, et qui est comme la préface des *Colonies*

idumanes, ce livre bizarre où Pierre le Loyer rattache aux Troyens la généalogie des rois de France, y compris les Mérovingiens. Cette prétendue filiation a traversé tout le moyen âge. Frédégaire, dans sa Chronique, donne pour aïeul direct à Clovis, Francius ou Francion, fils de Priam; Dagobert, dans un de ses diplômes, s'honore de descendre de la même lignée : *Dagobertus ex nobilissimo Trojanorum sanguine ortus*; Charles le Chauve invoque la même généalogie ; la fable s'impose jusqu'aux dernières années du seizième siècle, et certains érudits de ce grand siècle, qui ne se montrent guère plus forts sur nos antiquités nationales que les auteurs du roman d'*Énéas*, racontent sérieusement que les deux noms successivement portés par la capitale de la France tirent leur origine de ce fait mémorable que le berger Pâris, le ravisseur d'Hélène, est venu sur les rives de la Seine, après la chute de Troie, prendre pour femme la belle Lutèce.

La littérature chevaleresque était née, pour ainsi dire, avec la féodalité, elle disparut avec celle-ci[1], et, comme le remarque justement Sainte-Beuve, il n'en est rien entré dans la formation définitive de la poésie française; cependant, malgré l'imperfection de la langue, l'absence de goût et de mesure, la continuelle répétition des mêmes aventures, nos vieux romans che-

[1] Voy. *les Épopées françaises, étude sur l'origine et l'histoire de la littérature nationale*, par M. Léon Gautier. Paris, 1865. 3 vol. in-8°. Excellent travail qui sera lu avec un grand intérêt.

valeresques renferment çà et là de grandes beautés, et quelques-uns sont de véritables épopées nationales. Il en sort un souffle parfois puissant, et l'on y rencontre, en bien de pages, des traits saillants de vérité pittoresque, de grandes pensées et de grandes images. Il devait en être ainsi, car les rapsodes français de la première époque puisaient leurs inspirations aux sources les plus fécondes de la poésie : le patriotisme, l'amour et la foi.

On nous a souvent reproché de n'avoir point la tête épique; ce reproche est juste pour les temps modernes, il ne l'est pas pour le moyen âge, car l'épopée chevaleresque, comme l'art ogival, est d'origine française.

II

LES ROMANS D'AVENTURES[2].

A côté des poëmes héroïques et chevaleresques, dont ils se rapprochent en certains points, nous trouvons, à dater de la fin du douzième siècle, une série de compositions, les unes en vers, les autres en prose, qui forment la branche la plus nombreuse et la plus variée

[1] Les manuscrits des poëmes chevaleresques sont ornés d'une grande quantité de miniatures, et ils n'offrent pas moins d'intérêt au point de vue artistique qu'au point de vue littéraire.

[2] Sur les *Romans d'aventures* voy. M. Moland : *Poëtes français*, t. I, p. 137 à 176 et 283 à 298.

de la littérature du moyen âge ; les unes ont pour ressort les passions de l'amour, les autres roulent sur des aventures plus ou moins impossibles. Les traditions antiques, grecques, romaines, orientales, les traditions celtiques et scandinaves, les faits vulgaires de la vie des nobles et des bourgeois en fournissent tour à tour les éléments, et la fantaisie des conteurs s'y donne libre carrière ; les unes sont désignées sous le nom de *lais*, les autres sous le nom de *romans*.

Les écrivains qui ont composé des lais sont presque tous des Anglo-Normands, des Picards ou des Artésiens, tels que Jean de Boves, Eustache d'Amiens, Audefroy, Haisiaux, Renaud, Ruteboeuf, le bossu d'Arras; quel que soit le mérite de leurs œuvres, ils restent au-dessous de l'une des rares femmes de lettres qu'a produites le moyen âge, Marie de France, qui vivait au treizième siècle; un petit nombre seulement des lais qu'elle a écrits sont arrivés jusqu'à nous[1], mais ils suffisent encore à lui assurer une belle place parmi les conteurs du moyen âge. Le Lai de *Gugemer*, le Lai des *Deux Amants*, le Lai du *Laustic* ou du *Rossignol*, le Lai du *Chèvrefeuille*, le Lai d'*Éliduc*, sont de petits chefs-d'œuvre de grâce et de sentiment. Le Lai d'*Ille et Galeron*, composé par Gautier d'Arras et dédié à Béatrix de Bourgogne, femme de l'empereur Barberousse, n'est pas moins remarquable. Les lais paraissent avoir été primitivement

[1] Les *Lais* de Marie de France sont au nombre de quatorze. Ils ont été publiés par Roquefort en 1832.

chantés, avec accompagnement de vielle ou de harpe, par les poëtes nomades et mendiants qui, sous le nom de jongleurs, de ménestrels, de chanteurs en place, c'est-à-dire en place publique, couraient les villes et les châteaux pour y raconter les histoires des *jours anchiens*[1].

Les romans pourraient former à eux seuls une vaste bibliothèque. Quelques-uns, tels que ceux de *Jauffre* et de *Flamenca*[2], sont écrits dans la langue d'oc, ou langue du Midi, mais la plupart sont écrits dans la langue d'oïl, ou langue du Nord, et ils comprennent entre autres : *Beaudous*, qui fu fiz le prow Gawein ; — *Cristal et Larie ;* — *la Dame à la licorne;* — *Guy de Warvike ;* — *Amadas et Idoine*, que l'auteur place parmi les merveilles du monde, parce qu'elle est bonne, discrète et fidèle ; — *Flore et Blanche-Fleur;* — *la Violette, ou Gérard de Nevers ;* — *le roi Flore et la Belle Jeanne*, qui a fourni à Shakespeare le type de Cymbeline ; — *Parthenopeus de Blois*, imitation fantaisiste de la fable de Psyché ; — *le Voyage d'outre-mer du comte de Ponthieu*, — *le Petit Jehan de Saintré*, le plus remarquable de tous peut-être et que nous avons à ce titre reproduit dans ce volume par une exacte analyse.

[1] Il existait dans plusieurs communes du Nord des écoles de ménestrels. Ces communes leur donnaient des subventions, pour les mettre à même d'aller dans les villes voisines apprendre de nouveaux Lais. Ces écoles, comme les ménestrels eux-mêmes, disparaissent au quinzième siècle.

[2] Ce roman est sans contredit l'un des plus ingénieux et des plus piquants que nous ait légués le moyen âge. Il a été publié par l'un de nos érudits les plus distingués, M. P. Meyer. Paris, 1865, in-8°.

De même que les poëmes chevaleresques, les romans d'aventures se distinguent par une grande fécondité d'invention, des sentiments d'une extrême délicatesse, une fine observation des mœurs du temps et de charmants détails mêlés, comme toujours dans les œuvres du moyen âge, aux trivialités les plus vulgaires. Les plus anciens en date sont les plus remarquables, car, pour cette branche, comme pour les poëmes chevaleresques, l'inspiration semble tarir lorsque l'on se rapproche de notre temps.

III

LES ROMANS SATIRIQUES ET ALLÉGORIQUES.

Le plus célèbre des romans satiriques du moyen âge est sans contredit le *Roman de Renart*[1], qui appartient non pas à tel ou tel peuple, mais à toute l'Europe. A l'œuvre primitive sont venues s'ajouter une trentaine de branches accessoires : telles que *Renart*

[1] Le texte en a été publié par M. Méon, 4 vol. in-8°, Paris, 1826. — Voy. aussi : les *Romans du Renard examinés, analysés et comparés* par M. Rothe, professeur à l'Académie de Soroë (Danemark). Paris, 1843, 1 vol. in-8° et les *Aventures de maître Renard et d'Ysangrin son compère*, écrites en nouveau langage, racontées dans un nouvel ordre et suivies de nouvelles recherches sur le *Roman du Renard*, par Paulin Paris. Paris, 1861, in-12. Le lecteur remarquera qu'on lit tantôt *Roman du Renard*, tantôt *Roman de Renart*. Ce titre est en effet, dans les publications modernes, écrit de deux manières. C'est la seconde qui est la bonne.

le Nouvel, *Renart le Contrefait*, *Renart le Bestourné*, qui forment autant de branches diverses donnant dans leur ensemble plus de cent mille vers. C'est comme une vaste pièce à tiroirs où des poëtes, pour la plupart inconnus, sont venus jeter, chacun à son tour, l'amertume, la colère et l'ironie que le spectacle des vices des hommes et des misères de leur temps avait amassées au fond de leur âme. Les acteurs sont tous pris parmi les animaux, et, par une bizarrerie singulière, les êtres fabuleux, qui partout ailleurs tiennent une si grande place, disparaissent complétement. Tous ceux qui figurent dans le poëme appartiennent aux espèces les plus connues. Le *vulpes* latin, devenu dans la langue du moyen âge le *gorpil*, le *gorpiex*, le *goupil*, prend un nom propre, le nom de *Renart*, qui sera désormais celui de son espèce. Le loup se nomme *Ysangrin*, parce qu'il a la peau grisâtre; le lion, *Noble;* le bœuf, *dom Bruiant;* le coq *Chanteclère;* le limaçon, *Tardif;* le singe, *Cointeriaus*, etc.

Quant à l'homme, il ne paraît que de loin en loin, toujours sur le second plan, avec le type le plus vulgaire, et dans la condition la plus avilie du moyen âge, celle du *Vilain*. Tout en gardant chacun les vices particuliers à leur espèce, les animaux nous empruntent les nôtres et ils offrent le tableau de la société humaine. Ce monde imaginaire s'agite dans une vaste comédie dont chaque scène correspond aux scènes qui se reproduisent chaque jour dans la vie, et jamais la satire n'a entassé dans la

même œuvre plus d'esprit, de verve audacieuse, d'imagination vagabonde, de cynisme et de critique impitoyable. Le *Roman de Renart* fait pressentir Rabelais, et l'on peut justement le regarder comme une protestation du réalisme contre l'idéal chevaleresque et religieux des grandes époques du moyen âge.

Le *Roman de la Rose*[1] a joui comme celui de *Renart* d'une très-grande popularité, mais il est conçu dans un ordre d'idées tout différent, bien qu'il fasse encore une large part à la satire. Il se compose de deux parties, l'une de quatre mille vers, l'autre de dix-huit mille; la première est due à Guillaume de Lorris, mort vers 1260; la seconde est due à Jean de Meung, mort vers 1318; en voici la donnée générale :

Guillaume de Lorris raconte qu'en sa vingtième année, à l'âge où l'amour lève ses tributs sur les jeunes gens, il eut un songe qui le mit en grand émoi et lui laissa de profonds souvenirs. C'était par un beau jour de printemps, un jour clair et gai. Il se promenait dans la campagne, lorsqu'il se trouva devant la porte du *Verger du Plaisir; Oisiveté* vint lui ouvrir et le présenta au maître du domaine, *Déduit*, qu'entouraient l'*Amour* et de joyeux compagnons. Après les compliments d'usage, il alla, comme on dit, faire un tour dans le verger, et s'arrêta, au milieu des merveilles sans nombre qu'il rencontrait à chaque pas, devant un rosier chargé de

[1] Ce roman a été plusieurs fois réimprimé. La meilleure édition est celle de M. Fr. Michel. Paris, 1864. 2 vol. in-12.

fleurs, symbole de la pureté virginale. L'*Amour*, qui le guettait, lui décoche une flèche et le voilà éperdûment épris de la plus belle et de la plus fraîche des roses qui paraient l'emblématique arbuste. La cueillera-t-il et d'autres pourront-ils aussi la cueillir, en trompant la vigilance de *Dangier*, que *Chasteté* a préposé à sa garde? *Bel Accueil* et *Vénus* se liguent pour favoriser les amants de la Rose; mais *Male Bouche*, *Peur*, *Honte* et *Jalousie* se liguent à leur tour contre eux, ce qui donne lieu à une foule de péripéties, qui se succèdent comme les luttes des dieux dans *l'Iliade* en faveur des Grecs ou des Troyens. Guillaume de Lorris n'achève point l'histoire de son rêve; quand il s'arrête, la fleur est toujours sur le rosier virginal, et *Bel Accueil* est prisonnier dans une tour, où l'ont enfermé *Peur*, *Male Bouche* et *Jalousie*.

Dans la seconde partie du *Roman*, Jean de Meung, au milieu de longues digressions où il met en scène de nouveaux personnages qui discutent sur la royauté, la propriété, la richesse, la vertu, les impôts, les moines mendiants, raconte les nombreuses tentatives que fait l'amant de la Rose pour délivrer *Bel Accueil*. Après mille échecs, Vénus allume au flambeau de *Genius*, le prêtre de la Nature, un brandon qu'elle lance sur la tour où *Bel Accueil* est enfermé. Cette tour prend feu; la garnison se sauve : *Bel Accueil* est délivré et il permet à l'*Amour* de cueillir la Rose. — Il n'est pas besoin d'ajouter que cette fleur est l'emblème de la femme aimée,

qu'on ne peut obtenir qu'après de longues épreuves.

L'allégorie, on le voit, domine exclusivement dans cette composition bizarre, qui est comme le type du genre, et autour de laquelle viennent se grouper le *Roman de la Poire*, le *Roman de l'Arbre d'amour*, le *Vrai Amant qui vint à cort le dieu d'amor por désraisnier sa mie florie*, le *Roman de la très-doulce Mercy au cœur d'amour espris*, etc. Ce genre de littérature eut une grande influence sur tous les autres genres. Les légistes, les écrivains politiques, les auteurs des *soties* et des *moralités*, les théologiens eux-mêmes crurent faire merveille en personnifiant des abstractions, et de même que, dans les *romans d'aventures*, le monde était peuplé de dragons, de licornes, d'yllcrions, de même dans les livres les plus sérieux du quinzième siècle, on vit figurer comme des êtres réels, Raison, Justice, Patience, Consolation, Bon Espoir, Trop Donner Loisir, Largesse, Faux-Semblant déguisés en bourgeois, en nobles ou en moines. La continuelle mise en scène de ces personnages allégorisés finit par devenir très-fatigante; mais il faut rendre aux auteurs cette justice, qu'ils s'attachent presque toujours à mettre en relief des sentiments très-délicats et qu'ils ne perdent jamais de vue l'enseignement moral[1].

[1] Il ne faut pas oublier, dans la bibliographie des conteurs, l'*Empereur Constant*, *Aucassin* et *Nicolette et Foulques Fitz Warin*. On trouvera ces petits romans dans les *Nouvelles françaises* des quatorzième et quinzième siècles, publiées par M Moland et d'Héricault dans la *Bibliothèque elzévirienne*. Paris, 1856, in-18.

IV

LES CONTES, LES FABLIAUX ET LES JOYEUX DEVIS.

Nous venons de traverser le pays des rêves; mais le moyen âge, tout en se donnant libre carrière dans les domaines de la fantaisie, nous a légué des compositions réalistes qui procèdent de l'observation et se distinguent par cet esprit railleur et mordant auquel on a donné le nom d'*esprit gaulois*. Ces compositions, connues sous le nom de *fabels* ou *fabliaux* [1], appartiennent à la France du Nord; elles sont écrites en vers, et forment avec les poésies des troubadours le plus grand contraste; car, chez les troubadours c'est l'idéal qui domine, et chez les trouvères, auteurs des fabliaux, c'est la satire, la moquerie, la verve brutale et cynique. La femme n'est point pour eux cette étoile que Dante voyait resplendir dans les espaces infinis; c'est une créature perverse, sensuelle, vénale, née pour mentir, pour tromper, pour perdre les hommes et surtout les moines, comme elle a perdu notre premier père Adam; ils lui refusent un cœur, comme les théologiens lui refusaient une âme; mais ils ne se montrent guère plus indulgents pour les bourgeois, les paysans, les nobles, les gens de loi, les

[1] Voir *Recueil complet des Fabliaux,* revus sur les manuscrits et publiés par M. Anatole de Montaiglon. Paris, Jouaust. 1873, in-8°,

marchands et le clergé. Leurs vers portent toujours l'empreinte d'un sentiment très-vif de la vie humaine, et dans les personnages qu'ils mettent en scène on reconnaît plus d'une fois les aïeux directs de Sganarelle et de Georges Dandin. C'est là ce qui a fait leur popularité, car les bonnes gens du moyen âge y retrouvaient le miroir du monde, *speculum mundi*, le portrait de leurs voisins ou de leurs amis, leur propre portrait, et trop souvent aussi celui de leurs femmes.

On demandera sans doute de quelle source ont jailli les fabliaux et ce qu'ils sont devenus à travers les âges? Ici nous laissons à l'un des érudits de notre temps qui connaissent le mieux notre vieille littérature, à M. Anatole de Montaiglon, le soin de répondre à la curiosité du lecteur, et, comme on va le voir, la réponse ne laissera rien à désirer.

« Assurément beaucoup de contes, dit M. de Montaiglon, tous les contes peut-être, viennent de l'Orient, et on les y retrouve plus ou moins : mais assurément aussi les auteurs de nos fabliaux ne les ont pas pris directement à l'Orient, qui, en dehors de quelques produits naturels ou manufacturés, et transportables en nature à l'état de marchandises, a été, quoi qu'on en dise très-légèrement, presque aussi complétement ignoré après qu'avant les croisades. Ce qui doit être l'origine des fabliaux, ce sont des recueils de petits contes écrits en latin, et nous en possédons fort peu, surtout avec une date certaine. On peut, en particulier, croire que

les *Gesta Romanorum*, à part, bien entendu, les moralisations, qui me semblent évidemment ajoutées et postérieures au texte, sont plus anciennes que l'on ne le pense; elles sont évidemment postérieures aux légendes des *Mirabilia urbis Romæ*, mais elles doivent encore appartenir, au moins originairement, à ces quelques siècles du premier moyen âge par le plus étrange oubli et la perversion la plus singulière des faits, des noms et des idées les plus vulgaires de l'antiquité; il y a là un reste et un fonds de contes barbares, dont nous ne possédons presque plus rien et où les fabliaux avaient leur racine peut-être plus directe que dans l'Orient. Et même celui-ci est venu trouver l'Europe, mais par plus d'intermédiaires qu'on ne le dit d'ordinaire. Les premiers sont les Arabes, mais ils n'eussent pas suffi; le second et vrai intermédiaire, c'est le peuple cosmopolite par excellence et le seul qui le fût au moyen âge, c'est-à-dire les Juifs, Orientaux eux-mêmes d'esprit et de tradition, qui seuls savaient l'arabe et qui seuls pouvaient le traduire en latin, la langue unique et générale par le canal de laquelle un conte, aussi bien qu'une idée, pouvait entrer dans le courant européen. Une trace bien curieuse et bien positive, c'est la *Disciplina clericalis* de Pierre Alphonse, et le cadre comme les récits des histoires des sept sages ont dû être transmis par les Juifs encore plus que par les Grecs, qui ont eu si peu d'influence sur notre vrai moyen âge. En même temps, il y a sur ce point toute

une recherche à faire dans le Talmud; il renferme, écrivait rapidement M. Deutsch et sans y attacher d'importance, beaucoup d'historiettes qu'on retrouve dans les conteurs du moyen âge. Il faut des connaissances toutes spéciales pour étudier le Talmud à quelque point de vue que ce soit, mais il serait digne d'un hébraïsant érudit de s'attacher à ce filon et d'en établir l'importance. La solution de la question, c'est-à-dire le vrai passage des contes orientaux en Europe, est peut-être là tout entière. S'ils se trouvent dans le Talmud, aussi bien qu'en Perse ou dans l'Inde, c'est le Talmud qui les aura conservés chez les Juifs, et ce sont eux qui, en les écrivant en latin, en ont donné à l'Europe le thème et la matière[1].

« Maintenant il est à remarquer qu'une fois écrits en français et en vers, à l'état individuel de pièces séparées ayant chacune une existence propre, une longueur personnelle, variable et plus développée que dans un recueil de contes, les fabliaux sont devenus une forme qui reste particulière à la France.

« L'Espagne et l'Allemagne, dont l'une a imité et dont l'autre a traduit nos grands poëmes, n'ont pas acclimaté chez elles nos fabliaux et n'en possèdent pas qui leur soient particuliers. Si l'Angleterre en a profité, non pas seulement en les imitant, comme a fait Chaucer, mais en

[1] Il n'est pas besoin de faire remarquer que les explications que donne ici M. de Montaiglon sur les origines des fabliaux sont aussi neuves que justes; c'est pour cela que nous les avons textuellement reproduites, pour en laisser à l'auteur la pleine et entière propriété.

en écrivant elle-même quelques-uns en anglo-normand, ils n'y ont pas la même importance que chez nous. L'Italie en a profité aussi, et Boccace en a rapporté des bords de la Seine sur ceux de l'Arno, mais il est rentré dans le cadre et dans la forme de ces recueils latins maintenant perdus, et qui devaient encore exister de son temps ; il est revenu d'un côté à la prose, de l'autre à la brièveté des récits, à leur pondération équilibrée, et son exemple a entraîné tous les autres Italiens, dont il est le maître et le modèle.

« Du reste, les fabliaux n'ont pas chez nous duré plus de deux siècles sous la forme nouvelle et originale qui leur est et qui nous est vraiment propre. Lorsque l'élément comique, après avoir été d'abord un détail pour reposer de la gravité des mystères, après s'y être étendu jusqu'à y passer à l'état d'intermède, s'est détaché du drame religieux et est devenu, non pas la comédie, mais cependant une vraie pièce de théâtre et ce qui s'est appelé la farce[1], celle-ci a tué le fabliau ; elle lui a tout

[1] Puisqu'il est ici question de la *farce*, il n'est pas sans intérêt d'en dire un mot en passant, ce sera comme le complément de l'histoire des fabliaux.

Les farces, que l'on désignait sous le nom de *farces joyeuses*, *facétieuses*, *récréatives*, *histrioniques*, *enfarinées*, correspondent assez exactement à ce que l'on appelle dans le théâtre moderne vaudeville, parade, folie, revue ou pochade. Seulement l'intention satirique y est toujours beaucoup plus marquée, et s'il y a presque toujours absence d'intrigue, on y trouve du moins, dans l'étude des caractères et la critique des mœurs, une verve que l'on chercherait presque toujours en vain dans nos pièces contemporaines. Toutes les conditions sociales y sont flagellées sans merci, et c'est surtout contre les femmes que sont dirigés les traits les plus vifs. Elles y paraissent avec le même caractère que dans les fa-

pris, ses sujets et ses personnages, ainsi que son esprit et son ton lui-même. Comme le fabliau, la farce n'est pas autre chose, je ne dirai pas qu'une action, mais qu'une situation unique, prise dans la vie commune et du côté de la moquerie. Le fabliau avait plus dialogué que le conte; la farce se débarrasse du récit et le met tout entier en dialogue. C'est si bien le même esprit, les mêmes auteurs, que du moment où, pour préparer le retour à la comédie, la farce a fait rire nos pères, en se moquant d'eux à la façon du fabliau, c'est-à-dire au quinzième siècle, il n'y a plus de fabliaux; ils sont morts ou, pour mieux dire, ils se sont métamorphosés pour revivre sous une nouvelle forme. Seulement, comme le conte ne peut

bliaux. Il semble même que, pour les humilier plus profondément, les auteurs de farces s'appliquent de préférence à les montrer dans la condition la plus sérieuse de leur sexe, c'est-à-dire dans le mariage, car ce sont presque toujours des femmes mariées qui occupent la scène, comme si le sacrement n'avait d'autre résultat que de les aguerrir. *Le Conseil du nouveau marié*, *la Farce très-bonne et très-joyeuse de l'obstination des femmes* et *la Farce du cuvier*, résument la critique du ménage dans notre ancien théâtre.

Les bonnes gens du moyen âge, qu'on a représentés si souvent comme des Werther ou des Saint-Preux, vivant, soupirant et mourant pour les dames, étaient fort loin de se montrer galants pour elles dans leur théâtre, et nous serions assez disposés à croire qu'ils ne l'étaient guère plus dans la pratique. Quelquefois, la farce n'est qu'un proverbe en action, comme celle du *Goutteux*, qui n'est que le développement de ces deux vers :

Il n'est point de plus mauvais sourds
Que ceux qui ne veulent ouyr.

D'autres fois elle met en scène des individus appartenant à certaines conditions sociales, tels que les docteurs, les écoliers, les médecins. La conclusion générale que l'on peut tirer des *farces*, c'est que les auteurs se sont appliqués à montrer que l'homme n'est au fond qu'un animal sot et méchant, qu'une pente irrésistible entraîne vers le mal.

pas périr, avec les *Cent Nouvelles nouvelles* et les recueils du seizième siècle, il est, à la suite de Boccace et des Italiens, revenu à la prose, à la condition de recueil, et, par elle, à une brièveté maintenue d'une façon à peu près égale. L'imprimerie a aussi été une raison pour l'empêcher de reprendre sa forme versifiée, plus naturelle à la récitation publique que la prose, qui se lit plutôt, parce que celle-ci ne reste pas dans la mémoire d'une façon assez sûre pour se dire facilement. »

A dater de la fin du quinzième siècle, les contes, les romans en prose et les *joyeulx devis* règnent seuls dans notre littérature. Ils ont pour auteurs Louis XI, la reine de Navarre, Antoine Tyron, Jacques Hyver, Bénigne Poissenot, Noël du Faill, Bonaventure Despériers, Beroald de Verville, Tabourot, Gabriel Chapuis, Guillaume Boucher, Philippe de Vigneules, Henri Étienne et Rabelais, qui domine ses contemporains de toute la hauteur de son génie. Mais à cette époque, et malgré les efforts de François Ier pour faire revivre les mœurs chevaleresques, rien ne rappelle la grande et forte inspiration des cycles d'Arthur ou de Charlemagne. Les quelques romans d'aventures qui se produisent encore de loin en loin sont à peine dignes de figurer dans la *Bibliothèque bleue*, leur dernier refuge. L'idéal religieux a disparu comme l'idéal héroïque et militaire ; le mysticisme a replié ses ailes[1] ; la raillerie amère et

[1] C'est avec les *Cent Nouvelles nouvelles*, c'est-à-dire à dater du règne de Louis XI, que l'évolution qui s'est opérée dans notre littérature

cynique des trouvères du treizième siècle survit seule, à l'époque de la Renaissance, à la littérature du moyen âge, et les conteurs ne sont plus que les enfants désillusionnés d'une société vieillie, en pleine révolte contre les croyances du passé. Dans leurs satires contre l'Église, les reliques et les moines, ils dépassent souvent Luther, et l'on a peine à comprendre que de pareilles attaques soient parties du sein même du catholicisme. On trouve partout à l'époque de la Renaissance, dans les contes aussi bien que dans les soties et les farces, les mêmes tendances triviales, la même irrévérence pour les traditions les plus respectables de la foi chrétienne, et la voix criarde et narquoise des *bazochiens* et des *enfants sans souci* domine, comme une protestation cynique, les derniers échos des chants religieux et de la *Laus perennis* du moyen âge. L'école des conteurs se continue, en se modifiant, au dix-septième siècle par du Moulinet, le Métel d'Ouville, Charles Sorel, jusqu'au moment où la Fontaine, prenant, comme Molière, son bien partout où il le trouve, vient former son bouquet avec les fleurs que les trouvères avaient effeuillées sur la route des âges[1].

devient frappante ; le cynisme et la raillerie avaient déjà tenu une grande place dans les fabliaux, mais ils ne les avaient point tous envahis ; à dater de Louis XI, le réalisme déborde. On en jugera par les textes reproduits dans ce volume.

[1] Voy. *Contes et Nouvelles de la Fontaine*. Paris, Charpentier, 1863, 1 vol. Cette édition est la plus complète qui ait paru jusqu'ici.

AMI LECTEUR,

Les poëmes chevaleresques, les fabliaux, les lais, les romans d'aventures, le moine Sacristain, Renart et Graélent ont charmé les barons et les châtelaines dans les salles attristées des manoirs féodaux ; ils ont fait oublier aux vilains les corvées seigneuriales, la dîme et les grands et innumérables maux qui désolaient les bonnes gens des campagnes ; ils ont fait oublier aux bourgeois des communes la taille et la gabelle. Nous sommes plus savants que les bourgeois et les vilains, mais en ce temps de guerre et de malheur, nous avons aussi besoin d'oublier. Promenez-vous donc, ami lecteur, à travers ce livre, comme *Bel Accueil* dans les riants vergers du *Roman de la Rose*, et puissiez-vous y trouver *liesse et joyeux déduits !* C'est là le *bon désir* du translateur, qui a mis pour vous en langage français les vieilles rimes des trouvères.

CHARLES LOUANDRE.

LES

CONTEURS FRANÇAIS

AVANT LA FONTAINE

LA MORT DE ROLAND

(XIe SIÈCLE)

En 778, Charlemagne franchit les Pyrénées pour aller combattre les Sarrasins ; au retour de cette expédition, son armée fut attaquée par les Gascons dans la vallée de Roncevaux, et subit un échec où furent tués un certain nombre de soldats et de chefs, entre autres Roland, préfet des marches de Bretagne. C'est là l'unique mention que l'histoire fasse de ce personnage; Éginhard en dit seulement quelques mots, mais les romanciers s'en emparèrent par des motifs qui nous échappent aujourd'hui ; ils en firent une sorte de géant, neveu de Charlemagne, et lui attribuèrent une foule d'exploits plus extraordinaires les uns que les autres. Les poëtes de l'Italie, de l'Allemagne et de l'Espagne le célébrèrent à l'envi. Après avoir inspiré les trouvères français, il a fourni à Boïardo le sujet de *Roland amoureux*, à l'Arioste le sujet de son merveilleux poëme *Roland furieux*. Il a été chanté dans le *Romancero* et, comme nous l'avons dit dans l'Introduction, il a inspiré notre plus ancien poëme hé-

roïque, et c'est à ce poëme, connu sous le nom de *Chanson*[1] *Roland* que sont empruntés les épisodes suivants.

Ce paladin a vu tomber autour de lui ses plus vaillants compagnons; l'archevêque Turpin, l'un des douze pairs, est tué; il est lui-même mortellement blessé, et pour appeler Charlemagne à son secours, il se met à sonner son olifant, c'est-à-dire le cor qu'il portait toujours avec lui dans les batailles. Charlemagne entend le son du cor, mais Ganelon, l'ennemi de Roland, Ganelon, qui restera dans tous les romans chevaleresques le type de la perfidie et de la trahison, veut empêcher l'empereur de porter secours à son neveu. Le duc Naisme, au contraire, l'engage à marcher au plus vite. Nous laissons maintenant parler le trouvère Thérould, auteur de la *Chanson*.

LE DÉBAT DE GANELON ET DU DUC NAISME

Roland approche l'olifant de ses lèvres[2], l'embouche bien et sonne d'un puissant effort. A travers les hautes montagnes, l'écho prolonge la voix du cor, si bien qu'on l'entend répondre à plus de trente lieues! Charles l'entendit avec toute sa compagnie; et dit le roi : « Nos gens livrent bataille! » Mais Ganelon lui répondit : « Tel propos dans une autre bouche, on l'appellerait fausseté! »

[1] Le mot de *chanson*, appliqué à nos anciens poëmes a une acception toute différente de celle que nous lui donnons aujourd'hui ; il signifie *récit en vers*.

[2] Nous reproduisons ici la traduction de M. Génin qui a publié une bonne édition de la *Chanson de Roland;* l'importance littéraire et philologique de cette chanson nous engage à reproduire le texte des fragments ci-dessus :

Rollans ad mis l'olifant a sa buche.
Empeint le ben, par grant vertut le sunet.
Halt sunt li pui, e la voiz est mult lunge!
Granz liwes l'oïrent il respundre!
Karles l'oït e ses cumpaignes tutes :
Ço dit li reis : « Bataille funt nostre hume!
E Guenelon li respundit encuntre :
« S'altre l' desist, ja semblast grant mensunge! »

Le preux Roland continue à sonner avec tel effort, ahan et douleur immense, que le sang vermeil jaillit de sa bouche, et que la tempe de son front en éclata. La voix du cor aussi porta bien loin! Charlemagne l'entend du bout des défilés; le vieux duc Naisme et les Français l'écoutent, et dit le roi : « C'est le cor de Roland ! jamais il ne le sonna qu'au cœur d'une bataille! — De bataille il ne s'agit point, répliqua Ganelon; vous êtes vieux, déjà tout blanc-fleuri; avec de pareils discours vous ressemblez à un enfant! Vous savez, du reste, l'orgueil de votre neveu; c'est grande merveille, si Dieu le souffre si longtemps! Sans vos ordres, déjà il a pris Naples; les Sarrasins qui l'habitaient en sortirent; six de leurs chefs vinrent trouver le preux Roland... Pour un seul lièvre il va cornant toute une journée! A cette heure, il est à rire et gaber devant ses pairs, car il n'est homme au monde qui l'osât appeler. Chevauchez donc; pourquoi vous arrêter? Le grand pays est bien loin devant nous! »

Li quens Rollans par peine et par ahans,
Par grant dulor, sunet sun olifan;
Parmi la buche en salt li cler sancs,
De sum cervel le temple en est rumpant;
Del corn qu'il tient l'oïe en est mult grant!
Karles l'entent, kiest a porz passant;
Naismes l'oïd, si l'escultent li Franc.
Ço dist li reis : « Jo oi le corn Rollant!
Unc ne l' sunast se ne fust en cumbatant. »
Guenes respunt : « De bataille est nient;
Ja estes [vus] veilz e fluriz e blancs;
Par tels paroles vos resemblez enfant!
Asez savez le grant orgoill Rollant :
Ço est [grant] merveille que Deus le soefret tant

Ja prist il Naples sanz le vostre comant;
Fors s'en eissirent li Sarrazins de deuz;
Sis cuens i vinrent al bon vassal Rollant.

. . . .

Pur un seul levre vat tute jur cornant;
Devant ses pers vait il ore gabant.
Suz cel n'ad gent ki [l'] osast querre en champ.
Car chevalcez : pur qu'alez arestant
Tere Major mult est loinz ça devant! »

Le preux Roland a la bouche sanglante; la tempe de son front est rompue, et toujours sonne l'olifant à grand'douleur et grand'peine; l'empereur et ses Français l'entendent, et dit le roi : « Ce cor a longue haleine! » Naisme répond : « C'est un brave qui sonne! on se bat autour de Roland! sur ma conscience, celui-là l'a trahi qui voulait vous donner le change. Donques adoubez-vous, criez votre devise et secourez votre noble compagnon. Vous entendez assez si Roland désespère! »

LES ADIEUX DE ROLAND A SON ÉPÉE

Charlemagne s'est enfin décidé à marcher, mais avant qu'il arrive, Roland, entouré d'ennemis dont le flot grossit toujours, tombe blessé sur le champ de bataille. Le sang coule de ses blessures, il ne veut pas dans ce péril suprême que sa vaillante épée, sa *durandal,* tombe aux mains de l'ennemi; il lui fait ses adieux et essaye de la briser.

Roland s'aperçoit qu'il n'y voit plus, se lève sur ses pieds tant qu'il peut, s'évertue, mais son visage est blême et sans couleur. Devant lui se dresse une roche brune, de grand dé-

Li quens Rollant a la buche sanglente,
De sun cervel rumput en est li temples;
L'olifan sunet à dulor e a peine;
Karles l'oït, e ses Franceis l'entendent.
Ço dist li reis : « Cel corn ad lunge aleine! »
Respont dux Naismes : « Baron i fait la peine!
Bataille i ad! Par le men escientré,
Cil l'a traï ki vos en voevet feindre;
Adoubez vos; si criez vostre enseigne;
Si sucurez vostre mesnie gent;
Assez det que Rolland se dementet.

Ço sent Rollans la vue ad perdue;
Met sei sur piez, quanqu'il poet s'esvertuet;
En sun visage sa culur ad perdue.
De devant lui ot une perre brune;

pit et fâcherie il y détache dix coups : l'acier grince, mais sans rompre ni s'ébrêcher. « Ah ! dit le preux, sainte Vierge, aidez-moi !.. Ah ! ma Durandal, votre heur est inégal à votre bonté ! vous m'êtes inutile à cette heure, indifférente, jamais ! J'ai, par vous, gagné tant de batailles, tant de pays, tant de terres conquises, qu'aujourd'hui possède Charles à la barbe chenue ! Jamais, homme ne soit votre maître à qui un autre homme fera peur ! Longtemps vous fûtes aux mains d'un vaillant capitaine, dont jamais le pareil ne sera vu en France, la terre de la liberté ! »

Après, Roland ferit au perron de Sardoine ; l'acier grince, mais sans la moindre brêche. Voyant alors impossible d'en rompre miette, il commence à la plaindre ainsi : « Hélas ! ma Durandal, que tu es claire et blanche ! Comme au soleil tu luis et reflambois ! Charles était aux vallons de Maurienne, quand, du haut du ciel, Dieu par son ange lui commanda de te donner à un franc capitaine : doncques me la ceignit, le noble Charlemagne. Je lui conquis avec Normandie et Bretagne, je

X cops y fiert par doel et par rancune.
Cruist li acers, ne freint ne n'esgruignet :
Et dit li quens : Sancte Marie, aime !
E, Durendal bone, si mare fustes !
Quand jo n'ai prod de vos en ai mescure !
Tantes batailles en camp en ai vencues,
E tantes feres larges escumatues,
Que Charles tient, ki la barbe a chenue !
Ne vos ai hume ki pur, altre fuiet !
Mult bon vassal vos ad lung tens tenue.
Jamais n'ert tel en France la solue »
  Rollant ferit el perrun de Sardoine ;
Cruist li acer, ne briset ne n'esgruine.
Quant il ço vit que n'en pout mie freindre,
A sei meisme la cumencet a pleindre :
« E, Durendal, cum es e clere e blanche !
Cuntre soleill si luises e reflambes !
Carles esteit es vals de Moriane
Quant Deus del cel li mandat par sun angle
Qu'il te dunast a un cunte cataigne ;
Dunc la me ceinst li gentilz reis, li magnes ;
Jo l'en cunquis Normandie e Bretaigne,

lui conquis le Poitou et le Maine, je lui conquis la Bourgogne et la Lorraine, je lui conquis Provence et Aquitaine, et Lombardie et toute la Romagne; je lui conquis la Bavière et toute la Flandre, et l'Allemagne et la Pologne entière; Constantinople dont il reçut la foi; les pays des Saxons, soumis à son plaisir; je lui conquis avec Écosse, Galles, Irlande et Angleterre, qu'il estimait sa chambre.

En ai-je assez conquis des pays et des terres où règne Charlemagne à la barbe fleurie! Aussi, pour cette épée, ai-je deuil et grevance; plutôt mourir qu'aux païens la laisser! Dieu veuille épargner cette honte à la France! »

Roland férit en une pierre bise; plus en abat que je ne vous sais dire. Grince l'acier, ne se tord ni ne se brise; contre le ciel l'épée est ressortie. Quand voit le preux qu'il n'en peut rompre miette, moult doucement la plaignit en soi-même : « Hé, Durandal, si belle et sanctissime! Dans ta garde dorée assez y a reliques : une dent de saint Pierre, du sang de

Si l'en cunquis e Peitou e le Maine,
Jo l'en cunquis Burguigne e Loheraigne,
Si l'en cunquis Provence e Equitaine
E Lumbardie e trestute Romaine;
Jo l'en cunquis Baivere e tute Flandres,
E Alemaigne e trestute Puillaine,
Costentinoble, dunt il ont la fiance,
E en Saisoine fait il ço qu'il demandet;
Jo l'en cunquis Escoce, Guale, Islande,
E Engleterre que il teneit sa cambre;
Cunquis l'en ai païs e teres tantes
Que Carles tient, ki ad la barbe blanche,
Pur ceste espee ai dulor e pesance!
Mielz voeille murir qu'entre paiens remaigne!
[Damnes] Deus pere n'en laiseit hunir France!
  Rollant ferit en une perre bise,
Plus en abat que jo ne vos sai dire.
L'espee crutst, ne fruisset ne ne brise,
Cuntre le ciel amunt est resortie,
Quant veit li quens que ne la freindrat mie,
Mult dulcement la pleinst a sei meisme :
« E, Durendal, cum es bele e seintisme!
En l'oriet punt asez i ad reliques :
La dent seint Pere e del sanc seint Basilie.

saint Basile; des cheveux de monseigneur saint Denis: des habits de la Vierge. Ce n'est le droit que païens te possèdent : des seuls chrétiens devez être servie. Ne vous ait homme à faire couardise! Combien de terres j'aurais par vous conquises, que tient Charles à la barbe fleurie et dont l'empereur est brave est riche! »

Roland sent bien que son temps est fini! Étendu sur un pic qui regarde l'Espagne, de la main droite il frappe sa poitrine : « *Mea culpa!* Seigneur, à tes vertus, par mes péchés, le gros et les menus, que j'ai commis dès l'heure de ma naissance jusqu'à ce jour où je suis parvenu! » Son dextre gant en a vers Dieu tendu; anges du ciel descendent près de lui.

Le preux Roland gisait sous un grand pin, le visage tourné vers l'Espagne. Alors de mainte chose à remembrer lui plut; de tant de terres conquises par sa valeur, de douce France, de gens de son lignage, de Charlemagne, son seigneur, qui le

E des chevels mun seignor seint Denise;
Del vestement i ad seinte Marie;
Il n'en est dreit que payens te baillisent :
De Chrestiens devez estre servie;
Ne vos ait hume ki facet acurdie!
Mult barges teres de vus aueroi conquises
Que Charles tient, ki la barbe ad fleurie;
E li empereur en est ber e riches.
Ço sent Rollans de sun tens n'i ad plus!
Devers Espeigne est en un pui agut,
A l'une main si ad sun piz batud :
« Deus! meie culpe vers les tues vertuz,
De mes pecchez, des granz e des menuz,
Que jo ai fait des l'ure que nez fui
Tresqu'a cest jur que ci sui consou! »
Sun destre guant en ad vers Deu tendut;
Angles del ciel i descendent a lui.
Li quens Rollans se jut desuz un pin.
Envers Espeigne en ad turnet sun vis;
De plusurs choses a remembrer li pr..t :
De tantes teres cume li bers cunquist,
De dulce France, des humes de sun lign,
De Carlemagne sun seignor ki l'nurrit;

nourrit. Il ne se peut tenir d'en pleurer et soupirer, mais ne se veut pas mettre en oubli soi-même : clame sa coulpe et prie à Dieu merci : « Notre vrai père, qui ne ments oncques, qui retiras d'entre les morts Lazare et Daniel des lions défendis, sauve mon âme et l'arrache au péril de ces péchés que j'ai faits en ma vie ! » Son dextre gant au bon Dieu en offrit, saint Gabriel de sa propre main le prit. Roland, le chef incliné sur son bras, s'en est allé mains jointes à sa fin. Dieu envoya vers lui un ange, et saint Michel que l'on invoque dans les dangers; saint Gabriel vint aussi vers lui, et tous ensemble ils emportèrent son âme en paradis.

La *Chanson* de Roland est le premier de nos poëmes chevaleresques et il en est aussi le plus parfait; mais ce genre de littérature a toujours été en s'affaiblissant. Les personnes qui voudraient se faire une idée de ses transformations successives et de sa dégradation à travers le moyen âge, liront avec intérêt le livre de M. Delécluze : *Roland et la chevalerie*[1]. L'auteur de ce livre montre très-bien que la chevalerie, telle qu'elle était comprise aux treizième et quatorzième siècles, n'a pas toujours exercé sur la civilisation une influence aussi salutaire qu'on le croit généralement. Au fur et à mesure que l'on s'éloigne du douzième siècle, les compositions qui succèdent

Ne poet muer n'en plurt e ne suspirt;
Mais lui meisme ne volt mettre en ubli,
Cleimet sa culpe, si priet Deu mercit :
« Veire paterne, ki unkes ne mentis,
Seint Lazaron de mort resurrexis,
E Daniel des lions guaresis,
Guaris de mei l'anme de tuz perilz
Pur les pecchez que en ma vie fis! »
Sun destre guant a Deu en puroffrit,
Seint Gabriel de sa main [il] l'ad pris.
Desur sun braz teneit le chef enclin,
Juntes ses mains est alet a sa fin.
Deus i tramist sun angle chembin,
E sint Michel qu'on cleimet del peril,
Ensemble ad els seint Gabriel i vint,
L'anme du cunte i portent en pareis.

[1] Paris, 1845, 2 vol. in-8°.

à la *Chanson* de Roland remplacent l'idéal héroïque et religieux par un mélange de galanterie mystique et cynique, et une sorte de férocité guerrière qui ne se plaît que dans les combats et les égorgements. L'incomparable génie de Cervantes a mis en pleine lumière tout ce qu'il y avait de faux dans les romans d'aventures qui s'étaient substitués aux chansons de geste proprement dites, et *Don Quichotte*, qui participe tout à la fois des Roland et des Amadis, résume, dans un type immortel, la grandeur et la folie de la littérature chevaleresque.

Le mot *chevalier* revient si souvent dans notre vieille littérature qu'il n'est pas sans intérêt d'en expliquer ici l'origine. Pris dans son acception primitive ce mot correspond au mot latin *miles*, homme de guerre. Le *miles* était tout simplement un vassal astreint, par la tenance d'un fief, au service militaire envers son suzerain. Dans la langue usuelle, il devient le chevalier, parce qu'il combat à cheval, car, au moment où la lutte corps à corps décidait tout dans les batailles, il était naturel que l'homme ait cherché à doubler sa force par celle de ce puissant quadrupède, et comme la guerre était regardée au moyen âge comme la plus noble occupation des hommes, le nom générique porté par ceux qui en faisaient leur métier fut regardé comme honorable et glorieux entre tous. Il résulte de là que le nom de chevalier fut adopté comme un nom de dignité. Il se forma ainsi, dans la noblesse héréditaire et terrienne, comme une seconde noblesse, indépendante de la naissance, et qui s'inspirait à la fois de l'esprit guerrier et de l'esprit religieux. Cette noblesse était conférée avec des cérémonies particulières, les unes militaires, les autres religieuses, car l'Église, pour adoucir l'âpreté des mœurs féodales, avait soumis la chevalerie à des lois sévères, et en avait fait une sorte d'institution monastique qui avait ses règles et son rituel.

Que nous reste-t-il aujourd'hui de cette grande institution? Les chevaliers de la Légion d'honneur et les chevaliers d'industrie.

LE MOINE SACRISTAIN[1]

(XIII[e] SIÈCLE)

En lisant le fabliau du *Moine sacristain*, on sera frappé du contraste qu'il forme avec la *Chanson* de Roland ; mais ce contraste se retrouve partout au moyen âge, et l'idéal et le trivial se côtoient ainsi sans cesse.

L'amour dans notre vieille littérature se présente sous deux aspects très-différents : l'un raffiné et quintessencié, comme aux beaux jours de l'hôtel de Rambouillet, l'autre brutal et grossier tel que pouvaient le comprendre les truands et les ribauds. La même contradiction éclate au sujet des croyances religieuses : aux treizième et quatorzième siècles, la nation est profondément catholique ; et cependant les conteurs ne se font aucun scrupule d'attribuer aux moines les rôles les plus inconvenants, et de parler des choses saintes avec la plus profonde irrévérence.

Au moment même où les trouvères allaient par les châteaux et par les villes, récitant leurs contes de *Haulte gresse*, les inquisiteurs institués par Blanche de Castille, et confirmés dans leurs pouvoirs par saint Louis, exerçaient leurs terribles fonctions dans la plupart des

[1] Le texte du conte dont nous donnons ici la traduction se trouve au tome I[er] des *Fabliaux* de Barbazan. Comme toutes les compositions du même genre, il est en vers de huit syllabes, contrairement aux chansons de geste, qui sont en vers de dix syllabes ou en alexandrins. Les rimes masculines et féminines se suivent au hasard, sans alterner d'après un rhythme régulier, comme aujourd'hui.

provinces françaises; et cependant nous ne voyons pas que les trouvères aient été jamais inquiétés, si durement qu'ils aient traité les gens d'Église. Nous ne nous chargeons pas d'expliquer ce fait, mais il nous a paru curieux de le signaler.

Je vais vous raconter l'histoire du moine, sacristain d'une abbaye, qui s'enamoura d'une bourgeoise aimable et riante, nommée Ydoine. Son mari, maître Guillaume, était changeur; il faisait de bonnes affaires, et ne hantait pas les tavernes, comme les bourgeois; il tenait sa maison propre et nette, ne fermait point sa huche, et donnait volontiers ce qu'on lui demandait. Mais le diable, qui toujours veille, lui joua de mauvais tours, et de riche qu'il était le fit pauvre. Il fut réduit à emprunter, et ne pouvant plus faire le change, il se mit à courir les foires. Il rapporta de Provins[1] quatre-vingts livres[2], passa par Amiens où il acheta des draps, et comme il avait fait de bons marchés, il s'en revenait tout joyeux. Mais des voleurs s'étaient mis en embuscade sur la route; et lorsqu'ils le virent entrer dans le bois où ils se tenaient cachés, ils se précipitèrent sur lui, le jetèrent à bas de son cheval, et, sans le maltraiter, ils lui enlevèrent sa valise. Son valet le suivait à peu de distance, tenant en laisse son lévrier. Les voleurs se ruèrent sur lui, et le percèrent de coups de couteaux. Guillaume, en le voyant mort, s'enfuit en Espagne; mais il n'y put rien gagner, et quand il revint dans son pays, ceux à qui il avait fait des emprunts lui dirent : « Nous voulons notre argent, payez-nous sans retard. »

Guillaume leur dit : « J'ai encore trois moulins à farine, prenez-les. » Il leur donna ses moulins, et ils s'en allèrent

[1] Le trouvère cite Provins parce qu'il se tenait dans cette ville une foire importante qui faisait partie des grandes assemblées commerciales dites foires de Champagne.

[2] La livre au treizième siècle équivalait à 52 fr. environ de notre monnaie. Le changeur avait donc gagné 4160 fr.

très-satisfaits parce qu'ils étaient payés. Il s'en revint avec sa femme, qui, le voyant en colère, avait cherché par de douces paroles à le calmer. « Ydoine, douce amie, lui dit-il, il n'est pas besoin de discourir. Dieu a voulu que je perde tout, mais Dieu est encore là où il a coûtume d'être, et s'il le veut il nous donnera de bons conseils.—En vérité, répond Ydoine, je ne sais que vous dire. Je suis désolée d'avoir tout perdu ; la mort de notre valet est un grand malheur; cependant je m'en console, puisque vous êtes en vie ; car on peut réparer ses pertes, mais la mort est sans remède. » Ils devisèrent ainsi toute la nuit, et le lendemain Ydoine alla à l'église de Notre-Dame, et fit à la vierge l'offrande d'un cierge, afin qu'elle lui donnât bon conseil, et qu'elle aidât son mari à gagner quelque argent. Elle mit son cierge sur l'autel ; de ses yeux qui ressemblaient à deux étoiles elle versa d'abondantes larmes, et soupira du plus profond de son cœur. Le sacristain, qui l'aimait depuis longtemps, l'aperçut et s'approchant d'elle, lui dit en la saluant :

— Madame, soyez la bienvenue.

Celle-ci, sans être embarrassée, essuie ses yeux :

— Dieu vous garde, sire. Comment vous portez-vous?

— Très-bien, je ne demande ni plus ni moins que de vous avoir en secret dans un lit, ce que j'ai de tout temps désiré. Je suis le trésorier de céans ; je vous donnerai cent livres, et vous pourrez vivre fort à l'aise[1].

Ydoine, en entendant parler de cent livres, se mit à réfléchir, car cent livres c'est une belle somme ; devait-elle la prendre ou la refuser? Elle aimait son mari Guillaume, et se dit en elle-même : « Je ne prendrai pas les cent livres sans la permission de mon mari. »

[1] On remarquera le sans-gêne avec lequel le sacristain fait des propositions à madame Ydoine, mais il en est toujours ainsi lorsque des bourgeoises sont en scène. Les délicatesses de la galanterie ne se rencontrent guère que dans les romans chevaleresques et lorsqu'il s'agit des demoiselles ou des dames nobles.

A quelques jours de là, le moine chercha à la décider :

— J'en jure par ma robe, j'ai pitié de vous ; vous m'avez fait beaucoup souffrir, il y a quatre ans que je vous aime. Ma main n'a jamais touché votre corps, mais elle le touchera.

Il l'embrasse de force ; Ydoine se rejette en arrière et lui dit :

— Vous ne devriez pas faire l'amour dans un monastère. Je vais aller dans ma maison, et je demanderai conseil à mon mari.

— Vous m'étonnez vraiment de parler ainsi.

— Soyez tranquille ; il n'est rien qu'on ne fasse pour gagner de l'argent. Je vais si bien caresser mon mari, que tout s'arrangera suivant votre désir.

Le moine tend son aumônière[1] à Ydoine, avec les dix sous qu'elle contenait, et la belle Ydoine les prend volontiers.

Elle retourne dans sa maison, où il n'y avait ni pain ni sel, car la misère s'y était installée depuis que les voleurs avaient dépouillé Guillaume dans la forêt. Elle parle à son mari :

— Sire, entendez-moi : je vais vous donner un avis qui vous rendra très-riche avant deux ans.

— Quel avis ? parlez.

Ydoine tire de sa robe l'aumônière du moine, elle l'ouvre et présente les dix sous à son mari, qui les prend.

— Beau sire, dit-elle, ne vous fâchez pas de ce que je vais

[1] L'aumônière était un petit sac, également porté par les ecclésiastiques et les laïques, et qui servait à mettre de la monnaie. Le moyen âge, qui n'était pas inventif en fait de confortable, n'avait pas eu l'idée de coudre des poches aux habits ; il les remplaçait par des aumônières et d'autres petits sacs portés à la ceinture et désignés sous les noms d'*alloyères*, *bourses*, *tasses*, *escarcelles*, *gibecières*, etc.

vous avouer, et elle lui raconte ce qui s'est passé dans le monastère et les propositions que le moine lui a faites.

—Pour tous les trésors d'Oteman ou d'Abiénor, je ne souffrirais pas, dit Guillaume, que personne eût avec vous des privautés charnelles.

— Il m'est avis, répond Ydoine, d'inventer quelque moyen d'attraper les deniers du moine. Il n'ira certainement pas se plaindre au prieur ou à l'abbé.

— Bien pensé, dit Guillaume, mais il faut trouver le moyen.

— Sire, je le trouverai; or écoutez ce que je veux faire. J'irai de très-bonne heure droit à l'autel de Saint-Martin ; et si je rencontre le moine, je lui dirai qu'il vienne me voir, et qu'il tienne sa promesse : il la tiendra, j'en suis sûre, et il apportera sa ceinture toute pleine de monnaie.

— Dame, dit Guillaume, on le verra bien. Maudit soit celui qui trompera ! Mais il est tard et il serait temps de souper.

— Sire, reprit Ydoine, c'est bien pensé. Allez acheter telle viande qu'il vous plaira.

Et elle lui donne les dix sous, et le voilà parti pour courir les marchés et les boutiques. Il rentre bientôt. Ydoine appelle un garçon qu'elle envoie chercher du vin, du poivre et du cumin ; elle fait la sauce ; les voilà qui se mettent à manger n'ayant que le garçon pour convive, et quand ils eurent mangé et bu, ils se couchèrent et prirent leurs ébats toute la nuit sans parler de leur misère.

Au point du jour, Ydoine s'habilla et se chaussa. Quand elle fut parée et bien affublée d'une belle guimpe de soie, elle se rendit au couvent ; mais la messe était dite avant qu'elle y fût arrivée, les bonnes gens sortaient de l'église.

Ydoine va droit à l'autel de Saint-Martin pour faire sa prière ; le moine la voit et s'approche :

— Dites-moi vos intentions, car je souffre du retard ; je

suis enragé d'amour, et depuis hier je n'ai bu ni mangé.

— Ne vous tourmentez pas, car avant qu'il soit nuit, si vous tenez vos promesses, vous ferez de moi votre plaisir dans mon lit.

— Madame, dit le moine, soyez certaine que je vous porterai cent livres et plus. C'est bien le moins, car si vous faites mon bonheur, par la foi que j'ai dans le Dieu tout-puissant, je n'aurai plus rien à souhaiter.

Il lui donne de l'argent pour acheter des provisions, prend congé d'elle et, tout joyeux de son attente, il va fouiller les troncs où les fidèles déposent leurs offrandes, et prend celles qui se trouvaient sur l'autel. Il les met dans une grande bourse, et certes il ne mentait pas en disant qu'il y avait bien cent livres et, s'il l'avait pu, il en aurait encore pris davantage.

Ydoine, de son côté, n'a point de hâte qu'elle n'ait préparé le repas. Guillaume mange le premier ; il va se mettre au lit et, pour dépouiller le moine, il place sous son chevet une arme qu'il avait empruntée à un valet.

Lorsque les moines du couvent eurent chanté les complies, ils allèrent se coucher dans leur dortoir ; mais le sacristain n'avait pas envie de dormir ; il sortit par une petite porte et s'en alla droit à la maison de Guillaume. Il frappe, Ydoine vient ouvrir : elle le fait entrer et tandis que Guillaume est dans son lit, il mange et boit en tête-à-tête avec la belle.

— Doux ami, lui dit Ydoine, où est donc ce que vous m'avez promis?

— Dame, prenez cette bourse et gardez-la. Il y a, sans mentir, cent livres et plus.

Ydoine prend la bourse ; elle va la serrer et met sur un banc les clefs du moine qu'il avait placées près du foyer.

Celui-ci était enflammé par la beauté d'Ydoine. Il se lève, et veut lui faire ses caresses au coin du feu.

— Dieu merci, dit-elle, vous n'y songez pas. Les gens qui passent dans la rue vont nous voir. Venez dans la chambre et là vous ferez ce qu'il vous plaira.

Le moine court au plus vite vers la chambre avec Ydoine ; il la jette sur le lit, mais Guillaume se met à la traverse :

— Moine, par saint Paul, je vous tiens pour fou de vouloir chez moi déshonorer ma femme, et je serais bien malheureux si j'y consentais.

Le moine se retira et voulut le prendre à la gorge, mais Guillaume lui porta un tel coup de son arme qu'il l'étendit par terre, et quand il le vit hors de combat, il le frappa rudement sur la nuque, si bien que la cervelle jaillit et que le moine resta mort.

Quand Ydoine le vit rendre le dernier soupir, elle s'écria :

— Je suis née pour être malheureuse ; c'est moi qui ai tendu ce guet-à-pens. Guillaume, qu'avez-vous fait?

— Dame, dit Guillaume, en le voyant si grand et si fort, j'ai craint qu'il ne me prît entre ses bras. Aimiez-vous mieux qu'il se soit ébattu entre vos jambes? Nous n'avons maintenant qu'une seule chose à faire : c'est de partir au plus vite, et de nous en aller si loin, qu'on perde notre piste.

— Mais, sire, dit Ydoine, nous ne le pouvons ; les portes du bourg sont fermées, et les gardes sont à leur poste.

Ydoine pleure, Guillaume pense, et quand il eut longtemps pensé, il leva la tête et dit :

— Par où est-il sorti du monastère?

— Par la petite porte de l'enclos : voilà les clefs.

Guillaume prend un drap blanc, il enveloppe la tête du mort et le charge sur son dos. Ydoine le suit ; il ouvre la porte de l'enclos, et arrive droit au réduit où les moines vont se soulager du mal de ventre. Il dépose le sacristain sur le premier trou, lui met entre les mains un de ces bouchons de paille qui servent à ce que vous savez, et sort de l'enclos en toute hâte. Enfin

il rentre chez lui suant de peur, et se réconforte avec sa femme, se croyant débarrassé du mort.

Le prieur du monastère, qui avait trop bien soupé ce soir-là, sentait le besoin de se vider. Il entra dans le réduit, s'arrêta au premier trou et vit le sacristain qui ne remuait ni pieds ni mains.

— Oh ! fit-il, le vilain qui choisit un tel lieu pour dormir ! je ferai bien de l'admonester demain quand nous serons au chapitre. Dom sacristain, dom sacristain ! réveillez-vous ! vous dormirez au dortoir bien mieux qu'ici. J'aimerais mieux me casser une cuisse que de faire une pareille sottise. Mais réveillez-vous donc !

Et il le pousse rudement.

Le sacristain tomba à la renverse sur le pavé.

En le voyant cheoir le prieur s'écria :

— Par le Saint-Esprit, voilà une triste aventure ! le sacristain est trépassé et c'est moi que l'on accusera de sa mort, car nous avons eu hier une grande querelle.

Il cherchait le moyen de se tirer d'affaire, lorsque l'idée lui vint de porter le défunt dans la ville, et de le laisser à la porte de la plus jolie bourgeoise, dans l'espoir que les passants, en le voyant le matin, ne manqueraient pas de dire qu'il avait été tué par les gens de la maison [1].

Le voilà donc qui soulève le sacristain, le charge sur ses épaules et va le déposer devant la maison d'Ydoine, parce

[1] Toz fu li Priors ébahi,
Porpensa en soi qu'en pourrait faire,
Comman en porrait à chief traire.
Dist que el borc [bourg] le porteroit
Dedan la ville, et le lairroit
A l'uis à aucune bourgeoise
La plus belle et la plus cortoise
Qui soit en toz le tenement :
Li dirront au matin la gent
Qu'ilueque l'aura on tué.

qu'elle était la plus jolie de la ville. Un coup de vent se met dans le drap du mort, et le fait heurter contre la porte :

— Guillaume, dit Ydoine, levez-vous: on frappe, allez voir ce que c'est.

Guillaume se lève : il prend son arme, ouvre la porte ; le mort, qui était appuyé tout contre, tombe sur lui, et lui tombe sur le dos.

— Au secours, Ydoine ! s'écrie Guillaume, je ne sais ce qu'il y a là !

Ydoine saute en bas du lit, allume sa chandelle et reconnaît le sacristain.

— Maudit soit l'argent mal acquis ! dit Guillaume ; de convoitise et de trahison, il ne peut sortir que du mal. C'est le diable qui a rapporté le mort ici.

Ydoine, pour conjurer l'esprit malin donna à son mari une cédule où était écrit le nom de Dieu. Guillaume la prit avec grande confiance et partit en emportant le sacristain.

Tibour, le fermier des moines, venait de tuer un cochon qu'il avait engraissé toute l'année et l'avait pendu par les pattes de derrière pour le faire sécher : un vilain qui passait le soir devant la ferme, l'avait pris et caché dans le fumier, et Tibour ne s'en inquiétait pas davantage. Guillaume, qui portait le moine, s'arrêta sur le fumier, et y fit un trou pour enterrer son fardeau. Il grattait avec ses mains, lorsqu'il heurta le cochon que le voleur avait enfoui. La couenne était toute noire.

— Eh quoi, dit-il, il y a donc ici un autre moine noir, je vais les mettre tous deux ensemble.

Il gratte encore.

— Mais ce n'est pas un moine, dit-il, c'est un cochon.

Il le prend, met le moine à sa place, et retourne chez lui avec le cochon enfermé dans son sac. Sa femme, en le voyant chargé, s'écrie :

— Est-ce encore le sacristain?

— Non, c'est un cochon gros et gras. Nous avons de quoi manger; allez chercher des choux.

Le vilain qui avait volé le fermier Tibour, comme je l'ai dit, jouait pendant ce temps dans une taverne. Il avait du vin, mais il ne pouvait boire sans manger; il dit à ses compagnons:

— Qu'allons-nous faire? Si nous avions une bonne grillade, nous pourrions boire un bon coup; mais les bouchers sont couchés; nous n'avons ni denier ni maille; et cependant, si vous le voulez bien, je puis vous procurer quelque chose qui vous fera grand plaisir. J'ai pris chez Tibour un cochon gras et l'ai caché dans son fumier. Va le chercher, toi qui es si bon voleur.

Le compagnon part aussitôt, tire de son fumier le moine enveloppé dans son drap blanc, et le rapporte à la taverne: il se débarrasse de son fardeau en disant:

— Il est lourd.

Les autres appellent Courtoise, la servante de la taverne:

— Nous voulons faire des grillades; lavez les écuelles; préparez tout, nous allons en attendant chercher, ici près, quatre bûches.

La servante se met à la besogne, et tandis qu'ils arrachent des pieux à la haie d'un enclos voisin, elle nettoie la poêle et va ouvrir le sac pour faire une grillade. Elle tire le moine par le pied, essaye d'en couper un morceau, et ne le peut.

— Voyez donc, disent les compagnons, cette fille qui se donne tant de mal pour rien!

Celle-ci les entend, et leur dit:

— Ce cochon-là est plus dur que de la corde de pendu. Je crois même qu'il est chaussé.

— Comment! chaussé? disent les compagnons.

— Voyez plutôt.

Et elle leur montre le moine qui était dans le sac. Celui qui l'avait apporté fit quatre fois le signe de la croix.

— Guainot, dit le tavernier, pourquoi as-tu tué ce moine?

— Moi, je n'ai tué personne, j'en jure par tous les saints. C'est le diable qui m'a joué ce tour; c'est lui qui s'est mis en guise de moine pour nous encombrer. Mais je vais le reporter et l'accrocher chez Tibour au croc où je l'ai pris.

Guainot se met en route et va pendre le moine à la place où il avait pris le cochon.

Tibour était couché avec sa femme; celle-ci s'éveille et lui dit :

— Sire[1], il est temps d'aller au moulin, car nous n'avons que deux pains.

— Ma mié, je suis malade depuis trois jours. Éveillez Martin, ce petit marchand qui s'arrête ici deux ou trois fois par mois.

— Martin, dit-elle, lève-toi.

— Pourquoi faire?

— Pour aller au moulin.

— Vous avez tué votre cochon, dit Martin, et vous ne m'avez pas même offert d'en ronger un os. Suis-je donc à vos ordres parce que je couche ici sur la paille?

— Martin, répondit la dame, si je te donne une grillade et du pain à souhait, feras-tu ma commission?

— Volontiers.

Alors elle crie à son mari :

— Levez-vous; allez couper une grillade au cochon, et Martin ira au moulin.

— Voilà qui est bien, fit Tibour.

[1] Le nom de *sire*, comme celui de *baron*, était au moyen âge synonyme de mari; on l'employait dans ce sens pour marquer la suzeraineté de l'homme sur la femme.

Il appelle Martin :

— Quel morceau veux-tu que je coupe?

— Celui qui vous plaira.

Tibour allonge la main, et croyant prendre son cochon par la tête, il prend le moine par les pieds. Le crochet, qui était vieux, se détache tout à coup et voilà mon homme culbuté au fond d'une vieille huche.

— Martin! Martin! le cochon est tombé sur moi; au secours!

Martin allume sa chandelle, et en voyant le cochon il se signe plus de trente fois.

— Par saint Martin, c'est un moine tonsuré! nous avons un moine au lieu d'un cochon.

— Hélas! fit Tibour, je suis perdu; on va dire que j'ai tué un sacristain, et quoique innocent, on me pendra.

— Sire, sire, dit Martin, il ne faut point se lamenter. Trouvez plutôt quelque moyen de reporter ce mort dans son monastère. Ce n'est pas trop du gibet pour celui qui nous a mis dans un pareil embarras.

— Martin, dit Tibour, amène-moi mon poulain; si j'ai de quoi attacher le moine, j'en ferai un chevalier.

Le poulain est emmené. Martin place le moine sur le dos de la bête; il le lie solidement, lui met les pieds dans les étriers, et l'arme d'une lance comme s'il allait jouter. Quand il est bien en selle, il lâche le poulain dans la plaine. Les vilains s'attroupent en criant : « Haro! haro! il est fou le moine! » Le poulain effrayé par leurs cris prend au galop le chemin du monastère; le supérieur se trouvait sur sa route, il le culbute et le blesse grièvement; les moines crient : « Retirez-vous, vous allez vous faire tuer, car notre sacristain est tombé en folie furieuse. » Tout le monde fuit. Le poulain, excité par le vacarme, entre dans les cuisines, brise les plateaux, les mortiers, les écuelles, et court de là vers un grand fossé qu'il essaye de

franchir d'un bond, mais les sangles cassent, et les voilà tous deux, le moine et le cheval, tombés dans l'eau.

Le moine ne pouvait se tuer, parce qu'il était déjà mort. Quand on le retira du fossé avec des crocs de fer, il ne dit mot et ceux qui l'avaient repêché ne se doutèrent de rien.

Ainsi Guillaume n'eut pas seulement cent livres de celui qui pensait décevoir sa femme, il eut encore un cochon par-dessus le marché.

LE MIRACLE DE NOTRE-DAME

(XIIIe SIÈCLE)

L'auteur du fabliau qu'on va lire est un religieux bénédictin de Saint-Médard de Soissons, Gauthier de Coincy, qui vivait au treizième siècle. Ce fabliau, conçu dans un esprit tout différent de celui qui précède, se rattache à tout un cycle légendaire dont les sujets sont puisés dans la vie de la vierge Marie, qui fut toujours en France l'objet d'un culte particulier, non-seulement parce qu'elle était la mère du Sauveur, mais encore parce qu'elle était considérée comme la protectrice du royaume. Les rois avaient choisi pour leur manteau la couleur bleue, parce que la tradition attribuait au manteau de la Vierge la même couleur. Quelques-unes des plus belles et des plus anciennes églises lui étaient dédiées, témoin Notre-Dame de Paris, Notre-Dame de Bourges, Notre-Dame d'Amiens. Les moines de Cîteaux racontaient qu'ils avaient vu son nom écrit avec de la poudre d'or sur les lis de leur jardin, et ils croyaient en prononçant son nom sentir dans leur bouche le goût du miel le plus parfumé. Quand les sorciers donnaient leur âme au diable, la Vierge descendait du ciel tout exprès pour déchirer la cédule qui les livrait au proscrit de l'abîme. On lui attribuait les guérisons les plus miraculeuses, et Gauthier de Coincy nous offre dans le *miracle* suivant un curieux spécimen des récits auxquels elle a donné lieu.

Celui-là agit très-bien qui dit bien et raconte le bien qu'il sait, car il retire les hommes des mauvaises pensées et des œuvres

folles et les empêche de faire de mauvaises actions : l'exemple est le meilleur des discours. C'est pourquoi nos ancêtres avaient grand soin de mettre par écrit les conversations et la conduite des bonnes gens, afin que nous puissions prendre modèle sur eux et qu'elles nous soient profitables. Voilà pourquoi je vais raconter un miracle arrivé à un moine, pour qu'il serve d'enseignement à chacun.

Il y a longtemps déjà, vivait un moine qui aimait tendrement et tenait en grand respect la douce mère du Roi de gloire; il chantait dévotement, travaillait de grand cœur, mais lorsqu'il avait beaucoup travaillé, beaucoup chanté, beaucoup veillé, cela ne l'empêchait pas de veiller encore plus longtemps que les autres et de rester tout seul dans une chapelle où se trouvait une belle image de Notre-Dame sainte Marie. Jour et nuit devant cette image il disait ses oraisons, ses litanies et ses heures. Il continua ainsi ses dévotions jusqu'au moment où il fut pris d'une maladie qui le travailla durement. Il était à peine couché de quelques jours, qu'il fut atteint d'un chancre qui le faisait beaucoup souffrir, et lui rongeait si cruellement la gorge qu'il ne pouvait prononcer une seule parole. Il pleurait souvent, soupirait souvent, se réclamait souvent de la Mère de Dieu, qu'il avait tant aimée. Il était hideux et laid comme un monstre; tout son visage était couvert de taches, de boutons, de clous, et il avait tant de plaies qu'il sentait plus mauvais qu'une loutre. Il souffrait grande passion et chacun disait: « Il va trépasser, si la Mère de Dieu n'a pitié de lui et ne vient hâtivement à son secours. »

Les moines sont réunis autour de lui; ils prient et chantent à haute voix et lui présentent la croix et l'eau bénite. « Son âme est partie, disent les uns. — Non, elle y est encore, » disent les autres. Ils lui donnent l'extrême-onction sans savoir s'il est mort ou vif. Son visage est tellement enflé, qu'on n'y distingue ni les yeux ni la bouche; sa tête est remplie de tant de plaies,

qu'il en sort comme une sorte de boue qui souille son lit. Les assistants se bouchent le nez; ils commencent les litanies, les chants des obsèques, et lui rabattent le chaperon sur le visage.

Mais celle qui, charitable et tendre, est au-dessus de toute créature, la Mère du Roi de gloire, s'empresse de lui porter secours. Elle lui apparaît, blanche et plus fleurie que les fleurs sur lesquelles scintille la brillante rosée de mai. Elle se baisse sur lui; elle passe sur ses plaies une toile plus blanche que la neige nouvellement tombée sur les branches des arbres; elle pose doucement sa douce main sur son front et lui dit d'une voix affectueuse :

— Comment vas-tu, cher ami?

— Dame de paradis, répond le moine qui l'avait bien reconnue, j'ai une maladie qui m'accable cruellement et je vais mourir si votre douceur ne prend pitié de moi.

— Cher ami, répond madame sainte Marie, tu m'as toujours servie d'un cœur dévoué. Je ne veux pas que tu souffres plus longtemps et je vais te prouver combien tu m'es cher.

La douce dame tire de sa robe sa mamelle savoureuse qu'elle lui met dans la bouche et touche doucement ses plaies :

— Ne t'effraye pas, cher ami, tu seras bientôt guéri, et plus tard ton âme en quittant ce monde s'en ira en paradis pour y jouir de l'éternelle félicité.

A ces mots, la Mère de Jésus disparut. Les moines, qui déjà s'apprêtaient à ensevelir leur confrère et à le mettre dans le linceul, sont frappés d'étonnement quand ils le voient remuer et étendre les membres; il se dresse sur ses jambes, fait le signe de la croix et s'étonne de ne plus voir Notre-Dame à côté de lui.

— Moines insensés, dit-il, gens malappris, la Mère du roi qui gouverne tout, Notre-Dame sainte Marie était auprès de moi; vous l'avez chassée par votre bavardage, vous ne lui avez pas offert de s'asseoir quand vous la vîtes à côté de mon pau-

vre lit et elle s'en est allée parce que vous l'avez pas traitée avec le respect qui lui est dû. Hélas! hélas! j'en pleurerai toute ma vie, car je ne verrai jamais si belle chose que son visage, plus frais, plus brillant, plus vermeil que la rose et la fleur de l'églantier... Hélas! je ne sais que faire, moi qui l'ai tant admirée! Hélas! elle est si pleine de beauté, que le paradis serait trop clair s'il n'y avait pour l'éclairer que la clarté de son visage.

Les moines restent émerveillés d'une pareille aventure; quelques-uns prennent la fuite en disant :

— Est-il vivant? est-il mort? est-ce le diable qui l'a ressuscité?

Les plus sages et les plus raisonnables restent auprès de son lit; les uns se lamentent, les autres pleurent; mais il leur raconte comment la Mère de Dieu l'a guéri avec son lait; ils ne voulaient point le croire, mais ils y furent bien forcés, quand ils virent tomber les écailles de son visage. En le voyant plus beau et plus plaisant qu'il n'avait jamais été, ils firent sonner leurs cloches et rendirent grâce au ciel[1].

Si nous servons bien Notre-Dame, la mort ne nous surprendra pas à l'improviste; ceux qui la servent n'ont point à s'en repentir, ils peuvent défier le diable. Que le Saint-Esprit nous pardonne!

Six siècles nous séparent de Gauthier de Coincy et, chose vraiment remarquable, l'idée mystique qui a inspiré le moine de Saint-Médard règne encore parmi nous. Au flot toujours montant du scepticisme la papauté a répondu par le dogme de *l'immaculée conception;* l'eau de la Salette nous rappelle *la mamelle savoureuse,* et le portrait de la Vierge, *peint par Publius Lentulus,* remplace dans plus d'une chapelle cette belle image de Notre-Dame devant laquelle le moine miraculeusement guéri venait s'agenouiller nuit et jour.

[1] Ici nous supprimons un long sermon que l'auteur ajoute à son récit.

LE LAI DE L'OYSELET

(XIIIe SIÈCLE)

Le texte de ce charmant conte se trouve au tome III des *Fabliaux* de Barbasan. L'auteur n'en est pas connu.

Le rôle que le trouvère attribue à *l'oyselet* est de tous points conforme aux traditions du moyen âge. Les oiseaux, par la pureté de l'air qu'ils respirent, la faculté qu'ils ont de s'approcher du ciel, étaient regardés comme des êtres supérieurs à ceux que la pesanteur de leur corps enchaîne à la terre, et cette croyance remonte à la plus haute antiquité. Les Grecs et les Romains leur attribuaient la science augurale, et les dieux eux-mêmes ne dédaignaient pas de les consulter. Ils conservent ce caractère dans la littérature du moyen âge, et de tous les animaux ce sont ceux auxquels les conteurs prêtent le plus de bon sens et d'esprit. On en trouve la preuve dans le lai suivant :

Il y a plus de cent ans vivait un riche vilain — je ne sais pas son nom — qui possédait des prés, des bois, des rivières et un manoir sans pareil dans le monde. Vous m'accuseriez de mentir si je vous en disais les merveilles; car je crois que jamais on n'a bâti un aussi beau donjon, ni une si belle tour; une rivière courait autour de l'enclos, et le jardin était planté d'arbres en pleine venue. Ce domaine avait été créé par un gentil chevalier, qui le légua à son fils; celui-ci le vendit à un vilain, car les villes et les châ-

teaux, en changeant de maîtres, vont toujours de mal en pis[1].

Le verger était ravissant : il y poussait des herbes de toute sorte, que je ne pourrais vous nommer, des roses et des fleurs qui répandaient les plus doux parfums, et des simples de toute espèce. Les malades, portés en litière, étaient guéris de tous leurs maux, et s'en allaient droits sur leurs jambes, lorsqu'ils y passaient la nuit.

Au milieu du verger était une fontaine qui coulait limpide et pure. Des arbres touffus l'ombrageaient et la défendaient aux plus longs jours de l'été contre les rayons du soleil, si bien que son eau, tout en jaillissant à gros bouillons, était froide comme marbre.

Auprès de la fontaine s'élevait un pin à haute tige. Un oiseau venait y chanter deux fois le jour ; il était plus petit qu'un moineau franc, mais plus gros qu'un roitelet, et chantait si bien, que le rossignol, le merle, la calandre[2], l'étourneau, l'alouette n'osaient se faire entendre auprès de lui. Il savait des lais, des chansons, et disait chaque jour des refrains nouveaux, plus doux et plus plaisants que les sons de la harpe, de la gigue et de la vielle. Jamais les hommes n'avaient rien entendu d'aussi merveilleux ; les plus tristes et les plus dolents, pour peu que l'oiseau chantât, oubliaient leurs chagrins, sentaient l'amour s'épanouir dans leur cœur, et se croyaient plus heureux que les empereurs, ne fussent-ils même que bourgeois et vilains.

[1] Les terres nobles pouvaient être possédées par des roturiers. Ceux-ci en les acquérant jouissaient de tous les droits féodaux inhérents aux fiefs ; ils n'étaient point nobles pour cela, mais la plupart ajoutaient à leur nom le nom de leur terre. Un grand nombre de domaines fieffés, ayant été vendus au moment des croisades, furent achetés par des roturiers, et une nouvelle branche *issue de peu,* comme on disait jadis, se trouva ainsi greffée sur le vieux tronc de la noblesse de race.

[2] Oiseau fabuleux qui avait le don de guérir les malades rien qu'en les regardant.

Mais pour que le verger conservât son charme, il fallait que l'oiseau le réjouît de ses doux chants, car des chants naissent les amours qui tiennent en vertu les arbres et les fleurs.

Le vilain qui possédait ce beau domaine allait chaque jour ouïr les suavités de l'oiseau. Par une belle matinée, il vint à la fontaine pour laver son visage, et l'oiseau qui était perché sur le pin lui chanta un lai délicieux dont on peut tirer bon profit.

— Écoutez, dit l'oiseau, chevaliers, clercs et bourgeois qui vous entremettez d'amour et souffrez de ses douleurs; écoutez, jeunes filles, belles et avenantes, qui vous laissez prendre aux séductions du siècle, je vous le dis en vérité : vous devez avant tout aimer Dieu, observer sa loi et ses commandements, aller volontiers à l'église, et si vous servez Dieu et amour, il ne vous arrivera jamais malheur en cette vie : car amour et Dieu sont même chose. — Dieu aime bon sens et honneur, et amour ne les méprise pas. — Dieu réprouve orgueil et hypocrisie et amour aime loyauté. — Dieu aime courtoisie, et amour la tient en estime ; Dieu écoute les prières, amour ne les dédaigne pas ; Dieu aime la générosité, mais il n'aime point les envieux, les jaloux, les traîtres, les querelleurs. Si vous profitez de ma leçon, vous pourrez avoir à la fois Dieu et le bonheur du siècle.

Ainsi chanta l'oiseau. Mais quand il vit au-dessous de l'arbre le vilain qui l'écoutait, il chanta d'une autre manière, car il le connaissait déloyal et envieux :

— Cesse de couler, rivière ; tours, donjons, manoirs, tombez ; fleurs, flétrissez-vous ; arbres, desséchez-vous, car ceux qui m'écoutaient jadis, loyaux chevaliers et gentilles dames, se réjouissaient à mes chansons, ils en étaient plus aimants et plus tendres ; ils en faisaient mieux les courtoisies de chevalerie et d'amour. Ils venaient ici pour se récréer et pour mieux aimer ; mais aujourd'hui qui m'écoute ? c'est un vilain, en-

vieux et brutal, qui n'aime que l'argent. Ce n'est pas pour m'entendre, c'est pour mieux manger, mieux boire et mieux gloutonner qu'il se promène sous cet arbre.

Quand il eut ainsi chanté, l'oiseau s'envola.

Le vilain qui l'avait écouté se dit en lui-même : Si je puis le prendre, cet oiseau qui chante si bien, je le vendrai bon prix; et si je ne le vends pas, je le mettrai en cage. — Il monte dans l'arbre, regarde de tous côtés, aperçoit la branche où se perchait l'oiseau et y tend un lacet. Vers le soir, l'oiseau vient s'abattre sur le pin et se prend au piége. — Le vilain tout joyeux le saisit.

— Vous n'avez pas fait une grande prise, dit le pauvre captif, car je ne puis vous payer une rançon.

— Qu'importe? dit le vilain, j'aurai le plaisir d'entendre vos chansons. Vous avez pris vos ébats à votre souhait, maintenant vous servirez aux miens.

— Ne l'espérez pas; je vivais en grande joie dans la campagne, dans les prés, dans les bois, aux bords des rivières; maintenant que je suis prisonnier, je ne chanterai plus.

— Eh bien, je vous mangerai.

— Vous ferez un maigre repas, car je suis bien petit; rendez-moi la liberté, vous en aurez récompense.

— Par ma foi, vous parlez pour ne rien dire; plus vous me prierez, moins j'en ferai.

— Certes, c'est votre droit, les bonnes raisons ne touchent pas les vilains, je l'ai entendu dire souvent; mais un proverbe nous enseigne qu'on fait par intérêt ce que l'on ne fait point par contrainte. Si vous me donnez la volée, je vous dirai trois secrets qu'on ne sait point dans votre lignage et qui vous seront très-utiles.

Le vilain lui rendit aussitôt la liberté. L'oiseau se percha sur l'arbre; il avait les plumes tout hérissées, car il avait été tenu par des mains grossières et gantées de laine; il fit sa

toilette avec son bec et, comme le vilain le pressait de lui dire les trois secrets, il répondit :

— Ne crois pas tout ce que tu entends dire, — voilà mon premier secret.

Le vilain fronça le nez de colère :

— Je le savais bien, dit-il.

— Si tu le sais, reprit l'oiseau, garde-toi de l'oublier et souviens-toi qu'il ne faut point pleurer ce qu'on n'a jamais eu ; — voilà mon deuxième secret.

— Tu te moques de moi, répondit le vilain ; tu m'apprends ce que tout le monde sait, et personne au monde ne pleure ce qu'il n'a jamais eu.

— Veux-tu que je te le redise, car j'ai bien peur que tu ne l'oublies?

— C'est assez, dit le vilain ; et le troisième secret, quel est-il? je t'écoute.

— Il est tel, répondit l'oiseau, que celui qui le connaîtrait ne serait jamais pauvre.

— Oh ! pour celui-là, je veux l'apprendre, car je fais tout ce que je peux pour devenir riche.

— Chétif vilain, ne jette pas à tes pieds ce que tu tiens entre tes mains, voilà mon troisième secret.

Le vilain, tout dépité, s'écria :

— C'est là tout! Mais ce sont des devinettes d'enfant, tu ne m'as rien dit que je n'aie su déjà.

— Par ma foi, répond l'oiseau, si tu l'avais su, tu ne m'aurais pas lâché. Et maintenant je vais te dire quelque chose que tu ne sais pas ; si tu m'avais tué, ce jour-là eût été le plus heureux de ta vie, car il y a dans mon corps une pierre merveilleuse, qui pèse au moins trois onces, et qui a de si grandes vertus que celui qui la posséderait n'aurait qu'à souhaiter pour voir son désir accompli.

Le vilain, désespéré, frappe sa poitrine, met ses habits en

pièces, se griffe la figure et se lamente d'avoir été si sot.

L'oiseau qui le regardait du haut de l'arbre, se réjouit de le voir en si piteux état.

— Chétif vilain, dit-il, je ne suis pas si gros qu'une mésange ou un pinson, je ne pèse pas une demi-once. Comment une pierre de trois onces pourrait-elle tenir dans mon corps? Et maintenant je te prouve que de mes trois secrets tu n'en savais pas un, car tu as cru ce que je t'ai dit, tu m'as lâché quand tu me tenais entre tes mains — et tu as pleuré ce que tu n'as jamais eu, car te voilà tout en larmes pour la pierre merveilleuse qui n'exista jamais.

Cela dit, il s'envola, et depuis ce jour il ne revint plus chanter sur le pin aux branches vertes; les fleurs séchèrent sur leurs tiges, les arbres laissèrent tomber leurs feuilles, la fontaine cessa de couler et le vilain ne tira plus aucun profit de son domaine.

Or apprenez, vous tous et vous toutes, que le proverbe : *Cil qui tout convoite tout perd*, a toujours raison, comme l'enseigne *le Lai de l'oyselet.*

L'oiselet, dans le conte ci-dessus, montre cent fois plus d'esprit que le vilain et ceci est de tout point conforme à la tradition du moyen âge. La supériorité de l'instinct sur la raison est proclamée dans une foule de récits et Montaigne lui-même n'hésite pas à l'affirmer. «Les animaux, dit-il, surpassent l'homme de bonté, ils sont moins traîtres que lui et peuvent instruire ceux qui se croient les plus sages.» (Voy. *Essais*, édition Charpentier, t. I, 232; II, 284; IV, 222.)

LE LAI DE GRAÉLENT

(XIIIe SIÈCLE)

Cette pièce a pour auteur Marie de France ; elle a été très-populaire au moyen âge et se rattache de loin au cycle des romans de la Table-Ronde. Elle est reproduite dans les Œuvres de cette femme célèbre, publiées en 1822 par Roquefort, et dans les *Fabliaux* de Méon et Barbazan.

Je vous dirai comme je la sais l'aventure de Graélent, qui est bonne à entendre.

Graélent naquit en Bretagne; il était de bonne famille, gracieux de corps et franc de cœur. Le roi de Bretagne soutenait une grande guerre contre ses voisins ; il convoqua ses chevaliers, Graélent fut du nombre et se rendit auprès de lui. Le roi l'accueillit avec plaisir, le chérit et l'honora, et Graélent se donna grande peine pour tournoyer, jouter et faire aux ennemis le plus de mal possible. La reine entendit raconter et vanter ses exploits, elle l'aima de tout son cœur, et appela son chambellan :

— Ne me cache rien, dit-elle, n'as-tu jamais ouï parler du beau chevalier Graélent?

— Il est très-aimé de tout le monde, madame; il est très-vaillant et loyal chevalier.

— J'en veux faire mon ami, dit la dame; dis-lui qu'il vienne me trouver; je lui donnerai tout mon amour.

— Vous lui ferez certes un grand présent et je m'étonnerais fort s'il n'avait grande joie. D'ici jusqu'à Troyes, il n'y a pas un abbé qui rien qu'en vous regardant ne soit épris de vous.

Le chambellan quitte la dame et va trouver Graélent dans son hôtel, le salue courtoisement et le prie de venir sans retard parler à la reine.

— Marchez devant, dit Graélent, je vous suis.

Le chambellan s'en va. Graélent monte sur son cheval gris et se fait suivre par son écuyer. Ils arrivent tous deux au château, descendent dans la salle, passent devant le roi et entrent dans la chambre de la reine. Celle-ci les reçoit avec grande joie; elle prend Graélent dans ses bras, l'embrasse étroitement, le fait asseoir sur un beau tapis et lui dit sans détour qu'elle était frappée de sa beauté.

Graélent lui répond simplement et avec parfaite convenance.

La reine réfléchit un moment; enfin entraînée par l'amour elle lui demande s'il a une amie.

— Madame, dit-il, je n'aime personne; l'amour n'est pas une plaisanterie; il y en a cinq cents qui parlent d'amour et qui n'en savent pas le premier mot. La paresse, le vice et la fausseté déshonorent l'amour; il demande chasteté en actions, en paroles et en pensées. Si l'un des amants est loyal et l'autre jaloux et faux, la liaison ne peut avoir longue durée. Cicéron dit avec raison « que l'ami doit vouloir ce que veut l'amie et que ce qu'elle veut il le doit octroyer, » mais s'ils se contrarient l'un l'autre, l'amour n'est qu'un dépit. Il faut garder avant tout la douceur, la franchise et la mesure, et tenir loyalement sa promesse; c'est pour cela que je n'ose aimer.

La reine écouta Graélent qui parlait si bien; elle ne douta

point qu'il n'y eût en lui grand sens et courtoisie, et elle lui ouvrit son cœur.

— Ami Graélent, dit-elle, je n'ai jamais aimé mon mari, mais vous, je vous aime autant qu'on peut aimer et je suis à vous.

— Madame, je vous remercie bien, mais il n'en peut être à votre guise, car je suis soldat du roi, j'ai promis de le servir fidèlement, de garder sa vie et son honneur, et jamais honte ne lui arrivera par moi.

Il dit et s'en alla.

La reine, en le voyant partir, commença à soupirer. Elle était fort triste et ne savait que faire ; mais elle ne voulait point en rester là ; elle le suppliait souvent, lui envoyait des messages, des présents magnifiques, mais il refusait tout; quand elle vit que c'en était fait de ses espérances, elle le prit en haine et chercha tous les moyens de le brouiller avec le roi son mari par des propos méchants [1].

Aussi longtemps que dura la guerre, Graélent resta dans le pays. Il dépensa tant d'argent qu'il avait vidé sa bourse, car on ne lui payait point sa solde. La reine disait au roi de ne lui rien donner pour l'empêcher de partir, et le roi faisait ce que voulait la reine.

Graélent était fort triste, car il ne lui restait pour emprunter sur gage qu'un cheval qui n'était pas de grand prix, et le cheval une fois engagé il ne pouvait se mettre en voyage.

On était alors au mois de mai, pendant les longs jours; les bourgeois chez qui logeait Graélent s'étaient levés de grand matin et la femme était allée dans la ville dîner chez un de ses voisins. Elle l'avait laissé dans la maison seul avec sa fille qui était fort gracieuse ; à l'heure du dîner, celle-ci vint parler à

[1] Nous retrouvons ici le souvenir de Joseph et de madame Putiphar, comme nous retrouverons plus loin le souvenir du jugement de Pâris.

Graélent et le pria de manger avec elle ; mais il n'était pas en gaieté et il refusa l'invitation de la jeune fille.

— Va seller et brider mon cheval, dit-il à son écuyer, je veux prendre l'air pour me distraire, car je ne puis manger.

— Je n'ai point de selle, répond l'écuyer.

— Ami, dit la demoiselle, je vous en prêterai une avec une bonne bride.

On garnit le cheval, Graélent monte dessus et traverse le bourg couvert d'une vieille peau qu'il avait longtemps portée. Ceux et celles qui le virent passer se mirent à rire et à se moquer, car telle est la coutume des bourgeois, parmi lesquels on rencontre rarement des gens polis.

Il y avait hors de la ville une forêt vaste et touffue traversée par une rivière. Graélent se dirigea de ce côté, pensif et dolent. Après avoir quelque temps erré sous les arbres, il vit dans un épais buisson une biche blanche. La biche s'élança devant lui, il se mit à sa poursuite, et bien qu'il n'espérât point l'atteindre, il la suivit de près et arriva en même temps qu'elle dans une lande où coulait une fontaine limpide. Dans cette fontaine s'ébattait une demoiselle toute nue qui avait posé ses habits sur un buisson et près de laquelle se tenaient pour la servir deux suivantes assises sur le gazon au bord de l'eau. En la voyant ainsi sans chemise, svelte, riante, gracieuse et blanche, Graélent oublia la biche, mais il ne voulut point s'approcher de la baigneuse de peur de la troubler et il alla prendre ses habits sur le buisson : les suivantes jetèrent de grands cris, et la demoiselle dit avec colère :

— Chevalier Graélent, est-ce pour les vendre que tu prends mes habits ? emporte si tu veux mon manteau, tu le vendras bien ; mais que veux-tu faire de ma chemise ? tu n'en tireras pas grand profit, et j'espère bien que tu ne vas pas me laisser ainsi toute nue.

— Je ne suis pas un fils de marchand, dit Graélent, je ne

fais pas commerce de manteaux; celui-ci valût-il trois villages, je ne l'emporterais pas. Sortez de cette eau, amie, habillez-vous et venez me parler.

— Je ne veux pas en sortir, car vous pourriez vous saisir de moi et je ne me fie pas à vos paroles.

— Eh bien, j'atttendrai, je garderai vos habits jusqu'à ce que vous quittiez la fontaine, car vous avez un si beau corps que c'est plaisir de le regarder.

En voyant qu'il ne veut rien entendre, la demoiselle le prie de ne lui faire aucun mal.

Graélent la rassure. Il lui donne sa chemise, son manteau, et quand elle est sortie de la fontaine, il la prend par la main et la prie d'amour.

— Tu m'insultes, dit la demoiselle, en me priant ainsi; il n'appartient pas à un homme de ta sorte de prétendre à une femme de mon lignage.

En la trouvant si hautaine, Graélent voit bien que ses prières sont inutiles; il l'entraîne de force au fond du bois, fait d'elle ce qui lui plaît et la supplie très-doucement de ne point se fâcher [1], en lui promettant de l'aimer loyalement et de ne la quitter jamais. La demoiselle vit bien qu'il était bon chevalier, courtois et sage. Elle pensa en elle-

[1] Quelque admiration que l'on ait pour la chevalerie et la prétendue courtoisie du moyen âge, il faut convenir que le chevalier Graélent et la charmante baigneuse se conduisaient d'une étrange façon. Ce sont des contes, dira-t-on; soit; mais la seule imagination du conteur n'aurait point inventé de pareils détails. Malgré les fleurs dont on les a enguirlandés, les paladins et les preux tenaient peu de compte de la morale. La promiscuité des temps mérovingiens n'avait point disparu devant les anathèmes de l'Église, et Graélent entraînant sa belle inconnue dans la forêt ne donnait pas un meilleur exemple que le comte Foulques d'Anjou, à qui le roi Philippe Ier enleva, en 1092, sa femme Bertrade de Montfort. Foulques commença par se fâcher, mais il ne tarda point à se radoucir. Philippe alla lui rendre visite; il le reçut comme le meilleur des amis. L'époux trompé et l'amant adultère dînèrent ensemble, et ce fut Bertrade qui les servit pendant toute la durée de leur repas extrà-conjugal.

même que si elle le quittait, elle ne retrouverait jamais un meilleur ami.

— Graélent, dit-elle, quoique vous m'ayez surprise, je ne vous en aimerai pas moins; mais je vous défends de dire une parole qui puisse découvrir nos amours. Je vous donnerai beaucoup d'argent et de belles étoffes. Je resterai nuit et jour avec vous; vous me verrez marcher à vos côtés, vous pourrez me parler à votre aise et rire avec moi, mais il ne faut pas que je sois vue de vos compagnons ; il ne faut pas qu'ils sachent qui je suis. Vous êtes loyal, vaillant et beau ; je suis venue pour vous à la fontaine; pour vous je suis prête à tout souffrir, mais soyez discret, ne vous vantez pas de ce qui pourrait me perdre. Restez un an dans ce pays que j'aime; ce sera votre séjour, mais pour aujourd'hui allez-vous-en; il est tard, none est sonnée. Je vous enverrai bientôt un messager et vous ferai savoir ce que j'attends de vous.

Graélent prend congé de sa belle inconnue après l'avoir tendrement embrassée; il rentre à son hôtel, descend de son cheval et s'appuie sur la fenêtre en pensant à son aventure.

Il regardait du côté de la forêt, lorsqu'il voit venir un valet monté sur un palefroi qui trottait au pas relevé et portait une grosse malle. Le valet, arrivé devant l'hôtel, mit pied à terre et s'approcha de Graélent en le saluant :

— D'où venez-vous? dit Graélent; comment vous appelez-vous?

— Sire, je suis le messager de votre amie. Elle vous envoie ce cheval ; elle veut que je reste avec vous, que je paye vos gages et garde votre hôtel.

Graélent, que réjouit cette nouvelle, embrasse le valet, prend le cheval, qui était bien le plus beau, le plus léger et le plus rapide qu'on ait jamais vu, et le met à l'écurie.

Le valet porte la malle dans sa chambre, l'ouvre et en tire un grand coussin et une riche couverture, qu'il place sur le

lit; il donne à Graélent de l'or, de l'argent, de bon drap pour se vêtir, fait venir l'hôtelier, le paye largement et lui recommande de bien traiter son maître, en ajoutant que, si par hasard il se trouvait dans la ville quelques personnes disposées à s'installer dans la maison et à s'y héberger, il eût soin de les prévenir. L'hôtelier prépare un grand repas; il invite à cri public les chevaliers pauvres et les croisés à venir se réconforter chez lui, et ceux-ci arrivent en foule. Ils font de leur mieux pour rendre honneur au chevalier qui les traite si bien, et quand ils ont passé la nuit en liesse, Graélent leur fait de beaux présents, ainsi qu'aux ménestrels qui avaient pris part à la fête. Il n'y avait pas dans toute la ville un bourgeois qui ne l'ait tenu en grande estime et regardé comme son seigneur.

Dès ce moment, Graélent vécut en grande joie. Son amie était venue près de lui; il pouvait toute la journée rire et jouer avec elle, dormir la nuit à ses côtés, et jouter dans tous les tournois qui avaient lieu aux environs. Il en fut ainsi pendant un an, jusqu'au jour où le roi convoqua dans une cour plénière les barons dont il était le suzerain. Ceux-ci mangèrent avec lui dans la grande salle de son château, et quand ils eurent mangé, au jour tombant, il fit monter la reine toute nue sur un escabeau. « Seigneurs barons, dit-il, que vous en semble? y a-t-il sous le ciel une plus belle femme? » Et tous les barons de répondre : « Non, vierges, dames ou servantes, il n'y en a aucune d'aussi belle. » Graélent seul se taisait et souriait en lui-même, car il pensait à sa mie et tenait pour fous ceux qui, de toutes parts s'exclamaient sur les charmes de la reine. Il se couvrit et baissa la tête. La reine s'en aperçut et le montra au roi : « Voyez, sire, quel déshonneur! vos barons m'ont tous comblée de louanges; Graélent seul m'a méprisée, et je crois qu'il me déteste, parce qu'il a envie de moi. »

Le roi appela Graélent, et lui ordonna devant toute la compagnie de dire, par la foi qu'il lui devait comme étant son homme de fief, pourquoi il avait baissé la tête et ri.

— Sire, répondit Graélent, jamais homme de votre lignage n'a fait montre de sa femme comme vous avez fait de la vôtre. Vos barons la trouvent la plus belle du monde, et je dis moi qu'on peut en trouver une plus belle.

Le roi le pressa de parler.

—Oui, dit-il, j'en sais une qui en vaut trente comme la vôtre.

La reine entra dans une violente colère et pria le roi son mari de forcer Graélent à faire comparaître la femme qu'il déclarait sans pareille.

— Qu'on nous montre nues toutes deux ensemble, dit-elle ; si elle est aussi belle qu'il le prétend, qu'il aille en paix, mais qu'on le punisse si je gagne le prix de la beauté.

Le roi ordonne qu'on arrête Graélent, et jure qu'il le tiendra captif jusqu'à ce qu'il ait prouvé son dire.

Graélent est mis en prison. Il demande grâce au roi et se reproche d'avoir trop parlé. Il craint surtout d'avoir perdu son amie et en sue de colère et de chagrin. Mais les jours passent sans lui porter allégeance, et ce n'est qu'après une longue année d'attente que le roi lui rend la liberté, mais à la condition qu'il amènera devant lui et devant ses barons la femme incomparable qui le tient dans le servage d'amour. S'il manque au rendez-vous, il sera jugé et restera à la merci du roi.

Graélent arrive à son hôtel, triste et plein de colère. Il appelle son valet, et celui-ci ne vient pas ; il demande son amie, et son amie est absente. Il se désespère, il jure qu'il aimerait mieux cent fois être mort, et ceux qui le voient en si pitoyable état s'étonnent qu'il puisse vivre.

Au jour fixé, Graélent se présente devant le roi, et celui-ci lui demande où est son amie.

— Sire, je ne l'amène pas, c'est chose impossible ; faites de moi ce que vous voudrez.

— Graélent, vous avez dit de vilaines paroles ; vous avez méprisé la reine, donné un démenti à tous mes barons ; vous ne mépriserez plus personne quand vous sortirez de mes mains. Puis, se tournant vers ses barons :

— Jugez, leur dit-il, d'après ce que vous avez entendu : il m'a fait honte au milieu de ma cour ; il a insulté ma femme et, comme dit le proverbe, celui qui frappe notre chien est notre ennemi.

Les barons sortent de la salle et se réunissent pour rendre leur jugement. Ils restent longtemps sans parler ; car il leur était pénible de rendre un arrêt sévère, et ils attendaient tous que l'un d'eux ouvrît l'audience, lorsqu'un valet vint leur dire de différer un moment.

— Je vous annonce, dit-il, que deux jeunes filles, belles parmi les plus belles, vont se rendre ici ; elles seront très-secourables à Graélent et, s'il plaît à Dieu, elles le délivreront.

Les chevaliers attendent en effet, et bientôt ils voient arriver deux charmantes demoiselles, couvertes de manteaux élégants, sveltes et accortes. Elles descendent de leurs palefrois, les font tenir par leurs pages, et vont trouver le roi :

— Sire, notre maîtresse nous a ordonné de nous rendre près de vous ; elle désire que le jugement n'ait pas lieu, et va venir elle-même délivrer Graélent.

La reine eut grand dépit et grande honte de ces paroles ; elle s'empressa de quitter la salle, et bientôt après arrivèrent deux autres demoiselles plus jolies encore que les premières ; elles annoncent leur maîtresse, et celle-ci paraît à son tour. Elle réunit toutes les séductions : tournure élégante, abord gracieux, beaux yeux, sourire aimable. Elle porte un manteau vermeil brodé d'or, qui vaut autant qu'un château ; les harnais de son palefroi valent au moins mille livres. Tous s'ap-

prochent pour la mieux voir, et chacun à l'envi loue sa figure, son corps, sa taille et son grand air. Elle arrive à cheval, au petit pas, auprès du roi, et met pied à terre devant lui :

— Sire, et vous, barons, écoutez-moi. Vous savez ce qu'a dit Graélent le jour où la reine se montra devant toute la cour. Certes il a mal parlé puisqu'il a offensé le roi ; mais il a eu raison de dire qu'il n'est pas de si belle femme, qu'on n'en puisse trouver une aussi belle. Regardez-moi et jugez. Les barons et tous les gens de la cour, petits ou grands, s'écrièrent qu'elle valait bien la reine. Le roi pensa comme ses barons, et Graélent fut acquitté.

L'arrêt était à peine rendu, que la demoiselle sortit du château, monta sur sa haquenée et s'éloigna. Graélent marchait derrière elle, la suppliant de le prendre à merci ; mais elle ne répondait pas, et ils arrivèrent ainsi jusqu'au bord de la fontaine qui coulait dans la forêt.

L'eau était limpide et fraîche comme au jour où Graélent s'était égaré dans la clairière, à la poursuite de la biche blanche. La demoiselle poussa sa haquenée dans le courant rapide, et quand elle vit que Graélent voulait la suivre : elle lui cria de sa voix la plus douce :

— Tu vas te noyer ; ne va pas plus loin. Mais il ne tint nul compte de cet avis. Il lança son cheval, et l'eau passait déjà au-dessus de la tête, quand la demoiselle, le saisissant par un bras, le tira sur le bord, et l'emmena dans son château[1].

Depuis ce jour, Graélent n'a jamais reparu parmi les hommes, mais les gens de la contrée disent qu'il est toujours vivant dans le château de son amie. Son cheval, qui était parvenu à sortir de la fontaine, mena grand deuil de sa perte ; il

[1] Ici nous abrégeons le texte qui s'égare en d'inutiles longueurs.

retourna dans la forêt et la parcourut nuit et jour sans trêve ni repos, grattant la terre des pieds, et poussant des hennissements qu'on entendait de plusieurs lieues[1]. On essaya vainement de l'approcher et de le saisir, et pendant de longues années on l'entendit se plaindre comme les bons chevaux qui ont perdu leurs maîtres.

L'aventure du bon destrier et du chevalier qui s'en alla avec son amie, se répandit dans toute la Bretagne, et les Bretons en ont fait un lai qu'ils ont appelé *la Mort de Graélent.*

A propos du lai de Graélent, il n'est pas sans intérêt de dire quelques mots sur le rôle que le cheval joue dans les romans chevaleresques. Il y figure comme le type idéal du courage, du dévouement et de l'honneur. Ce n'était point seulement par simple caprice que les romanciers et les poëtes assignaient à ce puissant quadrupède un rang supérieur, et qu'ils l'associaient à tous les exploits des paladins, en lui prêtant une intelligence et des vertus qui pourraient faire envie à la plupart des hommes; c'était aussi pour rendre témoignage de ce qui se passait sous leurs yeux. En effet, dans un temps de luttes incessantes, où la force individuelle décidait du sort des batailles, le cheval était, sans aucun doute, la plus redoutable machine de guerre. Il avait assuré la domination des classes féodales sur les serfs et les vilains ; il avait donné son nom à la chevalerie en lui prêtant sa force, et il était naturel qu'il fût complétement assimilé à son maître. Cette assimilation était si complète, que les chevaux comme les hommes du moyen âge, sont partagés en deux classes distinctes. Ceux qui vont à la guerre, bardés de fer et couverts de housses blasonnées, ou qui figurent avec des panaches dans les chasses et les tournois, s'appellent des *palefrois*, des *destriers*, des *haquenées;* ce sont les nobles. Ceux qui travaillent, qui labourent, qui traînent la charrette, acquittent la dîme et la corvée et payent l'im-

[1] Il faut convenir que dans cette aventure le cheval se conduisit d'une façon beaucoup plus honorable que son maître ; car celui-ci en prenant de force une demoiselle qu'il avait surprise nue dans une fontaine, et en se faisant ensuite loger, nourrir et habiller par elle, s'écartait singulièrement du code idéal de la chevalerie.

pôt féodal, s'appellent des *ronsins* ou des *sommiers;* ce sont les vilains et les serfs. Ils font, ainsi que le dit un vieux poëte, pousser l'avoine, mais ils ne la mangent pas, et, comme tous ceux dont le rôle dans ce monde est simple, modeste et utile, ils sont oubliés par la poésie et par l'histoire; le destrier seul figure dans les romans chevaleresques.

Comme son maître et plus que lui peut-être, le destrier a l'am bition de faire de grandes choses. Il est adroit, docile, sensible, fidèle en amitié, respectueux envers les femmes; dans la bataille, il ne compte jamais le nombre de ses ennemis; il avance sur la pique qui le perce et renverse en mourant celui qui l'a frappé. Tacticien habile, il répare souvent par ses manœuvres savantes les fautes des généraux; sensible autant que brave, il pleure la mort de son seigneur et lui survit rarement. Il connaît la vertu des simples, quelquefois même les secrets de la magie. Ce qui le distingue surtout au point de vue des qualités morales, c'est une fidélité inviolable à la cause qu'il sert; il ne déshonore jamais son blason par des actes de félonie. Jamais cheval n'a trahi son pays ou passé de l'armée des chrétiens dans l'armée des Sarrasins.

Les chevaux illustrés par les romanciers étaient aussi populaires au moyen âge que les chevaliers les plus célèbres. Le *Vaillentin* de Roland, le *Tencedor*, que Charlemagne avait enlevé à Maupalin de Narbonne, *Barbamouche*, qui dépassait dans sa course le vol de l'hirondelle, *Gramimond*, monté par le farouche Valdabron lorsqu'il saccagea le temple de Jérusalem, *Bayard*, l'inséparable compagnon de Renaud de Montauban, réalisaient l'idéal du destrier. Il y a là une sorte d'épopée fort originale, et sans analogie dans la littérature moderne.

ADÈLE DE PONTHIEU

(XIII[e] SIÈCLE)

Nous donnons ici l'analyse d'un roman qui a joui d'une grande vogue au moyen âge et que nous empruntons au *Voyage d'outre-mer du comte de Ponthieu* [1]. Le héros du roman est Jean II de Ponthieu, qui fut investi de ce fief en 1147. Sa fille Adèle avait épousé Thomas de Saint-Valery. Des brigands s'étant emparés d'elle au moment où elle traversait un bois avec une faible escorte, lui firent subir les derniers outrages. Le comte Jean, croyant effacer l'affront fait à sa race dans la personne de sa fille, la fit jeter à la mer. Ce tragique événement impressionna vivement les contemporains ; ils ajoutèrent à la donnée historique une foule de fictions romanesques consignées dans le *Voyage d'outre-mer*.

Le comte de Ponthieu avait marié sa fille Adèle, le plus beau joyau de son domaine, à Thiébault, fils de la dame de Domart [2]. Cette union fut heureuse, mais stérile, et une nuit que Thiébault reposait près de sa femme, il lui demanda avec bien des caresses la permission de la quitter pendant quelques mois.

— Et pourquoi partir, dit la dame tout alarmée?

[1] Le comté de Ponthieu correspondait à une partie de l'arrondissement d'Abbeville et de Doullens (Somme) et à une partie de l'arrondissement de Montreuil (Pas-de-Calais).

[2] Village du Ponthieu, à quelques lieues d'Abbeville.

3.

— Pour aller en Espagne, répondit Thiébault, prier saint Jacques qu'il intercède auprès de Dieu et qu'il nous donne un héritier.

— C'est un louable dessein, reprit Adèle, mais je vous accompagnerai, car partout où vous irez je veux aller aussi.

Thiébault, qui redoutait les dangers du voyage, essaya de combattre le projet de sa femme ; mais elle persista, et tous deux se mirent en route pour ce lointain pèlerinage. Ils n'étaient plus qu'à deux journées de Saint-Jacques, lorsqu'au milieu d'une forêt, huit hommes armés se présentèrent pour les assaillir.

Thiébault se met en défense et en tue trois ; mais bientôt dans l'ardeur de la lutte il est renversé de cheval. Les brigands se précipitent sur lui et le jettent dans un buisson de ronces, après avoir serré ses mains avec la courroie d'une épée. Adèle elle-même est entraînée dans l'épaisseur de la forêt, et là, sa beauté subit tous les outrages. Après une heure de honte et de souffrances, elle parvient enfin à s'échapper pâle et meurtrie.

— Pour Dieu, s'écrie Thiébault en la voyant libre, délivrez-moi, madame.

— Sire, je ne vous ferai plus attendre, et, ramassant une épée, elle s'apprête à en frapper son mari ; mais Thiébault a prévu le coup perfide ; il se détourne, et l'épée, en effleurant ses bras, coupe les courroies.

— Quelle fureur! dit-il ; mais me voilà libre et vous ne serez plus, Dieu merci, en pouvoir de me tuer.

— Certes, reprend la dame, c'est bien ce qui me fâche.

Thiébault ne savait que penser d'une telle réponse. Il garde cependant un silence profond, désarme sa femme et se met en route avec elle. Le pèlerinage de Saint-Jacques accompli, Adèle et Thiébault retournent dans leurs domaines du Ponthieu, et, pendant le voyage qui fut long, aucun reproche

ne rappela cette fatale rencontre. Le comte de Ponthieu, pour fêter le retour de son gendre et de sa fille, avait préparé un grand repas. Thiébault, en signe de loyale union, mangea dans l'assiette de sa femme et but dans son verre [1]. On causa des aventures de la route. Thiébault raconta ce qui s'était passé, sans se nommer toutefois, et demanda au comte :

— Si cette femme que des brigands ont déshonorée, et qui a voulu tuer son mari sans défense, était la vôtre, que feriez vous?

— Je me vengerais par sa mort.

— Eh bien, vengez-moi, répondit Thiébault. Cette femme, c'est Adèle!

Le comte fronça le sourcil, car il avait dit un mot fatal; mais il était trop fier pour reculer, même devant un crime. La dame, enfermée dans un tonneau, fut jetée vivante à la mer; mais des marchands flamands qui passaient à la hauteur du port de Rue [2], la sauvèrent, et la vendirent au sultan d'*Aumarie*. Le roi musulman, frappé de sa beauté, l'épousa et en eut une fille.

Cependant Thiébault et le comte regrettèrent bientôt cette femme qu'ils avaient si cruellement sacrifiée. Ils lui donnèrent d'abondantes larmes et, pour expier leur faute, ils entreprirent ensemble le voyage de la terre sainte.

Mais à leur retour, la tempête les poussa sur la terre d'*Aumarie*, et ils y furent mis au cachot. Le sultan célébrait ce jour-là, par une fête solennelle, l'anniversaire de sa naissance, et, selon la coutume des pays musulmans, le peuple de sa capi-

[1] C'était là, d'homme à femme, le plus grand témoignage d'affection que l'on pût se donner. Les hommes, en signe d'amitié, couchaient dans le même lit.

[2] Rue, petite ville du Ponthieu, autrefois port de mer. Cette ville, par suite de l'ensablement de la côte, est maintenant éloignée de la mer de quelques lieues.

tale vint au palais demander un captif chrétien pour le mettre à la chaîne. Le choix tomba sur le comte de Ponthieu. On le sortit de prison, et le peuple se disposait à l'amener, quand sa fille, qui l'avait reconnu, dit au sultan :

— Seigneur, donnez-moi, je vous prie, ce captif; il sait jouer aux échecs et aux dames, je veux le faire jouer avec moi.

La demande est accordée.

— Donnez-moi encore, dit-elle en désignant Thiébault, ce chrétien que voilà. Il sait de beaux contes et je m'amuserai de ses récits.

— Volontiers, dit le sultan.

Aussitôt Adèle fait conduire dans sa chambre son père et son mari, et leur donne à manger. Tant de générosité les surprit grandement, car les pauvres captifs ne reconnaissaient point dans la princesse musulmane cette noble dame du Ponthieu qu'ils avaient tant pleurée, et, quoiqu'elle fût belle encore, les regrets de sa patrie et de sa foi l'avaient déjà rendue méconnaissable, même aux yeux d'un père et d'un mari.

Un jour, après une partie de dames, Adèle dit au comte :

— Vous aviez une fille, qu'est-elle devenue? Ne me cachez rien, car je suis Sarrasine, je sais la magie, et si vous étiez assez lâche pour me tromper, je vous ferais punir.

Le comte alors lui raconta le pèlerinage en Espagne, l'attaque des brigands dans la forêt, le coup d'épée porté à Thiébault et l'abandon à la merci des flots. Son récit fut parfaitement vrai.

— Vous avez parlé avec franchise, dit Adèle; mais savez-vous pourquoi la dame a voulu tuer son époux? C'est qu'elle aimait mieux le voir mort que d'avoir à rougir devant lui.

A ces mots, Thiébault éclata en soupirs et en pleurs.

— Ah! madame, dit-il, cette femme était la mienne; le ciel me soit témoin que jamais une parole de reproche ne serait

sortie de ma bouche. Mes regrets du reste l'ont bien vengée Si j'étais l'ami de la plus belle dame du monde, si j'étais roi du royaume de France, je donnerais avec joie ma dame et mon royaume pour la savoir vivante; et depuis le moment où je l'ai perdue, je n'ai cessé de la pleurer.

— Eh bien, ne la pleurez plus et aimez-la toujours, dit Adèle, votre femme est près de vous.

Le bonheur de cette reconnaissance fut plus grand qu'on ne saurait dire, et dès le jour même, la dame de Ponthieu avisa au moyen de retourner en France :

— Je suis souffrante, dit-elle au sultan, permettez-moi d'aller prendre l'air d'outre-mer, et si vous y consentez, j'emmènerai pour me distraire ces deux chrétiens dans mon voyage. Ils me diront des contes, ce qui me plaît beaucoup.

Le sultan permit le départ, et, laissant à la dame la liberté de choisir sa route, il fit équiper pour elle un beau navire. Adèle partit bientôt avec Thiébault et le comte, son père, et elle arriva heureusement dans le Ponthieu. Le pape, qui fut informé de cette aventure, lui imposa une pénitence, parce qu'elle avait eu commerce avec les infidèles, et depuis ce temps elle vécut en grande piété dans son fief, honorée de ses vassaux, chérie de ses proches, aimée de Dieu. On dit que la fille qu'Adèle avait eue du sultan fut belle comme elle, et qu'elle donna le jour à la mère du grand Saladin.

DU VILAIN QUI CONQUIST LE PARADIS EN PLAIDANT

XIIIe SIÈCLE)

S'il était permis en histoire littéraire de faire des suppositions, on pourrait dire que le fabliau du vilain fait allusion, sous une forme bizarre, à un grand événement politique, c'est-à-dire à l'émancipation des classes roturières. Consacré par l'affranchissement des communes, le vilain conquiert le paradis malgré saint Pierre et les saints qui forment l'aristocratie des élus, comme il avait sur la terre conquis la liberté individuelle, malgré les barons féodaux. Nous nous trompons peut-être, mais il ne faut pas oublier que la littérature n'est jamais que l'expression de la société, et que les fictions ont leur source dans des faits réels. Le conte qui suit peut donc, nous le pensons, être regardé comme l'une des pièces du grand procès que les déshérités des douzième et treizième siècles ont gagné contre les privilégiés de la naissance et de la force.

Nous trouvons, mise par écrit, la merveilleuse aventure d'un vilain [1] qui mourut un vendredi matin. Il ne se présenta

[1] Au moyen âge, le nom de *vilain* fut d'abord appliqué aux paysans, *villani*, du mot *villa*, ferme ou maison située à la campagne. Les paysans étant à l'origine de condition servile, le nom de vilain fut appliqué par extension à tous ceux qui n'étaient point nobles, et plus tard, par une extension nouvelle, à tous ceux qui ne se distinguaient que par leur laideur ou leurs défauts : il est bien vilain, c'est un vilain homme.

au moment de sa mort ni ange, ni diable, ni personne pour lui rien demander ou lui donner des ordres, car on ne vient pas pour un vilain du ciel ou de l'enfer. Son âme, qui était fort craintive, regarda vers le ciel à droite et vit l'archange saint Michel qui emportait tout joyeux une autre âme; elle le suivit et fit si bien qu'elle entra en paradis. Saint Pierre, qui gardait la porte, reçut l'âme que portait l'archange et, se tournant vers l'autre qui était seule, il lui demanda par qui elle était conduite [1].

— Nul, lui dit-il, n'entre chez nous s'il n'en est jugé digne, et surtout j'en jure par saint Allain, il n'y a point ici de place pour les vilains.

— Beau sire Pierre, répondit l'âme, plus vilain que vous ne peut être ici, et certes il fallait que Dieu fût fou pour vous prendre pour apôtre. Vous avez renié trois fois Notre-Seigneur. Le paradis ne vous appartient pas, allez avec les traîtres; mais moi qui suis brave homme et loyal, j'ai le droit d'y rester.

Saint Pierre s'esquiva tout confus. Il rencontra saint Thomas, et lui conta sa mésaventure.

— Je vais, dit saint Thomas, parler à cette âme insolente et je la ferai bien déguerpir.

Il va la trouver.

— Vilain, lui dit-il, ce manoir est à nous seuls, aux martyrs et aux confesseurs. En quel lieu as-tu fait les belles actions

[1] La chanson de Béranger, *les Deux sœurs de Charité*, offre une analogie frappante avec le fabliau ci-dessus. Changez le mot *confesseur* en *conducteur* et vous aurez exactement les mêmes idées.

Vierge défunte une sœur grise
Aux portes des cieux rencontra
Une beauté leste et bien mise,
Qu'on regrettait à l'Opéra.
Après un *Ave* pour la sœur,
Là haut saint Pierre en sentinelle
Dit à l'actrice : On peut, ma belle,
Entrer chez nous sans *conducteur.*

pour lesquelles tu prétends rester ici, dans la demeure des bons serviteurs ?

— Thomas, Thomas, vous êtes trop vif; vous répondez comme un légiste. C'est vous, on le sait bien, qui avez dit aux apôtres, quand ils ont vu Notre-Seigneur après la résurrection, que vous ne croiriez pas en lui si vous ne touchiez ses plaies. Vous vous êtes conduit ce jour-là comme un infidèle et un mécréant.

Saint Thomas n'eut pas envie de discuter plus longtemps. Il alla trouver saint Paul, et lui conta sa déconvenue.

— Par mon chef ! dit saint Paul, je vais voir ce que l'âme du vilain osera me répondre.

Celle-ci n'avait garde de se cacher, et se promenait dans le paradis.

— Ame, dit saint Paul, quel est ton conducteur ? quels sont les mérites qui t'ont fait ouvrir les portes? Vide le paradis, maudit vilain.

— Qu'est-ce? dom Paul le chauve. N'êtes-vous donc pas le soldat qui fut le plus cruel des tyrans? Saint Étienne le sait bien, lui que vous fîtes lapider. Vous avez mis à mort une foule de braves gens[1]; croyez-vous que je ne vous connais pas ?

Saint Paul, fort désappointé, va retrouver saint Thomas, qui tenait conseil avec saint Pierre, et il leur raconte comment le vilain lui a fermé la bouche.

— Quant à moi, dit-il, je l'admets en paradis, il l'a bien gagné.

Tous les trois vont s'en référer à Dieu.

Saint Pierre lui raconte comment le vilain lui a fait honte.

[1] On sait que saint Paul, né à Tarse en Cilicie, l'an 2 de notre ère, fut élevé dans les principes du pharisaïsme, que dans sa jeunesse il manifesta contre les chrétiens une haine violente, et leur fit subir de cruelles persécutions.

— Il nous a forcés à nous taire, et moi-même j'en suis si confus, qu'il ne m'arrivera jamais d'en parler.

Notre-Seigneur, fort étonné d'une chose si étrange, dit à son tour :

— Je vais lui parler, à cette âme.

Il l'appelle et lui demande comment il se fait qu'elle soit entrée sans permission, qu'elle ait insulté les apôtres, et qu'elle prétende rester malgré tous.

— Sire[1], dit l'âme, je dois rester ici aussi bien qu'eux, car jamais je ne vous ai renié, je n'ai point refusé de vous reconnaître, je n'ai fait périr personne. J'ai partagé mon pain avec les pauvres, je les ai réchauffés à mon feu, je les ai soignés jusqu'à la mort, je les ai portés à l'église, je ne les ai jamais laissés manquer de braies ou de chemises. Je me suis confessé, j'ai communié. On dit dans les sermons que Dieu pardonne à ceux qui ont ainsi vécu. Je suis venu ici sans difficulté ; puis que j'y suis, pourquoi m'en irais-je ? Vous avez dit que celui qui était entré céans ne devait jamais en sortir. Vous ne mentirez pas à cause de moi.

— Vilain, répondit Dieu, tu as si bien revendiqué le paradis que tu l'as gagné par ton plaidoyer. Restes-y.

— Le droit, dit le vilain, finit toujours par l'emporter[2]. Mieux vaut l'esprit que la force.

[1] Le mot *sire*, synonyme de seigneur, fut appliqué d'abord aux grands feudataires, et ce n'est qu'à dater du seizième siècle qu'il fut exclusivement appliqué aux rois. On en a formé le mot *messire*, qu'on ajoutait comme qualification honorifique au nom de certains fonctionnaires.

[2] Le droit l'avait, en effet, emporté dans les communes et les bourgeois avaient conquis leur liberté, en plaidant contre leurs seigneurs, comme le vilain avait conquis le paradis en plaidant contre saint Pierre.

L'EMPEREUR FANOUEL

(XIIIe SIÈCLE)

Le poëme de *Génésis*, composé par un prêtre du nom d'Herman, nous a fourni le sujet de l'analyse que nous reproduisons ci-dessous. Ce poëme roule, comme on va le voir, sur une donnée charmante, mais il est rempli de détails oiseux et de longueurs qui en rendraient la traduction littérale fatigante et pénible à lire. Nous avons donc pensé qu'en le réduisant à sa plus simple expression, nous pourrions encore intéresser le lecteur et lui offrir, par l'une des meilleures œuvres, le type des romans inspirés tout à la fois par la chevalerie et les légendes pieuses. Quelques-unes de ces légendes, écrites d'abord en latin par les hagiographes, sont passées dans la langue vulgaire, et ont été *mises en rimes* par les trouvères. Les animaux y tiennent une grande place et, de même que dans le *Roman de Renart*, ils symbolisent les vices, de même, dans les poëmes tirés des légendes pieuses, ils symbolisent la douceur, la charité, et font rougir les hommes de leurs instincts cruels. Le poëme de *Génésis* nous offre, l'un des modèles les plus achevés de ce genre de littérature.

L'empereur Fanouel possédant dans ses jardins l'*arbre de vie*, voulut un jour goûter les fruits de cet arbre. Il coupa l'un de ces fruits avec le couteau qu'il portait à sa ceinture, et il en essuya la lame sur sa cuisse. Au bout de quelques mois, il s'aperçut que cette cuisse était enceinte du couteau

avec lequel il avait coupé le fruit, et, dans le délai prescrit par les lois de la nature, il donna le jour à une petite fille charmante. Peu satisfait d'être *mère*, Fanouel ordonna à un chevalier de porter l'enfant dans un bois et de le destrancher d'un coup d'épée. Au moment même où le chevalier se disposait à exécuter cet ordre cruel, une colombe descendit du ciel et lui dit :

— Frère, retiens ton bras et respecte cette enfant, car elle donnera le jour à la vierge au sein de laquelle s'incarnera le Sauveur des hommes.

Émerveillé de ces paroles de la colombe, le chevalier remit son épée dans le fourreau, et, prenant l'enfant dans ses bras, il la déposa dans un nid de cygnes, ombragé de joncs et de roseaux. Un cerf qui errait dans les landes voisines prit l'innocente créature sous sa protection[1]. Ce cerf portait sur ses ardillons des bouquets de fleurs, et aussitôt qu'il entendait l'enfant pleurer, il s'agenouillait près d'elle, baissait sa tête sur le nid, et la *repaissait d'une flor*, jusqu'à ce qu'elle se fût endormie. La jeune fille atteignit ainsi l'âge de dix ans sans sortir de son nid de cygnes et ne se nourrissant que de fleurs. Un jour que l'empereur Fanouel était en chasse, le cerf miraculeux passa devant lui, et il le blessa d'un coup de flèche. Le pauvre animal se réfugia en pleurant auprès du nid, et comme les chasseurs s'avançaient pour le tuer, l'enfant se dressa debout au milieu des touffes de joncs et leur ordonna de respecter celui qui avait protégé et nourri son enfance.

— Qui donc êtes-vous, dit Fanouel étonné, vous qui habitez

[1] La donnée poétique est ici la même que dans la légende de Geneviève de Brabant. Les cerfs, dans nos vieux romans, ont toujours un beau rôle, ce qui tient sans aucun doute aux traditions du symbolisme de la primitive Église. On croyait que le cerf avait la faculté de se rajeunir en mangeant des serpents, et par suite de cette croyance on en avait fait l'emblème du Christ, parce que le Christ avait régénéré le monde en écrasant l'antique serpent, le tentateur qui avait trompé notre premier père.

le nid des cygnes et vous nourrissez des fleurs qui poussent aux cornes du cerf?

— Je suis, répondit la jeune fille, celle que vous avez portée dans votre cuisse. Le chevalier à qui vous aviez donné l'ordre de me tuer m'a déposée dans ce lieu, et, moins cruels que vous, les hôtes de la solitude ont pris soin de ma faiblesse et de ma misère.

Fanouel, attendri jusqu'aux larmes, emmena sa fille dans son palais; il la maria à l'un des plus puissants chevaliers de son empire, après l'avoir fait baptiser sous le nom d'Anne, nom sous lequel elle donna le jour à la vierge Marie.

LE BEL INCONNU

(XIIIe SIÈCLE)

Les extraits de *la Chanson de Roland*, ci-dessus publiés, nous ont donné une idée du genre héroïque. L'analyse d'*Adèle de Ponthieu* nous a fait connaître le cycle des croisades ; celle de l'*Empereur Fanouel*, le cycle religieux.

Nous allons maintenant placer sous les yeux de nos lecteurs un roman de la Table-Ronde, et nos lecteurs auront ainsi, par un spécimen de chaque genre, un tableau général de la littérature qui tient une si grande place dans notre histoire intellectuelle.

Le cycle de la Table-Ronde se distingue des autres par la continuelle intervention du merveilleux. C'est là que sont nés les enchanteurs qui devaient donner tant de tracas à don Quichotte, les géants, les fées, les nains, les dragons et les guivres. Le roman de *Merlin*, par Robert de Borron, le roman de *la Charrette*, *le Chevalier au lion*, *Lancelot du Lac*, et *le Bel Inconnu*, fils de messire Gauvain et de la *Fée aux blanches mains*, peuvent être regardés comme les œuvres les plus remarquables de cette série. *Le Bel Inconnu* a été récemment découvert et très-savamment publié par M. Hippeau [1]; en voici l'analyse.

[1] Paris, Aubry, 1860. 1 vol. grand in-18°. Les chevaliers de la Table-Ronde ont été si bien pris au sérieux et regardés comme des personnages historiques, qu'au seizième siècle on a publié non-seulement leurs biographies, mais même leur blason.

Le roi Arthur tenait à Carlion une cour plénière [1], où s'étaient rendus tous les chevaliers de Table-Ronde. L'un d'eux, qui portait d'azur au lion d'hermine, le pria de lui accorder la première faveur qu'il pourrait lui demander.

— Quel est ton nom? dit Arthur.

— Mon nom! je n'en ai pas. Ma mère ne m'a jamais appelé que le Beau Fils.

— Eh bien, puisque tu n'as pas de nom, nous t'appellerons le Bel Inconnu.

Une jeune et jolie femme, mademoiselle Hélie, entrait en ce moment dans le palais de Carlion. Elle venait implorer le secours d'Arthur, en faveur de la dame dont elle était la suivante, la fille du roi Gringars [2], qui était en grand péril. Elle s'approcha modestément du roi, et le pria de mettre à ses ordres un chevalier assez intrépide pour affronter des aventures telles que de mémoire d'homme on n'en avait ouï raconter. Le roi fit appeler les chevaliers de la Table-Ronde, mais pas un d'entre eux ne voulut mettre son bras au service de la fille du roi Gringars.

— Me voilà, dit alors le Bel Inconnu, et se tournant vers Arthur : Sire, si vous voulez bien le permettre, c'est moi qui tenterai l'aventure.

— Jeune homme, dit Arthur, vous êtes bien présomptueux d'oser ce que n'osent tant de braves chevaliers.

[1] On donnait le nom de cours plénières à des assemblées solennelles de chevaliers et de seigneurs, que les rois convoquaient régulièrement à Noël ou à Pâques, ou bien encore à l'occasion de quelque victoire, de leur mariage ou de la naissance d'un fils. Les cours plénières disparurent au quinzième siècle, au moment où la grande féodalité n'était plus qu'un souvenir.

[2] Nous n'avons pas besoin de faire remarquer que le roi Gringars est un être de pure imagination. Les *Chansons de geste* mettent seules en scène quelques personnages historiques, mais elles ne manquent jamais de les défigurer.

— J'ai fait un long voyage pour venir à Carlion, et j'espère bien n'être pas venu pour rien.

— Eh bien, puisque vous le voulez, partez !

Mademoiselle Hélie était toute dolente de voir que le plus jeune, le plus frêle, et le plus inexpérimenté des chevaliers de la Table-Ronde s'était présenté seul pour secourir la fille du roi Gringars, et, sans plus attendre, elle sortit du palais avec son nain Todogolains, en accablant de reproches Arthur et sa compagnie.

En la voyant partir, le Bel Inconnu s'arme de pied en cap, monte à cheval, et se met à sa poursuite avec son écuyer Robert : il presse le pas et ne tarde pas à la rejoindre. « Je vais marcher avec vous, lui dit-il, et je saurai bien vous montrer qu'en fait de courage je ne le cède à personne. » Hélie ne fut qu'à moitié convaincue ; cependant, faute de mieux, elle accepta ses services et ils cheminèrent ensemble.

Arrivés au *gué périlleux*, le félon chevalier Bliobliéris veut leur en interdire le passage[1] ! Le Bel Inconnu croise la lance avec lui, le désarçonne, et l'envoie tenir prison auprès du roi Arthur, avec ordre de raconter sa défaite à ce grand prince.

— Vous voyez bien, mademoiselle, dit le nain à Hélie, que vous aviez tort de mépriser ce chevalier. Que Dieu le maintienne en aussi vaillante disposition !

— Il se fera tuer, dit Hélie, et ce sera grand dommage pour nous, car c'est vraiment un brave.

Trois chevaliers, amis de Bliobliéris, se présentent pour le venger. Le Bel Inconnu les désarçonne l'un après l'autre et

[1] On rencontre à tout instant dans les romans d'aventures des géants qui barrent le chemin aux voyageurs, les dévalisent ou enlèvent les femmes et les filles. Ne serait-ce point par hasard une allusion aux brigandages que certains seigneurs exerçaient sur les routes qui traversaient leurs fiefs ?

continue sa route. Vers le soir il arrive dans une forêt pour s'y reposer, et se couche sur l'herbe auprès de son écuyer, d'Hélie et du nain. Ils dormaient tous paisiblement, et le rossignol chantait seul dans la nuit, lorsque tout à coup le Bel Inconnu fut réveillé par des cris de détresse; il aperçoit à la lueur d'un feu allumé sous les arbres une jeune fille qui se débattait contre deux géants hideux qui s'efforçaient de lui faire violence. Il prend ses armes et les tue. La demoiselle qu'il a sauvée de leurs mains le remercie en pleurant, et l'écuyer, qui était fort habile en fait de cuisine, leur sert un superbe dîner avec les provisions des géants.

Le repas terminé, le Bel Inconnu se remet en route avec son écuyer, mademoiselle Hélie et son nain. En traversant une forêt, ils aperçoivent un cerf, lancé par une meute; un basset blanc, qui avait mal à la patte, suivait de loin la meute en boitant. Hélie descend de son palefroi et s'empare du chien. Son maître, l'*Orgueilleux de la lande*, vient le réclamer; il provoque le *Bel Inconnu* et celui-ci l'envoie rejoindre Bliobliéris et ses trois amis.

Au moment où les voyageurs sortent de la forêt, une belle dame richement vêtue vient à leur rencontre.

— Voyez, dit-elle, le château situé sur cette colline; le chevalier qui l'habite nourrit un épervier perché sur une verge d'or. La demoiselle qui pourra s'emparer de l'épervier sera proclamée la plus belle des belles. Mais, pour le prendre, elle doit se faire accompagner par un chevalier qui provoquera le maître du château. Celui que j'aimais a tenté l'aventure, et il a trouvé la mort dans le combat.

— Je le vengerai, dit le Bel Inconnu, et le voilà parti pour accomplir ce nouvel exploit. Il se bat avec le maître du château, *Gifflet, le fils d'O*, et le force à s'avouer vaincu. La jeune dame qu'il venait de venger était Marguerie, la fille d'Agolaar, roi d'Écosse, la cousine de mademoiselle Hélie; il la fait

reconnaître pour la plus belle des belles, et la renvoie à son père, sous la garde d'un vaillant chevalier.

Le *Bel Inconnu* arriva ensuite au *château de l'Ile d'Or*. Le seigneur, *Mauger le Gris*, y retenait prisonnière une fée aussi belle que savante qui connaissait les sept arts libéraux, la magie et l'astronomie. *Mauger le Gris* devait l'épouser, si pendant neuf ans, il triomphait des preux qui tenteraient de l'enlever du château. Cent quarante-trois chevaliers s'étaient déjà présentés pour le combattre. Il les avait tués tous, et il avait suspendu leurs têtes couvertes de leurs casques aux créneaux de son manoir. Ces hideux trophées n'étaient point faits pour rassurer ses adversaires ; mais le *Bel Inconnu* n'était pas homme à reculer. Il appelle *Mauger le Gris* en champ clos, le tue, et sa victoire lui donne, avec la suzeraineté du pays, le droit de devenir l'époux de la fée qu'il vient de délivrer. Il pouvait désormais vivre heureux et tranquille; car la fée lui offrait sa main, et lui montrait combien le domaine qu'elle voulait lui donner en dot était riche, vaste et plantureux ; mais il voulait tenir la promesse qu'il avait faite à mademoiselle Hélie et il se mit en route pour la *cité Gastée*, où la fille du roi Gringars endurait les plus cruels tourments. Quelques géants et quelques chevaliers félons se présentèrent encore pour le combattre. Sa bonne épée en fit prompte justice, et il arriva enfin devant la ville mystérieuse qui était le but de son voyage.

Lampars, vaillant chevalier que le Bel Inconnu avait vaincu sur la route, s'était engagé à son service. Il connaissait les mystères de la *cité Gastée*, et s'empressa de l'instruire de ce qu'il devait faire en entrant dans ses murs.

— Vous irez seul, dit-il, et nous ne vous suivrons pas, car nous tomberions tous morts si nous avions l'audace de vous accompagner. Vous trouverez les murs de l'enceinte noircis par les siècles, les églises, les clochers, les maisons, les tours,

les épis des palais entièrement détruits. Vous n'y rencontrerez pas un être vivant, et quand vous serez arrivé, à travers les ruines, au milieu de la ville, un vaste palais de marbre se présentera devant vous; sa grande salle est magnifique, ses murs sont percés de mille fenêtres, et à chaque fenêtre est un jongleur, élégamment habillé. Chaque jongleur tient un instrument; un cierge brûle devant lui, et ils font tous ensemble entendre une agréable musique. Il vous salueront très-poliment; vous leur répondrez : Dieu vous maudisse! et gardez-vous bien surtout de l'oublier. Quand vous serez entré dans la grande salle, vous attendrez les aventures.

Le Bel Inconnu suivit de point en point ces instructions. En le voyant arriver, les mille jongleurs, qui jouaient chacun d'un instrument différent, l'accueillent par un affreux concert; il passe outre en les maudissant. Alors tous les cierges s'éteignent, et le voilà seul à cheval, la lance en arrêt, dans la grande salle, au milieu des plus profondes ténèbres; mais plus le danger lui paraît grand, plus il sent grandir son courage. Tout à coup la chambre s'illumine, un chevalier se présente pour le combattre. — Il le tue. — Un second lui succède, monté sur un cheval qui porte une corne au front et jette du feu par les naseaux : — Il le tue, — et pour s'assurer qu'il est bien mort, il met pied à terre, appuie sa main sur la poitrine du vaincu, mais il ne touche qu'un horrible mélange de lambeaux de chair pourrie. Il fait le signe de la croix et remonte sur son cheval.

En ce moment, un bruit épouvantable se fait entendre. Les jongleurs s'enfuient des fenêtres; les murs tremblent, et le *Bel Inconnu*, qui commence aussi à trembler, se recommande à Dieu et à la fée de *l'Ile d'Or*, envers laquelle il regrette de s'être conduit comme un truand.

En ce moment, une guivre, espèce de dragon monstrueux, dont les yeux brillaient comme des cierges, sort d'une

armoire, marche lentement vers lui, et le salue. Il lui porte un coup d'épée; la guivre le salue de nouveau, le fascine de son regard et s'élançant sur lui, elle l'embrasse amoureusement.

— Seigneur Dieu, que ferai-je, dit-il, ce baiser me tue, c'est le baiser du diable!

Mais tout à coup, il entend une voix qui lui parle d'en haut :

— Tu es, dit la voix, le fils de Gauvain et de la Fée aux blanches mains, toi seul pouvais mettre fin à l'aventure de la *cité Gastée*. Tu ne t'appelleras plus désormais le *Bel Inconnu,* puisque tu sais quelle est ta famille, tu t'appelleras *Giglein*.

Brisé par tant de luttes et d'émotions, Giglein s'endort. En se réveillant, il voit près de lui la blonde Esmérée, la fille du roi Gringars, qu'il venait d'arracher au cruel magicien qui l'avait changée en guivre. C'était elle qui avait envoyé mademoiselle Hélie à la cour d'Arthur pour lui demander un chevalier capable de rompre le charme dont elle était victime; elle offre à Giglein la couronne du pays de Galles, dont elle est reine et le demande en même temps pour époux. Mais il est le vassal d'Arthur, il ne peut se marier sans son consentement, il faut donc qu'il se rende à la cour de ce prince avec la blonde Esmérée.

Au milieu de toutes ces aventures, le souvenir de la fée de 'Ile d'Or ne l'avait jamais quitté. Cependant, il n'osait la revoir; car il l'avait traîtreusement délaissée. Il ne voulait pas non plus suivre Esmérée à la cour d'Arthur.

— Laissez-la partir seule, lui dit son écuyer; ne craignez pas de retourner à l'Ile d'Or. La fée vous a vu partir avec regrets, elle vous reverra avec bonheur.

Giglein suit ce conseil. Il arrive à *l'Ile d'Or*, et dans ce merveilleux séjour, dans ces jardins magnifiques, remplis de

fleurs les plus brillantes et des oiseaux les plus mélodieux, il s'abandonne avec la fée à tous les enchantements de l'amour.

Pendant ce temps, la belle Esmérée s'était rendue à la cour d'Arthur. Elle lui annonça, ainsi qu'à ses barons, que le chevalier qui l'avait délivrée du magicien n'avait point voulu la suivre, et qu'elle ne savait ce qu'il était devenu.

— Aidez-moi, dit-elle, je vous en prie, à le retrouver.

Arthur se rendit à son désir, et, pour attirer Giglein à sa cour, il fit crier un tournoi, et envoya deux jongleurs en porter la nouvelle au château de *l'Ile d'Or*. En apprenant que toute la noble chevalerie de la Table-Ronde allait jouter, Giglein sentit naître dans son cœur les ardeurs de la gloire. Il demanda son cheval et ses armes et se disposa à quitter la fée qui essayait en vain de le retenir. Celle-ci, blessée dans son orgueil de femme, ne voulut pas attendre, comme il arrive souvent, que son amant la délaissât, et pendant la dernière nuit qu'il passa au château de l'Ile d'Or, elle le transporta tout endormi, avec son cheval et son écuyer, au milieu d'une vaste forêt, voisine du palais d'Arthur. Giglein, à son réveil, fut très-étonné de se trouver là, mais en songeant que la fée pouvait seule l'avoir ainsi fait voyager à son insu, il prit son parti, emporta le prix du tournoi, et fut heureux d'épouser la blonde Esmérée et de régner avec elle sur le pays de Galles.

Les fées jouent un grand rôle dans certains romans d'aventures; elles sont passées de ces romans dans les contes de Perrault, et les lecteurs qui les connaissent depuis leur première enfance se seront sans doute demandé plus d'une fois ce qu'était au juste une fée dans les récits du moyen âge. Nous serions, quant à nous, fort embarrassé de le dire, attendu que le moyen âge lui-même ne savait pas quel caractère leur attribuer. Dans certains romans, elles jouent le rôle des divinités tutélaires du paganisme, dans d'autres

elles jouent un rôle qui se rapproche de celui du diable. Elles ont un pouvoir surnaturel, mais ce pouvoir n'est jamais défini. Elles ne sont pas sujettes aux lois de la mort, mais on ne sait pas de qui elles tiennent ce privilége. Les conteurs se contentent de les mettre en scène, sans s'inquiéter de dire ce qu'elles sont. Ils les représentent tantôt comme des femmes jeunes et belles, douces, tendres et compatissantes, tantôt comme de vieilles femmes, laides, difformes et méchantes. M. Alfred Maury leur a consacré un livre plein de curieuses recherches, et c'est dans ce livre qu'il faut chercher leur histoire.

LA HOUSSE COUPÉE EN DEUX

(XIII[e] SIÈCLE)

Ce conte remonte aux dernières années du treizième siècle. Le texte en vers de huit syllabes est reproduit dans le tome IV des *Fabliaux*, édition de Méon et Barbazan. Il a pour auteur un trouvère qui nous donne ainsi son nom dans les trois derniers vers :

> Icest example fist Bernier,
> Qui la matère enseigne à fere,
> Si en fist ce qu'il en sut fere.

La Housse coupée en deux découle d'une autre source d'inspiration que la plupart des autres fabliaux. C'est une *moralité* dans le genre de celles que les quinzième et seizième siècles ont produites en si grand nombre.

Chacun devrait de son mieux enseigner à bien parler et à bien dire et mettre par écrit les histoires qui sont bonnes à raconter. Ceux qui peuvent le faire doivent y appliquer leurs soins, comme ont fait nos ancêtres. Mais on est devenu paresseux ; le siècle est mauvais ; les ménestrels [1] ne font rien,

[1] Les ménestrels étaient à la fois poëtes et musiciens. Dans les premiers siècles de la monarchie, ils allaient par les villes, chantant des chansons que l'on désignait sous le nom d'*urbanæ cant.lcnæ*. Au moyen âge, ils

car il faudrait qu'ils se donnent de la peine pour arranger de beaux récits. En attendant, je vais vous conter une aventure, qui arriva il y a bientôt sept ans, à un riche bourgeois d'Abbeville.

Ce bourgeois avait sagement quitté sa ville, parce qu'il était en querelle avec de plus puissants que lui, et qu'il ne s'y trouvait pas en sûreté. Il était venu s'établir à Paris avec sa femme et son fils, et s'était fait recevoir bourgeois du roi[1]. Il était courtois ; sa femme était de joyeuse humeur ; son fils ne manquait pas d'instruction ; il se fit aimer de tous ses voisins, gagna beaucoup d'argent dans son commerce, et fit de belles économies ; mais il perdit sa femme, qui avait été trente ans sa compagne. Le fils était désolé de cette perte et ne cessait de pleurer.

— Ta mère est morte, dit un jour son père ; prie Dieu qu'il lui fasse miséricorde. Essuie tes yeux : les larmes ne servent à rien, il faut que nous y passions tous. Je suis très-âgé, et avant de partir de ce monde, je veux te marier, et te trouver une femme de bonne famille, et bien dotée.

Or, il y avait, à Paris, trois chevaliers de grande race, ayant blason, mais pauvres d'écus, parce qu'ils avaient mis tout en gage, terres, bois et métairies, pour suivre les tournois. L'aîné, qui était veuf, avait une fille, et cette fille habitait, en face du bourgeois d'Abbeville, une maison qu'elle tenait du chef de sa mère, et qui n'était grevée d'aucune hypothèque, parce que ses tuteurs n'avaient point permis qu'elle

allaient de château en château, pour conter les exploits des seigneurs *anchiens*. Au quinzième siècle, ils cessèrent de composer et de répéter des vers, et se bornèrent à jouer des instruments de musique tels que la viole et la gigue ; on les désigna dès lors sous le nom de *ménétriers*.

[1] Les bourgeois du roi représentaient la partie la plus riche de la population roturière de la capitale ; ils jouissaient de quelques-uns des priviléges de la noblesse et se trouvaient placés sous la protection de la couronne.

fût engagée. Elle rapportait par an vingt livres parisis, et la demoiselle en touchait facilement les loyers.

Le bourgeois, trouvant que c'était un bon parti, fit demander la demoiselle au chevalier, son père.

— En marchandises et en argent, j'ai, lui dit-il, quinze cents livres de fortune. J'en donnerai la moitié à mon fils.

— Cela ne me convient pas, dit le chevalier. Si vous étiez moine blanc ou moine noir, vous donneriez tout votre bien à votre couvent. Faites de même pour votre fils. Si vous y consentez, le mariage est conclu.

— Messire, dit le bourgeois, il sera fait à votre volonté. Je donnerai tout mon bien. La donation fut faite devant témoins, et le bourgeois fut aussi dévêtu de son avoir qu'une verge pelée de son écorce.

Deux ans se passent. Le bourgeois reste avec les jeunes mariés; un enfant vient au monde, et le bourgeois commence à s'apercevoir qu'il s'est donné un coup mortel, en se défaisant de son bien pour vivre à la merci des autres. L'enfant grandissait, et quand il eut douze ans, il réfléchit sur ce qu'il avait souvent entendu dire au sujet du mariage de son père, et se promit bien de s'en souvenir.

Le bourgeois était devenu infirme; il ne marchait plus qu'à l'aide d'un bâton; et son fils, qui s'ennuyait de le voir vivre, s'occupait déjà de chercher la toile qui devait servir à son ensevelissement. Sa femme, qui était orgueilleuse et fière, lui répétait sans cesse :

— Sire, par l'amour que vous me portez, donnez congé à votre père. Je perds l'appétit en le voyant ici.

— Je ferai ce que vous souhaitez, dit le mari.

Il va trouver son père.

— Père, allez-vous-en; nous n'avons que faire de vous. Nous vous avons nourri pendant douze ans et plus, maintenant, allez où vous voudrez.

— Eh ! mon fils, que dis-tu ? ne me chasse pas de chez toi ; je ne te demande ni place au feu, ni tapis, mais seulement un peu de paille pour me coucher sous ce hangar. Pour si peu que j'ai à vivre, ne me fais pas un pareil affront.

— Il ne sert à rien de sermoner. Partez, ma femme le veut.

Le vieillard se lève et sort de l'hôtel en pleurant.

— Mon fils, dit-il, je te recommande à Dieu ; mais, puisque tu veux que je m'en aille, donne-moi au moins un morceau de ta serpillière, ça ne te coûtera guère ; je te le demande, parce que je n'ai rien pour me couvrir et que je souffre beaucoup du froid.

— Père, je n'ai point de serpillière, et ne puis vous en donner.

—Mon fils, je tremble de froid... Donne-moi au moins une couverture de cheval.

Celui-ci, voyant qu'il ne peut se débarrasser de son père qu'en lui faisant ce présent, appelle son jeune fils.

— Que voulez-vous, père ?

— Vas à l'écurie, et donne la couverture de mon cheval à ton grand-père ; il se fera un manteau ou un habit.

— Venez, grand père, dit l'enfant qui avait beaucoup de raison.

Le grand-père le suit. L'enfant choisit la meilleure couverture, la plus grande et la plus belle ; il la plie en deux, tire son couteau, en fait tenir un bout au vieillard et la coupe par moitié.

— Qu'as-tu fait, mon enfant ? ton père voulait que je l'eusse entière. Je vais me plaindre à lui.

— Allez où vous voudrez, vous n'en aurez pas davantage

Le vieillard sort de l'écurie.

— Mon fils, dit-il, tout ce que tu commandes tourne à rien ; il faut punir ton enfant, qui ne te craint pas. Il ne m'a donné que la moitié de la couverture.

— Donne-la-lui tout entière.

— Non ! dit l'enfant, il n'en aura pas davantage. Il vous a donné tout son bien ; je veux que vous me donniez le vôtre. Vous l'avez chassé, je vous chasserai de même, et vous n'emporterez de moi que ce qu'il emporte de vous. Vous le laissez mourir dans la misère ; si je vis, je vous y laisserai mourir aussi.

Le père pousse un profond soupir et se ravise. Il se tourne vers le vieillard :

— Revenez, revenez, mon père, je vous fais seigneur et maître de ma maison. J'en jure par saint Martin ! Je ne mangerai jamais un bon morceau que vous n'en ayez la meilleure part. Vous aurez une belle chambre, un bon feu, et des habits comme ceux que je porte.

Ceux qui ont des enfants à marier ne doivent pas oublier cette aventure. Celui qui donne tout et reste à la charge des autres se prépare de grands chagrins.

AMIS ET AMILES

(XIII[e] SIÈCLE)

Le conte ou, si l'on aime mieux, la nouvelle que nous publions ci dessous en langage moderne paraît, non sans raison, reposer sur un fait historique. On peut croire, disent MM. Moland et d'Héricault, dans la remarquable introduction qu'ils ont placée en tête des *Nouvelles françaises en prose du treizième siècle*[1], que deux chefs de l'armée de Charlemagne, deux frères d'armes, liés par une amitié singulière, remarquables par une sorte de ressemblance, renommés par leur foi, leur sagesse et leur courage, ont été tués pendant la guerre de Lombardie au combat de Morterre. L'Église lombarde opprimée par Didier, et qui voyait l'armée du Christ dans l'armée de l'empereur Charles, reconnut deux martyrs dans les deux chefs illustres et pieux qui venaient de mourir pour sa cause. Elle rédigea leur martyrologe : *la Vie des saints martyrs Amis et Amiles*. Les conteurs s'emparèrent du martyrologe, comme Corneille s'est emparé de la vie de saint Polyeucte, et la légende d'Amis et d'Amiles, tantôt en prose, tantôt en vers, fit son tour d'Europe comme le *Roman de Renart*. On trouvera son histoire très-bien exposée dans l'*Introduction* de MM. Moland et d'Héricault, et nous nous bornons à la reproduire ici d'après le texte en prose que nous ont donné les deux savants éditeurs. Nous ferons remarquer seulement que le ré

[1] Paris, Jannet, 1856. 1 vol. in-18.

cit qu'on va lire présente un grand caractère d'originalité, et qu'il s'écarte, par sa donnée générale et le sentiment qui fait le nœud de l'action, de tous les contes et de tous les romans de la même époque.

Sous le règne de Pépin, roi des Francs, un enfant naquit au château Bériquain. Son père et sa mère, qui n'avaient point d'autre héritier, promirent, à Dieu, à saint Pierre et à saint Paul, de le porter à Rome pour le faire baptiser.

En ce temps-là, le comte d'Alverne, dont la femme était enceinte, eut une vision. Il songea que le pape baptisait plusieurs enfants dans son palais de Rome et les confirmait avec le saint-chrême.

Quand il fut éveillé, il demanda à de sages personnes ce que signifiait sa vision.

Un vieillard lui dit :

— Réjouis-toi, comte ; car il te naîtra un fils de grand courage et de grande sainteté ; tu le feras porter à Rome et le pape le baptisera.

Ces paroles rendirent le comte tout joyeux, et ses gens lui dirent que le vieillard avait raison.

L'enfant vint au monde et fut élevé avec grand soin. Quand il eut deux ans, son père se mit en route pour le mener à Rome.

Il rencontra dans la ville de Lucques un gentilhomme allemand, qui se rendait auprès du pape pour le prier aussi de baptiser son fils. Ils se saluèrent, s'informèrent du motif de leur voyage, et voyant que ce motif était le même pour tous deux, ils se prirent d'amitié. Leurs enfants s'aimèrent aussi, et d'une affection si tendre, que l'un ne voulait pas manger sans l'autre et qu'ils dormaient dans le même lit.

Les chevaliers, leurs pères, les présentèrent au pape et lui dirent :

— Très-saint père, vous que nous honorons comme le suc-

cesseur de l'apôtre Pierre, nous vous supplions, nous, comte d'Alverne, et nous, noble chevalier du château Bériquain, de baptiser nos fils, et de recevoir de leurs mains une petite offrande.

Le pape leur répondit :

— Je tiens vos présents pour très-acceptables, mais je n'en ai pas besoin[1].

Donnez-les aux pauvres, auxquels ils feront grand bien, et je baptiserai volontiers vos enfants, afin que le Père, le Fils et le Saint-Esprit les embrasent de leur amour.

Et aussitôt le pape les baptisa ; il donna le nom d'Amis au fils du comte, et le nom d'Amiles au fils du chevalier.

De puissants seigneurs de Rome les tinrent sur les fonts, à grande joie, et, la cérémonie terminée, le pape fit apporter deux coupes de bois, ornées d'or et de pierreries, les donna aux enfants, et dit :

— Recevez ce présent en souvenir du baptême que je vous ai donné en l'église Saint-Sauveur.

Les chevaliers prirent les coupes et firent de grands remerciements.

Dieu avait donné si grande sagesse à l'enfant du chevalier Bériquain, qu'on pouvait croire que c'était un autre Salomon. Lorsqu'il fut arrivé à l'âge de trente ans, son père fut pris d'une fièvre très-violente, et il l'admonesta en ces termes :

— Cher fils, je vais mourir, et tu seras ton maître. Observe les commandements de Dieu, et garde la chevalerie de Jésus-Christ. Sois fidèle à ton suzerain ; défends les orphelins et les veuves, et reste ami avec le fils du comte d'Alverne, car le pape vous a baptisés le même jour, et vous a fait à tous deux le même présent. Vous êtes du même âge et vous vous res-

[1] Tous les papes ne pensaient pas comme celui-là, car dès le treizième siècle, la cour de Rome avait fait en France de si grandes levées de deniers, que saint Louis se plaignait que le royaume en était appauvri.

semblez si bien en tout, qu'on vous prendrait pour deux frères.

Il finissait à peine de parler qu'il rendit l'âme.

Son fils le fit ensevelir, et lui rendit tous les honneurs qu'on doit aux morts.

Ce fils, qui agissait si bien, n'en était pas moins détesté des mauvaises gens, qui lui portaient envie et l'insultaient de mille manières; mais lui ne les en aimait pas moins, ce qui ne les empêcha pas de le chasser de son château[1].

Il se souvint alors des recommandations de son père, et dit aux gens de sa compagnie :

— Les méchants m'ont enlevé mon héritage, mais j'espère que le Seigneur me viendra en aide. Allons trouver le comte Amiles, qui fut mon ami et mon compère. Je ne doute pas qu'il ne nous fasse participer à sa fortune. S'il en était autrement, nous nous rendrions auprès d'Hildegarde[2], la femme du roi Charles de France, qui a coutume de venir en aide aux déshérités.

Les gens de sa compagnie répondirent qu'ils étaient prêts à le suivre. Ils se rendirent avec lui à la cour du comte, mais ils ne le trouvèrent pas, parce qu'il était allé au château Bériquain, pour consoler Amis de la mort de son père.

Ils le cherchèrent vainement en France et en Allemagne, jusqu'au moment où ils reçurent l'hospitalité chez un seigneur auquel ils racontèrent leur aventure.

— Restez avec moi, dit ce bon seigneur; je donnerai ma

[1] Peut-être ces mauvaises gens qui chassent leur seigneur de son château sont-ils une réminiscence des bourgeois qui s'insurgeaient contre la noblesse. On peut le croire, puisque le roman d'*Amis* est contemporain du mouvement des communes.

[2] Hildegarde est la troisième des neuf femmes de Charlemagne. Elle succéda à la fille de Didier, roi des Lombards, et donna le jour à Charles, roi de la France orientale, mort en 811, à Pépin, roi d'Italie, et à Louis le Débonnaire.

fille à votre maître, car j'en ai entendu dire beaucoup de bien, et je vous ferai tous riches.

Cette offre leur plut, ils célébrèrent joyeusement les noces, et restèrent un an et demi dans le château du seigneur qui les avait si bien reçus; mais un jour, Amis dit à ses dix compagnons :

— Nous avons mal fait de renoncer à chercher Amiles.

Il laissa au château deux de ses serviteurs et s'en alla vers Paris.

Amiles de son côté avait depuis deux ans couru sans cesse à la recherche d'Amis. En approchant de Paris, il rencontra un pèlerin, et lui demanda s'il n'avait point vu le chevalier que ses vassaux avaient chassé de son domaine. Celui-ci répondit que non. Amiles alors lui donna sa cotte[1], en disant : « Prie Dieu et ses saints, qu'ils me fassent retrouver mon compagnon. »

Le pèlerin s'en alla à Paris, et ne trouva personne, mais le soir qu'il suivait son chemin, il rencontra Amis, et celui-ci lui demanda s'il pouvait lui donner des nouvelles d'Amiles, le fils du comte d'Alverne.

— Qui es-tu? dit le pèlerin tout étonné; pourquoi te moquer de moi? Je te reconnais bien, tu es Amiles. C'est toi qui, ce matin, m'as demandé si j'avais vu Amis ton compagnon, et qui m'as donné cette cotte. Pourquoi as-tu changé de vêtements, de chevaux et d'armes?

— Ne te fâche pas ; je ne suis pas celui que tu crois, mais je suis Amis qui cherche Amiles.

Il lui donna de l'argent, et lui dit de prier Dieu de l'aider dans ses recherches.

[1] On distinguait deux espèces de cottes : la cotte de mailles, formée d'anneaux de fer, et la cotte d'étoffe qui se plaçait par-dessus l'armure. Réservé d'abord aux hommes, ce vêtement fit partie plus tard de la toilette des femmes; de là certains dictons que nous croyons inutile de citer.

— Vas de suite à Paris[1], dit le pèlerin, et je crois que tu trouveras celui après lequel tu cours.

Amis partit aussitôt en toute hâte.

Le lendemain Amiles était aussi parti de Paris, et avait fait halte avec sa suite dans un pré au bord de la Seine. En voyant une troupe armée s'avancer vers lui, il marcha avec ses compagnons à sa rencontre et se mit en défense.

Amis dit à ses gens :

— Je vois des chevaliers français qui viennent à nous; attendons-les de pied ferme; si nous pouvons échapper à ce danger, nous irons à Paris[1] trouver le roi et nous serons bien reçus.

Les lances étaient levées, les épées nues; mais Dieu, qui sait tout et qui tire les bons hors du danger, fit arrêter les deux troupes au moment où elles allaient en venir aux mains.

— Qui êtes-vous? chevaliers, vous qui voulez tuer Amis, le proscrit!

Amiles reconnut la voix d'Amis.

— O toi, mon Amis! dit-il, mon Amis bien cher, je suis Amiles, fils du comte d'Alverne, qui te cherche depuis deux ans.

Aussitôt ils descendirent de cheval, s'embrassèrent et rendirent grâce à Dieu de ce qu'ils s'étaient retrouvés. Sur l'épée d'Amiles, dont la garde renfermait des reliques[2], ils se jurèrent amitié éternelle, et s'en allèrent ensemble à la cour de Charles, roi de France. Charles les reçut avec grande joie, et fit d'Amis son trésorier, et d'Amiles son serviteur. Lorsqu'ils eurent ainsi passé trois ans, Amis dit à Amiles :

[1] On remarquera que l'auteur donne Paris pour résidence à Charlemagne, quoique ce prince ne l'ait habité que rarement; mais on sent là toute l'importance que cette ville avait déjà prise sous les premiers Capétiens.

[2] Il en était de même de l'épée de Roland. Voy. ci-dessus pag. 4.

— Cher compagnon, je vais aller voir ma femme que j'ai quittée ; je reviendrai sous peu. Toi, reste à la cour, mais garde toi bien de toucher à la fille du roi, et défie-toi d'Arderay [1], car il est félon.

— Sois tranquille, dit Amiles, je ferai à ta volonté, mais sois de retour le plus tôt possible.

Sur ce, Amis s'en alla. Mais à peine était-il parti qu'Amiles s'éprit de la fille du roi, et la connut le plus souvent qu'il put [2]. Mais cette aventure n'a rien d'étrange, car Amiles, jeune et beau, pouvait bien ne pas être plus saint que David, ni plus sage que Salomon.

Arderay, le félon, qui lui portait envie, vint le trouver et lui dit :

— Compagnon, tu ne sais pas qu'Amis a volé le trésor du roi ; c'est pour cela qu'il a pris la fuite. Jure-moi amitié sur l'Évangile, et je ferai le même serment.

Le serment prêté, Amiles eut la faiblesse de révéler à Arderay le secret de ses amours.

Et quand Amiles présenta au roi l'eau pour se laver les mains, le traître Arderay dit à ce prince :

— Sire roi, ne prenez pas l'eau que vous présente ce félon

[1] Ce nom est écrit par l'auteur de diverses manières : *Arderay*, *Aderi*, *André*. Nous faisons cette remarque pour constater que les noms propres au moyen âge n'avaient point d'orthographe fixe. Au dix-septième siècle, il en était encore de même, car le nom de *Pocquelin* dans les actes du temps est écrit de cinq manières différentes.

[2] Au point de vue de l'histoire, le conteur était autorisé à supposer cet amour, car on sait que les filles de Charlemagne étaient loin d'être cruelles. Elles étaient aussi fort coquettes, et les poëtes du temps parlent avec admiration des fourrures d'hermine que Berthe portait dans les grandes chasses d'automne, et de la garniture de peaux de taupes qui ornait le manteau de Théodrade. Ce n'était point la faute de leur père, car il pensait comme Molière que le ménage devait être leur docte entretien, et ce maître redouté de l'empire des Francs voulait qu'elles prissent, comme les ouvrières des gynécées, l'habitude de travailler la laine et le lin, et de tenir la quenouille et le fuseau.

chevalier, car il mérite la mort. Il a cueilli à votre fille la fleur de sa virginité.

En entendant ces mots, Amiles tomba d'épouvante sur les carreaux de la salle, et ne put dire un mot. Mais le roi, qui était très-bon, le releva et lui dit :

— Amiles, ne crains rien, je te défendrai contre ce blâme.

— Sire roi, dit Amiles, vous êtes un juge équitable ; vous ne vous détournez jamais de la voie droite, par amour ou par haine : c'est pourquoi je vous prie de me donner quelque répit, afin que je puisse me purger de la fausse accusation d'Arderay, par le combat[1], en présence de toute votre cour, en forçant ce traître, quand je l'aurai vaincu, à confesser qu'il a menti.

Le roi donna aux deux champions répit jusqu'à trois heures du soir, en leur disant de se présenter à cette heure devant lui, pour faire leur devoir. Ils furent exacts au rendez-vous. Arderay amena pour témoin le comte Herbert[2], mais Amiles ne trouva personne pour l'assister, excepté la reine Hildegarde. Elle obtint du roi que le combat serait différé jusqu'au retour d'Amis, à condition que si ce bon chevalier ne se présentait pas à un jour fixé, elle serait bannie du lit royal.

Or, il arriva justement qu'Amis revenait de son voyage. Amiles le rencontra au moment où il entrait dans le palais ; il descendit de cheval, et se mit à ses genoux :

— O toi, ma seule espérance, j'ai mal gardé tes comman-

[1] C'est-à-dire : pour prouver mon innocence, j'appellerai Arderay en duel. Le duel servait de preuve dans les contestations privées ; le vaincu était regardé comme ayant tous les torts. On trouvera sur les duels ou combats judiciaires un résumé fort complet dans l'excellent *Dictionnaire historique de la France* de M. L. Lalanne. Paris, 1872, grand in-8°.

[2] Il s'agit sans doute ici d'Herbert Ier, fils aîné de Pépin, premier comte de Vermandois.

dements. J'ai encouru le blâme à cause de la fille du roi, et j'ai appelé en duel le traître Arderay.

Amis répondit en soupirant :

— Laissons ici nos compagnons, et entrons dans ce bois pour causer de cette affaire.

Et Amis commença à blamer Amiles, et lui dit :

— Changeons d'habits et de chevaux ; toi, va-t'en dans ma maison, et moi je combattrai le traître Arderay.

Et Amiles lui répondit :

— Comment irais-je en ta maison ? je ne connais ni ta femme ni tes serviteurs ; je ne les ai jamais vus en face.

Et Amis lui dit :

— Ne t'inquiète pas, tu auras bientôt fait leur connaissance, mais surtout garde-toi bien de toucher à ma femme.

Les deux compagnons se séparèrent en pleurant. Amis s'en alla à la cour du roi en semblance d'Amiles, et Amiles en la maison de son compagnon en semblance d'Amis.

La femme d'Amis, en le voyant arriver, courut au-devant de celui qu'elle prenait pour son mari, et voulut l'embrasser, mais Amiles lui dit :

— Laisse-moi, j'ai plus grand sujet de pleurer que de faire des caresses, car depuis que je t'ai quittée, j'ai éprouvé bien des malheurs, et j'en éprouverai encore.

La nuit venue, ils se couchèrent ; Amiles mit son épée entre elle et lui :

— Garde-toi bien de me toucher, dit-il, car tu mourrais de cette épée. Et ainsi se passèrent les autres nuits. Amis revint en secret chez lui pour savoir si Amiles respectait sa femme, comme il l'avait promis.

Le jour fixé pour le combat était passé ; la reine attendait Amiles en grand émoi, et le traître Arderay disait tout haut qu'elle ne devait plus approcher du lit du roi. En ce moment,

Amis entrait dans le palais, vers midi, vêtu des habits de son compagnon ; il dit au roi :

— Sire, débonnaire et loyal justicier[1], je suis prêt à faire bataille contre le traître Arderay, pour défendre moi, la reine et ses filles contre ses calomnies.

Le roi lui répondit avec bonté :

— Sois tranquille ; car après la bataille je te donnerai pour femme Bélizant, ma fille.

Le lendemain matin, Arderay et Amis entrèrent en champ clos, tout armés, en présence du roi et de sa cour. La reine, en grande compagnie de vierges, de veuves et de femmes, allait pendant ce temps d'église en église, priant pour le champion de sa fille, faisant des offrandes, donnant des luminaires.

Amis commença à penser en lui-même que s'il tuait Arderay, il serait coupable de sa mort devant Dieu, et que s'il était vaincu ce serait pour lui une honte éternelle :

— Comte, dit-il à Arderay, tu es vraiment fou de vouloir me tuer et de te mettre toi-même en péril de mort ! Si tu voulais convenir que rien n'est vrai dans les bruits que tu as fait courir, et renoncer à la bataille, tu pourrais avoir mon amitié et mes services.

Arderay, hors de lui, répondit :

— Je n'ai que faire de ton amitié et de tes services ; ce que j'ai dit est vrai, et je te couperai la tête.

Il jura qu'Amiles avait déshonoré la fille du roi ; celui-ci jura qu'il en avait menti. Ils se lancèrent l'un contre l'autre,

[1] Le surnom de justicier était un des plus honorables que l'on pût donner aux rois de France. Nos anciens érudits remarquaient même que tandis que tous les autres princes de l'Europe étaient représentés sur leurs sceaux à cheval, l'épée nue à la main, le roi de France seul était assis sur son trône tenant la main de justice. Charlemagne jugeait lui-même les débats qui survenaient entre les grands de son empire, et Amis était dans la vraie tradition quand il l'appelait *loyal justicier*.

et se battirent depuis heure de tierce jusqu'à none. Arderay fut vaincu, et Amis lui coupa la tête[1].

Le roi était en même temps triste d'avoir perdu Arderay et joyeux de voir sa fille lavée de tout reproche. Il la donna en mariage à Amis avec une grande somme d'or et d'argent, et une belle habitation sur les bords de la mer. Amis, heureux de son mariage et de sa dot, retourna au plus vite à son hôtel, où il avait laissé son compagnon Amiles, et quand celui-ci le vit arriver au milieu d'une grande troupe de cavaliers, il pensa qu'il avait été vaincu et se mit à fuir; mais Amis lui manda de revenir en toute confiance, car il l'avait vengé d'Arderay, et avait épousé la fille du roi.

Amiles s'en alla habiter dans la maison de sa femme.

Amis devint lépreux[2], par la volonté de notre Seigneur; il ne pouvait se bouger, car Dieu éprouve ceux qu'il aime.

Sa femme, qui se nommait Obias, le détestait; elle avait essayé plusieurs fois de l'étrangler. Amis, se voyant en danger, appela deux de ses sergents : Azonem et Horatus, et leur dit :

— Otez-moi des mains de cette mauvaise femme, et portez-moi au château Bériquain.

Comme ils approchaient, les gens du château vinrent au-devant d'eux, et leur demandèrent quel était le malade qu'ils portaient.

[1] Cet acte de barbarie peut étonner de la part d'un chevalier aussi parfait qu'Amis; mais il était dans les mœurs du moyen âge et l'on vit plus d'une fois des chevaliers qui avaient provoqué à des joutes guerrières des gens qu'ils ne connaissaient pas leur couper la tête quand ils les avaient vaincus.

[2] Il est difficile de dire au juste ce qu'était la lèpre. Tout ce que l'on sait, c'est que cette maladie se répandit en Europe à la suite des croisades et qu'elle y causa de grands ravages. La condition des lépreux était des plus malheureuses; ils étaient mis *hors du siècle*. Voy. les ordonnances des 18 août 1321, février 1371, 23 mai 1413, et Labourt, *Recherches sur les léproseries*, 1834, in-8°.

Ils répondirent que c'était Amis, le seigneur du lieu, qui était lépreux et les prièrent de le recevoir charitablement; mais ceux-ci s'écrièrent qu'ils ne voulaient point gagner la lèpre : ils frappèrent les sergents, et jettèrent Amis en bas de sa voiture.

Amis se mit à pleurer :

— Dieu tout-puissant, dit-il, Dieu débonnaire, donne-moi la mort, ou viens à mon secours.

Puis il dit à ses sergents :

— Menez-moi à l'église de *Père de Rome*, car Dieu, par sa grande miséricorde, soulagera ma misère.

Lorsqu'ils arrivèrent à Rome, le pape Constantin, plein de charité et de sainteté, et les chevaliers romains qui avaient tenu Amis sur les fonts baptismaux vinrent au-devant de lui, et lui donnèrent assistance, ainsi qu'à ses sergents. Trois ans après, il y eut une si grande famine, que les pères chassaient leurs enfants de leurs maisons. Azonem et Horatus dirent alors à Amis :

— Beau sire, vous savez que nous vous avons servi loyalement ; mais aujourd'hui nous ne pouvons rester plus longtemps avec vous, car nous ne voulons pas mourir de faim. C'est pourquoi nous vous prions de nous donner congé.

Amis leur dit en pleurant :

— Vous qui n'êtes point mes serviteurs, mais bien mes enfants, vous, mes seuls soutiens, ne m'abandonnez pas, mais portez-moi dans la maison du comte Amiles, mon compagnon.

Les sergents, qui voulaient donner une preuve de bon vouloir à leur maître, le portèrent là où était Amiles, et en approchant de sa demeure, ils firent jouer leurs crécelles, comme il est enjoint aux lépreux de le faire[1].

[1] « Quand tu demanderas l'aumône, que tu sonnes la tartarelle. » — (Statuts synodaux du diocèse de Troyes.)

Amiles, en entendant le bruit, dit à un de ses gens de porter au pauvre malade du pain, de la viande et du vin, plein la coupe que le pape lui avait donnée au moment de son baptême. Lorsque le serviteur eut fait la commission, il dit en revenant :

— En vérité, monseigneur, si je n'avais tenu votre coupe dans mes mains, j'aurais cru que c'était celle que le lépreux porte avec lui, tant elles se resssemblent par la forme et le travail.

Et Amiles lui dit :

— Va de suite et amène-moi ce lépreux.

Quand le lépreux fut devant son compagnon, celui-ci lui demanda qui il était, et comment il possédait cette coupe.

— Je suis, dit-il, du château Bériquain, et je tiens la coupe du pape qui m'a baptisé.

En entendant ces mots, Amiles reconnut son compagnon Amis, qui s'était battu pour lui.

Il se jeta dans ses bras, l'embrassa et se mit à sangloter. Sa femme accourut tout échevelée, pleurant et menant grand deuil, parce qu'Amis avait tué Arderay; ce qui ne les empêcha pas de le mettre en un très-beau lit.

— Demeurez avec nous, lui dirent-ils, seigneur chevalier, jusqu'à ce que Dieu vous appelle à lui. Tout ce que nous avons est à votre disposition.

Amis resta dans la maison avec ses deux serviteurs, Azonem et Horatus.

Une nuit qu'Amis et Amiles étaient couchés dans la même chambre, sans aucune compagnie, Dieu envoya son ange Raphaël à Amis.

— Dors-tu? lui dit l'ange.

Amis, croyant que c'était Amiles qui l'appelait, répondit :

— Non, je ne dors pas, cher compagnon.

Et l'ange lui dit :

— Tu as bien répondu, tu es soldat de la milice céleste, car tu as suivi l'exemple de Job et de Tobie. Moi, je suis Raphaël, l'ange du Seigneur, qui viens t'apporter le remède qui te guérira. Tu diras à Amiles, ton compagnon, qu'il tue ses deux enfants : tu te laveras avec leur sang et tu seras guéri.

Amis lui dit :

— Il ne convient pas que mon compagnon commette des meurtres pour me rendre la santé.

Et l'ange lui dit :

— Il faut qu'il en soit ainsi.

A ces mots, il s'envola. Amiles, quoique endormi, avait tout entendu ; il se réveilla et dit :

— Qui donc t'a parlé ?

— Personne, répondit Amis. J'ai prié Dieu comme de coutume.

Et Amiles dit :

— Ce n'est pas vrai ; j'ai bien entendu quelqu'un te parler.

Alors il se leva, s'approcha de la porte de la chambre, la trouva fermée, et dit :

— Mon frère et compagnon, mais qui donc est venu te parler pendant la nuit ?

Amis commença à pleurer :

— C'est l'ange Raphaël, dit-il ; il m'a annoncé que Dieu t'ordonnait de tuer tes deux enfants, pour que je me guérisse en me lavant avec leur sang.

Amiles, profondément blessé de ces paroles, répondit :

— Eh quoi ! j'ai mis à tes ordres mes serviteurs et les jeunes servantes de ma maison, et tu inventes une fable pour me faire tuer mes deux enfants.

Amis pleura plus fort et dit :

— Ce n'est que pour obéir à l'ange, que je t'ai dit une si terrible chose ; je t'en prie, ne me jette pas hors de ton hôtel.

Et Amiles lui dit qu'il tiendrait sa promesse jusqu'à la mort. Mais, ajouta-t-il, par la foi que nous nous sommes jurée, par notre amitié, par le baptême que nous avons reçu à Rome ensemble, dis-moi si c'est un ange ou un homme qui t'a parlé.

— C'est un ange, rien n'est plus vrai.

Alors Amiles commença à pleurer dans son cœur, et se dit en lui-même :

— Amis s'est présenté devant le roi Charles, pour mourir à ma place ; pourquoi ne tuerais-je pas mes enfants pour lui ? Il m'a gardé sa foi ; pourquoi ne lui garderais-je pas la mienne ? Abraham fut sauvé par la foi ; les apôtres ont soumis les royaumes par la foi ; et Dieu dit dans l'Évangile : « Vous devez faire aux autres ce qu'ils font pour vous. »

Amiles se rendit auprès de sa femme ; il lui dit d'aller à l'église entendre la messe, et la comtesse s'en alla à l'église comme de coutume.

Le comte prit son épée et s'approcha du lit où dormaient ses enfants. Il se pencha sur eux, versa d'abondantes larmes et s'écria :

— A-t-on jamais vu un père tuer volontiers ses enfants ? Hélas ! hélas ! mes pauvres enfants, je ne serai plus un père, mais un cruel meurtrier.

Les enfants se réveillèrent en sentant ses larmes tomber sur eux. Ils le regardèrent en souriant, et comme ils avaient déjà près de trois ans, il leur dit :

— Votre sourire tournera en larmes, car votre sang innocent sera bientôt répandu.

Cela dit, il coupa leurs têtes, les replaça sur le lit, en les ajustant aux corps, les couvrit comme si les enfants dormaient, et lava son compagnon avec leur sang, en prononçant ces paroles :

—Seigneur Dieu, Jésus-Christ, qui commandes aux hommes

de garder ta foi sur la terre, et qui as guéri le lépreux par un seul mot, daigne guérir aussi mon compagnon, pour lequel j'ai versé le sang de mes enfants [1].

Amis fut guéri ; et ils rendirent grâce à Dieu en disant : « Béni soit Dieu, qui sauve ceux qui ont confiance en lui ! »

Amiles habilla son compagnon avec sa plus belle robe ; ils allèrent tous deux à l'église, et comme ils entraient les cloches se mirent à sonner d'elles-mêmes. Tout le peuple de la ville accourut pour savoir comment elles sonnaient ainsi miraculeusement, et quand la femme du comte les vit tous deux ensemble, elle se demanda lequel était son mari.

Et le comte lui dit :

— Je suis Amiles, et voilà mon compagnon Amis qui est guéri.

La comtesse s'émerveilla et dit :

— Je le vois en bonne santé, mais je voudrais bien savoir comment cela a pu se faire.

— Bénissons Dieu, dit le comte, et ne vous inquiétez de rien.

L'heure de tierce était déjà passée, et le père et la mère ne s'étaient point rendus près des enfants. Mais le père soupirait souvent, et la comtesse les demandait. Le comte lui dit :

— Laissez-les dormir.

Et il entra tout seul en leur chambre pour pleurer sur eux, mais il les trouva jouant sur leur lit. On voyait seulement sur leur cou, à l'endroit où l'épée l'avait tranché, comme un petit fil rouge.

Il les prit dans ses bras, les porta à leur mère et dit :

— Réjouis-toi, chère dame, car tes fils que j'avais tués par

[1] Le sang des enfants joue un grand rôle dans les maléfices du moyen âge. Les sorciers lui attribuaient des propriétés surnaturelles, et l'on accusait les juifs de s'en servir dans leurs cérémonies religieuses et de voler les enfants des chrétiens pour s'en procurer.

ordre de l'ange, sont vivants, et leur sang a guéri Amis.

La comtesse répondit :

— Et toi, comte, pourquoi ne m'as tu pas menée avec toi, pour recevoir le sang de mes enfants? J'en aurais lavé Amis.

Le comte lui dit :

— Laissons là ces propos, et dévouons-nous au service de Notre-Seigneur qui a fait aujourd'hui de si grands miracles dans notre maison.

Ils vécurent depuis en parfaite chasteté, et pendant dix jours, le pays fut en fête.

Le jour même où Amis fut guéri, les diables tordirent le cou à sa femme [1] et emportèrent son âme. Quant à lui, il s'en alla vers le château Bériquain ; il en fit le siége, et quand il l'eut pris, il pardonna à ceux qui l'avaient si mal traité. Il vécut depuis en bonne intelligence avec eux, garda près de lui le fils aîné d'Amiles, et servit Dieu de tout son cœur.

Tandis que ceci se passait, le pape Adrien [2] envoya des messagers à Charles, roi de France, pour le prier de lui venir en aide contre les Lombards, qui le tourmentaient fort, ainsi que l'Église. Charles était alors dans la ville de Théodozion [3]. Le messager du pape, qui se nommait Pierre, vint l'y trouver et lui exposa l'objet de son voyage. Charles écrivit aussitôt à Didier, pour le prier de rendre au saint-père les villes et toutes les choses qu'il lui avait prises, en promettant de lui donner en échange quatorze mille sous d'or et d'argent. Mais Didier ne voulut rien entendre, ni rien recevoir. Alors le roi Charles ordonna à toutes manières de gens, évêques, abbés, ducs [4],

[1] Pour expliquer cette conduite du diable, il faut se rappeler, que dame Obias, la femme d'Amis, avait voulu l'étrangler, comme il a été dit page 81.

[2] Ce pape dans le texte est appelé *Desir*.

[3] Thionville, en latin du dixième siècle *Theodonis villa*.

[4] A l'époque où l'action du conte est supposée se passer, les ducs étaient des officiers royaux préposés au gouvernement des grandes circonscrip-

princes et marquis de venir les rejoindre en armes. Il en envoya quelques-uns à Cluses pour garder les passages, et de ce nombre était Albin, évêque d'Angers, homme de grande sainteté.

Le roi Charles, avec plusieurs guerriers, marcha vers Cluses par le mont de Sinense[1], et envoya Bernart, son oncle, avec d'autres guerriers par le mont de Jovis[2]. Didier s'était avancé contre eux jusqu'à Cluses, qu'il avait fait fortifier avec des chaînes et des pierres[3].

En approchant de Cluses, le roi Charles envoya de nouveaux messagers à Didier pour lui dire de rendre au saint-siége tout ce qu'il lui avait pris; mais celui-ci refusa, comme il l'avait déjà fait. Charles lui demanda en otage trois fils des juges de Lombardie, en disant que s'il voulait les lui donner jusqu'à ce qu'il eût rendu les villes, il partirait avec son armée sans faire noise ni malice, mais tout fut inutile.

Lorsque le Dieu tout-puissant eut vu l'entêtement de Didier,

tions territoriales. Leurs attributions étaient avant tout militaires, et quand les armées entraient en campagne ils remplissaient les fonctions de généraux. Quelques-uns d'entre eux, au moment des invasions normandes, furent spécialement chargés de la défense du littoral; c'est ainsi qu'Angilbert, gendre de Charlemagne, fut préposé à la garde des côtes de la Manche avec le titre de: *dux Franciæ maritimæ seu ponticæ.* A l'origine de la troisième race, le titre de duc prit une autre acception; il fut appliqué aux grands feudataires, et se trouva ainsi attaché à la propriété territoriale. Plus tard, il devint un titre honorifique, à la collation des rois. Les marquis étaient des officiers préposés à la garde des frontières, on les nommait *marchiones*, parce que les frontières s'appelaient *marchæ*, les marches. Le nom de marquis disparut avec les Carlovingiens et ne reparut que beaucoup plus tard, comme dignité nobiliaire.

[1] Le mont Cenis.

[2] Le mont Saint-Bernard.

[3] MM. Moland et d'Héricault font remarquer avec raison que, dans la dernière partie d'Amis et d'Amiles le récit tourne à la chronique pure et simple. Les deux guerriers ne sont plus que des accessoires; la guerre de Charlemagne contre Didier est le seul fait important. C'est pour cela que dans cette partie nous avons fait des coupures, car, en fait d'histoire, le conteur ne peut rien apprendre d'exact.

et que les Français ne voulaient point s'en aller, il mit une si grande peur et un si grand tremblement au cœur des Lombards qu'ils prirent la fuite, en laissant là leurs tentes et leurs bagages. Charles et toute son armée se mirent à leur poursuite, et les Français, les Allemands, les Anglais et toutes manières de gens entrèrent en Lombardie.

Amis et Amiles étaient dans les rangs de l'armée de Charles, et sur toute la route, ils s'appliquaient à faire de bonnes œuvres, jeûnant, priant, secourant les pauvres, aidant les veuves et les orphelins, apaisant souvent la colère du roi.

Quoique Charles eût une armée très-nombreuse en Lombardie, le roi Didier marcha contre lui avec une petite armée, car là où il avait un prêtre, Charles avait un évêque; là où il avait un moine, Charles avait un abbé; là où il avait un chevalier, Charles avait un prince; là où il avait un homme de pied, Charles avait un duc ou un comte.

On se battit trois jours avec un grand acharnement, mais le troisième jour, les Lombards furent mis en déroute, et se retirèrent auprès de Mortaire[1] en un lieu appelé la belle *Sylve*, pour s'y refaire et soigner leurs chevaux[2].

Le lendemain, le roi Charles vint les attaquer. Le choc fut rude. Un grand nombre de chevaliers furent tués, ainsi qu'Amis et Amiles, car Dieu qui les avait unis dans la vie par une si grande amitié ne voulut pas qu'ils fussent séparés dans la mort. La reine, saint Albin, évêque d'Angers, et plusieurs autres évêques et abbés conseillèrent à Charles de faire ensevelir les braves qui étaient tombés dans la bataille. Il trouva que le conseil était bon, et fit bâtir à Verceil une église en l'honneur de saint Eusèbe, et la reine en fit bâtir une autre en l'honneur du saint-père.

[1] Aujourd'hui Mortara.

[2] Ici nous supprimons divers détails sans intérêt.

Charles fit faire deux cercueils en pierre [1] où furent placés Amis et Amiles. Amiles fut porté à l'église du Saint-Père ; Amis à l'église de Saint-Eusèbe. Et le lendemain matin, le cercueil d'Amiles fut trouvé dans cette église à côté du cercueil d'Amis. Admirable amitié, qui ne put être brisée par la mort !

Le roi et la reine, frappés de ce miracle, firent célébrer des messes pour ceux qui avaient péri dans la bataille [2]. Saint Albin ordonna des diacres, des prêtres et des clercs dans l'église de Saint-Eusèbe, et leur commanda de garder assidûment les corps des deux compagnons Amis et Amiles, qui souffrirent la mort sous Didier, roi de Lombardie, le douzième jour d'octobre.

Régnant Notre-Seigneur Jésus-Christ,
qui vit et règne sans fin
avec le Père et le
Saint-Esprit.
AMEN.

[1] Les cercueils de pierre ont été en usage dans la Gaule jusqu'au dixième siècle. On en trouve très-souvent dans la France du Nord ; mais il est facile de voir que la plupart ont été violés, et que les profanateurs n'y ont laissé que les os et quelques morceaux de fer sans valeur.

[2] Ici nous supprimons encore des détails étrangers aux deux personnages sur qui roule toute l'action.

COMMENT RENART FIT PRIMAUT, LE LOUP, PRÊTRE

(XIVe SIÈCLE)

Quelque sommaires que soient les détails que nous avons donnés dans notre introduction au sujet du *roman de Renart*, ils nous dispensent de revenir ici sur cette œuvre célèbre. Il nous suffira de dire que nous avons choisi de préférence l'épisode de Primaut, d'abord parce qu'en certaines parties le roman est d'une obscénité si grossière qu'il eût été impossible d'en reproduire ici la traduction, ensuite parce que Renart, dans cet épisode, se montre peut-être mieux que dans tous les autres sous son véritable jour, c'est-à-dire comme un être rusé, méchant, hypocrite, qui ne respecte rien et ne cherche qu'à faire des dupes et à jouer de mauvais tours.

Un prêtre passait dans la campagne; il perdit une boîte d'oublies[1]; Renart, qui se trouvait aux environs, trouva la boîte, et s'enfuit à travers champs, sans faire noise ni bruit[2]. Quand il fut loin du chemin, il se dit :

[1] C'est-à-dire une boîte d'hosties.

[2] En son sain la mist justement,
Onques n'en fist noise ne bruit,
Toz en travers les chans s'en fuit
Tant qu'il fut bien loin de la voie.
Lors dist Renart : se Diex me voie,
Si verrai-je que ici a.
La boiste ovril, si y treva
Moult bien cent oublies et plus, etc

— Voyons ce qu'il y a dedans.

La boîte ouverte, il y trouva un cent d'oublies et plus, et les mangea toutes, moins quatre qu'il emporta en sa bouche.

En courant à travers la campagne, il aperçoit une petite élévation, et monte dessus pour voir de plus loin. Primaut, le frère d'Ysangrin le Loup, vient à passer ; il reconnaît Renart et le salue courtoisement.

— Sire Renart, portez-vous bien.

— Primaut, que Dieu te bénisse ! D'où viens-tu si gaillard ? où vas-tu d'un pas si pressé ?

— Je vais chanter au lutrin d'un monastère qui est près d'ici. Je marche vite, car j'ai faim. Mais que portez-vous donc là, sire Renart ?

— Par ma foi, ce sont de bons et beaux gâteaux de moines.

— Des gâteaux de moines ! Où donc les avez-vous pris ?

— Je les ai pris là où ils étaient.

— Oh ! de grâce, donnez-m'en quelques-uns.

— Volontiers, dit Renart ; et voilà Primaut qui les mange sans en laisser un seul.

— Renart, dit-il, je n'ai dans l'estomac ni pain ni viande ; ces gâteaux sont excellents, mais ils sont bien légers, et si j'en avais encore, je m'en régalerais volontiers.

— Ne sois pas en peine, mon ami ; je puis t'offrir quelque chose de plus nourrissant, et si tu veux me suivre, nous irons dans un monastère où tu trouveras de bonnes provisions.

— Volontiers, dit Primaut ; et les voilà partis pour se rendre au monastère. Mais en arrivant, ils trouvent les portes de l'église fermées. Renart, qui était un habile mineur, se mit à creuser une galerie sous le seuil, et quand il se fut ouvert un passage, il entra dans l'église avec Primaut. Celui-ci se mit à fureter partout ; il trouva sur l'autel des oublies enve-

loppées dans un beau linge blanc[1], et n'en fit qu'une bouchée.

— Renart, dit-il, je vous remercie de m'avoir conduit ici, mais je voudrais quelque chose de plus substantiel. Je vois là une huche, et je crois que nous y trouverons de quoi nous régaler ; ouvrons-la.

— Ouvrons-la, dit Renart.

Primaut fait sauter la serrure ; la huche était pleine de provisions, pains, poissons, viandes et vins, mis en réserve pour le desservant.

— Renart, dit Primaut, pour cette fois nous en avons assez pour un bon repas. Apportez la nappe qui est sur l'autel. N'oubliez pas le sel et mangeons.

Ils s'asseyent par terre, et les voilà qui mangent et boivent à leur aise. Mais la cervelle de Primaut ne tarde pas à bouillir. Renart s'en aperçoit et l'excite à boire encore, en faisant semblant de boire lui-même. Primaut s'en donne à cœur-joie, et ses yeux luisent dans sa tête comme un charbon ardent.

— Renart, dit-il, Dieu en nous conduisant ici, nous a rendu un grand service. Nous n'aurions pas mieux dîné, si nous avions été pairs ou moines. J'en veux rendre grâce au ciel ; je

[1] On a peine à comprendre comment les trouvères se permettaient de pareilles facéties à une époque où la foi exerçait encore sur la société une autorité souveraine, mais nos bons aïeux ne s'en scandalisaient nullement, quoiqu'ils fussent profondément catholiques. Cette contradiction se retrouve à toutes les époques de notre histoire. Les bourgeois qui, au seizième siècle, faisaient leurs délices des moqueries dirigées contre le clergé, étaient les premiers à demander que les réformés fussent impitoyablement poursuivis. Il ne leur déplaisait pas de voir attaquer les moines, mais il leur plaisait encore davantage de voir brûler les hérétiques. Ils étaient à la fois anticléricaux comme nos libres penseurs, et intolérants comme des suppôts du saint office. On ne s'expliquerait pas un pareil fait, si la sottise humaine n'était pas là pour rendre raison de tout.

vais dire la messe, et je vous jure que je m'en tirerai bien, car étant enfant, j'ai appris à chanter et à lire.

— Tu sais bien, dit Renart, que personne ne peut dire la messe s'il n'est prêtre, chapelain ou tout au moins tonsuré.

— Sire Renart, répond Primaut, vous avez beau dire, je ne m'en irai point d'ici, que je n'aie chanté vêpres, vigile et messe ; il ne s'agit que de savoir qui me tonsurera.

— Si je puis trouver un rasoir, dit Renart, la chose sera bientôt faite. Je te mettrai l'étole au cou sans le congé de l'évêque[1].

— C'est au mieux, dit Primaut.

Les voilà tous deux cherchant dans tous les coins, Primaut chantant à tue-tête et se heurtant à tous les piliers.

Renart, plus avisé, va regarder derrière l'autel Saint-Jacques ; il y voit une armoire, il l'ouvre et en tire un rasoir bien affilé, des ciseaux et un bassin de cuivre.

— A la bonne heure ! dit Primaut, rien ne m'empêchera plus de chanter la messe.

— Halte-là, mon bel ami, dit Renart, avant de chanter la messe, il faut la sonner. Sonne-la donc.

Primaut court aux cloches, il saisit les cordes, et sonne à glas, à tremble et à carillon. Renart se tenait les côtes.

— Mon ami, tire les cordes; tire-les bien, tire-les toutes deux ensemble. Quelles belles cloches! quel beau son !

Celui qui aurait vu Primaut s'escrimer au jeu, n'aurait pu s'empêcher de rire, même s'il eût appris que ses parents venaient d'être mis dans la bière.

— Assez, dit Renart, tu n'en peux plus, repose-toi.

[1] On peut voir dans ce passage une allusion satirique à la prétention qu'avaient les rois de France de conférer les dignités ecclésiastiques. Ces prétentions remontaient très-haut dans notre histoire, car il est question sous les Mérovingiens d'individus qui sont *tonsurés évêques* par les rois.

— Comme vous voudrez, répond Primaut, et le voilà qui lâche les cordes et s'apprête pour la messe. Il met l'aube, l'aumusse, la ceinture, l'étole et le fanon ; il endosse la chasuble, passe la main sur sa tonsure, monte à l'autel, ouvre le missel et se met à tourner les feuillets.

Renart en ce moment, jugea qu'il était prudent de déguerpir ; il repassa par le trou qu'il avait fait pour entrer, et rejetant la terre qu'il en avait tirée, il ferma le passage, laissant dans l'église Primaut vêtu de ses habits ecclésiastiques, hurlant, brayant et chantant la messe.

Cependant le curé de l'église avait entendu les cloches et le tapage. Il saute en bas du lit, allume sa chandelle, appelle son chapelain, son clerc Gilain et sa femme, et les voilà partis, hardis comme limaces, portant l'un une fourche, l'autre un levier, l'autre une hache[1]. Ils arrivent à la porte de l'église ; le curé regarde par une fente, et quand il voit Primaut officiant à l'autel, la tête pelée et tonsurée, il croit voir le diable et se trouve pris d'une telle frayeur, qu'il tombe tout pâmé. Le chapelain, sa femme, se mettent à crier, et le clerc court par la ville éveiller les vilains :

— Debout, debout, aux armes ! les diables sont dans le monastère ; ils ont tué notre curé.

Les vilains se lèvent, prennent leurs armes, et accourent au

[1] Ce tableau du curé marchant contre le diable rappelle le départ des héros du *Lutrin*, au moment où ils se rendent à l'église pour renverser le *pupitre fatal*. Le perruquier prend une poignée de clous :

> Sur son épaule il charge une lourde coignée,
> Et derrière son dos, qui tremble sous le poids,
> Il attache une scie en forme de carquois;
> Il sort au même instant, il se met à leur tête;
> A suivre ce grand chef l'un et l'autre s'apprête.
> Leur cœur semble allumé d'un zèle tout nouveau.
> Brontin tient un maillet et Boirude un marteau.
>
> *Le Lutrin*, chant II.

plus vite. Le curé, revenu de sa pâmoison, se relève et leur crie :

— Venez en hâte, le diable est dans l'église. On ouvre les portes, les vilains entrent en foule. Primaut veut s'esquiver, et trouve le trou qu'il avait creusé sous la porte entièrement bouché; il revient vers l'autel, court au milieu des piliers, saute sur le curé, et reçoit de tels coups de fourches et de bâtons qu'il croit toucher à sa dernière heure. Cependant il ne perd pàs sa présence d'esprit ; quand il voit qu'il n'y peut plus tenir, il avise une fenêtre haute de dix pieds et demi, et par un vigoureux élan, il passe à travers. Il était fort dolent d'avoir été battu et blessé, et s'en consolait cependant parce qu'il avait emporté les habits sacerdotaux. Les vilains s'étaient mis à sa poursuite, mais la nuit était si obscure, qu'ils le perdirent bientôt de vue.

Primaut rentre en boitant dans la forêt, il profère des menaces contre le curé qui l'a fait si durement traiter, et promet de ne lui laisser ni brebis, ni agneaux.

— Je lui ferai, dit-il, tout le tort possible; j'ai déjà bien commencé, car j'emporte aube, surplis et chasuble, et demain s'il veut chanter la messe, il sera forcé de prendre la robe ou la chemise de sa prêtresse pour en faire une aube. Quant à Renart, qui s'est enfui quand il a vu les vilains, je vais le traduire pour trahison devant Noble[1], et je le ferai si bien punir, qu'on en parlera longtemps en France.

Il devisait ainsi avec lui-même tout en marchant, lorsqu'il aperçut Renart étendu sous un chêne et paraissant fort triste.

— Sire, dit Renart, je vous salue. Pourquoi marchez-vous si vite?

[1] *Noble* est le nom du lion, l'un des principaux personnages du roman. Il représente l'orgueil et la force brutale. C'est un baron féodal dans toute l'acception du mot. Aussi est-il continuellement mystifié par les animaux qui représentent la roture.

—Moi, dit Primaut, je ne vous salue pas; vous m'avez mis dans une belle passe, fils de ribaude, qui ne faites que tromper les gens; mais je saurai bien me venger.

Renart, se voyant tancé et menacé, fit semblant d'avoir peur :

— Sire, dit-il, nous sommes seuls ici. Vous pouvez me faire honte, mais je vous assure que c'est le prêtre, et non pas moi, qui a bouché le trou. Je l'ai prié de le laisser ouvert; mais il n'a voulu rien entendre; il s'apprêtait même à me battre quand je me suis esquivé au plus vite. Je suis venu me reposer sous ce chêne, et je n'ai cessé de pleurer, jusqu'au moment où je vous ai vu venir vers moi.

— C'est vrai, dit Primaut, vous pleuriez encore quand je vous ai parlé; restons amis, et aidez-moi à faire dommage au curé. J'ai ses habits d'église; reposons-nous cette nuit, et demain nous irons les vendre à la foire.

— Bien trouvé, répondit Renart

Ici se termine le chapitre : *Comment Renart fit Primaut, le Loup prêtre.* Le chapitre suivant est consacré au récit des aventures auxquelles donna lieu la vente des habits, et des mystifications nouvelles dont Primaut fut victime. (Voy. le *Roman de Renart,* publié par Méon, Paris, 1826, t. I, p. 114 à 189.) Dans l'épisode ci-dessus nous trouvons un exemple frappant de l'irrévérence avec laquelle nos vieux poëtes traitaient les choses saintes. D'autres épisodes les montrent attaquant avec une hardiesse singulière la noblesse et la royauté elle-même.

Le *Roman de Renart* est une source intarissable d'informations sur la société du moyen âge; et ce ne sont pas seulement les hommes des treizième et quatorzième siècles qui sont mis en scène, c'est aussi, en bien des passages, les hommes de tous les temps. L'observation y est en certaines pages aussi profonde que dans Molière ou la Fontaine; mais par malheur l'inspiration ne se soutient jamais longtemps. D'épaisses ténèbres sillonnées de brillants éclairs, des fleurs semées de loin en loin dans des broussailles, un sentiment

profond de la vie réelle à côté des inventions les plus invraisemblables, tel est au fond le caractère du *Roman de Renart;* ce caractère est aussi celui de la littérature chevaleresque, où le grandiose touche souvent à l'absurde, l'héroïque au trivial, et pour donner de cette littérature une idée juste, on ne saurait mieux la comparer qu'aux villes du moyen âge, où des cathédrales splendides s'élevaient au milieu de rues infectes et boueuses et de misérables masures.

Nous avons déjà dit que le *Roman de Renart* avait été très-populaire au moyen âge; nous ajouterons que la preuve de cette popularité se trouve sur l'ornementation figurée des églises elles-mêmes, à Amiens, parmi les statues de la cathédrale, Renart prêche, affublé de la coule monacale, un auditoire de poules qui l'écoutent le bec ouvert; celle qu'il porte dans son capuchon semble indiquer qu'il en a déjà séduit plusieurs par son éloquence; les artistes ne se contentent pas d'en faire un moine, ils l'élèvent aux plus hautes dignités, et ils en font même quelquefois un évêque ou un abbé mitré et crossé.

LE SENTIER BATTU

(XIVe SIÈCLE)

Voici encore une pièce qui contraste avec les poëmes chevaleresques, tout autant que *la Mort de Roland* avec *le Moine sacristain,* et omme on va le voir, ce n'était pas dans les sphères idéales que ses auteurs, Baudouin et Jean de Condé, ont été puiser leurs inspirations.
Nous la traduisons d'après le texte des *Fabliaux,* édition de M. Méon.

C'est folie de critiquer les autres et de les attaquer par des paroles qui les blessent et les font rougir. On peut le prouver par plusieurs exemples, car on dit, et la chose est vraie, que quand on paye bien on trouve à emprunter. Celui dont on se moque et que l'on injurie, injurie et se moque à son tour. Je vais à ce propos vous raconter une histoire.

Il devait y avoir un tournoi entre Péronne et Athies, et les chevaliers qui se proposaient d'y prendre part séjournaient dans le pays. Ils s'amusèrent un jour à de petits jeux, avec les demoiselles aimables et jolies, et firent une reine pour jouer *au roi qui ne ment.* Cette reine, belle, riche, adroite et parlant bien, fit plusieurs demandes et donna divers ordres. Elle s'adressa à un chevalier courtois et brillant causeur, qui

l'eût aimée, et prise volontiers pour femme, s'il avait eu le don de lui plaire. Mais il ne semblait point taillé pour faire ce qui plaît aux dames, car il avait moins de barbe qu'elles n'en ont[1].

— Sire, lui dit-elle, rendez compte de votre conduite et dites-moi si vous avez jamais eu des enfants.

— Madame, je ne m'en vante pas; je n'en ai jamais eu.

— Sire, je vous en crois, et d'autres demoiselles vous croiront comme moi, car on peut voir à la paille que l'épi n'est pas bon.

Elle ne lui parla point plus longtemps et s'en fut à un autre; plusieurs de ceux qui l'entendirent notèrent les mots en souriant. Le chevalier, qui les entendit aussi, fut loin de s'en réjouir, mais il ne dit rien, et quand le jeu eut duré assez longtemps pour que la demoiselle eût fait ses demandes à toutes les personnes du cercle, elle lui adressa, comme c'est l'usage, une nouvelle question. Il n'avait pas oublié la plaisanterie qu'elle lui avait faite et il voulut s'en venger.

— Dame, répondez-moi sans détour. Avez-vous de la barbe où vous savez?

— Par ma foi, dit la demoiselle, voici une belle question, et qui tombe juste. Non, je n'ai pas de barbe.

— Je vous en crois, dit le chevalier, car dans les sentiers battus, il ne pousse point d'herbes.

Car n'ot pas la barbe cremue,
Poi de barbe ot, s'en eschiez
Et tant qu'as femme en maint liex.
Sire, ce li dist la royne,
Dites-moi tant de vos covine,
S'onques eustes nul enfant ?
Dame, dist-il, point ne m'en vant,
Car onques n'en oi nul, ge croi.
Sire, point ne vous en m'escroi
Et si croi que ne suis pas seule,
Car il pert assez à l'estcule
Que bons n'est mie li espis.

Toute la compagnie éclata de rire, et la demoiselle, qui jusqu'alors avait été gaie, devint triste et n'eut plus envie de plaisanter.

Vous tous qui avez entendu ce conte, vous pouvez juger que les railleries, lors même qu'elles portent sur un fait vrai, ne valent rien et qu'il n'en peut sortir que du mal, car le chevalier n'eût rien dit si la demoiselle ne l'avait offensé la première.

ASSENETH

(XIVᵉ SIÈCLE)

Le conte d'*Asseneth* ne ressemble en rien à tous ceux que nous avons rencontrés jusqu'ici ; il est d'origine orientale, et la rédaction première en est attribuée à des juifs convertis des premiers siècles chrétiens, auxquels on doit un grand nombre de légendes. Vincent de Beauvais, l'auteur du *Miroir historial*, *Speculum historiale*, l'a recueilli et mis en latin au treizième siècle, et dans le siècle suivant un religieux hospitalier de Saint-Jacques du Haut-Pas, à Paris, Jean de Vignay, l'a traduit en français à la demande de Jeanne de Bourgogne, femme de Philippe de Valois. Nous l'avons à notre tour mis en langage moderne, d'après l'excellent texte qu'en ont donné MM. Moland et d'Héricault dans *les Nouvelles françaises en prose* du quatorzième siècle [1].

Le conte d'*Asseneth*, qui rappelle à la fois la Bible et *les Mille et une Nuits*, suivant la juste remarque des érudits que nous venons de citer, a vivement excité l'attention des historiens littéraires par son caractère symbolique et la richesse de l'imagination qui brille dans les moindres détails. M. Saint-Marc Girardin en a fait l'objet d'une intéressante étude [2], et M. Gustave Brunet lui a consacré

[1] Paris, Jannet, 1858, in-18, pages 3 à 12.

[2] *Essais de littérature et de morale*. Paris, Charpentier, 1853, t. II, p. 110 à 121.

une notice qui est l'un des meilleurs morceaux do on savant ouvrage intitulé : *les Évangiles apocryphes*[1].

Le roi Pharaon, craignant la famine, envoya Joseph faire des approvisionnements de blé. Joseph se rendit dans la contrée d'Héliopolis, où habitait Putiphar, prêtre et maître conseiller de ce prince. Sa fille Asseneth était la plus belle des vierges de la terre et ressemblait en toutes choses aux filles des Juifs. Mais elle était orgueilleuse, hautaine et méprisait les hommes; nul homme ne l'avait vue, parce qu'elle habitait une tour, haute et large, qui se trouvait dans la maison de son père. Au sommet de cette tour étaient dix chambres : la première était faite de marbres de diverses couleurs, et les parois étaient revêtues de pierres précieuses enchâssées dans des filets d'or. Le plafond était doré; et dans cette chambre, on voyait les dieux des Égyptiens, en or et en argent, auxquels Asseneth sacrifiait chaque jour.

Asseneth demeurait dans la seconde chambre, qui était ornée d'or, d'argent, de pierres précieuses et de tapis précieux. Tous les biens de la terre étaient réunis dans la troisième chambre; et les sept autres chambres étaient habitées par sept[2] vierges qui servaient Asseneth, et auxquelles jamais homme ni enfant mâle n'avait parlé.

Dans la chambre d'Asseneth étaient trois fenêtres; une très-grande à l'orient, l'autre au midi, la troisième au nord. Dans cette chambre était un lit doré, couvert de drap de pourpre, tissu d'or et de jacinthes. Asseneth y dormait seule, et jamais homme ne s'était assis sur ce lit. La maison était environnée d'un enclos fermé de murs très-élevés, où s'ouvraient quatre portes de fer; et chaque porte était gardée

[1] Paris, Franck, 1849, p. 536.

[2] On retrouve ici, dans le nombre mystique *sept*, la tradition de la cabale et les souvenirs de l'Apocalypse.

par dix-huit hommes jeunes et bien armés. A droite, coulait une fontaine d'eau vive qui se déversait dans une citerne, laquelle entretenait la fraîcheur des arbres de l'enclos et leur faisait produire les plus beaux fruits.

Asseneth était grande comme Sara, gracieuse comme Rebecca et belle comme Rachel.

COMMENT JOSEPH RÉPRIMANDA ASSENETH D'ADORER LES IDOLES

Joseph envoya un messager à Putiphar pour lui annoncer qu'il voulait aller dans sa maison. Putiphar en eut grande joie, et dit à sa fille :

— Joseph, l'homme bien-aimé de Dieu, doit venir ici, je veux que tu sois sa femme.

— Et moi, dit Asseneth toute dépitée, je ne veux pas être la femme de ce chétif. Je n'épouserai qu'un fils de roi.

Elle finissait à peine de parler qu'un messager vint lui dire :

— Voilà Joseph !

Asseneth s'enfuit au haut de sa tour.

Et Joseph vint sur le char de Pharaon. Ce char, tout doré, était traîné par quatre chevaux blancs comme neige, avec des freins et des harnais dorés. Joseph portait une tunique éblouissante de blancheur et un manteau de pourpre tissu d'or. Il avait sur la tête une couronne d'or. Dans cette couronne étaient enchâssées douze pierres fines ornées d'étoiles d'or. Il tenait à la main le bâton royal et une branche d'olivier chargée de fruits.

Putiphar et sa femme vinrent au-devant de Joseph. Celui-ci entra dans l'enclos, dont on ferma les portes, et quand Asseneth le vit du haut de sa tour, elle se repentit d'avoir parlé de lui comme elle l'avait fait et elle s'écria :

— Voici le soleil qui est venu chez nous sur son char! je ne savais pas que Joseph fût le fils de Dieu; qui donc a pu mettre au monde un si bel homme, et quelle femme a porté dans ses entrailles cet astre de lumière?

Joseph entra dans la maison de Putiphar, et demanda quelle était la femme qu'il voyait à la fenêtre.

— Qu'elle s'en aille d'ici, dit-il, car il craignait qu'elle ne s'éprenne de lui, comme plusieurs autres femmes qui lui avaient envoyé des messages d'amour et des présents, qu'il avait refusés avec indignation.

Et Putiphar lui dit :

— Sire, c'est ma fille, qui est vierge et n'a jamais vu d'autre homme que toi et moi. Si tu le veux, elle viendra te saluer.

Joseph se dit en lui-même :

— Si elle hait les hommes, elle ne sera point amoureuse de moi.

Et il dit à Putiphar :

— Si votre fille est vierge, je l'aimerai comme ma sœur.

Sa mère l'alla chercher, et l'amena devant Joseph.

— Salue ton frère, dit Putiphar, qui hait les femmes comme tu hais les hommes.

— Dieu te guide, répondit Asseneth, toi qui es béni du Dieu tout-puissant!

Et Joseph lui dit :

— Que le Dieu qui donne la vie à toutes choses te bénisse toi-même.

Putiphar lui ordonna d'embrasser Joseph; elle le voulut bien, mais Joseph lui posa la main sur la poitrine, et dit :

— Il ne faut pas que l'homme qui adore le Dieu vivant, qui mange le pain de vie, et qui boit dans le calice incorruptible, embrasse une femme étrangère qui adore des idoles

sourdes et muettes, qui s'agenouille devant elles, qui mange à leur table le pain maudit, qui boit au calice impur et se frotte d'une huile réprouvée.

DE LA PÉNITENCE D'ASSENETH ET DE LA CONSOLATION DE L'ANGE, COMMENT IL VINT DU CIEL DANS LA CHAMBRE D'ASSENETH, ET LA CONFORTA DOUCEMENT.

Quand Asseneth entendit ce que disait Joseph, elle se désola et se mit à pleurer. Joseph eut pitié d'elle, il posa sa main sur sa tête et la bénit.

Asseneth fut heureuse de cette bénédiction ; elle se jeta sur son lit, malade de peur et de joie, renonça aux dieux qu'elle adorait, et fit pénitence. Joseph but et mangea, et quand il fut prêt à partir, Putiphar voulut le faire rester jusqu'au lendemain, mais il s'y refusa et s'en alla après avoir promis de revenir dans huit jours.

Et Asseneth s'habilla d'une cotte noire, comme elle l'avait fait à la mort de son frère, car c'était un vêtement de tristesse. Elle ferma la porte de sa chambre, pleura, jeta ses idoles par la fenêtre du nord, donna les viandes royales à ses chiens, couvrit sa tête de cendre, et versa pendant huit jours des larmes amères.

Le huitième jour, lorsque le coq chanta, lorsque les chiens aboyèrent au matin, elle regarda par la fenêtre, vers l'orient, et vit une étoile au-dessus de sa tête; le ciel s'ouvrit, une grande lumière apparut. Elle tomba par terre, et un homme descendit du ciel, qui se plaça près d'elle en l'appelant par son nom. Elle n'osait répondre, mais il l'appela une seconde fois :

— Asseneth ! Asseneth !

Et elle répondit :

— Me voilà, sire! Qui êtes-vous?

Et l'homme lui dit :

— Je suis prince de la maison de Dieu et soldat de sa milice. Relève-toi, et je te parlerai.

Asseneth leva la tête et vit un homme qui ressemblait parfaitement à Joseph ; il portait l'étole, le bâton royal et la couronne, son visage était comme la foudre, les yeux comme des rayons de soleil, et ses cheveux comme des flammes ; elle eut peur et se laissa choir. L'ange la releva, la conforta et lui dit :

— Quitte ce vêtement noir, cette ceinture de deuil, secoue la cendre de ta tête, lave ton visage et tes mains avec de l'eau vive, revêts tes plus beaux habits, et je te parlerai.

Elle s'habilla en toute hâte, et revint près de l'ange, qui lui dit :

— Ote cet ornement de ta tête, car tu es vierge ; réjouis-toi, car ton nom de vierge, Asseneth, est écrit au livre des vivants et n'en sera jamais effacé. Aujourd'hui tu n'es plus ce que tu étais hier. Tu es vivifiée, tu mangeras le pain de bénédiction, tu boiras le breuvage incorruptible, tu seras l'ointe du Seigneur; je te donne pour épouse à Joseph, et ton nom ne sera plus Asseneth, mais un nom de grande puissance, car ta pénitence a prié pour toi le Très-Haut, dont elle est fille, et tu dois toujours être vierge riante et bénie.

Elle demanda à l'ange quel était son nom, et l'ange lui dit :

— Mon nom a été écrit du doigt de Dieu dans le livre éternel, et ce qui est écrit dans ce livre ne doit pas être dit aux filles des hommes.

DE LA TABLE ET DU MIEL QU'ASSENETH PLAÇA DEVANT L'ANGE, ET COMMENT L'ANGE BÉNIT ASSENETH.

Asseneth tenait l'ange par son manteau, elle lui dit :

— Puisque tu veux bien me pardonner, assieds-toi sur ce lit, où jamais homme ne s'est assis, et je dresserai la table.

— Dépêche-toi, dit l'ange.

Elle mit une nappe neuve et apporta un pain tout frais, qui exhalait la plus douce odeur.

— Donne-moi un rayon de miel, dit l'ange.

Mais Asseneth n'avait pas de miel, et elle en était très-contrariée.

L'ange lui dit :

— Entre dans ton cellier, tu en trouveras sur la table. Elle alla dans son cellier, et elle y trouva du miel blanc comme neige, très-pur et de suave odeur. Alors elle dit à l'ange :

—Sire, je n'avais pas de miel, tu as parlé, et le miel s'est fait, et son parfum est doux comme le parfum de ton haleine.

L'ange sourit et posa la main sur la tête d'Asseneth :

— Sois bénie, dit-il, parce que tu as renoncé aux idoles et cru au Dieu vivant. Ceux qui viennent à lui mangeront de ce miel, que les mouches du paradis cueillent sur les roses éternelles, et ils ne mourront jamais.

L'ange prit le rayon de miel, en cassa un morceau qu'il mangea, et en mit un autre dans la bouche d'Asseneth :

— Tu as mangé aujourd'hui le pain de vie, tu es purifiée par le saint-chrême, tes chairs seront renouvelées, tes os seront guéris, tu ne vieilliras jamais, ta beauté ne se flétrira jamais, et tu seras comme la cité souveraine où viendront se réfugier les enfants du Seigneur, roi tout-puissant de tous les siècles.

L'ange toucha le rayon de miel et le rendit tel qu'il était avant qu'il l'eût rompu. Ensuite il étendit la main, toucha le

miel en croix, et là où il posa son doigt, il fit jaillir du sang.

— Asseneth, regarde ce miel.

Asseneth regarda, et vit sortir du miel des mouches blanches comme la neige, et quelques-unes vermeilles comme des jacinthes ; elles voltigèrent autour d'Asseneth et pétrirent leur miel dans le creux de sa main.

— Mouches, dit l'ange, allez-vous-en dans votre demeure, et les mouches s'envolèrent du côté du levant, vers le paradis. L'ange toucha de nouveau le miel par trois fois; un grand feu s'alluma sous la table et consuma le miel, sans brûler la table, et l'odeur que répandaient le miel et le feu était très-douce.

DE LA BÉNÉDICTION DES SEPT VIERGES ET DU MARIAGE D'ASSENETH, SELON L'HISTOIRE.

Asseneth dit à l'ange :

— J'ai près de moi sept vierges qui ne m'ont point quittée depuis mon enfance, nous sommes nées la même nuit, je vais les appeler et tu les béniras.

Elle les fit appeler, et l'ange les bénit en disant :

— Que Dieu, notre Seignenr tout-puissant, vous bénisse! Vous serez les sept colonnes de la cité du refuge. Il commanda ensuite à Asseneth d'enlever la table, et quand elle l'eut enlevée, l'ange disparut ; et quand elle se retourna, elle vit du côté de l'orient un char attelé de quatre chevaux blancs qui montait vers le ciel. Elle pria Dieu de lui pardonner la familiarité avec laquelle elle avait osé parler à l'ange.

En ce moment, un messager vint dire à Putiphar que Joseph, l'ami de Dieu, allait arriver. Asseneth s'empressa d'aller au-devant de lui, et s'arrêta devant les écuries de la

maison. Lorsque Joseph entra, elle le salua, lui répéta les paroles de l'ange, et lava ses pieds. Le lendemain, Joseph pria Pharaon de lui donner Asseneth pour femme. Pharaon posa sur leurs têtes des couronnes d'or, les plus belles qu'il put trouver. Il leur ordonna de s'embrasser, célébra de grandes noces et de grands festins, qui durèrent sept jours, défendit à ses sujets de travailler pendant ce temps, et donna le nom de fils de Dieu à Joseph, et le nom de fille du roi tout-puissant à Asseneth.

Avant que la famine fût arrivée, Asseneth eut deux fils ; elle appela le premier Manassès, c'est-à-dire *Oubli*, parce qu'il lui avait fait oublier ses chagrins et la maison de son père, et le second fut appelé Éphraïm, c'est-à-dire *Fructifiement*, parce qu'il l'avait fait croître dans la terre de la pauvreté.

LE TRÈS-CHEVALEUREUX COMTE D'ARTOIS

XVe SIÈCLE

Le récit qu'on va lire est emprunté à un roman du quinzième siècle[1]. Tout en mettant en scène un personnage qui porte le nom d'un grand feudataire, l'auteur ne s'est nullement inquiété de la vérité historique, et tous les faits consignés dans son livre sont de pures fictions. Nous donnons ici le dénouement de ce roman d'imagination, en le faisant précéder d'une analyse qui en fait connaître les premières péripéties.

Le comte d'Artois avait épousé une femme jeune et jolie qu'il aimait tendrement; mais elle ne pouvait lui donner d'héritier. Menacé de voir s'éteindre sa race et son nom, il résolut, pour se distraire et se consoler, de courir le monde en cherchant aventure, et fit serment de ne point rentrer dans son comté et de ne point revoir sa femme « jusqu'à ce que trois choses qui sont comme impossibles soient advenues. » La première que sa femme fût enceinte de lui sans qu'il en sût rien; la seconde qu'il lui eût donné son meilleur cheval, sans savoir que c'était à elle qu'il le donnait; la troisième qu'il lui eût donné son plus beau diamant à la même condition.

Après avoir fait part à la comtesse de cette résolution étrange, il lui fit ses adieux, se mit en route, et marcha droit devant lui, adoucissant les furieux, humiliant les orgueilleux, apaisant les dis-

[1] Ce roman a été publié par M. Barrois en un volume in-4°, qui reproduit au trait les miniatures du manuscrit original.

cordes, et, plus heureux que le héros de la Manche, menant à bonne fin une foule d'aventures plus extraordinaires les unes que les autres.

Pendant ce temps, la comtesse sa femme s'était mise à sa recherche, dans l'espoir de le relever de son serment en faisant advenir les trois choses impossibles. Après de longs voyages, elle le retrouva en Espagne, et se mit à son service, sous le nom de Philipot, en se déguisant si bien qu'il n'eut garde de la reconnaître. Elle ne tarda point à gagner ses bonnes grâces par ses prévenances et les soins dont elle l'entourait. Il se sentait attiré vers elle par un charme dont il ne pouvait se rendre compte, et lui confiait toutes ses pensées.

— Philipot, lui dit-il un jour, tu me vois triste et abattu. Sais-tu pourquoi? C'est que la fille du roi de Castille m'a navré d'amour. Je ne sais que faire pour me mettre en grâce avec elle, et si tu pouvais décider cette beauté si haut assise à me prendre à merci, je ferais pour toi plus que pour un frère, et quel que chose que tu me demandes, je ne te la refuserais pas.

La comtesse sut habilement profiter de l'occasion, et voici comment elle fit advenir les trois choses impossibles :

La bonne contesse d'Artois s'acoinctoit de la dame et saige gouverneresse de la fille du roy de Castille, tant fut la hantise amoureuse des deux dames que l'une ne pouvoit sans l'autre; et de pluseurs choses secrètes se devisoient souvent effois, aussi privéement que ce fussent deux seurs germaines.

— Je me descouvreray à vous, dit-elle, d'une chose qui tant me touche de près que toute ma vie y gïst, laquelle je diroye bien envys à bouche de prebstre, quant est en cestuy pays; car j'ai espérance que votre prudent conseil me sera tout joyeulx confort. Vray est, madame, que je suis femme comme vous estes; jà[1] soit ce que pour dissimuler me soye mise en habillemens d'homme comme vous veez à vos yeulx, si suis non pourtant fille au conte de Bouloingne et femme

[1] Quoique.

espousée du conte d'Artois, qui là se devise à la fille du Roy[1].

Et adonc, pour aprouver sa parolle, se montra en telle façon que la saige et léale dame vist que c'estoit la plus belle et entière femme qu'elle eust de son vivant regardée; si fut joyeuse et esmerveillie oultre mesure de ceste nouvelle. Elle lui enquist plus avant, c'est-à-dire la cause du partement de son mary le conte; comment elle s'estoit mise ainsi en tel dangier pour le quérir; ce à quoi la contesse respondit du commancement jusques en fin.

— Si m'a Dieu tant aidié que je l'an ai trouvé, et qu'il m'a retenu pour son serviteur, cuidant[2] que je fusse ung homme; et à vous tout dire sans riens celer, s'est tant fié en moy qu'il m'a dit en secret qu'il est tout amoureulx de la fille du Roy, ce dont je suis certaine et asseurée, que s'il n'est en aulcune façon secouru hastivement, il est en grant dangier de morir, et ce ne puet-il estre nullement à repos s'il n'est aydié par vostre courtoisie et bonté. A tout conclure, finablement le bien et esjoyssement de nous deux est en vous.

Saincte Royne des cieulx! que ceste ancienne dame fust esbahie de ce que la dame d'Artois luy raconta, et souverainement de sa constance et leaulté; elle respondit non pourtant:

— Et comment entendez-vous dame, fait-elle, que je vous puis secourir et subvenir au confort de vous deux sans mon honneur perdre? ce que je ne doye faire et ne feroye pour tout l'or de Venise, combien que[3] vostre bien me vouldroye jusques à tout employer. Mais quant est pour le resconfort et rescousse de vostre mary, je n'y voy tour de manière par quoy il ayt garison sans le blasme et déshonneur de la fille du Roy, à qui je vouldroye autant de bien qu'à ma fille mesmes.

[1] Qui cause là avec la fille du roi.

[2] Pensant.

[3] Quoique pour votre bien. La suppression des adverbes se rencontre assez souvent dans le langage du moyen âge.

— Ha, ha, dea ! fait la comtesse d'Artois, madame, vous n'estes pas encoire où je veul venir, et ne vous desplaise ; car mon intention n'est mie que monseigneur ait allégence de sa maladie par aultre que moy, et Dieu l'en gard ! Et m'escoutez parler, et je vous diray honnorable manière comment il se pourra faire ; et pour ce que la besoigne me touche n'ay-je pensé, que si je avoye une verge d'or[1] que la fille du Roy porte en son doy pour en donner une plus belle et riche que véez cy, qui seroit eschange ligier à acorder, je la donneraye au conte mon mary, qui par ce penserait que ses besoingnes venissent à son plaisir ; et ainsi ne feroye nulle doubte que il n'eust foy et créance à mes parolles. Et luy feroye entendre que du surplus il la trouveroit en vostre chambre, où je le conduiroye ; et tandis qu'il se desabilleroit, j'entreroye au lit où il me trouverait au lieu de vostre maistresse. Si seroye tant advisée en mon fait, tant en manières comme en langaiges, qu'il cuideroit estre parvenu à son joyeulx desir. Et pour ce que c'est la condition des hommes quant ils ont joys une fois de leurs amours que ils en veulent souvent parler, si luy diray-je estroictement que sans en faire signes ne paroles, qu'il le die à son Philipot comme à celuy à qui je me veul seullement fier. Et je reviendray ycy comme devant ; si ne faictes doubte que je ne me conduise en ceste chose très-bien et si à point que tout prendra bonne fin ; et vous prometz, se cestuy singulier plaisir me voulez faire, je seray vostre tenue tous les jours de ma vie ; si vous en fais la requeste au nom d'icelluy Dieu qui cognoist ma bonne et léalle pensée

[1] C'est-à-dire une bague. Les bagues du moyen âge rappellent par leur forme massive les anneaux romains. Elles ont joué, comme signe symbolique, un très-grand rôle. C'était l'emblème de l'union, et c'est par ce motif qu'on les plaçait au doigt des nouveaux mariés. On les portait, dans cette circonstance, au quatrième doigt, parce que l'on croyait qu'une veine de ce doigt correspondait directement au cœur.

Philipot retourne vers le comte son mari, qui continue à ne pas reconnaître en lui sa femme et il lui annonce l'heureuse issue de ses négociations.

— Que vous semble de ceste verge, monseigneur? l'avez-vous point aultreffois vehue? A ces enseignes se recommande à vous cent mille fois celle qui pour vostre amour se habandonne du tout à faire ce qu'il vous plaira.

Le conte autant joyeulx c'onques avoit estez desplaisant en sa vie[1], respondit:

— Oy certes, mon ami Philipot, l'ay-je vehue pourter mainctes journées à la belle que Dieu gard.

Lors lui compta de mots en aultres jusques en fin la dame ce qu'il faire devoit, comme il est icy contenu dessus; pour quoy le conte ne luy savoit assés faire feste ne dire du bien de l'ancienne dame de la pucelle, dont il cuidoit ainsi estre parvenu à son intencion, ce de quoy il estoit bien loing. Si devez savoir se par avant avoit entendu à labourer, à faire complainctes piteuses, que tout au contraire faisoit-il ses remerciements à Amours et à Fortune.

En manières de louenges joyeuses passa son temps le conte d'Artois; et d'aultre part est à croire que si feist la contesse, dont je me tairay à temps, laquelle, quand elle veyt l'eure approchier très désirée, vint à son seigneur et luy dist:

— Pensons de nous advancier, fait-elle; car il est point de partir, et tous vo hommes sont jà retrais[2].

Le conte, qui ne scavoit s'il estoit ou non, tant fut alors joyeux, respondit:

— Certes, Philipot biaulx sire, je suis prest piéça, et n'atendoy aultre chose; or nous mectons à chemin, que Dieu nous doing[3] bonne adventure!

[1] Aussi joyeux qu'il avait été autrefois désolé.
[2] Il est temps de partir tous, vos gens se sont déjà retirés.
[3] Nous donne.

Et ainsi s'en alèrent devers la chambre, qui fut bien préparée; et, pour abrégier l'istoire, le conte y entra; si n'y avoit point grant clarté, ainsois ce qui eust fut cachié en la cheminée, pour quoy l'en ne veoit se pour non[1] entour le lit. Alors print congié la contesse de son mary, faindant de soy retraire à son logis; et le conte la commanda en la garde Dieu, et ferma l'uys après elle. Si entra la dame en la garde-robe, comme il avoit estez conclub, et à cop[2] se desvestit de tous ses habillemens, et entra par le petit huysset[3] qui respondoit en la ruelle de la chambre, où le conte se déshabilloit à grand haste, et se glissa tout coiement[4] au lit. Si ne s'en donna oncques garde[5] le conte, qui fut adonc à demy ravys pour le grant soulas[6] qu'il actendoit; et devez croire qu'il eust tost fait son dépoillement, car d'aguillectes coupper et tout rompre ne fut-il gaires tardif par le grand désir qui ad ce l'admonestoit. Et pour conclure, il se coucha sans faire long bénédicité, et s'approucha de la contesse en disant:

— Mille mercys, noble dame! mille mercys, et bien me doy jugier eureulx et tout vostre serviteur, quant ceste gracieuse courtoisie m'avez faicte que de moy garir de ce dont nulle aultre que vous ne me pourroit guérir ne donner allégence; et bien soyés venue, ma très désirée dame.

La dame, qui ne se volut pas estrangier[7] de son amoureux désir, respondit à basse voix:

— Certes, mon léal amy, se ung mal avez enduré pour moi, j'en ay souffert deux pour vostre amour.

Lors embrassa le conte, et sans plus avant touchier de ceste

[1] On ne voyait rien.
[2] Sur-le-champ.
[3] La petite porte.
[4] Sans mot dire.
[5] Le comte ne se méfiant de rien.
[6] Plaisir.
[7] Se détourner.

besoigne, il ne lui fist chose que la dame ne receust et endurast paciemment; et se la contesse fut joyeuse de la compagnie de son seigneur, il faut dire que si fut le conte, cuidant avoir trouvé si précieuse dame comme fille de Roy. Et à la vérité, il la trouva tant entière, tendre et fresche, et cetera, qu'il ne fut jamais mieulx à son aise ni plus joyeux. Si ne dormirent oncques de l'œil toute la nuyt; ainsois menèrent le soulas et plaisant desduit d'amours ainsi que bon leur sembla, car pour ce estoient-ilz là assemblés. Si m'en souffise à tant le parler, pour garder les termes d'onnesteté, et vueil venir à dire que, après plusieurs devises amoureusès que les deux amans firent à leur privé, la contesse dit au conte, en telle manière de langaige :

— Je vous requiers d'une chose, mon léal amy, fait-elle, asfin que mon honneur soit gardé, et est telle que jamais ne parlés à moy, ne faictes quelque signe que ce soit, tant me puissiés tenir à secret, pour nos amours mieulx celer; et quant vous vouldrés moy avoir en vostre compaignie, si le me faictes scavoir par Philipot, vostre varlet de chambre, et non par aultre; car plus me fie en luy pour le bien que je n'ay veu en créature qui vive en cest monde; et aussi, pour tous dangiers, vous conseille de non jamais pourter la verge que je vous feys par luy présenter alors que premièrement se feist l'acointance de nous deux; car tel ou telle, par adventure, le pourroit regarder qui m'en donneroit blasme.

Le conte, tout esmerveillé du grant sens de la dame, luy créantea sa foy [1] que ainsi le feroit-il, et après infinis nombres de baisés gracieux et joyeuses devises, la contesse print le congé, et se partit de celluy à qui il ne sembloit pas encorres une heure après mynuyt, et ce fait, ne se leva le conte qu'il ne fust haulte heure. Et ainsi se passa ce jour, et autres

[1] Lui donna l'assurance.

plusieurs, qu'il continua cette amoureuse vie avec la contesse, tant secrètement que luy ne créature de ce monde ne s'en print oncques garde, faisant joye plus c'oncques mais [1]; et ne scavoit comment il peust faire service à la dame qu'il créoit estre la fille au roy de Castille; et tenoit son Philipot à ceste cause en telle chierté que sans luy ne pouvoit ne vivre ne durer.

Ung jour qu'ils se trouvèrent à part :

— Trop m'esbahis, Philipot mon amy, que piéça n'avez pensé moy demander aulcun riche don, en recompensacion de vostre biau service. Ne faites doubte de riens, car je n'ay chose nulle qui ne soit bien vostre; et assez ay de ce adverty; et me sembleroit par ce que ne daignissiés du myen aulcun bienfait recepvoir, ou que je ne fusse pas souffisant ou puissant assés pour vous satisfaire.

De ceste parole ne se courroça pas la dame, qui auyoit chanter [2] ce à quoi elle vouloit de bonne volonté répondre, et dit :

— Par foy, sire, de vostre argent ni quelque aultre richesse ne fais-je force, quant à présent; mais quant affection et désir avez que j'aye du vostre je ne scay quoy, de tant vous doy-je plus priser et amer, comme je y seray tenu, s'il vous plaist moy donner seullement, et pour toutes choses, le chois de vos joyaulx, pour en prendre ung, soit dyamant ou aultre bague, que je garderay soingneusement en mémoire de vous. Et véez là ce dont je fais la requeste; ce que jamais n'eusse osé demander, ne fust ce que tant de fois m'avez forcié de faire.

— A cela ne fauldrés-vous mie, Philipot mon amy, respondit le conte, lequel tout sur pied ala deffermer ung coffret,

[1] Étant plus joyeux qu'il ne l'avait jamais été dans sa vie.
[2] Qui entendait dire.

et en tira plusieurs riches joyaulx, en disant : Tenez, Biaulx sire ; or pensez du choisir, et en prenez autant qu'il vous plaira. La contesse veant le dyamant qui estoit mis en son traicté, le cogneut légièrement, car moult d'aultres fois l'avoit vehu. Si le prist, et dist que cestuy avoit-elle bien apené, si ne vouloit plus avant estre [1].

Les jours multiplioient, de tant plus croissoit le fruict de son ventre, et avoit de trois à quatre moys ; pour quoy elle se appallissoit par la tendreur de sa déliée nature, et perdit comme tout appétit. Et bien se donna garde le conte de sa maladie ; non mie qu'il se fust jamais doubté que ce fust mal d'enfant, mais, ainsi que les hommes ne sont pas toujours en bonne disposition de leurs corps ; si luy enquist de sa santé par telle voye :

— Trop faictes mate chière [2], Philipot, fait-il; et bien scay et voy que mie n'estes à vostre aise; si me dictes privéement où ce mal vous tient, et dont il puet vous estre venu, affin qu'on y remédie, ainsois huy que demain [3]; car de vostre grande infiermité que je vous voys avoir sent mon cuer grant méaise et desplaisance.

Grant bien firent à la contesse d'Artois les doulces paroles de son seigneur oyr ainsi amiablement dire; et, au vray entendre, elles servoient bien à son jeu. Si lui respondit comme celle qui par grand sens et subtilité conduisoit sa poursuite, desirant la fin d'icelle.

— Toujours ay trouvé en vous amours et humilité jusques à ores [4], monseigneur, fait-elle, et encores trouve si certainne que trop ne m'en scaroie louer; si ne doy riens tenir secret

[1] Et dit que ce diamant lui suffisait et qu'elle n'en voulait pas choisir un autre.

[2] Vous vous nourrissez mal.

[3] Plutôt aujourd'hui que demain.

[4] Jusqu'à présent.

contre vous, qui de ma privetez daignés enquérir et voulés scavoir, pour moy resconforter seullement, ce dont mon très-chier seigneur, je vous remercie. Il est bien vray doncques que avant mon département d'Amiens, que je voay et promis payer ung pélerinaige que je n'ay point faict, pour ce que je me suis mis entre vostre service et croy que pour cestuy délay Dieu s'est couroucié à moy, comme je n'en fays nulle doubte, pour tant que je ne suis plus sain et traictié comme estre souloye, et que plus est ay grand paour que pis ne m'en soit, se je laisse passer le terme que je y avois mys; pour quoy je le feroys volontiers à vostre congié, si je pourroye avoir cheval qui me puist légièrement pourter jusques là, ce que non [1], dont je suis triste et mérencolieux trop plus que je ne vous dist.

— De cheval, fait le conte, biaux sire, et en estes-vous en dangier? jà ne savez-vous que j'ay ung coursier qui n'a point de pareil pour voyager et pourter ung homme doulcement, tant seur du pied que nul plus, dont j'ay été bien servis en maint estour? pour quoy je le doys moult amer, comme si fais-je, certes; mais pour vostre santé, que je désire sur toute riens [2], veul que le cheval soit à vous comme à celluy que j'ayme mieux que nul homme de ce monde; si le recepvez et prenez en gré, car je le vous donne en pur don, avec le congié de faire vostre pélerinage.

Biaux Dieu! que la contesse d'Artois fut adonc perfectement esjoye, et non sans cause; et dès lors luy fut deslivrez le cheval, sur quoy elle monta et le mena au logis, où son vieillard Olivier estoit, qui recogneut à cop le bon Blanchard. Et se tost que la dame fut descendue, elle le fist establer et

[1] Ce que je n'ai pas.
[2] Par-dessus tout.

penser, dieu scet comment, et compta à son léal serviteur Olivier ce qu'elle avoit exploicité, et que toutes les choses estoient acomplies pour reparier son seigneur, et retroire en sa compaignie comme devant, disant qu'il vendist le mendre de leurs deux chevaulx, et que dedans deux jours elle se partiroit de la ville pour cheminer devers Artois.

Les trois choses impossibles étaient accomplies. De retour dans la ville d'Arras, la comtesse fit savoir à son mari la ruse qu'elle avait employée pour le relever de son serment. Le comte se hâta de revenir en France. Les deux époux, bénis de Dieu et chéris de leurs vassaux, passèrent tranquillement le reste de leurs jours dans le pays d'Artois, et, comme l'*homme aux quarante écus*, ils eurent beaucoup d'enfants.

Ceux de nos lecteurs qui connaissent la charmante comédie de *Mademoiselle de Belle-Isle,* d'Alexandre Dumas seront frappés de l'analogie qui existe entre la pièce moderne et le roman du quinzième siècle. Y a-t-il eu imitation ou rencontre fortuite? et Dumas, comme Molière, a-t-il pris son bien où il le trouvait? Nous ne saurions le dire, mais s'il y a eu simplement rencontre, il faut convenir que les jeux du hasard sont pour le moins aussi singuliers que les jeux de l'amour.

LES BÊTES QUI SONT EN LA TERRE DE PRESTRE JEAN

(XVe SIÈCLE)

Les animaux jouent un très-grand rôle dans les poëmes et les contes du moyen âge. Parmi ceux que les légendes pieuses et les légendes romanesques mettent en scène, les uns appartiennent au monde réel, les autres au monde fantastique, mais ceux mêmes qui vivent sur cette terre subissent sous la plume des conteurs les plus étranges transformations. Nous avons pensé qu'il n'était point sans intérêt de donner à nos lecteurs une idée de la zoologie merveilleuse du moyen âge, et nous leur présentons ici l'analyse d'un livre qui résume, en partie, les traditions tératologiques du passé. Ce livre, intitulé : *les Bêtes qui sont en la terre de Prestre Jean*, a sa source dans une légende qui remonte au douzième siècle. D'après cette légende, il existait un pays merveilleux situé aux environs de *Babylone la déserte*, et gouverné par un prince, Prestre Jean, qui s'intitulait *roi tout-puissant sur tous les rois chrétiens*. Ce pays était le rendez-vous de tous les animaux gigantesques qui avaient peuplé le monde dans sa première jeunesse. La reproduction du texte original, rempli de redites et de longueurs, eût tenu beaucoup trop de place dans ce volume, et l'exact résumé que nous en donnons ici suffira, nous l'espérons, à satisfaire la curiosité.

Prêtre Jean, qui s'intitule *roi tout-puissant sur tous les rois chrétiens*, écrit à l'empereur de Rome et au roi de France,

pour leur donner des nouvelles de son pays, en offrant de leur céder, moyennant un tribut, la souveraineté héréditaire de ses États, et certes, dans la description qu'il en donne, il y avait de quoi tenter l'empereur et le roi, tout en les effrayant un peu. Les bêtes qui vivent sur la terre de Prêtre Jean atteignent des proportions gigantesques : les lièvres y sont gros comme des moutons, les mouches y sont grosses comme des vautours. D'immenses troupeaux de bœufs à sept cornes, des ours blancs, des lions rouges, verts et noirs, peuplent les plaines, les montagnes et les forêts. Des oiseaux, nommés *yllerions,* portent des ailes tranchantes comme des rasoirs ; ils vivent soixante ans, et, comme le phénix, ils ont la faculté de ressusciter ; mais au lieu de se brûler pour renaître, ils se jettent à l'eau, se noient, et reparaissent bientôt dans la force et l'éclat de la jeunesse. Des vers, longs comme des boas, filent, pour Prêtre Jean et pour sa femme, une soie magnifique, au milieu d'un brasier que quarante mille personnes entretiennent jour et nuit au sommet d'une montagne. Un serpent ailé à neuf têtes, qui ne dort qu'une seule fois dans l'année, garde, à une journée de marche du paradis terrestre, l'arbre de vie qui produit le saint-chrême. Prêtre Jean, qui participe de la nature merveilleuse des sujets de son empire, est âgé de cinq cent sept ans, mais il ne ressent point les atteintes de l'âge, et il entreprend sans fatigues les expéditions les plus aventureuses. Chaque année, quand saint Thomas est venu prêcher le carême dans son royaume, il fait un pèlerinage au tombeau du prophète Daniel, avec dix mille clercs, autant de chevaliers, et deux cents éléphants qui portent, non plus des tours, mais des châteaux, pour exorciser et combattre les dragons qui guettent la caravane au passage ; enfin, quand il entre en campagne, il se fait accompagner par des anthropophages qui se nourrissent de chair humaine *en rémission de leurs péchés*. Il lâche contre

ses ennemis ces mangeurs terribles, qui les dévorent sans en laisser une bouchée, et, quand ils ont fini leur besogne, il se hâte de les licencier, de peur d'en être dévoré lui-même. Après avoir raconté tous ces prodiges, Prêtre Jean termine sa description en disant que dans son royaume le mensonge est puni de mort.

Le moyen âge comme l'antiquité, on le voit par la description de la *Terre de Prestre Jean*, avait sa géographie fantastique. Dans l'antiquité, c'était l'Atlantide et les îles Fortunées. Dans le moyen âge, c'était la *Terre des heureux*, et l'*Ile de Saint-Brendan*. Cette île découverte, dit la légende, par le saint qui lui donna son nom, et qui s'y trouva porté par une baleine, était habitée par des moines qui vivaient aussi longtemps que les patriarches et peuplée d'oiseaux qui chantaient des cantiques. On croyait si bien à son existence qu'au dix-huitième siècle des armateurs irlandais équipèrent un vaisseau pour aller à sa découverte.

LE PETIT JEHAN DE SAINTRÉ

ET LA DAME DES BELLES-COUSINES

(XVe SIÈCLE)

De tous les romans et contes du moyen âge celui dont nous donnons ci-dessous l'exacte analyse est sans contredit l'un des plus remarquables. Nous n'en avons pas reproduit le texte, bien qu'il soit très-compréhensible, parce que l'on y trouve, comme dans toutes les compositions du même genre, des longueurs et des hors-d'œuvre qui en font disparaître l'agrément. Déjà, au dix-huitième siècle, le comte de Tressan avait compris tout ce qu'il y a de grâce, d'imagination, d'habileté dramatique et de divagations fatigantes dans cette œuvre profondément originale, qui se rattache par certains côtés aux traditions idéales de la chevalerie, et qui touche par d'autres aux fabliaux dans leur expression la plus vulgaire et la plus triviale. Il avait tenté de la rajeunir par une traduction libre, qui obtint, toute infidèle qu'elle fût, un véritable succès au moment de sa publication ; mais, par malheur pour le mérite de son œuvre, il étendit une sorte de badigeon moderne sur la vieille fresque féodale, et transporta dans l'œuvre du quinzième siècle la fausse sentimentalité de Marmontel, de Rousseau et de Florian. Il ne nous en a pas moins donné un travail très-intéressant, et pour épargner au public l'ennui de notre vieille langue et l'ennui des digressions, il s'agissait de comparer l'œuvre de Tressan avec l'œuvre du vieux conteur, de conserver toute la partie de cette œuvre qui répondait le mieux

au dessein du traducteur, de faire disparaître ce que nous pourrions appeler les *interpolations Pompadour*, et de donner un *Petit Jehan de Saintré*, réduit à sa plus simple expression, mais vrai, parlant comme les hommes du moyen âge et débarrassé des rubans, des manchettes et des mouches dont il avait été malencontreusement affublé. C'est ce que nous avons voulu faire dans les pages qui vont suivre; avons-nous réussi? Ce n'est pas à nous qu'il appartient de le préjuger, et nous laissons au lecteur le soin de prononcer en dernier ressort.

Et maintenant, si nous nous demandons quel est l'âge du roman de Saintré, quel est son caractère, à quelles idées politiques il se rattache, nous croyons pouvoir répondre :

1° Ce roman ne date pas du quatorzième siècle, comme on l'a dit souvent, et quoique l'auteur en rapporte les aventures au règne du roi Jean, les personnages qu'il met en scène, tels que les duchesses d'Anjou, de Berry et de Bourgogne appartiennent à la seconde moitié du règne de Charles VI;

2° Les idées politiques qui s'y font jour, et les faits qui s'y trouvent mentionnés sont postérieurs au règne du roi Jean, ce qui serait facile à démontrer si, au lieu de chercher à offrir au public une simple lecture littéraire, nous voulions lui présenter une dissertation érudite.

3° *Le Petit Jehan de Saintré* est une œuvre profondément satirique, antiféodale et antimonacale. L'auteur y fait un grand éloge de la chevalerie, mais il ne craint pas de prendre dans les plus hauts rangs de la noblesse le type de la femme sans cœur, qui se laisse entraîner au hasard par les ardeurs des sens, et dans le clergé le type du moine sans scrupule qui se livre effrontément à tous les désordres.

Il y aurait, pour l'histoire des idées, des mœurs et de l'archéologie elle-même, une longue étude à faire sur *Jehan de Saintré;* à chercher si l'auteur, dans *la Dame des Belles-Cousines*, n'a point voulu peindre quelque grande dame du quinzième siècle, et peut-être la reine Ysabeau; mais les recherches de pure érudition n'entrent point dans le cadre de ce volume, et nous nous sommes borné à une analyse pure et simple.

Dans un voyage qu'il fit à Paris pour rendre hommage au

roi, le seigneur de Pouilly, chevalier renommé de la Touraine, avait amené le petit Jean, fils unique de son voisin, le seigneur de Saintré, dans l'intention de le présenter à la cour[1], et de le former aux prouesses des chevaliers. Le petit Jean était à peine dans sa treizième année, mais il était déjà très-expert en faits d'armes et de chevaux ; le roi le distingua parmi tous ceux de son âge et l'attacha à son service.

Une jeune et très-belle femme, veuve d'un vieux seigneur, et qui n'était connue que sous le nom de *la Dame des Belles-Cousines* venait souvent, sur l'invitation du roi, s'asseoir à sa table, dans la salle du banquet royal[2] où Saintré faisait l'office de page.

Un jour qu'il faisait très-chaud, les dames de la cour délacèrent leurs corsages, et Saintré, placé derrière la Dame des Belles-Cousines, fut saisi d'une telle émotion en voyant ce qu'il n'avait jamais vu jusque-là, qu'il laissa tomber le plat qu'il lui présentait, et s'enfuit au plus vite. Mais la Dame, qui se sentait attirée vers lui, le rappela avec de douces paroles. Le repas terminé, elle rentra dans sa chambre, congédia les chevaliers qui l'accompagnaient et fit venir Saintré :

— Depuis longtemps, dit-elle, je veux vous adresser quelques questions : d'où vient ce beau zèle qui vous distingue entre tous les jeunes gens de la cour?

— Il vient, madame, du désir que j'ai de bien servir le roi mon maître, dans sa maison, et de me rendre capable de le bien servir un jour à la guerre.

— N'est-ce point plutôt pour plaire à votre amie, et vous rendre digne de ses bontés?

[1] C'était l'usage, dans les grandes familles féodales, d'envoyer les enfants auprès des seigneurs suzerains pour y faire leur éducation chevaleresque.

[2] Ainsi nommé parce que les princes du sang y étaient seuls admis de plein droit.

— Je n'ai point d'amie, répondit Saintré en rougissant.

— Comment! il n'y a pas au monde une femme qui vous soit chère?

— Oh! si vraiment; j'aime bien ma mère et ma sœur Jacqueline.

— Ce n'est pas d'elles que je veux parler, reprit la Dame des Belles-Cousines, en prenant tout à coup un air sévère. Saintré, vous me donnez de vous une bien triste opinion; ne savez-vous pas que le premier sentiment nécessaire à tout noble poursuivant d'armes[1], c'est de choisir une dame qu'il aime par amour, à laquelle il doit rapporter toutes ses pensées, toutes ses actions, car elle seule peut soutenir son courage? Et quel autre sentiment pensez-vous qui ait pu élever aux grandes actions Lancelot du Lac et Tristan de Léonois? L'un aimait et était aimé de la belle reine Genièvre, et l'autre adorait la blonde et charmante Yseult. Allez, allez, sortez de ma présence; je n'espère plus rien de vous.

Saintré n'était déjà plus en état d'obéir à cet ordre; il levait des mains suppliantes vers la Dame, et se jetant à ses pieds il les baignait de ses larmes. Elle prit ce moment pour sourire à ses damoiselles et leur faire un signe qu'elles entendirent. Elles se levèrent toutes, et, se mettant à genoux autour de Saintré, elles conjurèrent la Dame des Belles-Cousines de le prendre en pitié.

— Chères amies, leur dit-elle, j'y consens pour l'amour de vous, bien que j'espère peu de ce pauvre écuyer, qui n'a point encore d'amie. Je lui donne jusqu'à demain au soir : qu'il se trouve dans la galerie lorsque je me retirerai de chez la reine.

Saintré s'en alla tristement, faisant de grandes révérences, mais les yeux en larmes, le cœur serré, et sans dire mot. Le lendemain, au banquet royal, il se garda bien de se pré-

[1] Le poursuivant d'armes était un jeune homme noble qui faisait son apprentissage pour obtenir l'ordre de chevalerie.

senter pour servir la Dame des Belles-Cousines, et le soir il eut grand soin de ne pas se trouver dans la galerie.

La Dame, qui l'avait cherché vainement des yeux pendant tout le jour, et qui ne le vit pas sur son passage, dit à ses damoiselles en riant, lorsqu'elle fut rentrée dans sa chambre :

— Nous avons fait si grande peur au petit Saintré que nous ne le reverrons jamais.

Elle croyait rire, mais elle rêva de Saintré toute la nuit. Le lendemain, elle le fit appeler et lui donna de nouveau l'ordre de se trouver le soir sur son passage dans la galerie. Cette fois, il fallut obéir.

Saintré fut exact au rendez-vous. Interrogé de nouveau, devant les suivantes de la Dame aux Belles-Cousines, au sujet de la femme qu'il aimait le mieux après sa mère et sa sœur Jacqueline, il répondit :

— Matheline de Coucy.

— Mais, dit la Dame, Matheline n'a pas plus de dix ans comment voulez-vous que je croie qu'elle vous ait navré d'amour ? Saintré, qui pensait avoir bien parlé, resta confondu, et se mit à pleurer.

— Ayez pitié de lui, dirent alors les damoiselles ; il n'ose devant nous avouer le nom de celle qu'il aime, mais conduisez-le dans votre appartement ; il craindra moins de s'expliquer.

— Vous avez raison, dit la Dame des Belles-Cousines, tout en ayant l'air de rire et de plaisanter. A ces mots, elle conduisit Saintré dans son appartement, et prenant sa main, qu'elle serra tendrement :

— Je vais, dit-elle, vous instruire de tous les devoirs d'un bon et loyal chevalier : restez-y fidèle, et qu'ils soient la règle de toutes les actions de votre vie ; et le faisant asseoir auprès d'elle, elle lui expliqua le *Pater*, le *Credo*, le *Confiteor* qui sont la consolation de l'âme et la lumière de l'esprit, et dans

un beau discours qui dura bien deux heures [1], elle lui enseigna comment un loyal chevalier doit se défendre des sept péchés capitaux qui sont les piéges de Satan. Elle lui en montra toute la laideur, et quand elle vint à parler du septième péché, qui est celui de luxure, elle lui dit :

— Pour celui-là, il est bien laid, et quiconque aime vraiment, doit le fuir de tout son pouvoir, mais s'il y tombe par trop vive contrainte d'amour, les peines et les dangers que les loyaux amants ont à souffrir sont si grands, qu'il ne doit pas leur être compté pour péché mortel.

Elle se leva, dit à Saintré de marcher devant elle, et le conduisit dans un arrière-cabinet, voisin de sa chambre. Elle s'assit sur un petit lit et recommença ses questions d'un ton plus bas et plus doux, en faisant approcher Saintré debout plus près d'elle. Celui-ci rougit encore, mais il ne pleurait plus ; et levant ses beaux yeux sur ceux de la Dame, qui brillaient du feu le plus doux, il s'enhardit à lui répondre :

— Hélas ! quand même j'oserais former les premiers vœux de ma vie, seraient-ils écoutés ? quelle est celle qui daignerait prendre à merci un pauvre jouvenceau tel que moi ?

— Pourquoi vous défier de vous-même à ce point ? reprit la Dame. N'êtes-vous pas de très-noble race, bien fait, et distingué parmi tous vos compagnons ?

— Vous êtes bien bonne, mais je me rends justice, et je

[1] Dans ce discours qui n'occupe pas moins de cinquante pages de texte la Dame épuise toute l'érudition de son temps. Elle cite la Bible, les philosophes anciens, les poëtes, Boëce et Virgile. En la faisant si savante, l'auteur du roman reste dans la vérité historique, car, quoi qu'on en ait dit, l'éducation des femmes de la haute noblesse était au moyen âge aussi soignée que le permettait la civilisation de l'époque. Voir M. Léopold Delisle, *Journal général de l'instruction publique*, 9 janvier 1853 ; et M. de la Borderie, *Mélanges d'histoire et d'archéologie bretonne* t. I, p. 60.

sens que l'honneur de servir une dame, et d'en être avoué, ne peut être encore mon heureux partage.

— En vérité, Saintré, vous avez trop mauvaise opinion de vous. N'avez-vous pas des yeux pour la voir, un cœur pour l'aimer, une bouche pour le lui dire, du courage et des bras pour la servir? Vous voulez donc n'être jamais bon à rien, et manquer de ce sentiment qui fut toujours l'âme des chevaliers les plus renommés? Si par hasard vous étiez agréable aux yeux de quelque femme, il faudrait donc qu'elle vous le déclarât elle-même, et qu'elle s'humiliât jusqu'à vous prévenir?

Saintré, commençant à se rassurer, lui répondit :

— Ah! madame, si cette dame vous ressemblait, qu'elle aurait peu de peine à me faire tomber à ses genoux, et à s'assurer à jamais de ma foi!

A peine eut-il prononcé ces mots, qu'effrayé de ce qu'il avait osé dire, il baissa la tête et se mit à trembler. La Dame des Belles-Cousines commença à trembler elle-même; mais elle cachait son trouble, et, le prenant par la main :

— Écoutez-moi, Saintré, lui dit-elle, je sais que, quoique bien jeune encore, vous êtes rempli d'honneur : eh bien, si c'était moi qui eût jeté les yeux sur vous pour m'attacher à jamais votre âme et vos volontés, et pour vous élever à la plus haute fortune, oseriez-vous me prêter le serment de m'être à jamais fidèle, de n'avoir d'autres volontés que les miennes, d'être d'une discrétion à toute épreuve, et de mourir plutôt que de changer?

— Ah! madame, s'écria-t-il, si je le jurerais!..... Ah! oui, madame, je le jurerais; et l'enfer ne me ferait pas manquer à mes serments.

— Eh bien, dit-elle, d'une voix aussi douce que tendre, jurez-le donc[1]; mettez votre main dans la mienne, et, de ce moment, regardez-moi comme votre amie.

[1] L'idée d'un rapprochement entre Tartuffe cherchant à séduire Elmire

Saintré, émerveillé de la voir aussi savante que les plus savants entre les clercs et les docteurs, se mit à genoux devant elle, et répéta son serment.

Elle lui donna douze écus pour qu'il se fît habiller par les couturiers du roi[1], et quand il les eut pris, non sans avoir hésité, elle l'embrassa et lui dit:

— Mes damoiselles m'attendent depuis longtemps, je vais les rejoindre ; j'aurai l'air d'être fort en courroux, et vous aurez, vous, l'air tout honteux ; mais croyez que je serai toujours votre fidèle amie.

Elle sortit en poussant violemment Saintré par les épaules.

— Oh ! pour le coup, dit-elle à ses damoiselles, je renonce à faire jamais rien de bon de ce chétif écuyer. Je ne veux plus le revoir.

Saintré fit semblant de pleurer et courut au plus vite porter les douze écus dans sa chambre. Son cœur battait si fort, qu'il ne dormit pas de toute la nuit, et le lendemain dès le point du jour il alla chez les couturiers du roi, commanda des habits, qu'on lui rapporta le dimanche. Le capitaine du château fut tout étonné de le voir en si bel attirail.

— Petit Saintré, dit-il, je crois que vous avez compté avec vos receveurs !

— Vous vous trompez ; c'est ma mère qui m'a envoyé

sous le masque de la piété, et la Dame des Belles-Cousines cherchant à séduire Saintré au nom des sentiments chevaleresques, se présente involontairement à l'esprit quand on lit le dialogue ci-dessus. D'un côté comme de l'autre, c'est la même hypocrisie cauteleuse, et l'on peut dire sans manquer de respect au génie de Molière, que l'art avec lequel le vieux conteur a gradué les situations n'eût pas été désavoué par l'auteur de Tartuffe.

[1] Il faut avouer que l'idéal chevaleresque reçoit ici une rude atteinte, et que l'amour payé ne répond guère aux prescriptions platoniques du rituel des poursuivants d'armes ; mais nous en avons déjà vu un exemple dans le chevalier Graélent.

douze écus d'or, et bientôt elle m'en enverra d'autres pour faire honneur à mon service.

— Voilà qui est au mieux, fit le capitaine, j'en rendrai compte au roi, et je vous recommanderai près de lui.

Saintré parut le jour même à la cour avec ses nouveaux habits ; toutes les femmes le trouvèrent plus charmant encore que d'habitude.

On fut curieux de savoir quelle livrée il portait à ses aiguillettes, mais il n'eut garde de répondre. La reine même fut du nombre de celles qui se tourmentèrent vainement à ce sujet ; et cette princesse, instruite des scènes qui s'étaient déjà passées entre la Dame des Belles-Cousines et lui, la pria de les renouveler pour pousser à bout la discrétion du jeune page.

La Dame des Belles-Cousines ne demandait pas mieux. Saisissant ce prétexte, elle l'appela et lui dit :

— J'ai ce soir à vous parler de la part de la reine ; je vous ordonne de vous trouver dans la galerie et de m'y attendre.

Saintré eut l'air de recevoir cet ordre avec peine, car il savait déjà dissimuler, mais le soir il ne manqua pas au rendez-vous, se joignit aux écuyers, et donna le temps aux damoiselles de le retenir, lorsqu'il parut vouloir se retirer avec eux.

La Dame des Belles-Cousines, en passant le soir devant lui eut à peine l'air de regarder son nouveau costume et lui fit, d'un ton impérieux devant ses damoiselles, des questions auxquelles il ne répondit rien.

— Jeune homme, dit-elle, je vois bien que ma suite vous intimide. Vous m'en direz peut-être davantage quand nous serons seuls. Venez donc avec moi sans tarder. Saintré la suivit, en feignant d'être vivement contrarié, mais lorsqu'ils furent arrivés dans la chambre, moins bien éclairée que de coutume, il donna libre cours à sa joie, et tomba aux genoux de sa mie.

La Dame des Belles-Cousines, malgré son émotion, malgré tout ce qu'elle prévoyait et ne craignait déjà plus, fit relever Saintré, et parut ne s'occuper que de son nouvel ajustement; elle en examina toutes les pièces avec attention, et donna de grands éloges aux couturiers du roi, qui s'étaient surpassés.

Saintré examina de même en grand détail la toilette de la Dame; mais l'histoire ne dit pas si cet examen fut ou non la seule occupation de la soirée.

Après avoir donné des leçons de prudence à Saintré, elle aperçut enfin que la conversation avait duré longtemps. Ses damoiselles s'étaient ennuyées, et elle savait que l'ennui de trois jeunes femmes de la cour ne peut être adouci que par la médisance. Elle se pressa d'avertir le petit page qu'elle allait, en apparence, le bannir pour toujours de son appartement, et qu'elle lui défendait de se trouver jamais le soir sur son passage. Mais en même temps elle lui présenta une clef qui ouvrait la porte d'un cabinet donnant sur un corridor écarté!

— Vous en ferez usage, lui dit-elle, quand la nuit sera venue Prenez, Saintré, les soixante écus d'or que renferme cette bourse tissue de mes cheveux. Ce n'est que par degré que vous pouvez briller dans cette cour, sans me compromettre; les nouvelles parures dont je vous prie de vous orner pourront passer pour un nouveau don de votre mère.

A ces mots, tirant une épingle et la mettant dans ses dents :

— Soyez attentif, ajouta-t-elle, à ce signal; vous vous souviendrez, lorsque je le répéterai, d'y répondre en frottant votre œil droit: ne me parlez jamais en public que je ne vous appelle; personne ne pourra soupçonner notre intelligence.

Saintré baisa la clef et la main qui la lui présentait, et tous

deux allèrent retrouver les damoiselles, qui s'étaient endormies après avoir fini leurs ouvrages[1].

— Eh bien, dame Catherine, dit-elle à la plus âgée, aurez-vous encore la faiblesse de prendre comme vous le faites toujours le parti de ce gentilhomme, sans foi, sans cœur? Sortez pour toujours de chez moi, ajouta-t-elle en regardant Saintré; vous vous montrez trop peu digne de mes bontés, pour y être souffert.

Saintré parut anéanti ; et, saluant avec un air pénétré, il se retira le cœur rempli du sentiment de son bonheur. Peu de jours après il parut à la cour, plus brillant que jamais. Il avait une robe de fin bleu doublé de fins agneaux de Romélie ; un chaperon garni de martre de Sibérie. Peu de seigneurs parurent aussi bien vêtus ; aucun n'avait autant de grâces et la taille aussi déliée. La reine s'arrêta quelques instants pour le regarder en allant à la messe ; mais la Belle-Cousine, qui la précédait, avait passé sans avoir eu l'air de l'apercevoir. La reine, en sortant de son oratoire, le voyant une seconde fois, le fit remarquer à cette princesse.

— Je suis bien curieuse de savoir, lui dit-elle, comment le jeune Saintré peut faire autant de dépense pour se parer : vous devriez bien l'interroger à ce sujet.

— J'ose vous avouer, répondit la Dame, que je suis si peu satisfaite des réponses qu'il a faites, que je n'ai nulle envie maintenant d'être informée de ce qui le touche ; et ce ne sera que pour vous plaire et pour vous obéir que je l'interrogerai.

En effet, lorsque la reine fut rentrée dans son appartement, la Dame fit appeler Saintré.

— Nous vous trouvons toutes si paré pour un simple page, lui dit-elle, que nous sommes curieuses de savoir qui peut vous en fournir les moyens?

[1] Ces ouvrages étaient ordinairement des tapisseries.

— Madame, répondit Saintré d'un air respectueux, mon père et ma mère m'aiment tendrement; ils veulent que je fasse honneur à mon service; et me voyant d'âge à espérer que le roi daignera continuer à m'employer dans un nouvel office, ils m'ont envoyé de quoi me mettre en état de paraître quelquefois à ses yeux sous d'autres habits que ceux de page, que je suis honteux de porter à dix-sept ans. Ah! madame, ajouta-t-il en se jetant à ses pieds, que vous seriez bonne, si vous daigniez me protéger et m'obtenir la place d'écuyer tranchant! Mes parents n'attendent que ce moment pour m'envoyer tout ce qu'il me faut encore pour me soutenir avec honneur dans ce nouvel état.

— Nous verrons, répondit la Dame d'un air sec; en attendant, remerciez Dieu de vous avoir donné une si bonne mère, et priez-le de vous la conserver.

La Dame des Belles-Cousines, rentrée chez la reine, ne s'empressa pas de satisfaire à sa curiosité. Elle attendit que cette princesse lui dît:

— Eh bien, Belle-Cousine, avez-vous interrogé Saintré sur ce que nous voulons savoir?

— Vraiment, répondit-elle, il se vante que ses parents le soutiendront en tel état que le roi voudra lui donner; il se plaint de n'être que simple page à dix-sept ans; il a même osé me prier de vous en parler, et de demander pour lui la place d'écuyer tranchant: mais je m'en garderai bien avant de savoir s'il la mérite.

— En pouvez-vous douter, lui dit la reine, à tout le bien que les écuyers et ses autres chefs rapportent de ses mœurs, de son application à ses devoirs et de sa gentillesse? Oui, Belle-Cousine, il a raison; et puisque vous me paraissez si froide sur ce qui le touche, je veux me charger moi-même d'en parler au roi.

La famille royale alors était prête à se mettre à table; et

dès que le roi parut, la reine lui fit remarquer Saintré qu'il n'avait pas d'abord reconnu sous sa riche et nouvelle parure. Il lui plut assez pour accorder sur-le-champ à la reine ce qu'elle demandait pour lui; et curieux de voir comment il s'acquitterait de sa nouvelle charge, il appela son premier maître d'hôtel, et lui ordonna de mettre sur-le-champ Saintré en fonctions. Celui-ci se préparait à remplir sa tâche ordinaire, lorsque le maître d'hôtel vint lui attacher la serviette et les autres marques de sa charge. Il le conduisit ensuite aux genoux du roi.

— Mon ami Saintré, lui dit ce bon et brave prince, moi-même je vous ai choisi pour mon page; vous m'avez toujours plu, et j'espère vous voir croître toujours en honneurs et en loyale chevalerie. Je vous porte sur l'état de ma maison pour trois chevaux et deux hommes pour vous servir, en attendant mieux. Remerciez la reine, qui m'a parlé de vous.

Saintré, embrassa les genoux de ce bon maître, et baisa le bas de la robe de la reine. Toutes les dames Belles-Cousines, assises au banquet royal, applaudirent à la faveur que le roi venait d'accorder, et toutes donnèrent une marque de bonté au nouvel écuyer, hors la Dame, que cette faveur pénétrait de la joie la plus vive.

— Vraiment, Saintré, lui dit-elle, bien avez-vous à travailler pour mériter le guerdon que vous recevez avant de l'avoir mérité, de préférence sur vos pareils. Saintré l'écouta d'un air soumis sans lui répondre, et sur-le-champ commença son service avec une grâce et une adresse qui firent applaudir de nouveau à l'honneur qu'il venait d'obtenir.

La Dame des Belles-Cousines le regardait souvent du coin de l'œil, et se réjouissait des louanges qu'on lui donnait. Ne pouvant résister à l'émotion qui l'agitait, elle employa le signal de l'épingle, auquel Saintré répondit avec la joie la plus vive, en se frottant l'œil droit. La nuit vint, et Saintré fut

bien dédommagé des feintes rigueurs de la bienséance.

La Dame des Belles-Cousines s'était occupée déjà des dépenses auxquelles le nouvel état de Saintré l'obligeait. Quatre cents écus d'or qu'elle lui donna furent plus que suffisants pour payer ses trois chevaux, les faire équiper superbement, faire couvrir les valets de riches livrées, et répandre ses libéralités sur tous les gens des écuries du roi, qui lui avaient prouvé leur attachement pendant son premier service.

Saintré se fit estimer de plus en plus en exerçant son nouvel emploi. Le roi Jean ne pouvait se passer de lui à sa table; il s'en faisait suivre à la chasse. Adroit à la joute, redoutable dans les tournois, léger, plein de grâces, et dans un bal occupé de plaire sans cesse, les vieux chevaliers le donnaient pour exemple à la jeunesse : les dames louaient son air noble et galant; plusieurs peut-être rêvaient sa conquête. La Dame des Belles-Cousines était la seule qui conservât un air froid et sévère lorsqu'elle le rencontrait en public : mais l'épingle jouait souvent son jeu.

C'est ainsi que Saintré passa plusieurs années. Lorsqu'il eut atteint l'âge de pouvoir prétendre à l'honneur d'être chevalier, les bienfaits de sa dame le rendirent le plus magnifique des aspirants.

Il était d'usage que le bachelier ou écuyer-expert[1] qui demandait l'ordre de la chevalerie débutât par quelque entreprise d'armes qui signalait son courage, et rendait son nom assez célèbre pour lui mériter l'accolade et les éperons dorés. Il avait si souvent traité ce sujet avec la Dame des Belles-Cousines que, quoi qu'il lui en coûtât de se séparer de lui pendant quelque temps, elle ne s'occupa plus qu'à diriger son entre-

[1] Pour tout ce qui se rapporte aux coutumes chevaleresques, voir Lacurne de Saint-Palaye, *Mémoires sur l'ancienne chevalerie*, Paris, 1781, 3 vol. in-12, et 1826, 2 vol. in-8°.

prise de manière à le rendre également célèbre par sa magnificence et par sa valeur.

— Je veux, dit-elle, que vos hérauts portent votre défi dans les quatre cours les plus puissantes de l'Europe, où vos combattants recevront de vous de riches présents; et pour marque de votre entreprise, vos hérauts publieront que ceux qui se présenteront pour jouter contre vous, ou seront tenus de vous enlever à force d'armes le riche bracelet que je veux moi-même attacher à votre bras, ou de vous faire un riche présent pour gage de votre victoire, qu'à votre retour vous présenterez à votre dame.

A ces mots, elle ouvrit un grand coffre plein d'or; et Saintré fut obligé de faire trois voyages du cabinet de la Dame au sien, pour porter la somme immense qu'elle le força de recevoir. Lorsqu'il fut prêt à se retirer, elle lui remit une petite cassette pleine des plus belles pierreries, parmi lesquelles elle choisit celles qui devaient enrichir le bracelet qu'elle voulait attacher à son bras.

Saintré fit préparer en secret tout ce qu'il lui fallait pour exécuter son projet. Il fit acheter des chevaux en Andalousie, et dans le pays des Sarrasins[1]. Les meilleurs ouvriers furent employés à ses harnais, à ses armes, à ses livrées; et le premier orfévre du roi fit un chef-d'œuvre du bracelet qu'il devait porter.

Pendant le temps que demandaient ces préparatifs, la petite épingle renouvelait souvent le signal; la réponse ne se faisait pas attendre.

Tout était prêt au mois d'avril, et dans le moment même où le roi Jean, l'aimant et l'estimant de plus en plus, venait

[1] A propos de ces achats de chevaux arabes par le petit Jehan de Saintré, nous ferons remarquer que le conteur ne fait que constater un fait historique. Au moment des guerres saintes, un certain nombre de ces chevaux furent ramenés en France. Ces guerres terminées, les seigneurs

de l'élever à la dignité de chambellan, Saintré, se jetant à ses genoux, s'écria :

— Ah ! cher sire, mon redouté seigneur, permettez-moi de me rendre digne des honneurs et des bienfaits dont vous me comblez.

Il lui fit part du projet de tournois, et le supplia d'en autoriser l'exécution par des lettres d'armes.

— Eh quoi ! mon ami Saintré, lui répondit ce bon maître, c'est au moment où je vous attache encore plus intimement à ma personne, que vous voulez vous éloigner de moi? Mais, ajouta ce bon roi, je ne peux vous condamner; je peux encore moins vous refuser une occasion de me faire honneur et de me mettre en droit de vous armer chevalier.

Dès que le jeune Saintré eut obtenu cette permission de son maître, il ne dissimula plus son entreprise. Ses hérauts richement vêtus, et leurs cottes d'armes brodées et blasonnées, parurent en public, ainsi que sa nombreuse livrée, et les beaux chevaux que jusqu'alors il avait tenus éloignés dans un village à quelques lieues de Paris.

Chacun félicita Saintré sur l'honneur que lui faisait son entreprise et sur la magnificence de ses préparatifs. L'usage de ce temps était que le roi, la famille royale et les princes du sang fissent un don au jeune gentilhomme dont l'entreprise faisait honneur à la nation. Le monarque lui donna deux mille écus d'or de son épargne; la reine en donna mille de la sienne; messeigneurs de Bourgogne, d'Anjou, de Berry, en donnèrent autant; les princesses leurs épouses l'enrichirent de bracelets, d'attaches, d'anneaux, de pierreries, pour qu'il pût répandre ses dons dans les différentes cours où il allait combattre. La seule Dame des Belles-Cousines ne lui avait en-

grands propriétaires fonciers, et surtout les seigneurs normands, en firent acheter en Orient; ils les croisèrent avec la belle race normande, et c'est de là que sont sortis les chevaux anglais dits de *pur sang*.

core rien donné. La reine ne put s'empêcher de lui en faire des reproches.

— Vraiment, madame, répondit-elle, êtes-vous bien sûre que Saintré puisse faire honneur à votre cour et à la nation?

— J'ose en répondre, dit la reine.

— Je me rends, alors, et je trouve de la justice à le dédommager de la prévention que je lui ai souvent témoignée; je veux payer le bracelet qui doit être la marque de son entreprise; j'espère qu'il saura le défendre, et qu'il en coûtera cher à celui qui voudra le prendre. Je veux bien même lui faire l'honneur de le passer moi-même à son bras le jour de son départ. Mais, ajouta-t-elle (comme par réflexion), il serait bon de savoir si Saintré s'est pourvu de tout ce qui lui est nécessaire pour répondre avec éclat à la haute protection dont vous l'honorez; et vous devriez peut-être lui ordonner de faire rassembler ses équipages et son cortége dans le préau : Votre Majesté, et nous toutes, nous pourrions les voir du grand balcon, en revenant demain de la messe. La reine approuva fort la Belle-Cousine ; elle fit donner l'ordre à Saintré, qui parut le lendemain, mais sans être encore armé, dans le préau, à la tête de son cortége. Il était monté sur un beau cheval sarrasin, qu'il maniait avec une grâce sans pareille.

On admira le poursuivant d'armes et son équipage. La Dame des Belles-Cousines ne se récria point comme les autres : mais elle se réjouissait en elle-même, et l'épingle fut mise en jeu. Saintré, en se jetant le soir aux genoux de la reine, lui présenta le bracelet, dont elle admira le travail, et qu'elle garda pour l'attacher à son bras le jour de son départ.

Ce jour n'était pas loin. Lorsqu'il fut arrivé, la reine tint un grand cercle. Les hérauts d'armes, revêtus des marques de leur charge, se tinrent debout derrière la famille royale. Saintré parut armé de toutes pièces, renouvela aux pieds du roi

le serment d'obéissance et de fidélité, et reçut de sa main, qu'il baisa, la lettre d'armes. La Dame des Belles-Cousines, jouant la froideur, s'avança d'un air plein de noblesse et de dignité, et s'approchant de Saintré, attacha de sa main le riche bracelet. Saintré baisa le bas de sa robe avec le plus grand respect en la remerciant; et, suivi des plus anciens seigneurs et chevaliers de la cour, il descendit dans le préau, s'élança légèrement sur son cheval et prit la route d'Aragon, où son premier héraut l'avait déjà devancé[1].

Des chevaliers catalans gardaient différents passages dans les montagnes; vaincus par les armes, les dons et la courtoisie de Saintré, ils le précédèrent à Barcelone, où les seigneurs du pays marquèrent son arrivée par des fêtes. Il s'y arrêta pendant quelques jours pour faire réparer ses équipages, et les rendre encore plus brillants. De là il envoya trois hérauts, dont le principal était couvert des attributs et des livrées de France; les deux autres l'étaient des siennes. Il les députait pour présenter les patentes du roi de France, qui autorisait son entreprise, et pour demander la permission de paraître à la cour du roi d'Aragon, d'embrasser les genoux de ce prince, et de lui présenter lui-même les lettres d'armes. Tout lui fut accordé; et, peu de jours après, il arriva près de Pampelune, où était alors la cour d'Aragon. La grande réputation du noble poursuivant d'armes français l'avait devancé; et Saintré vit accourir à sa rencontre un nombre infini de chevaliers et de dames, qui furent frappés de sa magnificence.

Le roi d'Aragon lui parla avec bonté, et lui demanda des nouvelles du brave chevalier qui régnait sur la France, ajou-

[1] On trouvera peut-être que les détails du tournoi sont un peu longs et ne présentent pas le même intérêt que le reste du roman; mais tout en les abrégeant encore beaucoup, nous avons cru devoir en conserver la plus grande partie, parce qu'ils donnent une idée très-exacte de ces jeux qui ont tenu une si grande place dans la vie de nos aïeux.

tant qu'il le félicitait d'avoir fait un pareil élève. Les premiers chevaliers étaient prêts à se disputer l'honneur de le combattre; mais il durent céder cet honneur à monseigneur Enguerand, le premier d'entre eux, et proche parent du roi, dont il avait épousé la nièce, madame Aliénor, princesse de Cardonne, l'une des plus belles et des plus parfaites dames de toutes les Espagnes. Au moment où Saintré quitta le roi, monseigneur Enguerand vint à lui ainsi que toute la noblesse, avec l'air galant et ouvert des chevaliers aragonais et de ceux des deux Castilles.

— Mon frère, dit-il à Saintré en lui tendant les bras, m'acceptez-vous pour vous délivrer [1]?

— Oui, seigneur, répondit Saintré; et l'honneur que vous daignez me faire est déjà si grand, que je rougis de l'avoir encore si peu mérité.

Enguerand, charmé de tant de modestie, embrassa Saintré, détacha le bracelet qu'il portait au bras, y attacha un rubis superbe et le présenta ensuite aux dames et aux chevaliers.

Il y eut le lendemain une fête magnifique, et la reine daigna donner l'ordre de tout préparer pour la passe d'armes.

Les lettres de Saintré portaient que le premier jour les deux tenants rompraient cinq lances, et que le prix serait adjugé à celui qui aurait remporté quelque avantage. Les mêmes lettres portaient que, dans la seconde journée, les tenants combattraient à pied avec l'épée, la dague et la hache, et que le vainqueur recevrait un riche don du vaincu.

Le roi et la reine, suivis d'une cour nombreuse, honorèrent les joutes de leur présence.

L'honneur des trois premières joutes fut absolument égal entre les combattants. A la quatrième course, Enguerand pa-

[1] En termes de chevalerie, délivrer signifiait enlever dans une joute à son adversaire l'écharpe aux couleurs de sa dame, ou les attributs qu'il s'était engagé à porter et à défendre dans la lutte.

rut avoir quelque avantage ; mais Saintré lui porta un coup décisif dans la cinquième. Enguerand ayant manqué son atteinte, Saintré l'atteignit dans la visière de son casque et lui fit ployer la tête presque sur la croupe de son cheval, sans toutefois le renverser.

Le combat fut arrêté. Les juges du camp, ayant saisi les adversaires, les conduisirent au balcon royal. Aragon, premier héraut d'armes, ayant recueilli les voix, Saintré fut proclamé vainqueur. Enguerand prit le rubis des mains du héraut, le présenta à Saintré, et lui dit :

— Mon frère, puisse ce rubis parer les cheveux de la haute et vertueuse dame qui préside secrètement à votre entreprise !

Tous deux furent admis le soir au festin royal, et traités avec la distinction la plus glorieuse. Le lendemain fut un jour de plaisirs publics.

Le troisième jour, les trompettes annoncèrent un combat plus sérieux ; et les lices rétrécies furent préparées différemment pour le combat à pied. Ce combat fut assez long et assez violent pour que les deux adversaires fussent obligés de reprendre quelquefois haleine, et de relacer leurs armes que la violence des coups avait, en partie, faussées et désassemblées. Le dernier assaut fut le plus terrible. Le jeune Saintré, ayant laissé échapper sa hache, eut recours à son épée avec laquelle il para longtemps les coups qu'Enguerand lui portait. Se servant alors de toute son adresse pour esquiver ou parer, il saisit un moment favorable pour porter un si furieux coup sur le poignet de son ennemi, que, sans la force de la trempe du gantelet, il eût peut-être coupé le bras d'Enguerand, dont la hache vola à plusieurs pas de distance. Saintré ramassa alors la sienne avec la plus grande agilité, et en présenta la pointe à la visière du casque d'Enguerand, sautant légèrement et posant le pied sur la hache tombée, que

celui-ci voulait ramasser [1]. Enguerand, désespéré de se voir désarmé, s'élança sur Saintré; et, l'embrassant étroitement, il essaya vainement de le jeter par terre : Saintré, le saisissant aussi du bras gauche, tenait sa hache levée du bras droit, mais sans lui porter un seul coup; il se contentait de résister à ses efforts, et de l'empêcher de lui saisir le bras. Le roi d'Aragon, voulant faire finir cette lutte dangereuse, jeta sa baguette. Les juges saisirent les combattants, qu'ils séparèrent sans effort. Enguerand, levant aussitôt sa visière de la main qui lui restait libre, s'écria : —Noble Français, mon courageux frère Saintré, vous m'avez vaincu pour la seconde fois.

—Ah! mon frère, que dites-vous, s'écria Saintré? ne suis-je pas vaincu moi-même par votre main, puisque ma hache d'armes est tombée la première?

Pendant ce noble débat, ils furent conduits au balcon royal, et le roi descendit pour les recevoir l'un et l'autre dans ses bras. Tandis que les hérauts recueillaient les voix pour proclamer le vainqueur, Saintré courut vers le roi d'armes, reprit son bracelet, et vint la main droite désarmée, le présenter à Enguerand, comme à son vainqueur, sans vouloir donner aux hérauts le temps de faire leur proclamation.

[1] Il y avait deux sortes de joutes guerrières : les tournois proprement dits et les *joutes à outrance;* dans les uns on combattait avec des armes émoussées; dans les autres on combattait avec de véritables armes de bataille et l'on était toujours libre de tuer son homme. Les joutes à outrance n'avaient point pour motif la haine ou la vengeance; on voulait seulement y montrer son adresse, et ceux qui figuraient dans ces jeux sanglants croisaient le fer avec le premier venu qui se présentait pour répondre à leur défi. C'est ainsi que, le 29 août 1426, Charles VII assista avec toute sa cour au combat qui eut lieu à Paris entre un écuyer français, nommé Pierre Mosse, et un écuyer anglais, nommé Astey, qui courait le monde pour briser des lances. Pierre Mosse fut tué sur place, et Astey emporta son casque pour en faire hommage à sa dame. Tout cela ressemblait fort aux jeux des gladiateurs, ce qui n'empêche point M. de Marchangy, auteur de *la Gaule poétique,* et autres historiens de la même force, de vanter les tournois et les joutes comme des *écoles de politesse.*

Enguerand, loin de l'accepter, lui présenta aussitôt son épée par le pommeau. Le roi eut de la peine à arrêter ces mouvements de générosité ; et décidant enfin que Saintré devait garder son riche bracelet, celui-ci, sur-le-champ, courut au balcon de la reine ; et, mettant un genou en terre, il voulut le faire accepter à madame Aliénor. Elle refusa d'abord, mais, sur la prière même de la reine, elle finit par l'accepter ; et, détachant un riche carcan de diamants dont son cou était paré :

— Seigneur, lui dit-elle, il ne convient pas que vous re tourniez près de la dame de vos pensées sans des marques de votre victoire.

Malgré la gloire et les honneurs dont il était entouré, l'heureux vainqueur regrettait Paris et sa dame. Il revint en toute hâte et son premier soin fut de se rendre auprès du roi. Celui-ci, après l'avoir embrassé, le conduisit à la reine, qui avait en ce moment dans sa compagnie la Dame des Belles-Cousines. Celle-ci avait attaché, de sa main, au bras de Saintré le riche bracelet, marque de son entreprise; il se voyait en droit de fui faire hommage de sa victoire, et de lui présenter le rubis éclatant et le riche carcan de diamants qu'il avait accepté secrètement pour elle. Autorisée par la présence de la reine et les succès de Saintré, la Dame put laisser paraître une partie des sentiments dont elle était pénétrée; et se laissant entraîner par le désir si naturel de ne pas perdre un moment de vue son ami, qu'elle prévoyait devoir bientôt être entraîné par une cour nombreuse, empressée à le féliciter sur sa victoire :

— Madame, dit-elle à la reine, si Votre Majesté daigne penser à la fatigue que le pauvre Saintré vient d'essuyer en courant jour et nuit pour venir lui faire hommage, elle croira faire une œuvre charitable, en l'emmenant dans son cabinet, où elle n'admettra que nos Belles Cousines. Saintré trouvera

de este le temps de parler de joutes et de combats à ses compagnons. J'aimerais bien qu'il commençât par nous parler de la cour d'Aragon, et des beautés renommées dont elle est parée.

La reine approuva fort cette proposition; et, prenant Saintré sous le bras, elle le conduisit dans son appartement, où les seules Belles Cousines furent admises. Saintré leur racouta d'abord tout ce qui pouvait satisfaire leur curiosité. Pendant ce récit, il levait souvent les yeux sur sa dame. Ses regards étaient encore plus suppliants que tendres : il attendait le signal de la petite épingle. Hélas! la dame des Belles-Cousines n'en avait pas sous sa main, et en cherchait vainement dans toute sa parure. Un dernier regard de Saintré comblant son impatience, elle osa s'approcher de la reine; et, feignant d'admirer l'éclat d'une agrafe de diamant, elle prit adroitement une épingle. La reine l'avait surprise. — Bon Dieu! chère Cousine, lui dit-elle, n'avez-vous pas peur de gâter vos belles dents? J'ai remarqué que depuis quelque temps vous aviez pris cette habitude. Vous devriez mieux ménager un des charmes les plus parfaits de votre agréable figure. — Vraiment, madame, vous avez bien raison, dit la Belle Cousine; mais vous savez que je suis distraite, et quelle est la force de l'habitude : je sens qu'il serait à présent bien difficile de me corriger.

Le reste du jour, Saintré fut obligé de se livrer aux empressements de ses anciens compagnons, et d'une cour dans laquelle il n'avait pas même un seul ennemi secret. Il attendait avec impatience le moment heureux de voir en liberté celle à qui il supposait si justement le même désir. Ce moment vint, et fut le plus doux qu'il eût encore passé auprès d'elle.

Ces moments se renouvelèrent souvent, mais leur douceur fut troublée, au bout d'un mois, par l'arrivée inattendue du comte Loisseling, l'un des plus grands seigneurs de la Pologne,

et grand officier de cette couronne. Ce brave palatin venait admirer la cour de Jean, accompagné de quatre autres palatins d'un rang à peine inférieur au sien. Tous les cinq, ayant fait la même entreprise d'armes, portaient au bras un carcan d'or et une chaîne qui l'attachait au pied, sans leur ôter la liberté de se servir de l'un et de l'autre. Ils firent supplier le roi de leur permettre d'attendre dans son château qu'il se présentât le même nombre de chevaliers pour les *délivrer*.

Saintré n'osait rien demander à la Belle-Cousine; mais il ne lui parlait jamais de l'entreprise d'amour des seigneurs Polonais sans la plus vive émotion. Elle lui accorda donc la permission de se présenter au roi pour délivrer les nobles esclaves d'amour polonais.

Le roi Jean ne balança pas à le nommer le premier des cinq qui devaient combattre les chevaliers étrangers. La cérémonie se fit avec la plus grande splendeur. Saintré, s'avançant avec grâce, alla demander au comte Loiseling, s'il l'acceptait pour le délivrer. Celui-ci regarda comme un honneur le choix que le roi des Francs avait fait du jeune seigneur le plus renommé de sa cour. Il serra tendrement Saintré dans ses bras, tandis que celui-ci se baissait pour le délivrer de la chaîne et du carcan attachés à l'un de ses pieds.

Les lices furent élevées près du palais Saint-Paul, dans la grande culture de Sainte-Catherine. Les combats durèrent deux jours, et furent également honorables pour les deux partis. Mais Saintré fut proclamé vainqueur.

Le roi Jean descendit du balcon royal pour embrasser les deux combattants, et la Dame des Belles-Cousines fit jouer la petite épingle. Les seigneurs polonais repartirent pour leur pays, comblant Saintré, qui alla les reconduire à une journée, de riches présents et de leurs caresses.

Peu de temps après, un courrier vint annoncer au roi que douze chevaliers anglais avaient passé la mer; et qu'après

avoir séjourné quelques jours à Calais, dédaignant de se soumettre aux usages reçus, ils avaient pris le parti, non-seulement de ne point paraître à la cour, mais même de ne rien entreprendre qui pût les obliger à y envoyer un héraut, et à recevoir aucune espèce de permission d'un prince qu'ils ne reconnaissaient pas pour roi de France, étant le fils de Philippe de Valois, auquel leur maître avait disputé la couronne[1]. A cet effet, les chevaliers anglais avaient seulement dressé un pas d'armes sur les confins de leur territoire, et fait élever un perron où leurs douze écus blasonnés étaient attachés près des tentes où ils devaient attendre ceux des chevaliers français qui seraient assez hardis pour les toucher.

Cette nouvelle excita l'indignation des chevaliers français. Quelques-uns d'entre eux obtinrent d'aller châtier les orgueilleux étrangers; ils se rassemblèrent au nombre de douze et partirent pour le port d'Ambleteuse pour aller toucher les écus de ceux qui tenaient le pas d'armes. Ils eurent presque tous du désavantage dans les premières joutes, genre de combat où la noblesse anglaise s'exerçait sans cesse en mémoire d'Arthur et des chevaliers de la Table-Ronde. On sut bientôt cette triste nouvelle à Paris. Le roi Jean jeta les yeux sur Saintré pour venger l'honneur de la nation[2]. Saintré partit, accompagné de chevaliers dont il connaissait l'attachement et la bravoure. A peine parut-il près du perron, que, touchant les écus, les Anglais sortirent de leurs tentes tout armés; et,

[1] Ce maître était Édouard III. Charles IV étant mort, en 1328, sans laisser d'enfants mâles, Édouard réclama la couronne comme étant d'un degré plus proche parent du feu roi, par sa mère Isabelle, fille de Philippe le Bel, que Philippe de Valois son compétiteur. La question soumise aux grands vassaux fut tranchée en faveur de Philippe de Valois et ce fut là la cause de la guerre de Cent ans.

[2] L'aventure des douze chevaliers anglais et français, ici rapportée par le conteur, est évidemment inspirée par le *Combat des Trente* qui eut lieu le 27 mars 1351, dans la lande de Ploërmel.

croyant marcher contre de faibles ennemis, ils ne craignirent point de leur montrer les boucliers français renversés et traînés dans la poussière. Saisis d'une juste indignation, Saintré et ses compagnons chargèrent les Anglais avec fureur. Ceux-ci plièrent bientôt. Les lances, la hache et l'épée leur furent également funestes. Saintré en renversa cinq sous ses coups, et les obligea de demander merci.

Saintré s'étant emparé de leurs boucliers et de leurs bannières, fit relever ceux des Français, et les plaça sur le perron avec honneur. Il dédaigna de s'emparer des chevaux; et, renvoyant les Anglais à Calais[1], il leur dit qu'il garderait le même perron pendant trois jours, prêt à le défendre contre ceux qui sortiraient de Calais pour l'attaquer. Mais les trois jours s'étant écoulés sans qu'il vît paraître aucun adversaire, il revint à Paris et y entra aux acclamations du peuple. Les boucliers furent déposés aux pieds du roi, qui, dès le lendemain, convoqua une assemblée brillante, et Saintré fut reçu chevalier.

Il n'était pas d'usage que la reine chaussât de sa main les éperons, même aux premiers princes du sang; mais quand elle voulait honorer cette cérémonie, elle la faisait accomplir en sa présence par la princesse qu'elle aimait le mieux. La Dame des Belles-Cousines fut l'objet de son choix. Celle-ci remplit d'un air noble et plein de grâce une charge si chère à son cœur; elle attacha l'éperon, et saisit ce moment pour faire le signal, que Saintré avait toujours l'air de recevoir comme il l'avait reçu quinze ans auparavant pour la première fois.

Le roi Jean déclara le même jour, qu'ayant été invité à se joindre aux autres princes chrétiens qui formaient alors une espèce de croisade pour aller au secours de la Prusse, de la Hongrie et de la Bohême, désolées par les Sarrasins, il avait pris la résolution d'accorder un puissant secours aux chevaliers

[1] Parce que Calais était devenu une ville anglaise après la bataille de Crécy, en 1346.

Teutoniques[1]; que la bannière royale serait confiée à la bravoure de Saintré. La résolution du roi et le choix qu'il avait fait de Saintré pour garder la bannière furent approuvés de tous. Mais la Dame des Belles-Cousines ne pouvait se défendre d'une vague tristesse, et ce ne fut que lentement et d'une main tremblante qu'elle porta la petite épingle à ses lèvres. Saintré qui n'était pas moins triste qu'elle, partit bientôt avec les cinq cents lances, et trouva près des barons qu'il allait secourir le plus brillant accueil; ils s'empressèrent tous de le reconnaître pour leur chef, et marchèrent avec lui contre les Sarrasins, auxquels ils firent durement sentir la force de leurs bras.

Pendant ce temps la Dame des Belles-Cousines tomba dans un ennui profond. Elle portait souvent la petite épingle à sa bouche, mais personne n'était là pour répondre au signal, et peut-être n'eût-elle pas été fâchée qu'un autre chevalier l'eût compris, car elle ne regrettait plus seulement, elle désirait, et le désir plus encore que le regret la fit tomber en langueur. La reine s'en aperçut, et lui envoya son médecin, messire Huë.

Celui-ci obéit aux ordres de la reine; il alla voir la Dame des Belles-Cousines; et, du ton le plus respectueux, lui fit les questions ordinaires. Des réponses vagues ne lui apprirent rien de particulier sur l'état de sa santé. Il s'aperçut seulement, quoique la chambre fût obscure, que ses yeux paraissaient rougis par des larmes; et quelques soupirs étouffés, une voix entrecoupée, lui firent juger facilement que son âme était occupée d'un sentiment profond et douloureux. Il lui tâta le pouls et fut surpris de voir combien il était agité, mais il ne se contenta point de cette épreuve; et passant doucement la main sur son beau corps, il vit la Dame tressaillir

[1] Ceci est sans doute une allusion au projet de croisade formé en 1363 par le roi Jean. Mais, comme les romanciers du moyen âge traitent toujours l'histoire à leur fantaisie, l'auteur raconte cette croisade comme si elle avait eu lieu réellement.

vivement, et jugea à d'autres signes encore que l'absence de Saintré n'était point la seule cause des langueurs de la malade.

La reine, d'après le rapport de messire Huë, passa chez la Dame des Belles-Cousines au sortir de la messe; et touchée de la voir pâle et défaite, elle l'embrassa tendrement, et s'attendrit sur ses maux. Celle-ci répondit qu'elle était en effet très-souffrante, mais que le médecin lui avait conseillé de prendre de la distraction, et qu'elle espérait bien se rétablir par le changement d'air, le séjour de la campagne et beaucoup d'exercice. La reine le pensant comme elle, d'après l'avis du médecin, la pressa de hâter son départ; et, peu de jours après, elle partit, suivie des fidèles damoiselles Catherine, Jehanne et Ysabelle, pour se rendre dans son magnifique château qui était situé à soixante lieues de Paris, sur les bords d'un beau fleuve, entouré à demi d'une vaste forêt.

Arrivée dans son domaine, la dame s'occupa les premiers jours à le parcourir et à donner ses ordres pour l'embellissement des jardins.

Elle eut d'abord un peu de peine à se faire aux galeries, à l'épaisseur des murs et aux appartements voûtés, et son premier soin fut de se ménager un appartement commode, et surtout un petit oratoire bien retiré qu'elle arrangea comme celui dont le souvenir lui était si cher; elle parut jouir d'abord d'une meilleure santé, mais les mêmes regrets, les mêmes inquiétudes secrètes commençaient à la faire retomber dans son premier état, lorsqu'un incident imprévu vint la distraire des rêveries, où sans cesse elle aimait à se replonger.

Un matin, ses damoiselles étant rassemblées de bonne heure dans sa chambre pour y déjeuner avec elle, entendirent une belle et forte sonnerie qui paraissait sortir de la forêt.

Elle appela le capitaine du château pour lui demander d'où venait ce bruit.

— Madame ignore-t-elle, dit le capitaine, que l'abbaye de ***, dont ses ancêtres sont fondateurs, est située à moins d'une lieue d'ici? C'est sans doute pour annoncer la fête des pardons, qui se célèbre tous les ans dans ce temps-ci, que les religieux font sonner toutes leurs leurs cloches.

Le désir de gagner les pardons la détermina à faire venir promptement ses voitures pour se rendre à l'abbaye, où sa qualité de fondatrice lui donnait droit d'entrer.

L'abbé qui gouvernait cette abbaye avait tout au plus vingt-six ans; il était fils d'un riche laboureur des environs qui avait mérité deux fois d'être récompensé par les officiers du roi pour s'être mis à la tête des communes contre les grandes compagnies qui, pendant la paix avaient pénétré dans la province. Il avait gagné dix procès contre les curés envahisseurs du pays, dont il avait défendu les habitants qu'il aidait et nourrissait en temps de disette. Ce brave homme ne savait ni lire, ni écrire; mais n'imaginant pas qu'un peu d'instruction pût nuire jusqu'à un certain point à ses enfants, il avait permis à son curé de les instruire à sa manière, tandis qu'il s'occupait de les former aux mœurs honnêtes, et de les endurcir aux travaux de la campagne. L'aîné de ses fils ne promettait que d'être un jour le meilleur laboureur et le meilleur père de famille des environs; mais le second était un vrai prodige. Dès l'âge de seize ans, il savait lire et chanter au lutrin, d'une voix qui couvrait celles du vicaire et du maître d'école; portant légèrement la grande croix d'une main à la procession, il encensait de l'autre à six pieds de hauteur; il sonnait deux cloches à la fois, mangeait la moitié d'un pain bénit, buvait le vin des burettes; et le curé ne cessait de dire à son père que s'il voulait mettre son fils en religion, il deviendrait une des lumières de l'Église. Ce curé même, qui voyait tout en beau dans son disciple favori, l'ayant vu battre souvent les compagnons de son âge, assurait qu'il était né pour commander aux

hommes, et qu'il parviendrait aux grandes dignités de son ordre. Le bon père ne put se refuser à ces pronostics brillants; et s'apercevant que les jeunes filles du village commençaient à jouer avec son fils les jours de fête, et qu'il en avait même conduit quelques-unes dans le bois, il ne différa plus à suivre les conseils du curé, et alla le présenter à l'abbaye de ***, où il fut reçu à bras ouverts

Le jeune novice s'y forma sans peine. Jamais on n'avait apporté dans son état de plus heureuses et de plus brillantes dispositions. Il devint le héros du chœur, de la cuisine et du cellier; levant un muid d'une main pour le ranger sur les tréteaux, composant les meilleures sauces, chantant les leçons à ténèbres et les hymmes d'une voix éclatante. Ses talents, sa figure charmante, sa force, sa haute taille se perfectionnèrent de jour en jour. Il se fit aimer de l'abbé, de ses confrères et, reçu profès, il passa rapidement par toutes les charges de l'abbaye. Cinq ou six ans après, l'abbé mourut d'indigestion, mais avant de rendre l'âme, il le désigna, aux moines rassemblés autour de son lit, comme devant être son successeur, et ceux-ci le nommèrent d'autant plus volontiers qu'ils n'avaient point avec lui à craindre une réforme[1].

Lorsque la Dame des Belles-Cousines arriva dans l'abbaye, quatre pères, portant un dais, l'attendaient à la porte de l'église : un riche carreau était préparé pour elle; et l'abbé, couvert de sa mitre, tenait sa crosse d'argent d'une main, et de l'autre le goupillon pour lui présenter l'eau bénite. La Dame la prit de sa main; et l'abbé l'ayant conduite sur un riche prie-Dieu près de l'autel, entonna le *Te Deum*.

La voix de l'abbé fit impression sur la Dame, et les yeux de la Dame firent impression sur l'abbé.

[1] Brantôme donne sur les élections de certains abbés au seizième siècle des détails exactement semblables à ceux-ci. « Les moines, dit-il, pour boire à leur aise, portent leur choix sur les meilleurs biberons. »

La messe étant dite, la Dame des Belles-Cousines se préparait à partir, lorsque l'abbé, l'ayant conduite à la porte de l'église, lui dit respectueusement qu'il était bien tard pour retourner dîner à son château ; et la supplia, comme fondatrice de l'abbaye, de venir s'y reposer, et prendre un repas frugal dans un monastère aimé de ses aïeux. Elle ne trouva aucune raison de refuser, et sa surprise fut grande en entrant dans une vaste salle placée entre deux jardins, où déjà l'on dressait une table couverte du plus beau linge, et qui bientôt fut jonchée de fleurs ! Un festin superbe fut proprement servi [1] ; et l'abbé parut encore plus aimable à cette table, qu'il n'avait paru majestueux à l'église. La Dame le regardait du coin de l'œil, elle suivait sans cesse, et peut-être même sans s'en douter, tous ses mouvements, et n'en trouvait aucun qui ne fût animé par une grâce naturelle.

Les excellents vins de toute espèce, et surtout le vin de l'ordre de Cîteaux, le bon vin de Voujeaux, béni par saint Bernard, les vins des Pyrénées et de la Grèce, que l'abbé faisait venir à grands frais, et qui brillaient sur la table dans des hanaps de cristal, firent naître la gaieté qui bannit la contrainte. L'une des trois damoiselles, madame Catherine, que quelques années de plus rendaient plus hardie que ses compagnes, aimait beaucoup à parler, et, trouvant l'abbé très-aimable, elle l'agaça par quelques plaisanteries. L'abbé lui répondit de gaillarde façon. La Dame des Belles-Cousines dit son mot ; et l'abbé qui buvait toujours, se mit à comparer la fondatrice de son couvent aux saintes du paradis et à Vénus même, dont il avait appris l'histoire sur une ancienne tapisserie ; il fit rougir la Dame des Belles-Cousines : mais il ne déplut pas. « J'espère bien, dit-il, madame que notre fondatrice

[1] La déesse en entrant qui voit la nappe mise
Admire un si bel ordre et reconnait l'Église.
BOILEAU.

ne voudra pas nous faire manquer aux statuts de notre maison, dont ses aieux l'ont faite la protectrice. L'un des plus sacrés que notre bon et saint père Bernard nous ait laissé, c'est celui d'exercer l'hospitalité. Quiconque, dit-il, entrera dans les monastères de mon ordre, doit y être reçu et traité, pendant trois jours, comme le serait un des enfants de l'abbaye. Les religieux même sont en droit d'exiger qu'il y reste au moins un jour franc, pour qu'il assiste à leurs prières, à leurs repas, et qu'il puisse s'associer aux mérites attachés à l'ordre. Songez, madame, que vous êtes venue dans cette maison pour gagner les pardons; et que vous ne pouvez les obtenir qu'en observant notre règle, et en nous accordant au moins toute la journée. Nous avons des chambres commodes; demain vous pourrez assister à notre office, gagner les pardons, prendre un dîner comme celui-ci, et retourner le soir à votre château. »

Cette fois encore la Dame des Belles-Cousines ne put trouver aucune bonne raison pour refuser; elle promit donc de ne partir que le lendemain, et elle le promit avec un si doux sourire, que l'abbé tomba à ses pieds, et baisa tendrement le bas de sa robe. Elle trouva que, dans cette humble attitude, il avait encore plus de grâce que sous ses ornements abbatiaux.

Après avoir vidé quelques petites coupes remplies d'une exquise liqueur de la Dalmatie, l'abbé conduisit la Dame des Belles-Cousines dans un vert et beau préau, où des fauteuils étaient préparés à l'abri du soleil, et il lui dit d'un air riant :

— Madame, vous devez être lasse de ces joutes et de ces tournois présentés si souvent dans les grandes cours. Permettez-moi de vous faire voir les jeux que les enfants de saint Bernard se permettent pour s'entretenir dans une souplesse de nerfs et dans un exercice utile à la santé.

A ces mots, donnant l'exemple aux jeunes moines de son couvent, il fut le premier à secouer son long scapulaire et son chaperon; il retroussa sa robe dans sa ceinture, et

laissant voir des bras blancs et nerveux découverts jusqu'au-dessus du coude, il provoqua les religieux à la course, au saut et même à la lutte.

Quelques-uns des jeunes moines parurent des émules dignes de lui dans les deux premiers jeux; mais, quoique presque tous fussent grands et bien faits, aucun n'approchait de sa taille nerveuse; aucun n'eût osé se présenter pour la lutte, si l'abbé, en provoquant les deux plus forts, ne les eût piqués d'honneur. Il les laissa, pendant quelque temps, faire des efforts inutiles; et voulant enfin terminer ces jeux qui duraient depuis une heure, il enleva tout à la fois ses deux adversaires, et alla les porter entre ses bras aux pieds de la Dame des Belles-Cousines.

Celle-ci se rappela les joutes où, dans un temps bien éloigné déjà, elle avait admiré la grâce et la souplesse de Saintré, mais elle trouvait l'abbé beaucoup plus vigoureux, et quand il vint mettre ses deux compagnons à ses pieds, en lui disant : « Madame, c'est à vous de nommer le vainqueur; et c'est de votre main qu'il doit recevoir le prix de sa victoire. » Elle rougit, et tirant de son doigt une grosse émeraude, entourée de diamants jaunes :

— Sire abbé, lui dit-elle, qui pourrait ici vous rien disputer? Recevez donc de ma main ce léger prix de votre victoire, dans ces jeux plus agréables pour moi que les combats souvent ensanglantés de nos tournois.

L'abbé, se jetant une seconde fois à ses genoux, présenta sa main pour recevoir la bague; en voulant la placer elle-même, elle serra le doigt, et l'abbé embrassa la main qui le pressait.

L'un et l'autre se levèrent enfin. L'abbé la conduisit à une voiture qu'il avait fait préparer pour une chasse et une promenade à travers les belles routes de la forêt. Bientôt des fauconniers, bien montés, entourèrent la voiture; l'abbé, vêtu

d'un habit de campagne, parut sur un beau cheval. Les chiens firent lever le gibier de toutes parts[1], et les alouettes furent enlevées par les émerillons; les perdrix furent portées à terre par le coup de talon des tiercelets; et un héron s'étant élevé d'une touffe de roseaux, trois faucons qui furent l'instant d'après déchaperonnés, s'élevèrent en tournant pour suivre le héron, qui déjà se dérobait aux yeux et paraissait avoir percé la nue; quelques moments après on le vit se précipiter sous les coups redoublés des faucons, qui l'ayant à la fin surmonté dans son vol, le frappaient tour à tour de leurs talons, et descendirent avec assez de rapidité, pour le lier dans leurs serres au moment qu'il allait toucher la terre. L'abbé s'avançant promptement, reçut de ses fauconniers la patte et les belles plumes de l'aigrette du héron, et vint les offrir à la Dame.

La chasse étant finie, la voiture prit la route de la forêt. Bientôt un repas friand fut offert à la compagnie et la Dame des Belles-Cousines se dit en elle-même, qu'elle avait agréablement passé la journée et que les abbés étaient aussi aimables que les chevaliers.

En arrivant à l'abbaye, les premières ombres de la nuit, augmentées par un léger orage, lui firent voir la façade illuminée; et ce fut à la clarté de vingt flambeaux tenus à la main, que l'abbé la conduisit dans l'appartement qu'il lui avait fait préparer. Un concert se fit bientôt entendre; mais la Dame très-agitée ne put prêter attention à cette nouvelle fête; quelques moments de repos lui paraissant préférables, elle passa dans l'intérieur de son appartement avec ses damoiselles et l'abbé, qu'elle eût trouvé bien impoli de bannir d'auprès d'elle.

L'abbé resta seul avec la Dame aux Belles-Cousines, après le

[1] Ceci nous donne un renseignement peu connu sur les chasses à l'oiseau, c'est-à-dire l'emploi des chiens pour battre la plaine.

départ de ses suivantes. Le lendemain il était près d'elle au moment de sa toilette, et quand la nuit fut venuė, il ne vint pas au chœur pour chanter vigiles avec les moines. Les pardons devant encore durer cinq jours, la Dame pensa qu'elle ferait bien de ne point partir, afin de gagner une indulgence plénière, et trois mois après elle était encore dans l'abbaye, lorsqu'un messager lui apporta une lettre de la reine, qui la rappelait à la cour. Prévenue de son arrivée, elle eut grand soin de rester au lit et de fermer ses rideaux, de peur qu'il ne la vit fraîche et vermeille.

— Je souffre encore trop, lui dit-elle, pour retourner à la cour ; mais le traitement, ordonné par messire Huë me fait grand bien, et je veux encore attendre quelque temps avant de le cesser.

Le messager partit avec cette réponse.

Saintré pendant ce temps, s'était acquis une nouvelle gloire par la défaite des Sarrasins; ils avaient fui devant lui et la chrétienté tout entière célébrait ses exploits. Heureux de mettre aux pieds de sa dame les trophées qui témoignaient de sa vaillance, il revint à Paris, et se présenta au château royal; il pensait trouver la Dame des Belles-Cousines chez la reine, et recevoir le signal de la petite épingle; mais quelles furent sa surprise et sa douleur, en apprenant de la bouche de la reine même, que depuis plusieurs mois la Belle-Cousine s'était retirée dans l'un de ses châteaux, qu'elle donnait rarement de ses nouvelles, et se servait même de nouveaux prétextes pour prolonger son absence ! La douleur et les inquiétudes de Saintré ne portèrent que sur la langueur et la maladie qui retenaient depuis si longtemps celle qu'il aimait : il prit le prétexte de la mort de son père, de la nécessité d'aller se faire reconnaître par les vassaux de sa baronnie ; et dès le surlendemain, suivi d'un seul écuyer, il se rendit au château de la Dame des Belles-Cousines.

Arrivé dans le parc, il apprit par un valet que sa maîtresse jouissait de la santé la plus parfaite, et qu'elle venait de traverser le parc, montée sur sa haquenée[1], et suivie de ses trois dames, pour aller chasser dans la forêt. Saintré se mit à sa recherche; et, dirigé par le bruit des cors et la voix des chiens, il l'aperçut bientôt arrêtée dans une clairière. Voler près d'elle, se jeter à bas de son cheval, embrasser ses genoux, fut l'ouvrage d'un moment. La Dame, qui ne l'attendait pas, qui ne pensait plus à lui, que sa présence accusait, fit un cri de surprise :

— Ah ! c'est vous, monseigneur de Saintré ? lui dit-elle, vraiment je ne vous attendais pas sitôt. Mais pourquoi donc avez-vous quitté votre bon maître ? pourquoi êtes-vous venu me chercher ici ?

— Juste ciel ! madame, dit Saintré, est-ce bien vous qui tenez ce langage, et me recevez avec une si cruelle froideur ?

— Si je ne me trompe, répondit-elle d'un air sec et hautain, vos propos renferment un reproche ; de quel droit venez-vous troubler mes amusements ?

Saintré pensa mourir d'étonnement et de douleur. Il n'avait pas la force de se relever, et la Dame des Belles-Cousines était déjà prête à s'éloigner, lorsque l'abbé arriva à toutes jambes, un cor passé dans le bras gauche, et, sans prendre garde à Saintré, il dit à la dame :

— Ne perdez pas un moment, si vous voulez voir le cerf encore vivant.

— La dame frappa sa haquenée, et s'éloigna brusquement avec l'abbé.

Saintré chercha à deviner quel était cet homme. Il le suivit tristement de loin et le vit bientôt qui levait le pied du cerf pour l'offrir à la dame. Celle-ci avait eu le temps

[1] *Haquenée* était le nom des chevaux montés par les dames.

à avertir l'abbé que le chevalier qu'il venait de voir était le célèbre Jehan de Saintré, l'élève du roi, qui possédait un château près de son abbaye.

Saintré ne tarda pas à rejoindre la Dame des Belles-Cousines, il la salua profondément quand il fut près d'elle.

— Sans doute, sire, lui dit-elle, vous êtes venu de votre château pour voir un moment la chasse?

— Non, madame, lui répondit-il; arrivé depuis très-peu de jours de l'armée d'Allemagne, je n'ai paru qu'un moment à la cour. L'inquiétude que me donnait la maladie d'une dame qui m'a toujours protégé, ne m'a pas permis de différer un moment de venir moi-même m'informer de son état.

— Vraiment, répondit-elle, vous aviez grand tort de vous en inquiéter : vous pouvez voir qu'il n'a jamais été meilleur qu'aujourd'hui ; et même, ajouta-t-elle en regardant l'abbé qui souriait, jamais mon âme ne fut plus tranquille que depuis que je goûte ici des plaisirs qui m'étaient inconnus.

L'abbé empêcha Saintré de répondre, et, s'approchant de lui d'un air familier :

— Monseigneur de Saintré, lui dit-il, j'apprends que nous sommes voisins ; il ne tiendra pas à moi que nous ne vivions dans la meilleure intelligence.

A ces mots, sans même attendre la réponse de Saintré, il s'approcha d'un air familier de la Dame :

— Madame, lui dit-il assez haut pour être entendu, ne me conseillez-vous pas de prier le seigneur de Saintré de venir souper ce soir à l'abbaye?

— Eh mais, dit-elle assez embarrassée, comme vous voudrez ;... cependant... *ne déchirez pas sa robe pour l'arrêter*, s'il se refuse à votre invitation.

Saintré, qui voulait pénétrer ce mystère, se rendit à l'invitation ; et tous ensemble ils prirent le chemin de l'abbaye. En y entrant, il se crut dans un château préparé pour les noces

du seigneur du lieu, plutôt que dans le séjour d'un moine, fût-ce même d'un moine de l'ordre de Cîteaux.

Le souper fut assez gai, Saintré ne cherchant déjà plus à pénétrer les sentiments de la Dame des Belles-Cousines et l'abbé se livrant à la joie bruyante d'un homme heureux. Bientôt même, excité par les regards et les applaudissements de la Dame, qui ne se contraignait plus, il essaya de faire quelques plaisanteries sur la chevalerie, et sur ceux qui tiraient leur honneur et leur renommée de cet état. Le vin, la bonne chère, les œillades de la dame l'emportant encore plus loin, il osa lui presser les genoux. Saintré vit le mouvement; et, quoiqu'il eût pris le parti de n'avoir plus qu'un froid mépris pour l'infidèle, il ne put s'empêcher de rougir pour elle. Le moine, voyant son air sérieux et embarrassé, se crut en droit de le braver. « Qu'est-ce donc, monseigneur de Saintré, lui dit-il, vous avez l'air de vous ennuyer avec nous? Le vin ne vous paraît-il pas bon, ou la pitance d'un simple religieux n'est-elle pas digne d'un chevalier souvent admis à la table des plus grands souverains? »

Saintré l'assura qu'on ne pouvait rien ajouter à l'excellence du vin et à la bonne chère; et que d'ailleurs, la présence d'une aussi grande dame honorerait la plus vile chaumière.

— Tous ces chevaliers et ces écuyers, dit l'abbé, qui vont si souvent courir le monde, seraient bien heureux de trouver quelquefois de pareilles chaumières en leur chemin.

La Dame sourit de la réponse de l'abbé, et, le pressant du genou à son tour, semblait l'animer à poursuivre la plaisanterie.

— Convenez, seigneur de Saintré, lui dit-il, que de tous ces batailleurs il en est bien peu qui soient conduits par l'amour de la gloire. Se trouvant oisifs dans une cour, ils commencent par y chercher quelque folle ou quelque beauté

niaise, facile à séduire; s'ils la trouvent, ils la trompent; s'ils sont rebutés, ils gémissent, ils pleurent; et les femmes, qui ne sont que trop portées à croire aux grandes passions, en sont souvent les dupes. Mais un des moyens les plus sûrs de ces quêteurs d'aventures, c'est de faire avec éclat pour elles ce qu'ils nomment des entreprises d'amour. Alors s'attachant quelque espèce d'emprinse[1] sur le bras, au cou ou à la jambe, ils font accroire en particulier à toutes ces pauvres dames, qu'ils les ont prises pour elles, et que c'est pour leur en apporter le prix qu'ils vont courir les plus grands hasards. Ils trouvent même un double avantage à cette feinte; l'ancien usage des grandes cours étant de favoriser de pareilles entreprises, ils savent qu'ils recevront de la bonté du maître de la famille royale le moyen d'aller courir le monde, et de se donner du bon temps. Successivement ils parcourent les cours de l'Europe, ne songeant qu'à s'y amuser. Les salles de bal sont leurs lices. Lorsqu'ils ont bien battu le pays, ils reviennent avec un valet menteur qu'ils habillent en héraut d'armes; et le chargeant de mentir encore plus qu'eux, il résulte des contes les plus faux la plus fausse renommée et le plus brillant accueil. Qu'en pensez-vous, madame?

— Je pense, dit la Dame, que vous venez de peindre, trait pour trait, tous ces jeunes aventuriers[2].

[1] On donnait le nom d'emprinse à certaines marques que portaient les chevaliers, en l'honneur de leur dame. C'est ainsi que Jean, duc de Bourbon, voulant, comme il disait dans son défi, « eschiner oisiveté, avancer son honneur et acquérir la grâce de la très-belle dame dont il étoit serviteur », fit publier en 1414 un cartel où il s'engageait, en son nom et au nom de seize autres chevaliers, à porter à la jambe gauche un anneau de prisonnier, c'est-à-dire une *emprinse*, en or pour les chevaliers, en argent pour les écuyers, jusqu'à ce qu'il eût trouvé seize adversaires disposés à accepter le combat.

[2] Cette vive et souvent juste critique de la chevalerie est la première de ce genre qui se rencontre dans nos anciens romans. Le héros de la Manche, et le curé, dans le chef-d'œuvre de Cervantes, ne parleront pas

— Tous ! s'écria Saintré en la fixant, tous !... Ah ! madame, il n'est pas possible que vous le pensiez ; et je suis étonné que la protectrice née de la noblesse du royaume, et qui s'est montrée telle jusqu'à ce jour, la laisse avilir en sa présence, avec autant d'audace et de fausseté.

— Parbleu ! monseigneur de Saintré, reprit l'abbé, il peut bien y avoir quelques exceptions ; mais, en général, c'est l'histoire fidèle de tous ces gens qui se couvrent de fer, et qui souvent auraient grand'peur, s'ils rencontraient un véritable danger.

— Père abbé, répondit Saintré, vous osez trop ; respectez un état qui vous dote, vous protége, et vous aide à recueillir tranquillement les richesses dont souvent vous abusez. Si vous étiez d'état à soutenir les propos téméraires que vous venez de hasarder, vous subiriez bientôt la punition qu'ils méritent.

— Ma foi, monseigneur de Saintré, dit brusquement le moine, je les soutiendrais envers et contre tous, si ce pouvait être avec des armes égales, et dont je fusse accoutumé à me servir. Il est vraiment bien aisé à un homme si enveloppé de fer qu'on aurait peine à le blesser avec une aiguille, de braver un pauvre moine qui n'a que son froc et son scapulaire : mais si, pour soutenir vous-même ce que vous m'avez dit, vous me présentiez un champion qui acceptât de lutter avec moi, madame connaîtrait bientôt qui de nous deux a raison.

La Dame des Belles-Cousines se pâmait de rire de cette dispute : ses yeux, ses pieds, ses mains encourageaient l'abbé, et paraissaient lui applaudir. Bientôt, perdant toute retenue, et ne cherchant plus qu'à braver et à mortifier Saintré, con-

autrement, François Ier essayera en vain de faire revivre la chevalerie, elle ne sera plus désormais qu'un souvenir, et de toutes ses institutions elle ne laissera que de vains titres et la coutume barbare du duel où les adversaires s'égorgeront avec politesse, comme les champions des tournois.

naissant les forces de l'un et de l'autre, et jugeant l'abbé supérieur par ce qu'elle avait déjà vu sur le préau :

— Père abbé, dit-elle avec un rire moqueur, savez-vous ce que vous risquez par un pareil défi ? et ne voyez-vous pas que le seigneur de Saintré, qui se trouve maintenant sans armes, ne doit point balancer de l'accepter ?

— A la bonne heure, dit l'abbé, si le jeu plaît à monseigneur, je suis son homme. Non, je ne m'en dédirai pas ; et je serai charmé si madame veut bien être témoin de cette lutte, et couronner de sa main celui qui remportera la victoire.

Saintré sentit bien toute la noirceur et l'adresse de celle qu'il méprisait déjà dans son âme. Mais son grand cœur ne put souffrir d'être défié par un moine insolent ; et il ne résista point à son premier mouvement qui le portait à cette lutte inégale : il se leva de table le premier, et regardant la dame avec fierté :

— C'est, en effet, madame, lui dit-il à demi-voix, la seule espèce de combat que vous méritez qu'on accepte aujourd'hui pour vous.

Dès que l'abbé vit Saintré debout, il quitta la table en faisant un saut de joie ; il courut s'emparer familièrement de la main que Saintré avait si souvent pressée, et il entraîna plutôt qu'il ne conduisit la Dame dans le préau voisin. Là, dès qu'il fut arrivé, il se dépouilla promptement de tous ses habits monastiques, et ne conserva pas même le dernier vêtement que la décence lui prescrivait de garder en présence des dames[1]. Pendant ce temps, le modeste Saintré, servi par

[1] Ce moine se battant nu devant sa maîtresse ne faisait que continuer les habitudes du moyen âge. Au treizième siècle les magistrats municipaux d'une ville du Midi, voulant attirer les étrangers, à leurs foires, donnèrent des courses où des filles de joie vinrent toutes nues disputer le prix de l'agilité. Dans certaines communes, les femmes surprises en adultère étaient promenées nues par les carrefours, et les miniatures des manuscrits représentent souvent des femmes et des maris couchés tout

l'écuyer qui le suivait, rougissait de se voir forcé à rendre les armes égales, et à ne conserver aucun espèce d'avantage sur l'abbé. Mesdames Catherine, Isabelle et Jehanne baissaient les yeux, ou se les couvraient avec leurs chasse-mouches, tandis que la Dame admirait l'abbé et faisait remarquer aux autres moines, tout fiers de la valeur de leur chef, la supériorité qu'il annonçait sur son adversaire.

Saintré se présenta de bonne grâce aux bras longs et nerveux de l'abbé qui pouvait en embrasser deux comme lui. Il se soutint deux ou trois tours avec assez de force; mais le moine, dès longtemps exercé dans ce genre de combat, lui tirant fortement un jarret avec le sien, les deux pieds de Saintré parurent bientôt en l'air; l'insolent abbé, s'écriant alors: « Ah! madame, priez un peu monseigneur de Saintré de m'épargner, » l'étendit sur l'herbe tout de son long. Tandis que Saintré se relevait assez honteux de sa chute, le moine était déjà aux genoux de la Dame des Belles-Cousines.

— Madame, lui dit-il, je viens de soutenir mon dire; mais si monseigneur de Saintré veut recommencer une seconde lutte en l'honneur de ses amours, je lui ferai voir que lorsque j'ai mis bas mon scapulaire, je peux aussi bien que lui accomplir l'usage des joûtes qui prescrit de rompre une dernière lance en l'honneur des dames.

— Ah! vraiment, s'écria-t-elle, je crois monseigneur de Saintré trop galant pour se refuser à remplir cet usage; et s'il y manquait, je le tiendrais le reste de ma vie pour chevalier de mince valeur, et lui en ferais la honte en présence de la reine et de mes Belles Cousines.

Furieux de cette infâme conduite, et de ces propos d'une

nus dans leurs lits. La chemise figurait au nombre des présents que les dames faisaient aux chevaliers, et c'était là, il faut en convenir, un singulier gage de leur pudeur. Les chemises de la Vierge figurent aussi parmi les reliques du moyen âge.

femme d'autant plus haïssable qu'elle avait été plus aimée, Saintré se présenta pour la seconde fois à la lutte, et ne fut pas plus heureux. Le vigoureux moine s'amusant de ses vains efforts, le mit hors d'haleine, et l'étendit encore une fois sur l'herbe. Cette cruelle plaisanterie n'ayant été déjà que trop prolongée, les trois damoiselles de la princesse, qui aimaient aussi tendrement Saintré qu'elles l'estimaient, ne purent s'empêcher de faire entendre à leur Dame combien elles étaient scandalisées de voir qu'elle l'eût si longtemps soufferte; rentrant un peu en elle-même, elle revint à l'abbaye, se mit à table avec elles, et fit signe aux frères servants d'apporter les confitures et les vins de liqueur.

L'abbé s'habilla promptement pour revenir joindre la Dame des Belles-Cousines. La joie et l'audace brillaient dans ses yeux, et la Dame des Belles-Cousines s'applaudissait secrètement de son choix, et d'avoir vu le plus brave et le plus renommé des chevaliers français terrassé par un moine qu'elle lui avait préféré.

Quant à Saintré, froissé de ses deux chutes, il reprit ses habits; et cachant sa colère, il méditait sur les moyens de s'assurer une prompte vengeance.

Cette lutte, le train de vie que l'abbé menait depuis cinq mois, excitaient alors un grand murmure parmi les anciens religieux de l'abbaye. Ils se repentaient déjà d'avoir élu l'homme le moins propre à remplir les vrais devoirs de son état; et l'ancien procureur de l'abbaye leur ayant représenté que le nom et la personne de monseigneur de Saintré devaient leur être chers et respectables, et que ses ancêtres étaient comptés parmi les bienfaiteurs dont les fondations les avaient enrichis, ils craignirent, avec raison, le juste ressentiment de ce seigneur, et députèrent sur-le-champ deux d'entre eux pour faire les représentations les plus fortes à l'abbé, et pour exiger même de lui qu'il se soumît à tous les moyens possibles de

réparer en partie la faute qu'il venait de commettre. Les députés ayant eu le temps de lui parler avant que Saintré se fût remis à table, l'abbé convint avec eux qu'il avait poussé trop loin ce qu'il osait nommer une plaisanterie : et il promit de faire en sorte que le seigneur de Saintré l'excusât, et en perdît le souvenir.

Saintré revint peu de moments après et parut avec un maintien qu'il affectait de rendre ouvert et riant. L'abbé se leva, et le conduisit respectueusement à sa place.

— Monseigneur, lui dit-il, tels sont les jeux de la campagne ; et vous n'avez pas moins marqué la bonté de votre âme en daigant vous y prêter, que vous avez prouvé son élévation les armes à la main, à la tête des armées. Saintré sut dissimuler son ressentiment ; et recevant avec une cordialité apparente les respects de l'abbé :

— En vérité, madame, dit-il gaiement à la Dame des Belles-Cousines, c'est bien dommage qu'un homme de si riche taille, aussi bien fait et d'une force aussi prodigieuse, se soit consacré parmi les enfants de saint Bernard. De quelle utilité n'eût-il pas été pour le service du roi s'il eût porté les armes? Deux seuls chevaliers tels que lui renverseraient un escadron de nos plus braves hommes d'armes ; et nous en trouverions difficilement un qui ait un air aussi guerrier, aussi redoutable que l'aurait eu le père abbé, couvert d'une riche armure, et combattant à la tête de nos premiers rangs.

— Vraiment, répondit la Dame, je crois bien que la plupart de ceux qu'on voit briller aujourd'hui dans de pareils postes y seraient bien éclipsés par un tel gendarme.

Pour la première fois l'abbé ne reçut cette louange qu'avec une extrême modestie.

— J'aurais pu valoir quelque chose à ce noble métier, répondit-il, si j'avais servi longtemps d'écuyer au seigneur de Saintré, la fleur de notre chevalerie. Vous devez savoir, mon-

seigneur, continua-t-il, tous les droits que vous avez dans ce monastère, dont les hommes, les trésors et les équipages seront à vos ordres, quand il vous plaira de vous en servir. C'est le moins que nous devions au petit-fils de nos bienfaiteurs.

Alors Saintré, tirant l'abbé à l'écart, lui dit de l'air le plus simple et le plus honnête :

— Je suis sensible à vos offres, et je soutiendrai désormais, contre l'opinion la plus générale, qu'il est possible de trouver quelquefois de la reconnaissance dans les monastères. Vous autres bernardins, vous êtes tenus, plus que la plupart des autres ordres, à pratiquer cette noble vertu. Votre saint instituteur[1] naquit homme de haut parage, et tenait à la maison royale par le sang. Ses enfants doivent conserver quelque chose de ses sentiments; et le froc, l'esprit de cloître, ne doivent pas entièrement les détruire. Mais, père abbé, comblé des bienfaits de mon auguste et bon maître, je n'ai besoin que de les mériter par ma conduite, et de travailler à los et honneur acquérir. Je vous dirai cependant, qu'arrivé depuis peu dans une dépendance de ma baronnie, il me serait bien honorable parmi mes égaux, que la Dame des Belles-Cousines se trouvant dans ces cantons, elle me donnât une marque de distinction précieuse, qui serait de venir dans mon château et y dîner demain avec vous et sa suite. Je n'ose l'en supplier; mais le seul et premier don que je vous requière, c'est que vous tâchiez de m'obtenir l'honneur de sa présence.

[1] Saint Bernard, l'un des plus grands esprits du moyen âge, né en 1091, mort en 1153. Il fut le fondateur et le premier abbé de Clairvaux. Il fallait que les moines de son ordre se fussent étrangement relâchés de la règle qu'il leur avait donnée, pour que, même dans une fiction romanesque on ait pu leur faire jouer le rôle que l'auteur attribue au rival heureux de Saintré. Le traité célèbre de Nicolas de Clémangis : *de Corrupto Ecclesiæ statu*, ne montre que trop du reste combien le relâchement était profond.

— Je vous le promets, répond l'abbé sans hésiter; et se sentant fort de tout le pouvoir qu'il avait sur elle : Vous pouvez, monseigneur, le lui proposer dès ce moment, en ma présence.

Quoique Saintré sentît intérieurement l'humiliation de ne devoir qu'à la protection d'un moine heureux une faveur qu'autrefois la Dame lui eût offerte d'elle-même, il feignit de la reconnaissance; et retournant vers la Dame des Belles-Cousines, il la pria, de l'air le plus respectueux, de lui faire l'honneur de venir dîner le lendemain dans son château, qu'elle ne connaissait point encore, et où elle pourrait varier ses amusements. La Dame reçut la prière de Saintré avec la plus grande hauteur :

— Apprenez, seigneur de Saintré, que les Belles Cousines de la reine, jouissant des honneurs du banquet royal, ne peuvent accorder de telles demandes qu'aux princes de leur lignage. Quand la dévotion m'appelle dans cette abbaye, je puis, sans conséquence, y prendre tous les rafraîchissements qui me conviennent, et nul, tel qu'il soit, ne peut s'autoriser de cette démarche de ma part, pour me demander la même grâce. Non, non, seigneur de Saintré, je ne peux pas m'abaisser par une faveur qui serait désapprouvée par toutes celles de mon rang.

S'il y eût eu dans le cœur de Saintré quelque reste de ses anciens sentiments, cette nouvelle marque de mépris eût bien achevé de le détruire. Il n'était plus maître de son dépit, lorsqu'il aperçut l'abbé qui, prenant la Dame des Belles-Cousines à part, lui parlait d'un air d'autorité, et semblait exiger d'elle qu'elle tînt la parole qu'il venait de lui donner lui-même. L'instant d'après, Saintré ne put douter de ce qui s'était dit. La Dame le rappela avec des yeux un peu rouges, et l'air de dépit sur le front.

— Seigneur de Saintré, dit-elle, l'abbé vient de me repré-

senter que, dans la haute faveur où vous êtes en ce moment auprès du roi, mon redouté seigneur et mon cousin, il me saurait peut-être mauvais gré de vous refuser une grâce qu'il accorderait lui-même à celui qui vient de faire triompher sa bannière. Je consens donc à dîner demain chez vous ; mais ne mettez aucun apparat à ce dîner ; je ne prétends pas que ma visite ait l'air d'être annoncée ni marquée par une fête : c'est bien assez, pour un simple baron tel que vous, qu'on n'y voie que l'effet du hasard et de la proximité de nos châteaux.

Saintré reçut, avec l'air de la reconnaissance, une grâce qu'en toute autre occasion son cœur eût peut-être rejetée. Le repas s'acheva, sans que rien de ce qui s'était passé dans la journée fût rappelé. La Dame des Belles-Cousines eut une contenance embarrassée, les dames de sa suite, celle de l'incertitude. L'abbé reprit bientôt l'air d'un amant heureux qui sort de table, pour passer le soir avec celle qu'il aime. Saintré, toujours modeste et respectueux, prit congé de la princesse, en l'assurant qu'il se conformerait à ses ordres.

Pendant la nuit, tout fut disposé pour un festin somptueux ; et lorque la Dame des Belles-Cousines arriva, vers le midi, montée sur sa haquenée et l'émerillon sur le poing[1], les gentilshommes et les pages de Saintré étaient rangés en haie dans la première salle. Elle affecta de dire, en entrant, qu'ayant été entraînée par le vol de ses oiseaux, et se trouvant, à l'heure

[1] Les chevaliers et les châtelaines ne marchaient jamais sans porter un oiseau de chasse sur le poing, qu'on avait soin, pour éviter d'être blessé par les serres, de munir d'un gant de peau. La tête de l'oiseau était garnie d'une espèce de coiffe qui lui couvrait les yeux, et qu'on enlevait au moment de le lâcher sur la proie. Cette coiffe se nommait *chaperon*. La chasse à l'oiseau était très-cultivée par les femmes. « Chacun, dit Lacurne de Sainte Palaye, s'empressait de témoigner combien il était jaloux de plaire à sa dame par les soins et les attentions qu'il avait pour son oiseau. » Aujourd'hui, les oiseaux sont remplacés par les petits chiens, et se montrer prévenant pour les chiens est encore un moyen de plaire aux dames.

du dîner, si près du château du seigneur de Saintré, elle avait espéré qu'elle y serait reçue pour s'y rafraîchir pendant quelques heures. Saintré, pour la servir à sa guise, affecta d'être surpris de l'honneur qu'il recevait; et, pour abréger une conversation embarrassante, dès que la clepsydre du château marqua douze heures, il lui présenta respectueusement sa main couverte d'un gant, et la conduisit dans un grand salon, où la table dressée achevait d'être couverte par les maîtres-d'hôtel. La Dame s'étant placée dans un fauteuil doré, préparé pour elle, l'abbé alla s'asseoir sans façon sur un tabouret; les dames prirent leurs chaises à dos; et Saintré, une serviette sur l'épaule, se tint debout près de la Dame pour la servir. Il n'avait pas négligé de faire mettre devant le moine plusieurs hanaps, où l'on voyait briller le vin de Cahors et de Roussillon.

La conversation devint, en effet, plus vive et plus gaie au second service : la Dame parut même oublier qu'elle était chez Saintré; et le croyant bien maté par sa hauteur et par les propos qu'elle lui tenait, elle eut bientôt l'air de ne s'occuper que de l'abbé.

On complimenta beaucoup le seigneur de Saintré sur la beauté de son château, sur la bonté de ses vins, l'excellence de son repas, et surtout sur les ornements nobles, simples et militaires qui paraient la grande salle et les trophées suspendus aux lambris.

Saintré saisit cette occasion de faire renaître l'entretien de la veille : il fit remarquer les grandes et fortes armes d'un des soudans qu'il avait tué de sa main, en ajoutant qu'il y avait bien peu d'hommes assez robustes pour les porter et s'en servir :

— Ma foi, monseigneur, dit l'abbé, s'il ne fallait que les porter pendant deux heures, courir, sauter même avec pour les gagner, vous trouveriez facilement tel qui souscrirait à ce marché.

— Peut-être bien, répondit Saintré; je crois même que si quelqu'un pouvait gagner le pari, ce serait un homme de votre taille, et qui serait aussi robuste que vous : car le soudan qui les portait était le plus redoutable Turc dont j'aie jamais éprouvé la valeur; et je n'aurais pu en venir à bout, si son haubert, mal attaché, ne m'eût offert un passage pour lui donner mon épée dans le corps. Au reste, ajouta-t-il, si je croyais qu'elles pussent vous servir, je serais charmé de vous les offrir, sans vous proposer de les gagner par une semblable épreuve.

La Dame des Belles-Cousines fut absolument la dupe de l'air de politesse et même d'amitié que Saintré avait pris en parlant, et curieuse de voir à quel point ces belles armes pouvaient relever la taille de l'abbé, qu'au fond de sa pensée elle regardait déjà comme un héros, elle l'excita elle-même à les éprouver.

— Parbleu! dit à la fin l'abbé, en vidant une large coupe de vin de Roussillon, je me souviens d'avoir dans mon église un grand et vieux Saint-Georges tout délabré, à moitié couvert d'armes rouillées : si monseigneur de Saintré veut me mettre à l'épreuve, sous la condition de me donner celles-ci, je vais essayer de les gagner pour remettre mon Saint Georges en honneur.

Tout le monde applaudit à la proposition de l'abbé, qui se leva de table et se dépouilla promptement de ses habits, tandis que Saintré, préparant les différentes pièces du trophée d'armes, se disposait à les lui attacher lui-même. Il ne manqua pas de les joindre fortement par de doubles nœuds qu'il fit à chaque lacet; et dès qu'il eut pris les mêmes précautions pour le casque, il profita du temps où l'abbé, se promenant d'un air martial, arrêtait ses yeux sur ceux de la Dame des Belles-Cousines et des autres dames. Alors il se couvrit lui-même de ses armes ordinaires qu'un de ses écuyers lui laça dans un in-

stant. L'abbé s'enflait des éloges que la Dame lui prodiguait, et se plaignait seulement de ce que le casque était bien plus lourd que son chaperon, lorsque tout à coup il vit paraître Saintré armé de toutes pièces, suivi d'un héraut d'armes et de ses livrées qui portaient deux rondaches, deux épées de combat et deux dagues. Au même instant, on vit les deux portes de la salle occupées par des hommes d'armes, qui présentaient la pointe de leurs lances et de leurs épées.

— Qu'est-ce que cela veut dire, Saintré? s'écria la Dame des Belles-Cousines très-effrayée; que prétendez-vous donc faire?

— Rien que de très-juste, madame. Hier, le seigneur l'abbé me provoqua chez lui à une espèce de combat dont il connaît depuis longtemps l'usage : vous eûtes l'air de l'approuver, et vous sûtes même par vos propos me forcer de me rendre à son défi; moi, je provoque à mon tour l'abbé à la seule espèce de lutte que j'aie apprise; et vous êtes trop juste, madame, pour ne le pas presser aussi de ne me pas refuser.

Pendant ce temps, le héraut d'armes offrait le choix des haches, des épées et des dagues à l'abbé, qui les refusait constamment et avec une mine très-piteuse et très-embarrassée.

— Arrêtez! Saintré, s'écria la Dame des Belles-Cousines en prenant le plus grand air d'autorité, arrêtez! ou craignez les plus cruels effets de mon indignation.

Mais Saintré, perdant enfin toute patience, s'approcha d'elle, la prit par le bras, et la fit rasseoir sur son fauteuil.

— Osez-vous bien encore, s'écria-t-il, perfide et déloyale que vous êtes, vous servir de votre rang, après vous être avilie par votre honteuse faiblesse pour un truand de moine, à qui vous avez sacrifié le plus fidèle et le plus loyal des servants d'amour? Non, je ne vous reconnais plus pour la souveraine de mon âme, ni pour la cousine de mon roi; non, vous n'êtes

plus à mes yeux que la créature la plus coupable qui respire. Et toi, malheureux, ne balance plus à te servir de ta force et des armes à l'épreuve dont je t'ai couvert; défends ta vie contre moi, ou dans l'instant je te fais jeter par les fenêtres de mon château, armé comme tu l'es; et tu périras aux yeux mêmes de ta lâche et indigne maîtresse.

Le moine, qui vit alors que son unique ressource était de se défendre, se confia dans sa force prodigieuse, et se saisit d'une hache et d'autres armes que le héraut lui présentait. Lorsqu'il eut choisi, Saintré reçut les mêmes armes de la main du héraut; et l'abbé, plus haut que son adversaire de toute la tête, courut de désespoir sur lui, espérant l'anéantir d'un seul coup. Mais l'adroit et valeureux Saintré détourna ce coup du dos de sa hache d'armes; et, sans vouloir en frapper le moine à son tour, il lui en porta seulement la pointe à la visière. Il l'enferra, et le prenant du fort au faible, il le fit reculer dix pas jusque sur un des tréteaux de la table, sur lequel l'abbé tomba lourdement, faisant retentir la salle de sa chute et du bruit de ses armes. Il demeurait immobile sous la hache tranchante de Saintré, qui semblait se préparer à lui couper la tête, lorsque la dame des Belles-Cousines s'écria douloureusement :

— Arrêtez, arrêtez! hélas! Saintré, qu'allez-vous faire?

— Le punir à vos yeux, s'écria celui-ci, ô la plus déloyale de toutes les femmes! mais son sang ne sera point répandu par ma main.

A ces mots, il releva la visière de l'abbé, qui perdait la respiration et étouffait dans son casque :

— Tu seras seulement puni, dit-il, comme doivent l'être tous les blasphémateurs, des propos injurieux que ta bouche impie a vomis contre l'ordre sacré de la chevalerie et contre ceux qui le composent.

Alors il lui saisit la langue, qu'il tirait pour reprendre haleine, et se contenta de la percer légèrement de sa dague.

Saintré voyant ensuite que la Dame des Belles-Cousines était évanouie sur son fauteuil, et que ses dames effrayées étaient en pleurs autour d'elle, s'émut encore par un mouvement de pitié. Il se tourna vers les trois dames, et levant les yeux au ciel :

— Pouvais-je faire moins? leur cria-t-il. Je pars; ayez encore pitié d'elle, quelque indigne qu'elle soit de vos soins.

En achevant ces mots, il remarqua la ceinture bleue que portait la Dame des Belles-Cousines, et qui était alors l'emblème de la loyauté : il ne put le souffrir; et, dénouant cette ceinture, il la mit dans son aumônière et s'éloigna. Tout était préparé pour son départ : il monta à cheval et abandonna la Dame à ses remords, le moine à ses soins, son château à ses concierges.

Peu de jours après, Saintré rejoignit la cour, et fit observer à tous ses gens le plus profond silence sur l'événement singulier qui venait de se passer. Ses serviteurs, élevés sous l'œil d'un maître vertueux, furent fidèles au serment qu'il leur fit prêter; et lui-même eût cru commettre un crime impardonnable, s'il eût révélé rien de ce qui touchait à l'honneur d'une dame, même de la plus coupable.

Quinze jours après, la Dame des Belles-Cousines ne pouvant plus prolonger une absence dont la reine commençait à se plaindre (car elle n'avait pu se refuser quelques légers soupçons), rejoignit aussi la cour, qui, revenue de la campagne, se trouvait rassemblée dans l'hôtel de Saint-Paul. Elle fut reçue à bras ouverts par Bonne de Luxembourg, et dut bien rougir en se voyant dans les bras de cette illustre reine, et dans ceux de mesdames de Berri, de Bourgogne et d'Anjou ses belles cousines. Son arrivée occasionna des fêtes, dans les-

quelles Saintré se trouva près d'elle aussi respectueux et avec l'air aussi attaché qu'il avait toujours paru l'être à son ancienne protectrice. Ce fut, il est vrai, avec moins de regret qu'elle n'en avait peut-être alors, qu'il ne revit plus le signal de cette épingle, qui, pendant si longtemps, avait toujours été celui de son bonheur, et qu'il n'avait jamais reçu sans que son cœur en tressaillît d'aise.

Un jour, après le dîner de la reine, toutes les Belles-Cousines et quelques seigneurs distingués, tels que Saintré, furent admis dans l'intérieur des appartements, dont les gardes interdisaient l'entrée au reste de la cour. La reine n'était pas fâchée qu'on lui contât quelquefois des histoires; et comme personne ne racontait plus agréablement que Saintré, ce fut lui que la reine choisit ce jour-là. Saintré prit son parti; mais ce ne fut qu'après avoir bien assuré qu'il ne pouvait croire que tous les faits fussent exactement vrais dans l'histoire singulière dont on venait, disait-il, de lui envoyer les détails du fond de la Hongrie. Ensuite il raconta, devant tout le monde, l'histoire fidèle de ses amours avec la Dame des Belles-Cousines, et ne supprima aucune circonstance des événements arrivés dans l'abbaye, et, en dernier lieu, dans son château.

La reine se montra très-scandalisée : elle dit que la dame lui faisait horreur et méritait la punition la plus éclatante. Mesdames de Bourgogne, de Berri et d'Anjou, la comtesse de Périgord, la belle et vertueuse dame de Gravelle, enchérirent sur le genre de cette punition, et imaginèrent tout ce qu'elles crurent de plus déshonorant et de plus cruel. Le tour de la Dame des Belles-Cousines étant venu, Saintré ne put s'empêcher de lui dire aussi :

— Et vous, madame, quel est votre avis?

La Dame, trop accoutumée à braver les remords, n'osa pas excuser l'héroïne de l'histoire; mais elle blâma fortement la conduite du chevalier : elle le trouva inexcusable d'avoir porté

si loin la vengeance, et surtout d'avoir osé enlever la ceinture bleue de son ancienne dame et bienfaitrice. Saintré, piqué de ce qu'elle avait pris un ton très-haut en prononçant ces dernières paroles, lui laissa entrevoir un bout de cette même ceinture qu'elle seule aperçut; et il la cacha presque aussitôt. Ce fut la fin de sa vengeance et de son amour.

LES CENT NOUVELLES NOUVELLES

(XVe SIÈCLE)

Le recueil qui porte ce nom se compose de récits qui ont été faits à Genappe, petite ville du Brabant méridional (Belgique), par les gens de la maison de Louis, dauphin de France, depuis Louis XI, qui avait été demander asile au duc de Bourgogne, au moment de sa querelle avec son père Charles VII. Ils ont été composés de 1456 à 1461. Louis XI en a fourni quelques-uns, mais c'est à tort qu'on les lui attribue d'une manière générale.

Sous le rapport de l'imagination, ils ne valent pas les fabliaux, mais au point de vue de la langue et de la mise en œuvre littéraire, ils peuvent être considérés comme l'un des modèles de notre vieille prose au moment où elle se dégage de la rouille du vieux temps. Le style en est simple, clair, souvent rapide ; quant aux sujets, ils sont presque tous tirés d'aventures galantes, empruntées les unes à la vie réelle, les autres aux fabliaux et aux conteurs italiens. On a souvent loué leur naïveté ; mais ce n'est point assurément par là qu'ils brillent, et l'on serait plus près de la vérité, le lecteur en jugera lui-même, en les considérant comme l'expression d'un société très-raffinée, très-positive [1] et passablement corrompue.

[1] On trouvera sur les *Cent nouvelles nouvelles* une étude intéressante placée en tête de l'édition qu'en a donnée M. Leroux de Lincy, dans la bibliothèque Charpentier, 1853, 1 vol. in-18.

LE TESTAMENT DU CHIEN

Or escoutez qu'il advint l'autrier à ung simple curé de villaige. Ce bon curé avoit ung chien qu'il avoit noury et gardé, qui tous les aultres chiens du pays passoit sur le fait d'aller en l'eaue querir le vireton ; et à l'occasion de ce son maistre l'aymoit tant, qu'il ne seroit pas légier à compter combien il en estoit assoté. Advint toutesfoiz, je ne scay pas quel cas, ou s'il eut trop chault ou trop froit, toutesfoiz il fut malade et mourut. Que fist ce bon curé luy qui son presbitaire avoit tout contre le cymetière, quant il vit son chien trespassé, il pensa que grant dommaige seroit que une si saige et bonne beste demourast sans sépulture. Et pour tant il fist une fosse assez près de l'uys de sa maison et là l'enfouyt. Je ne scay pas s'il fist une marbre et par dessus graver ung épitaphe, si m'en tays. Ne demoura guères que la mort du bon chien du curé fut par le villaige anuncé et tant espandu que aux oreilles de l'évesque du lieu parvint, et de sa sépulture saincte que son maistre luy bailla. Si le manda vers lui venir par une belle citacion par ung chicaneur :

—Helas ! dist le curé, et qu'ay-je fait qui suis cité d'office ?

—Quant à moy, dist le chicaneur, je ne scay qu'il y a, se ce n'est pour tant que vous avez enfouy vostre chien en terre saincte, où l'on met les corps des chrestiens.

—Ha, se pense le curé, c'est cela ? Or lui vint en teste qu'il avoit mal fait, et que s'il se laisse emprisonner qu'il sera escorché [2], car monseigneur l'évesque est le plus convoiteux de ce royaulme, et si a gens autour de lui qui sçaivent faire venir

[1] C'est à-dire, l'autre hier, l'autre jour.
[2] Qu'il aura une forte amende à payer.

l'eaue au moulin, Dieu scait comment. Il vint à sa journée, et de plain bout s'en ala vers monseigneur l'évesque qui lui fist ung grant prologue pour la sépulture du bon chien. Et sembloit à l'ouyr que le curé eust pis fait que d'avoir regnié Dieu. Et après tout son dire, il commanda qu'il fust mené en la prison. Quant monseigneur le curé vit qu'on le vouloit bouter en la boyte aux cailloux, il fut plus esbahy que ung canet, et requist à monseigneur l'évesque qu'il fust ouy, le quel lui accorda. Et devez savoir que à ceste calenge estoient grant foison de gens de bien et de grant façon, comme l'official, les promoteurs, le scribe, notaires, advocas, procureurs et plusieurs autres, lesquelz tous ensemble grant joye menoient du cas du bon curé, qui à son chien avoit donné la terre saincte. Le curé en sa deffense et excuse parla en brief et dist :

— En vérité, monseigneur, se vous eussiez autant congnéu mon bon chien à qui Dieu pardoint, comme j'ay fait, vous ne seriez pas tant esbahy de la sépulture que je luy ay ordonnée, comme vous estes, car son pareil, comme j'espoire, ne fut jamais trouvé, ne sera.

Et lors commença à dire bausme de son chien : — Aussi pareillement s'il fut bien sage en son vivant, encores le fut il plus à sa mort, car il fist ung très beau testament, et pour ce qu'il savoit vostre nécessité et indigence, il vous ordonna cinquante escuz d'or que je vous apporte.

Si les tira de son sain, et les bailla à l'évesque, le quel les recéut voulentiers, et lors loua et approuva le sens du vaillant chien, ensemble son testament et la sépulture qu'il lui bailla.

LE BOURDON DU FRÈRE COURARD[1]

Au gentil pays de Breban, près d'un monastère de blans moynes est situé ung aultre monastère de nonnains qui très dévotes et charitables sont, dont l'istoire taist le nom et la marche particulière. Ces deux maisons, comme on dit de coustume, estoient voisines, la grange et les bateurs : car Dieu mercy, la charité de la maison aux nonnains estoit si très grande que peu de gens estoient escondis de l'amoureuse distribucion, voire se dignes estoient d'icelle recepvoir. Pour venir au fait de ceste hystoire, ou cloistre des blans moines avoit ung jeune et beau religieux qui fut amoureux d'une des nonnains; et de fait eust bien le couraige, après les prémisses, de luy demander à faire pour l'amour de Dieu. Et la nonnain qui bien cognoissoit ses oultilz, jasoit qu'elle fust bien courtoise, luy bailla dure et aspre response. Il ne fut pas pourtant enchassé, mais tant continua sa très humble requeste, que force fut à la très belle nonnain, ou de perdre le bruit de sa très large courtoisie, ou d'accorder au moyne ce qu'elle avoit à plusieurs sans guères prier accordé. Si luy va dire :

— En vérité, vous poursuivés et faictes grant diligence d'obtenir ce que à droit ne scauriés fournir ; et pensés vous que je ne saiche bien par oyr dire quelz oultilz vous portés? créez que si fais, il n'y a pas pour dire grant mercy.

— Je ne scay, moy, qu'on vous a dit, respond le moyne, mais je ne doubte point que vous ne soiés bien contente de moy, et que ne vous monstre que je suis homme comme ung aultre.

— Homme, dit elle, cela croy je assez bien, mais vostre

[1] L'auteur de ce conte est le sire de la Roche.

chose est tant petit, comme l'on dit, que se vous l'apportés en quelque lieu, à peu s'on se parçoit qu'il y est.

— Il va bien autrement, dist le moyne, et se j'estoie en place je feroye, et par vostre jugement, menteurs tous ceulx ou celles qui ceste renommée me donnent.

Au fort, après ce gracieux débat, la courtoise nonnain, affin d'estre quitte de l'ennuyante poursuite que le moine faisoit, affin aussi que elle saiche qu'il vault et qu'il scet faire, et aussi qu'elle n'oublie le mestier qui tant luy plaist, elle luy baille jour à xij heures de nuyt, de vers elle venir et heurter à sa traille, dont elle fut haultement merciée :

Toutesfois vous n'y entrerés pas que je ne saiche, dit-elle, à la vérité quelz oultilz vous portés, et se je m'en sçauroie ayder ou non.

— Comme il vous plaira, respond le moyne.

A tant s'en va et laisse sa maistresse ; et vint tout droit devers frère Courard l'ung de ses compaignons, qui estoit oultillé Dieu scet comment, et pour ceste cause avoit ung grant gouvernement au cloistre des nonnains. Il luy compta son cas tout du long, comment il a prié une telle, la response et le refus que elle fit, doubtant qu'il ne soit pas bien soulier à son pié ; et en la parfin comment elle est contente qu'il entre vers elle, mais qu'elle sente et saiche premier de quelle lance il vouldroit jouster contre son escu :

— Or est ainsi, dit-il, que je suis mal fourny d'une grosse lance telle que j'espoire et voy qu'elle désire d'estre rencontrée. Si vous en prye tant comme je puis, que anuyt vous venés avecques moy, à l'heure que je me doy vers elle rendre, et vous me ferés le plus grant plaisir que jamais homme fist à autre. Je scay très bien qu'elle voudra, là moy venu, sentir et taster la lance dont je attens à fournir mes armes ; et en la fin me fauldra ce faire : vous serés derrière moy, sans dire mot, et vous mettrés en ma place, et vostre gros bourdon en son poing

luy mettrés : elle ouvrera l'uys, je n'en doubte point, et puis cela fait, vous vous en irés et dedans j'entreray; et puis du surplus laissés moy faire.

Frère Courard est en grant soucy comment il poura faire et complaire à son compaignon, mais toutesfois se met à l'adventure, et tout ainsi que lui avoit dit, s'en va et luy accorde ce marchié. Et à l'heure assignée se met avec luy en chemin par devers la nonnain. Quant ilz sont à l'endroit de la fenestre, maistre moyne, plus eschauffé que ung estalon, de son baston ung coup heurta; et la nonnain n'attendit pas l'autre heurt, mais ouvrist la fenestre et dist en basse voix :

— Qui esse là?

— C'est moy, dit il, ouvrez tost l'uys que on ne vous oye.

— Ma foy, dit elle, vous ne serez jà en mon livre enregistré, n'escript, que premierement ne passez à monstre [1], et que je ne saiche quel harnois vous portés; approuchez vous près et me monstrez que c'est.

— Très voulentiers, dit-il.

Alors tire frère Courard lequel s'avançoit pour faire son personnage, qui en la main de ma dame la nonnain mist son bel et très puissant bourdon qui gros, long et rond estoit. Et tantost qu'elle le sentit, comme se nature luy en baillast la congnoissance, elle dist :

— Nennil, nennil, je congnois bien cestuy cy, c'est le bourdon de frère Courard; il n'y a nonnain céans qui bien ne le congnoisse; vous n'avés garde que j'en soie deceue, je le congnois trop. Allez querir vostre aventure ailleurs.

Et à tant sa fenestre referma bien courroucée et mal contente, non pas sur frère Courard, mais sur l'autre moine. Lesquelz après ceste adventure s'en retournèrent vers leur hostel, tout devisant de ceste advenue.

[1] On appliquait le mot *montre* aux revues que passaient les troupes.

LE DIABLE A LÉPÉE[1]

Ès marches de Picardie avoit naguères ung gentil homme, lequel estoit tant amoureux de la femme d'ung chevalier son prochain voisin, qu'il n'avoit ne jour ne bonne heure de repos, se il ne estoit auprès d'elle, et elle pareillement l'aymoyt tant qu'on ne pourroit dire ne penser, qui n'estoit pas peu de chose. Mais la douleur estoit qu'ilz ne sçavoient trouver façon ne manière d'estre à part et en lieu secret, pour à loysir dire et desclairer ce qu'ilz avoient sur le cueur. Au fort après tant de males nuitz et jours douloureux, amours qui à ses loyaulx serviteurs ayde et secoure, quant bien lui plaist, leur apresta ung jour très désiré, auquel le douloureux mary, plus jaloux que nul homme vivant, fut contrainct d'abandonner le mesnaige, et aller aux affaires qui tant lui touchoient, que sans y estre en personne il perdoit une grosse somme de déniers, et par sa présence il la povoit conquérir, ce qu'il fist; en laquelle gaignant, il conquist bien meilleur butin comme d'estre nommé coux, avec le nom de jaloux qu'il avoit auparavant; car il ne fut pas si tost sailli de l'ostel que le gentil homme qui ne glatissoit après autre beste, et sans faire long séjour, incontinent excécuta ce pour quoy il venoit, et print de sa dame tout ce que ung serviteur en ose ou peut demander, si plaisamment et à si bon loisir que on ne pourroit mieulx souhaitter. Et ne se donnèrent de garde que la nuyt les surprint; dont ne se donnèrent nul mal temps, espérant la nuyt parachever ce que le jour très joyeulx et pour eulx trop court, avoient encommencé, pensant à la vérité que ce dyable de mary ne déust point retourner à sa maison jusques

[1] L'auteur de ce conte est le sire de Commesuram.

à lendemain au disner, voire au plus tard. Mais autrement en ala, car les dyables le raportèrent à l'ostel, ne scay en quelle manière. Aussi n'en chault de scavoir comment scéut tant abrégier de ses besoingnes; assez souffit de dire qu'il revint le soir dont la belle compaignie, c'est assavoir de noz deux amoureux, fut bien esbahye, pour ce qu'ilz furent si hastivement surprins; car en nulle manière ne se doubtoient de ce dolant retourner. Aussi jamais n'ussent cuidé que si soudainnement et si légièrement il eust faist et acomply son voyage. Toutesfoiz nostre povre gentil homme ne scéut aultre chose que faire ne où se mussier, sinon que de soy bouter dedens le retraict de la chambre, espérant d'en saillir par quelque voye que sa dame trouveroit avant que le chevallier y mist le pié; dont il vint tout autrement, car nostre chevallier, qui ce jour avoit chevauchié xvj ou xviij grosses lieues, estoit tant las qu'il ne povoit les rains tourner; et voulut soupper en sa chambre où il s'estoit deshousé, et s'i voulut tenir sans aller en la salle. Pensez que le povre gentil homme rendoit bien gaige du bon temps qu'il avoit eu ce jour, car il mouroit de fain, de froit et de paour. Et encores pour plus engregier son mal, une toux le va prendre si grande et si horrible que merueille, et ne failloit guères que chascun coup qu'il toussoit qu'il ne fust ouy de la chambre où estoit l'assemblée du chevallier, de la dame et des autres chevalliers de léans. La dame qui avoit l'œil et l'oreille tousjours à son amy, l'entreouyt d'aventure dont elle eut grant fréeur au cueur, doubtant que son mary ne l'ouyst aussi. Si treuve manière tantost après souper, de soy bouter seulette en ce retraict, et dist à son amy pour Dieu qu'il se gardast ainsi de toussir :

— Hélas! dist il, ma dame, je n'en puis mais, Dieu scait comment je suis puny; et pour Dieu pensez de moy tirer d'icy.

— Si feray je, dist elle.

Et à tant s'en part, et bon escuier de recommencer sa chanson, voire si très hault qu'on l'eust bien péu ouyr de la chambre, se n'eussent esté les devises que la dame faisoit mettre en termes. Quant ce bon escuier se vit en ce point assailly de la toux, il ne scéut aultre remède, affin de non estre ouy, que de bouter sa teste au trou du retraict où il fut bien ensensé, Dieu le scait, de la confiture de léans; mais encores aimoit il ce mieulx que estre ouy. Pour abréger, il fut long temps la teste en ce retraict, crachant, mouchant et toussant, tant qu'il sembloit que jamais ne déust faire aultre chose. Néantmoins après ce bon coup, sa toux le laissa et se cuidoit tirer hors, mais il n'estoit pas en sa puissance de se retirer, tant estoit avant et fort bouté léans; pensez qu'il estoit bien à son aise. Bref il ne scavoit trouver façon d'en saillir, quelque paine qu'il y mist. Il avoit tout le col escorché et les oreilles esrachéez; en la parfin, comme Dieu le voulut, il se força tant qu'il arracha l'ais percé du retraict, et le rapporta à son col; mais en sa puissance ne eust esté de l'en oster, et quoy qu'il luy fut ennuyeux, si amoit il mieulx estre ainsi que comme il estoit par devant. Sa dame le vint trouver en ce point, dont elle fut bien esbahye, et ne luy scéut secourir; mais luy dist, pour tous potaiges, qu'elle ne scauroit trouver façon du monde de le traire de léans.

— Est-ce cela, dist il, par la mort dieu je suis assez armé pour combattre ung autre; mais que j'aye une espée en ma main, dont il fut tantost saisi d'une bonne.

La dame le voyant en tel point, quoy qu'elle eust graut doubte, ne se scavoit tenir de rire, ne l'escuier aussi.

— Or çà, à Dieu me commant, dist il lors, je m'en voys essayer comment je passeray par céans; mais premier brouillés moy le visaige bien noir.

Si fist elle, et le commanda à Dieu. Et bon compaignon à tout l'ais du retraict à son col, l'espée nue en sa main, la face

plus noire que charbon, commença à saillir de la chambre et de bonne encontre, le premier qu'il trouva ce fut le dolent mary qui eut de le veoir si grant paour, cuidant que ce fust le dyable, qu'il se laissa tumber du hault de luy à terre que à peu qu'il ne se rompit le col, et fut longuement pasmé. Sa femme le voyant en ce point, saillit avant, monstrant plus de semblant d'effrey qu'elle ne sentoit beaucoup, et le print au bras, en luy demandant qu'il avoit. Puis après qu'il fut revenu, il dit à voix cassée et bien piteuse :

— Et n'avez vous point véu ce deable que j'ay encontré?

— Certes si ay, dist elle, à peu que je n'en suis morte de la frayeur que j'ay eue de le veoir.

— Et dont peut il venir céans, dist il, ne qui le nous a envoyé? Je ne seray de cet an ne de l'autre rasseuré, tant ay esté espoventé.

— Ne moy, par Dieu, dist la dévote dame, créez que c'est signifiance d'aulcune chose. Dieu nous vueille garder et deffendre de toute male adventure! Le cueur ne me gist pas bien de ceste vision.

Alors tous ceulx de l'ostel dirent chascun sa ratelée, de ce deable à l'espée, cuydans que la chose fust vraye. Mais la bonne dame scavoit bien la trainnée qui fut bien joyeuse de les veoir tous en ceste oppinion; et depuis continua arrière le dyable dessus dit le mestier que chascun fait si volontiers, au desceu du mary et de tous autres, fors une chambrière se crète.

LA PÊCHE DE L'ANNEAU

En la duchié de Bourgoigne eust naguères ung gentil chevalier dont l'istoire passe le nom, qui marié estoit à une belle et gente dame. Et assez près du chasteau où le dit chevalier

faisoit résidence, demouroit ung musnier pareillement à une belle, gente et jeune femme marié. Advint une fois entre les autres que comme le chevalier, pour passer temps et prendre son esbatement, se pourmenast entour son hostel, et du long de la rivière sur laquelle estoit assise la maison et moulin du dit musnier qui à ce coup n'estoit pas à son ostel, mais à Dijon ou à Beaune, le dit chevalier apperćeut la femme du dit musnier, portant deux cruches et retournant de la rivière quérir de l'eaue. Si se avança vers elle et doulcement la salua; et elle comme saige et bien aprinse lui fist l'onneur et révérence qui lui appartenoit. Nostre bon chevalier, voyant ceste musnière très belle et en bon point, mais de sens assez escharssement hourdée, se pensa de bonnes, et lui dit :

— Certes, m'amie, j'apperçoy bien que vous estes malade et en grant péril.

A ces paroles la musnière s'approcha de lui et luy dist :

— Hélas! Monseigneur, et que me fault il?

— Vrayement, m'amie, j'apperçoy bien, se vous cheminez guères avant, que vostre devant est en très grant dangier de chéoir; et vous ose bien dire que vous ne le porterez guères longuement qu'il ne vous chée, tant m'y congnois je?

La simple musnière, ouyant les paroles de Monseigneur, devint très esbaye et courroucée : esbaye comment Monseigneur povoit scavoir ne véoir ce meschief advenir, et courroucée d'ouyr la perte du meilleur membre de son corps, et dont elle se servoit mieulx et son mary aussi. Si respondi :

— Helas! Monseigneur, et à quoy cogneissez vous que mon devant est en dangier de chéoir? il me semble qu'il tient tant bien.

— Dea, m'amie, souffise vous à tant et soyez seure que je vous dy la vérité; et ne seriez pas la première à qui le cas est advenu.

— Helas! dit elle, Monseigneur, or suis je femme deffaicte.

deshonorée et perdue; et que dira mon mary, nostre Dame, quant il scaura ce meschief, il ne tiendra plus comte de moi.

— Ne vous desconfortez que bien à point, m'amie, dit Monseigneur, encores n'est pas le cas advenu, aussy y a il bon remède.

Quant la jeune musnière ouyt que on trouveroit bien remède en son fait, le sang luy commença à revenir; et ainsi qu'elle scéut, pria Monseigneur, pour Dieu, que de sa grace luy voulsist enseignier qu'elle doit faire pour garder ce povre devant de chéoir. Monseigneur, qui très courtois et gracieux estoit, mesmement toujours vers les dames, lui dit :

— M'amie, pour ce que vous estes belle et bonne, et que j'ayme bien vostre mary, il me prent pitié et compassion de vostre fait; si vous enseigneray comment vous garderez vostre devant de chéoir.

— Hélas! Monseigneur, je vous en mercy, et certes vous ferez une oeuvre bien méritoire, car autant me vauldroit non estre que de vivre sans mon devant. Et que doy je donc faire, Monseigneur?

— M'amie, dit il, affin de garder vostre devant de chéoir, le remède si est que au plus tost que pourrez, le fort et souvent faire recoingnier.

— Recoingnier, Monseigneur, et qui le scauroit faire? à qui me fauldroit il parler pour bien faire cette besoingne?

— Je vous diray, m'amie, dit Monseigneur, pource que je vous ay advertie de vostre mechief qui trés prouchain et grief estoit, ensemble aussi et du remède nécessaire pour obvier aux inconvéniens qui sourdre en pourroient, je suis content, affin de plus en mieulx nourrir amour entre nous deux, vous recoingnier vostre devant; et le vous rendray en tel estat que par tout le pourrez tout seurement porter, sans avoir crainte ne doubte que jamais il puisse chéoir; et de ce me fais je bien fort.

Se nostre musnière fut bien joyeuse il ne le fault pas demander, qui mettoit si très grant peine du peu de sens qu'elle avoit de souffisaument remercier Monseigneur. Si marchérent tant, Monseigneur et elle, qu'ilz vindrent au moulin où ilz ne furent guères sans mettre la main à l'euvre, car Monseigneur, par sa courtoisie, d'ung houstil qu'il avoit recoingnat en peu d'eure, troys ou quatre fois, le devant de nostre musnière qui très joyeuse et lyée en fut. Et après que l'euvre fut ployée, et de devises ung millier, et jour assigné d'encores ouvrer à ce devant, Monseigneur part, et tout le beau pas s'en retourna vers son hostel. Et au jour nommé se rendit Monseigneur vers sa musnière, en la façon que dessus, et au mieulx qu'il péut il s'employa à recoingnier ce devant; et tant et si bien y ouvra, par continuacion de temps, que ce devant fut tout asseuré et tenoit ferme et bien. Pendant le temps que Monseigneur recoingnoit le devant de cette musnière, le musnier retourna de sa marchandise et fist grand chière, et fist aussi sa femme. Et comme ilz eurent devisé de leurs besoingnes, la très saige musnière va dire à son mary :

— Par ma foy, sire, nous sommes bien obligez à Monseigneur de ceste ville.

— Voire, m'amie, dit le musnier, en quelle façon?

— C'est bien raison que le vous die, affin que l'en merciez, car vous y estes tenu. Il est vray que tandiz qu'avés esté dehors, Monseigneur passoit par cy droit à la court, ainsi que à tous deux cruches je aloye à la rivière; il me salua, si fis je lui, et comme je marchoie, il apperceut que mon devant ne tenoit comme rien, et qu'il estoit en trop grant aventure de chéoir; et le me dist de sa grace dont je fuz si très esbahye, voire par Dieu, autant courroucée que se tout le monde fust mort. Le bon seigneur qui me véoit en ce point lamenter, en eut pitié; et de fait m'ensoigna ung beau remède pour me garder de ce mauldit dangier. Et encores me fist il bien plus qu'il n'eust

point fait à une aultre, car le remède dont il me advertit qui estoit faire recoingnier et recheviller mon devant, affin de le garder de chéoir, lui mesmes le mist à exécucion ; qui lui fut très grant peine et en sua plusieurs fois, pource que mon cas requeroit d'estre souvent visité. Que vous diray je de plus, il s'en est tant bien acquitté que jamais ne luy sauriez desservir. Par ma foy il m'a tel jour de ceste sepmaine recongnié les troys, les quatre fois, ung autre deux, ung autre troys; il ne m'a jà laissée tant que j'aye esté toute guarie; et si m'a mis en tel estat que mon devant tient à ceste heure, tout aussi bien et aussi fermement que celui de femme de nostre ville.

Le musnier, oyant cette adventure, ne fit pas semblant pardehors tel que son cueur au pardedans portoit; mais comme s'il fust bien joyeux, dit à sa femme:

— Or ça, m'amye, je suis bien joyeux que Monseigneur nous a fait ce plaisir, et se Dieu plaist, quand il sera possible, je feray autant pour lui. Mais pource que vostre cas n'estoit pas honneste gardez vous bien d'en riens dire à personne, et aussi puis que vous estes guarie, il n'est jà mestier que vous travailliez plus Monseigneur.

— Vous n'avez garde, dist la musnière, que j'en die jamais ung mot, car aussi le me deffendit bien Monseigneur.

Nostre musnier, qui estoit gentil compaignon, à qui les crignons de sa teste ramentevoyent souvent et trop la courtoisie que Monseigneur luy avoit faicte, et si saigement se conduisit qu'onques mon dit seigneur ne se percéut qu'il se doubtast de la tromperie qu'il lui avoit faicte et cuidoit en soy mesmes qu'il n'en scéust rien. Mais helas! si faisoit et n'avoit ailleurs son cueur, son estudie, ne toutes ses pensées que à soy vengier de lui, s'il scavoit en façon telle ou semblable qu'il lui decéut sa femme. Et tant fit par son engin que point oiseux n'estoit, qu'il advisa à une manière par laquelle bien lui sembloit que s'il en povoit venir à chief que Monseigneur auroit

beurre pour œufz. A chief de pechié, pour aucuns affaires qui survindrent à Monseigneur il monta à cheval, et print de Madame congié bien pour ung mois, dont le musnier ne fut pas un peu joyeux. Ung jour entre les aultres, Madame eut volenté de soy baingnier, et fit tirer le baing et chauffer les estuves en son hostel, à part; ce que nostre musnier scéust très bien, pource que assez familier estoit de léans. Si s'advisa de prendre ung beau brochet qu'il avoit en sa fosse, et vint ou chasteau pour le présenter à ma dame. Aucunes des femmes de ma dame vouloient prendre le brochet, et de par le musnier en faire présent, mais il dit que luy mesme il le présenteroit, ou vrayment il le remporteroit. Au fort pource qu'il estoit comme de léans, et joyeux homme, ma dame le fist venir qui dedans son bain estoit. Le gracieux musnier fist son présent, dont ma dame le mercia, et fist porter en la cuisine le beau brochet, et mectre à point pour le soupper. Et entretant que ma dame au musnier devisoit, il apperceut sur le bord de la cupve ung très beau dyamant qu'elle avoit osté de son doy, dobtant de l'eaue le gaster. Si le croqua si soupplement qu'il ne fust de ame percéu; et quand il vit son point, il donna la bonne nuyt à ma dame et à sa compaignie, et s'en retourna en son moulin, pensant au surplus de son affaire. Ma dame qui faisoit grant chière avec ses femmes, voyant qu'il estoit jà bien tart et heure de souper, habandonna le bain, et en son lit se bouta. Et comme elle regardoit ses bras et ses mains, elle ne vit point son dyamant: si appella ses femmes et leur demanda après ce dyamant, et à laquelle elle l'avoit baillié. Chascune dist: Ce ne fust pas à moy, n'à moy, ne à moy aussi. On cherche hault et bas, dedans la cupve, sur la cupve, mais riens n'y vault, on ne le scait trouver. La queste de ce dyamant dura beaucoup, sans qu'on en scéust quelque nouvelle, dont ma dame s'en donnoit bien mauvais temps pource qu'il estoit meschamment perdu et en sa chambre. Et aussi

Monseigneur son mary luy donna au jour de ses espousailles, si l'en tenoit beaucoup plus chier. On ne scait qui mescroire ne à qui le demander, dont grant duel sourd par léans. L'une des femmes s'advisa et dist :

— Ame n'est céans entré que nous qui y sommes et le musnier, se me sembleroit bon qu'il fut mandé.

On le manda et il vint. Ma dame si très courroucée et desplaisante estoit que plus ne povoit, demanda au musnier s'il n'avoit point véu son diamant ? Et luy asséuré autant en bourdes que ung autre à dire vérité, s'en excusa trés haultement. Et mesmes osa bien demander à ma dame s'elle le tenoit pour larron.

— Certes, musnier, dit elle, nennil ; aussi ce ne seroit pas larrecin si vous l'aviez par esbatement emporté.

— Madame, dist le musnier, je vous prometz que de vostre dyamant ne scay je nouvelle.

Adonc fut la compaignie bien simple et ma dame especialement, qui en est si très desplaisante qu'elle n'en scait sa contenance que de jetter larmes à grant abondance, tant a regret de ceste verge. La triste compaignie se met à conseil pour scauoir qu'il est de faire. L'une dit : il faut qu'il soit en la chambre, l'autre respond qu'elle a cherchié par tout. Le musnier demande à ma dame s'elle l'avoit à l'entrée du bain ? et elle dist que ouy :

— S'ainsi est certainement, ma dame, veu la grant diligence qu'on a fait de le quérir sans en savoir nouvelle, la chose est bien estrange. Toutesfois il me semble bien que s'il y avoit homme en ceste ville qui scéust donner un conseil pour le recouvrer, que je seroye celluy ; et pource que je ne vouldroye pas que ma science fust divulguée, il seroit bon que je parlasse à vous à part.

— A cela ne tiendra pas, dit ma dame. Si fist partir la com-

paignie, et au partir que firent les femmes, disoient dame Jehanne, Ysabeau, et Catherine :

— Helas ! musnier, que vous seriez bon homme se vous faisiez revenir ce dyamant.

— Je ne m'en fais pas fort, dit le musnier, mais j'ose bien dire que s'il est possible de jamais le trouver que j'en apprendray la manière.

Quant il se vit à part avecques ma dame, il lui dist qu'il se doubtoit beaucoup et pensoit, puis qu'en l'arriver du bain elle avoit son dyamant, et qu'il ne fust sailly de son doy et chéu en l'eaue ; et dedans son corps s'est bouté, attendu qu'il n'y avoit ame qui le voulsist retenir. Et la diligence faicte pour le trouver, si fist ma dame monter sur son lit, ce qu'elle eust voulentiers refusé ce n'eust esté pour myeulx faire. Et après qu'il l'eust assez découverte, fist comme manière de regarder çà et là, et dist :

— Seurement, ma dame, le dyamant est entré en vostre corps.

— Et dictes vous, musnier, que vous l'avez percéu ?

— Oy vrayment.

— Helas ! dist elle, et comment l'en pourra l'en tirer ?

— Très bien, ma dame, je ne doubte pas que je n'en vienne bien à chief, s'il vous plaist.

— Se m'aïst Dieu, il n'est chose que je ne face pour le ravoir, dit ma dame ; or vous avancez beau musnier.

Ma dame encores sur le lit couchée fut mise par le musnier tout en telle façon que Monseigneur mettoit sa femme, quant il luy recongnoit son devant, et d'ung tel houtil la tente pour quérir et peschier le dyamant. Après les reposées de la première et seconde queste que le musnier fist du dyamant, ma dame demanda s'il l'avoit point sentu ? et il dist que ouy ; dont elle fut bien joyeuse et luy pria qu'il peschast encores tant qu'il l'eust trouvé. Pour abbregier, tant fist le bon mus-

nier qu'il rendit à ma dame son trés beau dyamant, dont la très grant joye vint par léans ; et n'eust jamais musnier tant d'onneur et d'avancement que ma dame et ses femmes luy donnèrent. Ce bon musnier en la très bonne grace de ma dame part de léans, et vint à sa maison sans soy vanter à sa femme de sa nouvelle adventure, dont il estoit plus joyeux que s'il eust tout le monde gaignié. La Dieu mercy, petit de temps après Monseigneur revint en sa maison, où il fut doulcement recéu et de ma dame humblement bien venu, laquelle, après plusieurs devises qui au lit se font, luy conta la très merveilleuse adventure de son dyamant, et comment il fut par le musnier de son corps repeschié; pour abregier, tout du long lui compta le procès en la façon et manière que tint le dit musnier en la queste du dit dyamant, dont il n'eut guères grant joye, mais pensa que le musnier luy avoit baillé belle. A la première fois qu'il rencontra le musnier, il le salua haultément et lui dist :

— Dieu gart, Dieu gart ce bon pescheur de dyamans.

A quoi le musnier respondit :

— Dieu gart ce bon recongneur.

— Par nostre Dame, tu dis vray, dist le seigneur, tays toy de moy et si ferai je de toy.

Le musnier fut content, et jamais plus n'en parla ; non fist le seigneur, que je saiche.

LA VIE DE SAINCT HARENC

GLORIEUX MARTYR, ET COMMENT IL FUT PESCHÉ EN LA MER ET PORTÉ A DIEPPE.

(XVe SIÈCLE)

Le hareng fut l'une des principales ressources alimentaires du moyen âge. Dès leur premier établissement sur les côtes de la Manche, les Normands se livrèrent en grand à la pêche de ce poisson, et en tirèrent des profits considérables. Il était d'autant plus estimé de nos aïeux que la délicatesse de sa chair formait contraste avec celle des baleines et des marsouins, qui se trouvaient encore en grand nombre au moyen âge sur notre littoral, et dont il était fait une grande consommation. Il ne faut donc point s'étonner qu'il ait été célébré par les poëtes en raison de sa grande popularité, et nous ne croyons pas nous tromper en disant que c'est à peu près le seul poisson qui figure dans nos vieux conteurs. Guillaume Bouchet, que nous rencontrerons plus loin, en parle également dans la *Sixième Serée*, et en fait l'objet d'une espèce de dissertation d'histoire naturelle, dans laquelle il se moque des bonnes gens des villes de l'intérieur qui s'imaginaient que les harengs-saurs étaient pêchés tout vivants.

La *Vie de sainct Harenc*, comme les autres compositions rimées de la même époque, présente, au point de vue du rhythme, une différence très-notable avec les compositions des âges antérieurs. Les rimes tombent régulièrement deux à deux, et l'on y trouve en germe

un essai d'entre-croisement des désinences masculines et féminines. Mais la richesse des rimes, qui fait aujourd'hui l'unique talent de plus d'un poëte, ne préoccupe encore que médiocrement le versificateur populaire, et il se croit en règle avec la prosodie lorsqu'il fait rimer *chandelle* avec *taverne*.

Graticulus Harengio [1],
Super ignem tribulatio,
Vinaigria, sinapium.

Jadis, au milieu de la mer,
Entre Boulogne et Angleterre,
Où l'on ne trouve point de terre,
Fut prins le corps de sainct Harenc,
Qui souffrit pis que sainct Laurent.
Martyré fut et mis à mort.
Quarante tyrans d'ung accort
Dedans un basteau se boutèrent;
De nuyt et de jour tant peschèrent
A leurs rais et à leurs filetz
Que sainct Harenc fut attrapez,
Et de ses frères plus de cent;
Mas il leur vint un si grand vent
Que à peu qu'ils ne se noyèrent.
Adonc sainct Harenc apportèrent;
A Diepe fut son sainct corps mis.
Il vint ung yvrogne estourdis,
Entour minuyt, à la chandelle,
Qui le porta à la taverne;
Sur le gril le mist pour rostir,
Et puis le gourmant, sans faillir,

[1] Le texte que nous reproduisons ici est emprunté au *Recueil des poésies françaises* des quinzième et seizième siècles, publié par M. Anatole de Montaiglon, t. II, p. 325.

Le mangea avec les aulx.
Les autres l'ont chargé sur leurs chevaulx
Et les emmainent à Paris,
Et si en eut, ce m'est advis,
Que en cacques forment sallèrent.
De telz y eut qui le brulèrent
Tout vif, dont ce fut grand dommage.
Oncques on n'en fist tel oultrage
Comme on en fist ceste année :
Car il fust mis à la fumée,
Pendu en guise de larron,
Et depuis mangé en cresson,
Au vinaigre et à la moutarde;
Mais je me donnay de garde
Que ce sainct dont nous parlons
Fut mis avec des ongnons
En ung pot par maintz morceaulx,
Et fut happé de deux ribaux[1],
Qui l'emportèrent par grande haste,
Et puis fut mis le sainct en paste.
En quaresme certainement
Il fait crier bien souvent
Dedans Paris, en plusieurs lieux.
Sainct Harenc est moult précieux;
Il fait des miracles souvent :
Il fait tousser assez de gens;
Chacun sait bien que pas ne ment,
Il fait gaigner le tavernier.
Sainct Harenc est moult à priser,
Qui tant est renommé en France;
Sainct Harenc donne pitance

[1] Le nom de ribauds est synonyme de gens sans aveu.

Aux Carmes et aux Augustins;
Aussi faict-il aux Jacopins.
Sainct Harenc, qui bien se nomme,
Il est congneu jusques à Romme;
Aussi est-il en Angleterre,
En Flandres et en plusieurs terres.
Ce sainct dont ouy avez
Fust né au milieu de la mer;
En son sainct corps n'eust point d'amer.
Ne n'en mangea onc en sa vie,
De cela je vous affie[1];
Mais bien souvent voulust-il boire.
Mais, bonnes gens, vous devez croire
Que, quand on menge sainct Harenc,
On y doibt boire bien souvent.
Aussi comme vous m'orrez retraire,
Il y en a de deux manières:
L'un est sor et l'autre est blanc,
Et si en a de bien puant:
Car on dit tout communement,
En ung proverbe bien souvent:
Ce harenc put, c'est sa nature;
Si fleure bon, c'est adventure.
Povres gens ne le dient mye,
Car souvent leur sauve la vie,
Tant est gracieux et courtois.
On le menge avec les poix
En karresme certainement;
Chacun sçet bien si je mens;
Et les bonnes gens de village
En font souvent de bon potage.

[1] Je vous assure.

C'est grant pitié que sainct Harenc
Est martiré ainsi souvent;
Sur le gris ou sur le charbon;
Mais il viendra une saison
Que sainct Harenc fera miracle,
Qu'on doit mieulx prisier que triacle.
  Dictes *Amen* dévotement.
Cy fine le sermon sainct Harenc.

La Vie de saint Harenc, comme le *roman de Renart* montre à quel point les traditions catholiques étaient déjà affaiblies avant la Réforme. On sent, en lisant cette parodie triviale des poétiques légendes du moyen âge, que le mysticisme a replié ses ailes, et que le temps approche où les miracles et le clergé seront voués aux sarcasmes les plus irrévérencieux. Ce conte est comme la préface rimée de Rabelais, de Henri Estienne, de Béroald de Verville, et de tous les moqueurs impitoyables que nous allons rencontrer.

Parmi les poissons célébrés par les poëtes du quinzième siècle, il faut encore compter le maquereau. Le roi René lui a consacré quelques vers dans le roman de *la Très-douce Mercy*. L'un des personnages allégoriques de ce roman, *Amitié*, invite *Cuer d'amour* à dîner ; elle lui sert du maquereau et lui dit :

Or, saichez, noble cuer et veuillez escouter
Que ce poisson ici, du quel vous vois gouster,
Est appelé en France maquereau vraiment,
Le quel est savoureux et très-bon pour l'amant.
Pour ce mangez-en fort, etc.

Ce passage, en constatant les vertus aphrodisiaques du maquereau, explique peut-être la signification grossière que le nom de ce poisson a prise dans le langage moderne.

DINDENAULT ET LES MOUTONS DE PANURGE

(XVIe SIÈCLE)

Bien que Rabelais soit l'un de nos vieux écrivains les plus lus et les plus connus, nous ne pouvions publier un recueil des conteurs français sans lui donner place au milieu de ceux qui l'ont précédé, et qu'il a souvent imités, en les surpassant toujours, et de ceux qui l'ont suivi et qui l'ont imité sans pouvoir jamais l'égaler. Nous avons choisi de préférence l'épisode de Dindenault et des moutons de Panurge, parce que cet épisode forme un tout complet, et que sans aucun doute, nos lecteurs aimeront à retrouver ici dans le texte même un conte qui revient chaque jour, par voie d'allusions et de citations proverbiales, dans les conversations courantes.

COMMENT PANTAGRUEL RENCONTRA UNE NAUF DE VOYAGIERS RETOURNANS DU PAYS LANTERNOIS.

Au cinquieme jour, ja commençans tournoyer le pole peu à peu, nous éloignans de l'équinoctial, descouvrimes une navire marchande faisant voile à horcho vers nous. La joye ne fut petite, tant de nous comme des marchands : de nous, entendans nouvelles de la marine ; de eux, entendans nouvelles

de terre ferme. Nous ralliens avec eux cogneusmes qu'ils estoient François Xantongeois. Devisant et raisonnant ensemble, Pantagruel entendit qu'ilz venoient de Lanternois. Dont eut nouveau accroissement d'alaigresse, aussi eut toute l'assemblée mesmement, nous enquestans de l'estat du pays et des mœurs du peuple Lanternier, et ayant advertissement que, sus la fin de juillet subsequent, estoit l'assignation du chapitre général des Lanternes : et que, si lors y arrivions (comme facile nous estoit), voyrions belle, honorable et joyeuse compaignie des Lanternes : et que l'on y faisoit grands apprestz, comme si l'on y deust profondément lanterner. Nous fut aussi dit que, passans le grand royaume de Gebarim, nous serions honorifiquement receuz et traictés par le roy Ohabé, dominateur d'icelle terre. Lequel et tous ses subjectz pareillement parlent langage françois tourangeau [1].

Ce pendant que nous entendions ces nouvelles, Panurge prit debat avec un marchant de Taillebourg, nommé Dindenault. L'occasion du debat fut telle : ce Dindenault, voyant Panurge sans braguette, avec ses lunettes attachées au bonnet, dist de lui à ses compaignons :

— Voyez là une belle medaille de coqu.

Panurge à cause de ses lunettes, ayoit des oreilles beaucoup plus clair que de coustume. Donc, entendant ce propos, demanda au marchant :

— Comment diable serois-je coqu, qui ne suis encores marié, comme tu es, selon que juger je peuz à ta troigne mal gracieuse?

— Ouy vrayement, respondit le marchant, je le suis : et

[1] Nous ne chercherons point, comme on l'a fait tant de fois déjà, à découvrir le sens caché que Rabelais, d'après ses commentateurs, aurait pour ainsi dire attaché à chacune de ses phrases Les interprétations touchent ici de trop près à l'hypothèse pour que nous ne craignions pas d'induire le public en erreur.

ne vouldrois ne l'estre pour toutes les lunettes d'Europe, non pour toutes les besicles d'Afrique. Car j'ay une des plus belles, plus advenantes, plus honnestes, plus prudes femmes en mariage, qui soit en tout le pays de Xantonge; et n'en déplaise aux autres. Je luy porte de mon voyage une belle et de unze poulcées longue branche de coural rouge, pour ses estrennes, qu'en as tu à faire? De quoy te mesles tu? Qui es tu? Dond es tu? O lunetier de l'antichrist, responds si tu es de Dieu.

— Je te demande, dist Panurge, si, par consentement et convenence de tous les elemens, j'avois sacsachezevezinemassé ta tant belle, tant advenante, tant honneste, tant prude femme, de mode que le roide dieu des jardins Priapus, lequel icy habite en liberté, subjection forcluses de braguettes attachées, luy fut on corps demeuré, en tel désastre que jamais n'en sortiroit, eternellement y resteroit, sinon que tu le tirasses avec les dents, que ferois-tu: Le laisserois tu là sempiternellement? ou bien le tirerois tu à belles dents? Responds, o belinier de Mahumet, puis que tu es de tous les diables.

— Je te donnerois, respondit le marchant, un coup d'espée sus ceste oreille lunetiere, et te tuerois comme un belier.

Ce disant desgainoit son espée. Mais elle tenoit au fourreau, comme vous savez que, sus mer, tous harnois facilement chargent rouille, à cause de l'humidité excessive et nitreuse. Panurge recourt vers Pantagruel à secours. Frère Jean mit la main à son bragmard franchement esmoulu, et eust felonnement occis le marchant, ne fust que le patron de la nauf, et autres passagers supplierent Pantagruel n'estre fait scandale en son vaisseau. Dont fut appointé tout leur different, et beurent d'autant l'un à l'autre de lait, en signe de parfaicte réconciliation.

COMMENT, LE DÉBAT APPAISÉ, PANURGE MARCHANDE AVEC DINDENAULT UN DE SES MOUTONS.

Ce debat du tout appaisé, Panurge dist secretement à Epistemon et à frère Jean :

— Retirez-vous icy un peu à l'écart, et joyeusement passez temps à ce que vous voirez. Il y aura bien beau jeu, si la chorde ne rompt.

— Puis s'adressa au marchant, et de rechef beut à luy plein hanap de bon vin Lanternois. Le marchant le pleigea gaillard, en toute courtoisie et honnesteté. Cela fait, Panurge devotement le prioit luy vouloir de grâce vendre un de ses moutons. Le marchant luy respondit :

— Halas, halas, mon amy, nostre voisin, comment vous savez bien trupher des pauvres gens. Vrayement vous estes un gentil chalant. O le vaillant acheteur de moutons. Vraybis, vous portez le minois non mie d'un acheteur de moutons, mais bien d'un coupeur de bourses. Deu Colas, faillon, qu'il feroit bon porter bourse pleine auprès de vous en la tripperie sus le degel ! Han, han, qui ne vous cognoistroit, vous feriez bien des vostres. Mais voyez hau, bonnes gens, comment il taille de l'historiographe.

— Patience, dist Panurge. Mais à propos, de grâce spéciale, vendez moi un de vos moutons. Combien?

— Comment, respondit le marchant, l'entendez vous, nostre amy, mon voisin? Ce sont moutons à la grande laine. Jason y prit la toison d'or. L'ordre de la maison de Bourgoigne en fut extraict. Moutons de levant, moutons de haute fustaye, moutons de haute gresse.

— Soit, dist Panurge, mais de grâce vendez m'en un, et

pour cause, bien et promptement vous payant en mónnoye de ponant, de taillis, et de basse gresse. Combien?

— Nostre voisin, mon amy, respondit le marhant, escoutez ça un peu de l'autre oreille.

Panurge. — A vostre commandement.

Le Marchant. — Vous allez en Lanternois.

Panurge. — Voire.

Le Marchant. — Voir le monde?

Panurge. — Voire.

Le Marchant. — Joyeusement.

Panurge. — Voire.

Le Marchant. — Vous avez, ce croy je, mon Robin mouton.

Panuge. — Il vous plaist à dire.

Le Marchant. — Sans vous fascher.

Panurge. — Je l'entends ainsi.

Le Marchant. — Vous estes, ce croy je, le joyeux du roy.

Papurge. — Voire.

Le Marchant. — Touchez là. Ha, ha, vous allez voir le monde, vous estes le joyeux du roy, vous avez mon Robin mouton; voyez ce mouton là, il a nom Robin comme vous. Robin, Robin, Robin, — bes, bes, bes. O la belle voix!

Panurge. — Bien belle et harmonieuse.

Le Marchant. — Voicy un pact qui sera entre vous et moy, nostre voisin et amy. Vous qui estes Robin mouton, serez en ceste couppe de balance, le mien mouton Robin sera en l'autre: je gaige un cent de huytres de Busch que, en poidz, en valeur, en estimation, il vous emportera haut et court : en pareille forme que serez quelque jour suspendu et pendu.

— Patience, dist Panurge. Mais vous feriez beaucoup pour moy et pour vostre postérité, si me le vouliez vendre, ou quelque autre du bas cœur. Je vous en prie, sire monsieur.

— Nostre amy, respondit le marchant, mon voisin, de la

toison de ces moutons seront faits les fins draps de Rouen ; les louchetz des balles de Limestre, au pris d'elle, ne sont que bourre. De la peau seront faits les beaux maroquins, lesquelz on vendra pour marroquins, Turquins, ou de Montélimart, ou de Espagne, pour le pire. Des boyaulx on fera chordes de violons et harpes, lesquelz tant chérement on vendra comme fussent chordes de Nunican ou Aquileie. Que pensez-vous?

— S'il vous plaist, dist Panurge, m'en vendrez un, j'en seray bien fort tenu au courrail de vostre huys. Voyez cy argent content.

Ce disoit monstrant son esquarcelle pleine de nouveaux Henricus

CONTINUATION DU MARCHÉ ENTRE PANURGE ET DINDENAULT.

— Mon amy, respondit le marchant, nostre voisin, ce n'est viande que pour roy et princes. La chair en est tant délicate, tant savoureuse, et tant friande que c'est blasme. Je les ameine d'un pays enquel les pourceaux (Dieu soit avec nous) ne mangent que myrobalans. Les truyes en leur gesine (saulve l'honneur de toute la compaignie), ne sont nourries que de fleurs d'orangiers.

— Mais, dist Panurge, vendez m'en un, et je vous le payeray en roy, foy de piéton. Combien?

— Nostre amy, respondit le marchant, mon voisin, ce sont moutons extraictz de la propre race celuy qui porta Phrixus et Hellé par la mer dite Hellesponte.

— Cancre, dist Panurge, vous estes *clericus vel adiscens*.

— Ita, sont choux, respondit le marchant, *vere* ce sont pourreaux. Mais rr. rrr. rrrr. rrrr. Ho Robin rr. rrrr. rrrr. Vous n'entendez ce langage. A propos. Par tous les champs

esquelz ilz pissent, le bled y provient comme si Dieu y eust pissé. Il n'y faut autre marne ne fumier. Plus y a. De leur urine les quintessentiaux tirent le meilleur salpetre du monde. De leurs crottes (mais qu'il ne vous desplaise) les medecins de nos pays guérissent soixante et dix-huit espèces de maladies. La moindre desquelles est le mal Saint Eutrope de Xaintes, dont Dieu nous saulve et gard. Que pensez vous, nostre voisin, mon amy? Aussi me coustent ilz bon.

— Couste et vaille, respondit Panurge. Seulement vendez m'en un, le payant bien.

— Nostre amy, dit le marchant, mon voisin, considerez un peu les merveilles de nature consistans en ces animaux que voyez, voire en un membre que estimeriez inutile. Prenez moy ces cornes là, et les concassez un peu avec un pilon de fer, ou avec un landier, ce m'est tout un. Puis les enterrez en veue du soleil la part que vous vouldrez, et souvent les arrosez. En peu de mois vous en voirez naistre les meilleurs asperges du monde. Je n'en dédaignerois excepter que ceux de Ravenne. Allez moy dire que les cornes de vous autres messieurs les coques ayent vertu telle, et propriété tant mirifique.

— Patience, respondit Panurge.

— Je ne scay, dist le marchant, si vous estes clerc. J'ay veu prou de clercs; je dis grands clercs, coques, ainz dea. A propos, si vous estiez clerc, vous sauriez que, es membres plus inférieurs de ces animaulx divins, ce sont les pieds, y a un os, c'est le talon, l'astragale, si vous voulez, duquel, non d'autre animal du monde, fors de l'asne Indian et des dorcades de Libye, l'on jouoit antiquement au royal jeu des tales, auquel l'empereur Octavian Auguste un soir guaingna plus de cinquante mille escuz. Vous autres coqus n'avez garde d'en guaingner autant.

— Patience, respondit Panurge. Mais expedions.

— Et quand, dist le marchant, vous auray je, nostre amy, mon voisin, dignement loué les membres internes; les espaules, les esclanges, les gigotz, le haut cousté, la poictrine, le foye, la ratelle, les trippes, la gogne, la vessie, dont on joue à la balle. Les coustelettes, dont on fait en Pygmion les beaux petits arcs, pour tirer des noyaux de cerises contre les grues. La teste, dont, avec un peu de soulphre, on en fait une mirifique décoction, pour faire viander les chiens constippés du ventre.

— Bien, bien, dist le patron de la nauf au marchant, c'est trop icy barguigné. Vends luy si tu veux, si tu ne veux, ne l'amuse plus.

— Je le veulx, respondit le marchant, pour l'amour de vous. Mais il en payera trois livres tournois de la pièce en choisissant.

— C'est beaucoup, dist Panurge. En nos pays j'en aurois bien cinq, voire six pour telle somme de deniers. Advisez que ne soit trop. Vous n'estes le premier de ma cognoissance qui, trop tost voulant riche devenir et parvenir, est à l'envers tombé dans la pauvreté, voire quelquefois s'est rompu le col.

— Tes fortes fiebvres quartaines, dist le marchant, lourdault sot que tu es! Par le digne veu de Charrons, le moindre de ces moutons vault quatre fois plus que le meilleur de ceux que jadis les Coraxiens en Tudilanie, contrée d'Espagne, vendoient un talent d'or la pièce. Et que penses tu, ô sot à la grande paye, que valoit un talent d'or?

— Benoist monsieur, dist Panurge, vous vous eschauffez en vostre harnois, à ce que je voy et cognoy. Bien tenez, voyez la vostre argent.

Panurge, ayant payé le marchant, choisit de tout le troupeau un beau et grand mouton, et l'emportoit criant et bellant, oyans tous les autres et ensemblement bellans et re-

gardans quelle part menoit leur compaignon. Cependant le marchant à ses moutonniers :

— O qu'il a bien sceu choisir le challant! Il s'y entend le paillard! Vrayement le bon vrayement, je le réservois pour le seigneur de Cancale, comme bien cognoissant son naturel. Car, de sa nature, il est tout joyeux et esbaudy, quand il tient une espaule de mouton en main bien seante et advenante, comme une raquette gauschiere, et, avec un cousteau bien tranchant, Dieu scait comment il s'en escrime.

COMMENT PANURGE FIT EN MER NOYER LE MARCHANT ET LES MOUTONS.

Soudain, je ne sçay comment, le cas fut subit, je n'eus loisir le considerer, Panurge, sans autre chose dire, jette en pleine mer son mouton criant et bellant. Tous les autres moutons, crians et bellans en pareille intonation, commencerent soy jetter et saulter en mer après à la file. La foule estoit à qui premier y saultroit après leur compaignon. Possible n'estoit les engarder. Comme vous savez estre du mouton le naturel toujours suivre le premier, quelque part qu'il aille. Aussi le dit Aristoteles, *lib.* 9 *de histor. anim.*, estre le plus sot et inepte animant du monde.

Le marchant, tout effrayé de ce que devant ses yeulx perir voyoit et noyer ses moutons, s'efforçoit les empescher et retenir de tout son pouvoir. Mais c'estoit en vain. Tous à la file saultoient dedans la mer, et perissoient. Finalement, il en prit un grand et fort par la toison sus le tillac de la nauf, cuidant ainsi le retenir, et saulver le reste aussi consequemment. Le mouton fut si puissant qu'il emporta en mer avec soy le marchant, et fut noyé, en pareille forme que les moutons de Polyphemus le borgne cyclope emportèrent hors la caverne

Ulyxes et ses compaignons. Autant en firent les autres bergiers et moutonniers, les prenans les uns par les cornes, autres par les jambes, autres par la toison. Lesquelz tous furent pareillement en mer portés et noyés miserablement.

Panurge, à cousté du fougon, tenant un aviron en main, non pour aider les moutonniers, mais pour les engarder de grimper sur la nauf, et evader le naufrage, les preschoit eloquentement, comme si fust un petit frère Olivier Maillard, ou un second frère Jean Bourgeois [1]; leur remonstrant par lieux de rhétoricque les miseres de ce monde, le bien et l'heur de l'autre vie, affermant plus heureux estre les trépassés que les vivans en ceste vallée de misere, et à un chascun d'eux promettant eriger un beau cenotaphe, et sepulchre honoraire au plus haut du mont Cenis à son retour, de Lanternois : leur optant ce neantmoins, en cas que vivre encores entre les humains ne leur faschast, et noyer ainsi ne leur vint à propos, bonne adventure, et rencontre de quelque baleine, laquelle au tiers jour subsequent le rendist sains et saulves en quelque pays de satin, à l'exemple de Jonas.

La nauf viudée du marchant et des moutons, reste il icy, dist Panurge, ulle ame moutonniere? Où sont ceux de Thibault l'Aignelet? et ceux de Regnauld Belin, qui dorment quand les autres paissent? Je n'y sçay rien. C'est un tour de vieille guerre.

[1] Olivier Maillard et Jean Bourgeois sont des prédicateurs populaires du quinzième siècle, qui ont attaqué avec une grande vigueur les vices et les abus de leur temps. Maillard surtout ne ménageait rien, pas même Louis XI. Ce roi, qui n'entendait pas raillerie, lui envoya un jour un de ses officiers lui dire qu'il eût à tenir sa langue; mais celui-ci ne se laissa pas intimider, et quoiqu'il pût s'attendre à tout de la part de Louis XI, il répondit à l'officier : « Va dire à ton maître qu'il fasse de moi ce qu'il voudra; que j'irai en paradis plus vite que lui avec ses chevaux de poste. »

Personne plus que nous ne rend justice à Rabelais; nous ferons remarquer cependant que, parmi les écrivains fantaisistes du seizième siècle, il en est quelques-uns qui rappellent son originalité et son style, et, comme on le verra plus loin, Noël du Faill et Béroalde de Verville l'approchent quelquefois d'assez près, sinon par l'étendue des conceptions générales, du moins par les détails et la verve moqueuse.

LA REINE DE NAVARRE

(XVIe SIÈCLE)

La femme célèbre que l'on désigne sous ce nom est Marguerite de Valois, fille de Charles d'Orléans, duc d'Angoulême et sœur de François Ier. Née en 1492, elle épousa en 1527, après un premier veuvage, Henri d'Albret, roi de Navarre, donna le jour à Jeanne d'Albret, mère de Henri IV, et mourut en 1549. On lui doit, outre le recueil de contes connu sous le nom d'*Heptaméron*, un volume de poésies intitulé : *Marguarites de la marguerite des princesses*, et dans lequel se trouve un poëme mystique, *le Miroir de l'âme pécheresse.*

La reine de Navarre aimait à s'entourer de poëtes et de savants ; elle était liée avec Calvin, Marot, Dolet, Despériers, et sa petite cour de Nérac était comme un péristyle de l'hôtel de Rambouillet, où venaient se réunir une foule de beaux esprits, les plus vaillants soldats de la Réforme, et quelques-uns de ses martyrs. C'est de là que sont sortis les *Contes*, dont quelques-uns sont imités de Boccace et qui sont, comme le dit l'un des personnages qu'on y voit figurer : « le Recueil de tous les mauvais tours que les femmes ont faits aux pauvres hommes[1]. »

[1] En 1851, M. Scribe a fait jouer une pièce intitulée : *les Contes de la reine de Navarre* qui est l'une des meilleures de son répertoire.

Les Contes de l'*Hèptaméron* sont au nombre de soixante-douze. Nous en reproduisons cinq choisis parmi ceux qui nous ont paru offrir le plus d'intérêt.

Nous engageons les personnes qui veulent se faire une idée exacte des évolutions de l'esprit français à comparer les *Contes* de la reine de Navarre et les romans de mademoiselle de Scudéry. La reine de Navarre est morte en 1547; mademoiselle de Scudéry est née en 1601, et quand on les lit toutes deux, on les croirait séparées par la distance de plusieurs siècles, car les modes littéraires changent en France aussi vite que les modes du costume.

UN GENTILHOMME EST INOPINÉMENT GUARI DU MAL D'AMOUR, TROUVANT SA DAMOISELLE RIGOUREUSE ENTRE LES BRAS DE SON PALEFRENIER.

Au pays du Dauphiné, y avait un gentilhomme, nommé le seigneur du Ryant, qui était de la maison du roi François, premier de ce nom, autant beau et honnête qu'il était possible. Or, il fut longuement serviteur d'une dame vefve, laquelle il aimait et révérait tant, que, de peur qu'il avait de perdre sa bonne grâce, ne l'osait importuner de ce qu'il désirait le plus. Et lui, qui se sentait beau et digne d'être aimé, croyait fermement ce qu'elle lui jurait souvent, c'est qu'elle l'aimait plus que tous les gentilshommes du monde, et que, si elle était contrainte de faire quelque chose pour un gentilhomme, ce serait pour lui seulement, comme le plus parfait qu'elle avait jamais connu ; et lui print de se contenter seulement, sans outre-passer, de cette honnête amitié ; assurant que, si elle connaissait qu'il prétendît davantage, sans se contenter de la raison, que du tout il la perdrait. Le pauvre gentilhomme non-seulement se contentait de cela, mais aussi se tenait très-heureux d'avoir gagné le cœur de celle qu'il pensait tant honnête. Il serait long de vous raconter le discours

de son amitié et longue fréquentation qu'il eut avec elle, et les voyages qu'il faisait pour la venir voir. Mais, pour conclusion, ce pauvre martyr d'un feu si plaisant, que plus on en brûle, plus on en veut brûler, cherchait toujours le moyen d'augmenter son martyre. Et, un jour, lui print fantaisie d'aller voir en poste celle qu'il aimait plus que lui-même et qu'il estimait par-dessus toutes les femmes du monde. Lui arrivé, alla en sa maison et demanda où elle était. On lui dit qu'elle ne faisait que venir de vêpres et qu'elle était entrée en la garenne [1] pour finir son service. Il descendit de cheval, et s'en va tout droit en la garenne où elle était, et trouva ses femmes qui lui dirent qu'elle s'en allait toute seule promener en une grande allée étant en ladite garenne. Il commença plus que jamais à espérer quelque bonne fortune pour lui ; et, le plus doucement qu'il put, sans faire bruit, la chercha le mieux qu'il lui fut possible, désirant sur toutes choses de la pouvoir trouver seule. Mais quand il fut auprès d'un pavillon d'arbres ployés, qui était un lieu tant beau et plaisant, qu'il n'était possible de plus, entra fort soudainement dedans comme celui à qui tardait de voir ce qu'il aimait. Mais il trouva, à son entrée, la damoiselle couchée sur l'herbe entre les bras d'un palefrenier de la maison, aussi laid, ord [2] et infâme que le gentilhomme était beau, honnête et aimable. Je n'entreprends pas de vous dépeindre la dépit qu'il eut ; mais fut si grand, qu'il eut puissance d'éteindre en un moment le feu si embrasé de longtemps. Et, autant rempli de dépit qu'il avait été d'amour, lui dit :

[1] Le droit de garenne était un droit féodal. Il y avait des garennes dans la plupart des terres seigneuriales ; elles offraient une grande ressource pour l'alimentation, et Olivier de Serres nous apprend, dans le *Traité d'agriculture*, qu'il ne fallait pas moins de deux cents douzaines de lapins pour l'alimentation de la maison d'un bon gentilhomme.

[2] Ord, sale ; cet adjectif a disparu de la langue, mais il nous a laissé le mot *ordure*.

— Madame, prou vous fasse [1] ! Aujourd'hui, par votre méchanceté connue, suis guari et délivré de ma continuelle douleur, dont l'honnêteté que j'estimais en vous était occasion.

Et, sans autre adieu, s'en retourna plus vite qu'il n'était venu. La pauvre femme ne lui fit autre réponse, sinon de mettre la main devant son visage, car puisqu'elle ne pouvait couvrir sa honte, elle couvrait ses yeux.

EXÉCRABLE CRUAUTÉ D'UN CORDELIER [2] POUR PARVENIR A SA DÉTESTABLE PAILLARDISE, ET LA PUNITION QUI EN FUT FAITE.

Aux terres sujettes à l'empereur Maximilien d'Autriche, il y avait un couvent de cordeliers fort estimé, près duquel un gentilhomme avait sa maison, et portait telle amitié aux religieux de léans, qu'il n'avait bien qu'il ne leur donnât, pour avoir part en leurs bienfaits, jeûnes et disciplines. Et, entre autres, y avait léans un grand et beau cordelier que le gentilhomme avait pris pour son confesseur, lequel avait telle puissance de commander en la maison du gentilhomme, que lui-même. Ce cordelier, voyant la femme de ce gentilhomme

[1] Grand bien vous fasse.

[2] A propos des cordeliers que la reine de Navarre met en scène dans ses contes, nous ferons remarquer que ces moines sont choisis de préférence par les écrivains du seizième siècle, comme sujets de leurs *gausseries*. Dans l'INTRODUCTION *au traité de la conformité des merveilles anciennes avec les nouvelles*, de Henri Estienne, on ne trouve pas moins de vingt-huit histoires de cordeliers, toutes moins édifiantes les unes que les autres. Les autres ordres religieux, tels que les bénédictins, les cisterciens, les dominicains, ne figurent jamais dans les joyeux devis. Les conteurs n'en parlaient pas, parce qu'ils n'avaient rien à en dire, et que ces moines menaient une vie régulière, et conforme aux lois de l'Église. On s'est si souvent autorisé contre le clergé des satires des conteurs, qu'il est juste de faire des réserves en faveur de ceux qui les méritent

tant belle et sage, qu'il n'était possible de plus, en devint si amoureux, qu'il en perdit le boire et manger, et toute raison naturelle. Et, un jour, délibérant exécuter son entreprise, s'en alla tout seul en la maison du gentilhomme, et, ne le trouvant point, demanda à la damoiselle où il était allé. Elle lui dit qu'il était allé à une sienne terre, où il devait demeurer deux ou trois jours; mais, s'il avait affaire à lui, elle y envoierait un homme exprès. Il dit que non, et commença à aller et venir par la maison, comme celui qui avait quelque affaire d'importance en son entendement. Et, quand il fut sorti hors de la chambre, elle dit à une de ses femmes (desquelles n'avait que deux) :

— Allez près le beau père, et sachez ce qu'il veut; car je lui trouve le visage d'un homme qui n'est pas content.

La chambrière s'en alla à la cour lui demander s'il voulait rien. Il lui répondit qu'oui; et, la tirant en un coin, print un poignard qu'il avait en sa manche, et lui mit dedans la gorge. Ainsi qu'il eut achevé, arrive en la même cour un serviteur du gentilhomme, étant à cheval, lequel apportait la rente d'une ferme. Incontinent qu'il fut à pied, salua le cordelier qui, en l'embrassant, lui mit par derrière le poignard en la gorge, et ferma la porte du château sur lui. La damoiselle, voyant que sa chambrière ne revenait point, s'ébahit pourquoi elle demeurait tant avec le cordelier, et dit à son autre chambrière :

— Allez voir à quoi tient que votre compagne ne revient.

La chambrière s'y en va, et, si tôt qu'elle fut descendue, et que le beau père la vit, il la tira à part en un coin, et en fit comme de l'autre; et quand il se vit seul en la maison, s'en vint à la damoiselle et lui dit qu'il y avait longtemps qu'il était amoureux d'elle, et que l'heure était venue, qu'il fallait qu'elle lui obéît. Elle, qui ne s'en fût jamais doutée, lui dit :

— Mon père, je crois que, si j'avais une volonté si malheureuse, que me voudriez lapider le premier.

Le religieux lui dit :

— Sortez en cette cour, et vous verrez que j'ai fait. Quand elle vit ses deux chambrières et son valet morts, elle fut si très-effrayée de peur, qu'elle demeura comme une statue sans sonner mot. A l'heure, le méchant, qui ne voulait point jouir d'elle pour une heure seule, ne la voulut prendre par force ; mais lui dit :

— Mademoiselle, n'ayez peur ! vous êtes entre les mains de l'homme du monde qui plus vous aime.

Disant cela, il dépouilla son grand habit, dessous lequel en avait un plus petit qu'il présenta à la damoiselle, en lui disant que, si elle ne le prenait, il la mettrait au rang des trépassés qu'elle voyait devant ses yeux. La damoiselle, plus morte que vive, délibéra de feindre lui vouloir obéir, tant pour sauver sa vie que pour gagner le temps qu'elle espérait que son mari reviendrait. Et, par le commandement dudit cordelier, commença à se décoiffer le plus longuement qu'elle put ; et, quand elle fut en cheveux, le cordelier ne regarda à la beauté qu'ils avaient, mais les coupa hâtivement, et ce fait, la fit dépouiller tout en chemise et lui vêtit le petit habit qu'il portait, reprenant le sien accoutumé, et, le plus tôt qu'il put partir de léans, menant avec soi son petit cordelier, que si longtemps il avait désiré ; mais Dieu, qui a pitié de l'innocent en tribulation, regarda les larmes de cette pauvre damoiselle; en sorte que le mari ayant fait ses affaires plus tôt qu'il ne cuidait, retourna en sa maison par un même chemin que sa femme s'en allait. Mais quand le cordelier l'aperçut de loin, il dit à la damoiselle :

— Voici votre mari que je vois venir. Je sais que si vous le regardez il vous voudra tirer hors de mes mains ; parquoi, marchez devant moi et ne tournez nullement la tête du côté

là où il ira, car, si vous faites un seul signe, j'aurai plus tôt mon poignard en votre gorge qu'il ne vous aura délivrée de ma main.

Et, en ce disant, le gentilhomme approcha et lui demanda d'où il venait. Il lui dit :

— De votre maison, où j'ai laissé madamoiselle votre femme, qui se porte très-bien et vous attend.

Le gentilhomme passa outre, sans apercevoir sa femme ; mais le serviteur qui était avec lui, lequel avait toujours accoutumé d'entretenir le compagnon du cordelier, nommé frère Jean, commença à appeler sa maîtresse, pensant que ce fût frère Jean. La pauvre femme, qui n'osait tourner la tête du côté de son mari, ne lui répondit mot ; mais son valet, pour la voir au visage, traversa le chemin, et, sans répondre rien, la damoiselle lui fit signe de l'œil qu'elle avait tout plein de larmes. Le valet s'en alla après son maître et lui dit :

— Monsieur, en traversant le chemin, j'ai avisé le compagnon du cordelier, qui n'est point frère Jean, mais ressemble à madamoiselle votre femme, qui, avec l'œil plein de larmes, m'a jeté un piteux regard.

Le gentilhomme lui dit qu'il rêvait, et n'en tint compte. Mais le valet, persistant, le supplia lui donner congé d'aller après, et qu'il attendît au chemin pour voir si c'était ce qu'il pensait. Le gentilhomme lui accorda, et demeura pour voir que son valet lui rapporterait. Mais quand le cordelier vit derrière lui le valet qui appelait frère Jean, se doutant que la damoiselle eût été connue, vint avec un grand bâton ferré qu'il tenait, et en donna un si grand coup par le côté au valet, qu'il l'abattit du cheval à terre ; incontinent sauta sur son corps et lui coupa la gorge. Le gentilhomme, qui de loin vit trébucher son valet, pensant qu'il fût tombé par quelque fortune, courut tôt après pour le relever, et, si tôt que le cordelier le vit, il lui donna de son bâton ferré, comme il avait fait

à son valet, et, le portant par terre, se jeta sur lui ; mais le gentilhomme, qui était fort puissant, embrassa le cordelier de telle sorte qu'il ne lui donna pouvoir de lui faire mal, et lui fit saillir le poignard des poings, lequel sa femme incontinent alla prendre et le bailla à son mari, et, de toute sa force, tint le cordelier par le chaperon, et le mari lui donna plusieurs coups de poignard, en sorte qu'il lui requit pardon et lui confessa toute la vérité de sa méchanceté. Le gentilhomme ne le voulut point tuer ; mais pria sa femme d'aller en sa maison querir des gens et quelque charrette pour le mener : ce qu'elle fit, et, après avoir dépouillé son habit, courut tout en chemise, la tête rase, jusques en sa maison. Incontinent accoururent toutes ses gens pour aller à leur maître, lui aider à mener le loup qu'il avait prins, et le trouvèrent dedans le chemin, où il fut prins et mené en la maison du gentilhomme. Lequel après le fit conduire à la justice de l'empereur, en Flandres, où il confessa sa méchante volonté ; et fut trouvé, par sa confession et preuve faite par commissaires sur le lieu, qu'en ce monastère y avait été mené un grand nombre de gentilles-femmes et autres belles-filles, par le moyen que ce cordelier y voulait mener cette damoiselle ; ce qu'il eût fait sans la grâce de Notre-Seigneur, qui aide toujours à ceux qui ont espérance en lui. Et fut ledit monastère spolié de ses larcins et belles filles qui étaient dedans, et les moines enfermés et brûlés avec ledit monastère, pour perpétuelle mémoire de ce crime : par lequel se peut connaître qu'il n'y a rien plus cruel qu'amour, quand il est fondé sur vice, comme il n'est rien plus humain ni louable, quand il habite en un cœur vertueux.

PLAISANT DISCOURS D'UN GRAND SEIGNEUR ET D'UNE DAME DE PAMPELUNE.

Il y avait au temps du roi Louis douzième, un jeune seigneur, nommé M. d'Avannes, fils du sire d'Albret et frère du roi Jean de Navarre, avec lequel ledit seigneur d'Avannes demeurait ordinairement. Or, était ce jeune seigneur de l'âge de quinze ans, tant beau et plein de toutes bonnes grâces, qu'il semblait n'être fait que pour être aimé et regardé : ce qui était de tous ceux qui le voyaient, et, plus que de nul autre, d'une femme demeurant en la ville de Pampelune, en Navarre, laquelle était mariée à un fort riche homme, avec lequel elle vivait fort honnêtement; et combien qu'elle ne fût âgée que de vingt-trois ans, si est-ce que, parce que son mari approchait du cinquantième, s'habillait modestement qu'elle semblait plus vefve que mariée; et jamais à noces ni à festins homme ne la vit aller sans son mari, duquel elle estimait tant la vertu et la bonté, qu'elle le préférait à la beauté de tous les autres. Le mari, l'ayant expérimentée si sage, y prit telle sûreté, qu'il lui commettait toutes les affaires de sa maison. Un jour, fut convié ce riche homme avecques sa femme aux noces de l'une de ses parentes. Auquel lieu, pour les honorer, se trouva le jeune seigneur d'Avannes, qui naturellement aimait la danse, comme celui qui en son temps n'y trouvait son pareil. Après dîner, que le bal commença, fut prié, ledit seigneur d'Avannes, par le riche homme, de vouloir danser. Ledit seigneur lui demanda qui il voulait qu'il menât; il lui répondit :

— Monsieur, s'il y en avait une plus belle et plus à mon accommodement que ma femme, je vous la présenterais, vous suppliant me faire cet honneur de la mener.

Ce que fit le jeune prince, duquel la jeunesse était si grande, qu'il prenait plus de plaisir à sauter et danser qu'à regarder la beauté des dames, et celle qu'il menait, au contraire, regardait plus la grâce et la beauté dudit seigneur que la danse où elle était, combien que, par sa grande prudence, elle n'en fît un seul semblant.

L'heure du souper venue, M. d'Avannes dit adieu à la compagnie, et se retira au château, où le riche homme l'accompagnait sur sa mule, et, en allant, lui dit :

— Monsieur, vous avez aujourd'hui tant fait d'honneur à mes parents et à moi, que ce me serait ingratitude si je ne m'offrais avec toutes mes facultés à vous faire service. Je sais, Monsieur, que tels seigneurs que vous, qui avez pères rudes et avaricieux, avez souvent plus faute d'argent que nous, qui par petit train et bon ménage ne pensons que d'en amasser. Or, est-il ainsi que Dieu, m'ayant donné femme selon mon désir, ne m'a voulu totalement en ce monde bailler mon paradis, étant frustré de la joie que les pères ont des enfants. Je sais, Monsieur, qu'il ne m'appartient de vous adopter pour tel, mais s'il vous plaît me recevoir pour serviteur et me déclarer vos petites affaires, tant que cent mille écus de mon bien se pourront étendre, je ne faudrai de vous secourir en vos nécessités.

M. d'Avannes fut fort joyeux de cette offre, car il avait un père tel que l'autre lui avait déchiffré, et, après l'avoir remercié, le nomma son *père par alliance*. De cette heure-là, ledit riche homme prit tel amour audit seigneur d'Avannes, que matin et soir ne cessait de s'enquérir s'il lui fallait quelque chose, et ne cela à sa femme la dévotion qu'il avait audit seigneur d'Avannes, dont elle l'aima doublement. Et depuis cette heure-là, ledit seigneur d'Avannes n'avait faute de choses qu'il désirât : il allait souvent vers ce riche homme boire et manger avec lui, et quand il ne le trouvait point, sa femme

lui baillait tout ce qu'il demandait, et davantage parlait à lui si sagement, l'admonestant d'être vertueux, qu'il la craignait et l'aimait plus que toutes les femmes du monde. Elle, qui avait Dieu et l'honneur devant les yeux, se contentait de sa vue et parole, où gît la satisfaction de l'honnêteté et bon amour, en sorte que jamais elle ne lui fit signe parquoi il dût penser et juger qu'elle eût autre affection à lui que fraternelle et chrétienne. Durant cette amitié couverte, M. d'Avannes, par l'aide susdite, était fort gorgias et bien en ordre[1]; et approchant l'âge de dix-sept ans, commença de chercher plus les dames qu'il n'avait de coutume. Et combien qu'il eût plus volontiers aimé la sage dame que nulles autres, si est-ce que la peur qu'il avait de perdre son amitié, si elle entendait tels propos, le fit taire et chercher ailleurs. Et s'alla adresser à une gentille femme près de Pampelune, qui avait maison en la ville, laquelle avait épousé un jeune homme qui surtout aimait les chiens, chevaux et oiseaux; et commença, pour l'amour d'elle, à lever mille passe-temps, tournois, jeux de courses, luttes, masques, festins et autres jeux, à tous lesquels se trouvait cette jeune dame. Mais, à cause que son mari était fort fantastique, ses père et mère, la connaissant belle et légère, jaloux de son honneur, la tenaient de si près, que ledit seigneur d'Avannes ne pouvait avoir d'elle chose que la parole bien courte en quelque bal, combien qu'en peu de temps et de propos, aperçut ledit seigneur d'Avannes, qu'autre chose ne défaillait en leur amitié, que le temps et le lieu.

Parquoi, il vint à son bon père le riche homme et lui dit qu'il avait grand'dévotion d'aller visiter Notre-Dame de Montferrat, le priant retenir en sa maison tout son train, et qu'il y voulait aller seul; ce qu'il lui accorda. Mais sa femme, qui avait en son cœur le grand prophète Amour, soupçonna in-

[1] En belle et riche parure.

continent la vérité du voyage et ne se put tenir de dire à M. d'Avannes :

— Monsieur, monsieur, la Notre-Dame que vous adorez n'est pas hors des murailles de cette ville. Parquoi je vous supplie, sur toutes choses, regardez à votre santé!

Lui, qui la craignait et aimait, rougit si fort à cette parole, que, sans parler, il lui confessa la vérité. Et, sur cela, s'en alla; et quand il eut acheté une couple de beaux chevaux d'Espagne, s'habilla en palefrenier et déguisa tellement son visage que nul ne le connaissait. Le gentilhomme, mari de la folle dame, qui sur toutes choses aimait les chevaux, vit ces deux que M. d'Avannes menait, et incontinent les vint acheter; et après les avoir achetés, regardant le palefrenier qui les menait si bien, il demanda s'il le voudrait servir. Le seigneur d'Avannes lui dit que oui et qu'il était un pauvre palefrenier qui ne savait d'autre métier que de panser les chevaux, en quoi il s'acquitterait si bien qu'il en serait content. Le gentilhomme, fort aise, lui donna la charge de tous ses chevaux, et, entrant dans sa maison, il dit à sa femme qu'il lui recommandait ses chevaux et son palefrenier, qu'il s'en allait au château. La dame, tant pour complaire à son mari que pour n'avoir meilleur passe-temps, alla visiter les chevaux et regarda le palefrenier nouveau, qui lui sembla homme de bonne grâce; toutefois elle ne le connaissait point. Lui, qui vit qu'il n'était point connu d'elle, lui vint faire la révérence en la façon d'Espagne, lui print et baisa la main, et, en la baisant, la serra si fort qu'elle le reconnut; car, en la danse, il lui avait maintes fois fait le tour. Et, dès l'heure, ne cessa la dame de chercher le lieu où elle pût parler à lui à part : ce qu'elle fit le soir même; car étant conviée en un festin où son mari la voulait mener, elle feignit d'être malade et n'y pouvoir aller. Et le mari, qui ne voulait faillir à ses amis, lui dit :

— Ma mie, puisqu'il ne vous plaît venir, je vous prie avoir égard à mes chiens et sur mes chevaux, afin qu'il ne leur faille[1] rien.

La dame trouva cette commission fort agréable, mais, sans en faire autre semblant, lui répondit, puisqu'en meilleure chose ne la voulait employer, qu'elle lui donnerait à connaître par les moindres combien elle désirait lui complaire. Et n'était pas encore le mari hors de la porte, qu'elle descendit en l'étable, où elle trouva que quelque chose défaillait, et, pour y donner ordre, donna tant de commissions aux valets d'un côté et d'autre, qu'elle demeura toute seule avec le maître palefrenier. Et, de peur que quelqu'un survînt, elle lui dit :

— Allez-vous-en dedans mon jardin et m'attendez en un cabinet qui est au bout de l'allée.

Ce qu'il fit si diligemment qu'il n'eut loisir de la remercier. Et, après qu'elle eut donné ordre à toute l'écurie, s'en alla voir ses chiens, faisant semblable diligence de les faire bien traiter, tant qu'il semblait que de maîtresse elle fût devenue chambrière. Et après retourna en sa chambre, où elle se trouva si lasse qu'elle se mit dedans le lit, disant qu'elle voulait reposer. Toutes ses femmes la laissèrent seule, fors une en qui elle se fiait, à laquelle elle dit :

— Allez-vous-en au jardin et me faites venir celui que vous trouverez au bout de l'allée.

La chambrière y alla et trouva le maître palefrenier qu'elle amena incontinent à sa dame, qui la fit saillir dehors pour guetter quand son mari viendrait. M. d'Avannes, se voyant seule avec la dame, se dépouilla des habillements de palefrenier, ôta son faux nez et sa fausse barbe, et, non comme palefrenier craintif, mais comme tel seigneur qu'il était, sans demander congé à la dame, audacieusement se coucha près

[1] Manque.

d'elle, où il fut reçu, ainsi que le plus beau fils qui fût en son temps, de la plus folle dame du pays et demeura là jusqu'à ce que le seigneur retourna. A la venue duquel, reprenant son masque, laissa le plaisir que par finesse et malice il usurpait. Enfin le gentilhomme, entrant dans sa cour, entendit la diligence qu'avait faite sa femme de bien lui obéir et la remercia très-fort.

— Mon ami, ce dit la dame, je ne fais que mon devoir. Il est vrai que qui ne prendrait garde sur les méchants garçons, vous n'auriez chien qui ne fût galeux ne cheval qui ne fût maigre ; mais puisque je connais leur paresse et votre vouloir, vous serez mieux servi que vous ne fûtes oncques.

Le gentilhomme, qui pensait bien avoir choisi le meilleur palefrenier du monde, lui demande que lui en semblait.

— Je vous assure, monsieur, dit-elle, qu'il sait aussi bien son métier que serviteur que vous eussiez pu choisir ; mais si a-t-il besoin d'être sollicité, car c'est le plus endormi valet que je vis jamais.

Ainsi demeurèrent longuement le mari et la dame en meilleure amitié qu'auparavant, et perdit tout le soupçon et la jalousie qu'il avait d'elle, pource qu'autant qu'elle avait aimé les festins, danses et compagnies, telle était attentive à son ménage et se contentait bien souvent de ne porter sur sa chemise qu'un chamarre[1], en lieu qu'elle avait accoutumé d'être quatre heures à s'accoutrer : dont elle était louée de son mari et d'un chacun qui n'entendait pas que le pire diable chassait le moindre. Ainsi véquit cette jeune dame sous l'hypocrisie et habit de femme de bien, en telle volupté, que raison, conscience, ordre ne mesure n'avaient plus de lieu en elle. Ce que ne put porter guère longuement la jeune et délicate complexion du seigneur d'Avannes ; mais commença à devenir tant

[1] Sorte de robe de chambre.

pâle et maigre que, sans porter masque, on le pouvait bien méconnaître. Toutefois, la folle amour qu'il avait à cette femme, lui rendit tellement les sens hébétés, qu'il présumait de sa force ce qui eût défailli en celle d'Hercule : dont à la fin, contraint de maladie et conseillé par la dame, qui ne l'aimait tant malade que sain, demanda congé à son maître de se retirer chez ses parents, qui le lui donna à grand regret et lui fit promettre que, quand il serait sain, il retournerait en son service. Ainsi s'en alla le seigneur d'Avannes à beau pied, car il n'avait à traverser que la longueur d'une rue, et, arrivé qu'il fût en la maison de son père, n'y trouva que sa femme, de laquelle l'amour vertueuse qu'elle lui portait n'était point diminuée pour voyage. Mais quand elle le vit si maigre et décoloré ne s'y put tenir de lui dire :

— Monsieur, je ne sais comme il va de votre conscience, mais votre corps n'a point amendé de ce pèlerinage; et me doute fort que le chemin que vous avez fait par la nuit vous ait plus travaillé que celui du jour; car si vous fussiez allé en Jérusalem à pied, vous en fussiez bien venu plus hâlé, mais non pas si maigre et faible. Or, comptez celle-ci pour une et ne servez plus tels images qui, en lieu de ressusciter les morts, font mourir les vivants. Je vous en dirais davantage, mais, si votre corps a péché, je vois bien qu'il en a telle punition, que j'ai pitié d'y ajouter fâcherie nouvelle.

Quand le seigneur d'Avannes eut entendu tous ces propos, il ne fut pas moins marri que honteux, et lui dit :

— Madame, j'ai autrefois ouï dire que la repentance suit de bien près le péché; et maintenant je l'épreuve à mes dépens, vous priant excuser ma jeunesse, qui ne se peut châtier qu'en expérimentant le mal qu'elle ne veut croire.

La dame, changeant de propos, le fit coucher en un beau lit, où il fut quinze jours, ne vivant que de restaurants. Et le mari et la dame lui tinrent si bonne compagnie qu'il avait

toujours l'un d'eux auprès de lui. Et combien qu'il eût fait les folies que vous avez ouïes, contre la volonté et conseil de la sage dame, si ne diminua-t-elle jamais l'amour vertueuse qu'elle lui portait; car elle espérait toujours qu'après avoir passé ses premiers jours en folie, il se retirerait et contraindrait d'aimer honnêtement, et, par ce moyen, serait du tout à elle. Et, durant ces quinze jours qu'il fut en sa maison, elle lui tint de bons propos tendant à l'amour de vertu, qu'il commença à avoir horreur de la folie qu'il avait faite; et regardant la dame, qui en beauté passait la folle, connaissant de plus en plus les grâces et vertus qui étaient en elle, il ne se put garder, un jour qu'il faisait assez obscur, chassant toute crainte hors, de lui dire :

— Madame, je ne vois meilleur moyen pour être tel et si vertueux que vous me prêchez et désirez, que de mettre mon cœur à être entièrement amoureux de la vertu. Je vous supplie, madame, de me dire s'il ne vous plaît m'y donner toute aide et faveur à vous possible?

La dame, fort joyeuse de lui voir tenir ce langage, lui dit :

— Et je vous promets, monsieur, que si vous êtes amoureux de la vertu, comme il appartient à tel seigneur que vous, je vous servirai, pour y parvenir, de toutes les puissances que Dieu a mises en moi.

— Or, madame, dit M. d'Avannes, souvenez-vous de votre promesse, et entendez que Dieu, inconnu du chrétien, sinon par foi, a daigné prendre la chair semblable à celle du pécheur, afin qu'en attirant notre chair en l'amour de son humanité, tirât aussi notre esprit à l'amour de sa divinité, et s'est voulu servir des moyens visibles pour nous faire aimer par foi les choses invisibles. Aussi, cette vertu que je désire aimer toute ma vie est chose invisible, sinon par les effets du dehors. Parquoi, est besoin qu'elle prenne quelque corps pour se faire connaître entre les hommes : ce qu'elle a fait, se revêtant du

vôtre pour le plus parfait qu'elle a pu trouver : doncques je vous reconnais et confesse non-seulement vertueuse, mais la seule vertu. Et moi, qui la vois reluire sous le voile du plus parfait corps qui oncques fut, qui est le vôtre, la veux servir et honorer toute ma vie, laissant pour elle toute autre amour vaine et vicieuse.

La dame, non moins contente qu'émerveillée d'ouïr ces propos, dissimula si bien son contentement, qu'elle lui dit :

— Monsieur, je n'entreprends pas de répondre à votre théologie ; mais, comme celle qui est plus craignant le mal que croyant le bien, vous voudrais supplier de cesser en mon endroit les propos dont vous estimez si peu celles qui les ont crus. Je sais très-bien que je suis femme, non-seulement comme une autre, mais tant imparfaite, que la vertu ferait plus grand acte de me transformer en elle, que de prendre ma forme, sinon quand elle voudrait être inconnue en ce monde ; car, sous tel habit que le mien, ne pourrait la vertu être reconnue telle qu'elle est. Si est-ce, monsieur, que, pour mon imperfection, je ne laisse à vous porter telle affection que doit et peut faire femme craignant Dieu et son honneur ; mais cette affection ne sera déclarée jusqu'à ce que votre cœur soit susceptible de la patience que l'amour vertueuse commande. Et, à l'heure, monsieur, je sais quel langage il faut tenir. Mais pensez que vous n'aimez pas tant votre bien, personne ne honneur, que je l'aime.

Le seigneur d'Avannes, craintif, ayant la larme à l'œil, la supplia très-fort que, pour sûreté de ses paroles, elle le voulût baiser , ce qu'elle lui refusa, disant que pour lui elle ne romprait point la coutume du pays. Et, en ce débat, survint le mari, auquel dit M. d'Avannes :

— Mon père, je me sens tant tenu à vous et à votre femme, que je vous supplie pour jamais me réputer votre fils.

Ce que le bonhomme fit très-volontiers.

— Et pour sûreté de cette amitié, je vous baise.

Ce qu'il fit, et après lui dit :

— Si ce n'était de peur d'offenser la loi, j'en ferais autant à ma mère votre femme.

Le mari, voyant cela, commanda à sa femme de le baiser ; ce qu'elle fit, sans faire semblant de vouloir on non vouloir ce que son mari lui commandait. A l'heure, le feu que la parole avait commencé d'allumer au cœur du pauvre seigneur commença à s'augmenter par le baiser tant désiré, si fort requis et si cruellement refusé. Ce fait, s'en alla ledit seigneur d'Avannes devers le roi son frère au château, où il fit force beaux contes de son voyage de Montferrat ; et là entendit que le roi son frère s'en voulait aller à Olly et Taffares. Et, pensant que le voyage serait long, entra en une grande tristesse, qui le mit jusqu'à délibérer d'essayer, avant que partir, si la sage dame lui portait point meilleure volonté qu'elle lui en faisait le semblant, et s'en alla loger en une maison de la ville, en la rue où elle était, et print un logis vieil et mauvais et fait de bois, auquel, environ minuit, mit le feu ; dont le cri fut fort grand par toute la ville, qu'il vint à la maison du riche homme, lequel demanda par sa fenêtre où c'était qu'était le feu : entendit que c'était chez M. d'Avannes ; où il alla incontinent avec tous les gens de sa maison, et trouva le jeune seigneur tout en chemise en la rue, dont il eut si grand'pitié, qu'il le print entre ses bras, et, le couvrant de sa robe, le mena en sa maison le plus tôt possible, et dit à sa femme, qui était dedans le lit :

— Ma mie, je vous donne en garde ce prisonnier, traitez-le comme moi-même.

Et, sitôt qu'il fut parti, ledit seigneur d'Avannes, qui eût bien voulu être traité en mari, sauta légèrement dedans le lit, espérant que l'occasion et le lieu feraient changer propos à

cette sage dame; mais il trouva le contraire; car, ainsi qu'il saillit d'un côté dedans le lit, elle sortait de l'autre et print sa chamarre, de laquelle vêtue, s'en vint à lui au chevet du lit, et lui dit :

— Comment, monsieur, avez-vous pensé que les occasions puissent miner un chaste cœur? Croyez que tout ainsi que l'or s'éprouve en la fournaise, aussi fait un cœur chaste au milieu des tentations, où souvent se trouve plus fort et vertueux qu'ailleurs et se refroidit, tant plus il est assailli de son contraire. Parquoi, soyez sûr que, si j'avais autre volonté que celle que je vous ai dite, je n'eusse failli à trouver des moyens, desquels, n'en voulant user, je n'en tiens compte; vous priant que, si vous voulez que je continue l'affection, que vous ôtiez non-seulement la volonté, mais la pensée, de jamais, pour chose que vous sussiez faire, me trouver autre que je suis.

Durant ces paroles, arrivèrent ses femmes, auxquelles elle commanda que l'on apportât la collation de toutes sortes de confitures. Mais il n'avait pour l'heure ne faim ne soif, tant était désespéré d'avoir failli à son entreprinse, craignant que la démonstration qu'il avait faite de son désir lui fît perdre la privauté qu'il avait avec elle.

Le mari, ayant donné ordre au feu, retourna et pria tant M. d'Avannes qu'il demeurât pour cette nuit en sa maison, qu'il lui accorda; mais fut cette nuit passée en telle sorte que ses yeux furent plus exercés à pleurer qu'à dormir. Et, bien matin, leur alla dire adieu dans le lit, où, en baisant la dame, connut bien qu'elle avait plus de pitié de son offense que de mauvaise volonté envers lui, qui fut un charbon davantage ajouté au feu de son amour. Après dîner, s'en alla avec le roi à Taffares; mais, avant que partir, encore alla dire adieu à son bon père et à sa dame, qui, depuis le premier commandement de son mari, ne fit plus de difficulté de le traiter comme son fils. Mais soyez sûr que plus la vertu empêchait son œil et conte-

nance, plus devenait insupportable ; en sorte que, ne pouvant porter la guerre que l'honneur et l'amour lui faisaient en son cœur (laquelle toutefois avait délibéré de jamais ne montrer, ayant perdu consolation de la vue et parole d'icelui pour qui elle vivait), print une fièvre continue, causée d'une humeur mélancolique et couverte, tellement que les extrémités du corps lui vinrent toutes froides, et au dedans brûlait incessamment. Les médecins, en la main desquels ne dépend pas la santé des hommes, commencèrent à douter fort de sa maladie, à cause d'une opilation qui la rendait mélancolique, et conseillèrent au mari d'avertir sa femme, de penser à sa conscience et qu'elle était en la main de Dieu, comme si ceux qui sont en santé n'y étaient point. Le mari, qui aimait sa femme parfaitement, fut si triste de leurs paroles, que, pour sa consolation, il écrivit à M. d'Avannes, le suppliant de prendre la peine de les venir visiter, espérant que sa vue profiterait à cette maladie. A quoi ne tarda le seigneur d'Avannes, incontinent les lettres reçues, et s'en vint en poste en la maison de son bon père ; et, à l'entrée, trouva les serviteurs et femmes de léans, menant tel deuil que méritait leur maîtresse : dont ledit seigneur fut si étonné, qu'il demeura à la porte comme une personne transie, jusqu'à ce qu'il vit son bon père, lequel, en l'embrassant, se print à pleurer si fort qu'il ne lui put dire mot. Et mena ledit seigneur d'Avannes en la chambre de la pauvre malade; laquelle tournant ses yeux languissants vers lui, le regarda et lui bailla la main, en le tirant de toute sa faible puissance, et, en l'embrassant et baisant, fit un merveilleux placet et lui dit :

— O Monsieur, l'heure est venue qu'il faut que toute dissimulation cesse et que je vous confesse la vérité que j'ai tant de peine à céler : c'est que si vous m'avez porté grande affection, croyez que la mienne n'a été moindre. Mais ma douleur a passé la vôtre, d'autant que j'ai eu la peine de la céler con-

tre mon cœur et volonté; car entendez, Monsieur, que Dieu et mon honneur ne m'ont jamais permis de vous la déclarer, craignant d'ajouter en vous ce que je désirais diminuer. Mais sachez, Monsieur, que le mot que si souvent vous ai dit, m'a tant fait de mal au prononcer, qu'il est cause de ma mort, de laquelle je me contente, puisque Dieu m'a fait la grâce de n'avoir permis que la violence de mon amour ait mis tache à ma conscience et renommée, car de moindre feu que le mien ont été ruinés plus grands et plus forts édifices. Or, m'en vais-je contente, puisque avant mourir, je vous ai pu déclarer mon affection égale à la vôtre, hormis que l'honneur des hommes et des femmes n'est pas semblable. Vous suppliant, Monsieur, que dorénavant vous ne contraigniez à vous adresser aux plus grandes et vertueuses dames que vous pourrez, car en tels cœurs habitent les plus fortes passions et plus sagement conduites. Et la grâce, beauté et honnêteté qui est en vous, ne permettront que votre amour travaille sans fruit. Je vous prie donc vous recorder de ma constance, et n'attribuez point à cruauté ce qui doit être imputé à l'honneur, à la conscience et à la vertu, lesquelles nous doivent être plus chères mille fois que notre propre vie. Or, adieu, Monsieur, vous recommandant votre bon père mon mari, auquel je vous prie conter à la vérité ce que vous savez de moi, afin qu'il connaisse combien j'aime Dieu et lui, et gardez-vous de vous trouver plus devant mes yeux; car dorénavant je ne veux penser qu'à aller recevoir les promesses que Dieu m'a faites avant la constitution du monde.

En ce disant, le baisa et embrassa de toute la force de ses faibles bras. Ledit seigneur, qui avait le cœur aussi mort par compassion qu'elle par douleur, sans avoir puissance de lui dire un seul mot, se retira hors de devant elle et se mit sur un lit qui était dans la chambre, où il évanouit plusieurs fois. A l'heure, la dame appela son mari, et, après lui avoir fait

beaucoup de remontrances honnêtes, lui recommanda M. d'Avannes, l'assurant qu'après lui c'était la personne du monde qu'elle avait le plus aimé, et en baisant son mari, lui dit adieu. Et, à l'heure, fit apporter le saint sacrement de l'autel et puis après l'onction, lesquels elle reçut avecques joie, comme celle qui était sûre de son salut. Et voyant que la vue lui diminuait et les forces lui défaillaient, commença à dire bien haut son *In manus*.

A ce cri, se leva le seigneur d'Avannes de dessus le lit, et, en la regardant piteusement, lui vit rendre avec un soupir sa glorieuse âme à Celui dont elle était venue. Et quand il s'aperçut qu'elle était morte, il courut au corps mort, duquel étant vivant il n'approchait qu'en crainte, et alors le vint embrasser et baiser de telle sorte, qu'à grand'peine le lui put-on ôter d'entre les bras : dont le mari en fut fort étonné ; car jamais n'avait estimé qu'il lui portât telle affection. Et, en lui disant : « Monsieur, c'est trop ! » ils se retirèrent tous deux de là. Et, après avoir pleuré longuement, l'un, de sa femme, et l'autre, sa dame, M. d'Avannes conta tout le discours de son amitié, comment jusqu'à sa mort elle ne lui avait jamais fait un seul signe où il trouvât autre chose que rigueur : dont le mari, plus content que jamais, augmenta le regret et la douleur qu'il avait de l'avoir perdue ; et, toute sa vie, fit service à M. d'Avannes, qui à l'heure n'avait que dix-huit ans. Lequel s'en alla à la cour, où il demeura beaucoup d'années sans vouloir ni voir ni parler à femme du monde, et porta plus de deux ans le noir.

DE DEUX AMANTS QUI, PAR DÉSESPOIR D'ÊTRE MARIÉS ENSEMBLE, SE RENDIRENT EN RELIGION : L'HOMME, A SAINT-FRANÇOIS, ET LA FILLE, A SAINTE-CLAIRE.

Au temps du marquis de Mantoue, qui avait épousé la sœur

du duc de Ferrare, y avait en la maison de la duchesse, une damoiselle nommée Pauline, laquelle était tant aimée d'un gentilhomme serviteur du marquis, que la grandeur de son amour faisait émerveiller tout le monde, vu qu'il était pauvre et tant gentil compagnon, qu'il devait chercher (pour l'amour que lui portait son maître) quelque femme riche. Mais il lui semblait que tout le trésor du monde était en Pauline, lequel, en l'épousant, il pensait posséder. La marquise, désirant que par sa faveur Pauline fût mariée plus richement, l'en dégoûtait le plus qu'il lui était possible et les empêchait souvent de parler ensemble, leur remontrant que, si le mariage se faisait, ils seraient les plus pauvres et misérables de toute l'Italie ; mais cette raison ne pouvait entrer en l'entendement du gentilhomme. Pauline, de son côté, dissimulait le mieux qu'elle pouvait son amitié; toutefois, elle n'en pensait pas moins.

Cette amitié dura longuement avec une espérance que le temps leur apporterait quelque meilleure fortune. Durant lequel vint une guerre, où ce gentilhomme fut prins prisonnier avec un Français, qui n'était moins amoureux en France que lui en Italie. Et, quand ils se trouvèrent compagnons de leurs fortunes, ils commencèrent à découvrir leurs secrets l'un à l'autre. Et confessa le Français, que son cœur était ainsi prisonnier que le sien, sans lui vouloir nommer le lieu; mais, pour être tous deux au service du marquis de Mantoue, savait bien, ce gentilhomme français, que son compagnon aimait Pauline, et, pour l'amitié qu'il avait en son bien et proufit, lui conseillait d'en ôter sa fantaisie : ce que le gentilhomme italien jurait n'être en sa puissance, et que si le marquis de Mantoue, pour récompense de sa prison et des bons services qu'il avait faits, ne lui donnait s'amie, il s'en irait rendre cordelier et ne servirait jamais maître que Dieu. Ce que son compagnon ne pouvait croire, ne voyant en lui un seul

signe de religion, fors la dévotion qu'il avait en Pauline.

Au bout de neuf mois, fut délivré le gentilhomme français, et, par sa bonne diligence, fit tant, qu'il mit son compagnon en liberté et pourchassa le plus qu'il lui fut possible, envers le marquis et la marquise, le mariage de Pauline. Mais il n'y put advenir ni rien gagner, en lui mettant la pauvreté devant les yeux, où il leur faudrait tous deux vivre, et aussi que de tous côtés les parents n'en étaient pas contents ne d'opinion, et lui défendaient qu'il n'eût plus à parler à elle, afin que cette fantaisie s'en allât par l'absence et impossibilité. Et, quand il vit qu'il était contraint d'obéir, demanda congé à la marquise de dire adieu à Pauline, puisque jamais ne parlerait à elle : ce qui fut accordé; et à l'heure, commença à lui dire :

— Puisque ainsi est, Pauline, que le ciel et la terre sont contre nous, non-seulement pour nous empêcher de marier ensemble, mais, qui plus est, pour nous ôter la vue et parole, dont maître et maîtresse nous ont fait si rigoureux commandement, ils se peuvent bien vanter qu'en une parole ils ont blessé deux cœurs, dont les corps ne sauraient plus faire que languir, montrant bien par cet effet qu'oncques amour ne pitié n'entrèrent en leur estomac. Je sais bien que leur fin est de nous marier bien et richement chascun; car ils ignorent que la vraie richesse gît au contentement; mais si m'ont-ils fait tant de mal et de déplaisir, qu'il est impossible que jamais je leur puisse faire service. Je crois bien que, si jamais je n'eusse parlé de ce mariage, ils ne fussent pas si scrupuleux qu'ils ne nous eussent assez souffert parler ensemble, vous assurant que j'aimerais mieux mourir que changer mon opinion en pire, après vous avoir aimée d'une amour si honnête et vertueuse, et pourchassé envers vous ce que je devrais défendre envers vous. Et, pource qu'en vous voyant je ne saurais porter cette dure patience, et qu'en ne vous voyant mon cœur, qui ne peut demeurer vide, se remplirait

de quelque désespoir dont la fin serait malheureuse, je me sens délibéré, et de longtemps, de me mettre en religion : non que je sache très-bien qu'en tous états l'homme se peut sauver; mais pour avoir plus grand loisir de contempler la bonté divine, laquelle, comme j'espère, aura pitié des fautes de ma jeunesse et changera mon cœur, pour aimer autant les choses spirituelles, qu'il a fait les temporelles. Et si Dieu me fait la grâce de gagner la science, mon labeur sera incessamment employé à prier Dieu pour vous; vous suppliant, par cette amour tant ferme et loyale, qui a été entre nous deux, avoir mémoire de moi en vos oraisons et prier Notre-Seigneur qu'il me donne autant de constance en ne vous voyant point, qu'il m'a donné de contentement en vous voyant. Et, pource que j'ai espéré toute ma vie avoir de vous par mariage ce que l'honneur et conscience permettent, je me suis contenté d'espérance; mais, maintenant que je la perds et que je ne puis jamais avoir de vous le traitement qui appartient à un mari, au moins, pour dire adieu, je vous prie me traiter en frère, et que je vous puisse baiser.

La pauvre Pauline, qui toujours lui avait été si rigoureuse, connaissant l'extrémité de sa douleur et l'honnêteté de sa requête, et qu'en tel désespoir se contentait d'une chose si raisonnable, sans lui répondre autre chose, lui va jeter les bras au cou, pleurant avec une si grande amertume et saisissement de cœur, que la parole, sentiment et force lui défaillirent, et se laissa tomber entre ses bras évanouie; dont la pitié qu'il en eut, avec l'amour et la tristesse, lui en firent faire autant; tellement que l'une de ses compagnes, les voyant tomber l'un d'un côté et l'autre de l'autre, appela du secours qui, à force de remèdes, les fit revenir.

Alors, Pauline, qui avait désiré de dissimuler son affection, fut honteuse, quand elle s'aperçut qu'elle l'avait montrée si véhémente; toutefois, la pitié du pauvre gentilhomme servit

à elle de juste excuse. Et ne pouvant plus porter cette parole de dire adieu pour jamais, s'en alla vitement le cœur et les dents si serrés, qu'entrant dedans sa chambre, comme un corps sans esprit, se laissa tomber sur son lit et passa la nuit en si piteuses lamentations, que ses serviteurs pensaient qu'il eût perdu tous ses parens et amis, et tout ce qu'il pouvait avoir de bien sur la terre. Le matin se recommanda à Notre-Seigneur, et après qu'il eut départi à ses serviteurs le peu de bien qu'il avait, en prins avec lui quelque somme d'argent, défendit à ses gens de le suivre et s'en alla tout seul à la religion de l'Observance [1] demander l'habit, délibéré de jamais n'en porter d'autre. Le gardien, qui autrefois l'avait vu, pensa, au commencement, que ce fût moquerie ou songe; car il n'y avait en tout le pays gentilhomme qui moins que lui eût grâce de cordelier, pource qu'il avait en lui toutes les bonnes grâces et vertus que l'on saurait désirer en un gentilhomme. Mais, après avoir entendu ses paroles et vu ses larmes coulant sur son visage comme ruisseaux, ignorant dont en venait la source, le reçut humainement; et, bientôt après, voyant sa persévérance, lui bailla l'habit qu'il reçut bien dévotement : dont furent avertis le marquis et la marquise, qui le trouvèrent si étrange, qu'à peine le pouvaient-ils croire. Pauline, pour ne se montrer sujette à nulle amour, dissimula le mieux qu'il lui fut possible le regret qu'elle avait de lui, en sorte que chacun disait qu'elle avait bientôt oublié la grande affection de son loyal serviteur, et ainsi passa cinq ou six mois sans en faire autre démontrance. Durant lequel temps, lui fut par quelque religieux montrée une chanson que son serviteur avait composée, un peu après qu'il eut prins l'habit, de laquelle le chant est italien et assez commun; j'en ai voulu traduire les mots en français le plus près de l'italien qu'il m'a été possible, qui sont tels :

[1] Nom du couvent.

Que dira-t-elle,
Que fera-t-elle,
Quand me verra de ses yeux
Religieux?

Las! la pauvrette,
Toute seulette,
Sans parler longtemps sera
Échevelée,
Déconsolée :

L'étrange cas pensera :
Son penser, par aventure,
En monastère et clôture
A la fin la conduira.

Que dira-t-elle, etc.

Que diront ceux
Qui, de nous deux,
Ont l'amour et bien privé;
Voyant qu'amour,
Par un tel tour,
Plus parfait ont approuvé!
Regardant ma conscience,
Ils en auront repentance,
Et chacun d'eux pleurera.

Que dira-t-elle, etc

Et, si prier
De marier
Nous viennent pour nous tenter,
En nous disant
L'état plaisant
Qui nous pourroit contenter;
Nous répondrons que notre âme
Est de Dieu aimée et formée,
Qui point ne la changera.

Que dira-t-elle, etc.

O amour forte,
Qui cette porte
Par regret m'a fait passer;
Fais qu'en ce lieu,
De prier Dieu,
Je ne me puisse lasser;
Car notre amour mutuelle
Sera tant spirituelle,
Que Dieu s'en contentera

Que dira-t-elle, etc.

Ainsi qu'au monde
Fut pure et munde[1]
Notre parfaite amitié;
Dedans le cloître
Pourra paroître
Plus grande de la moitié;
Car amour loyale et ferme
Qui n'a jamais fin ne terme,
Droit au ciel nous conduira.

Que dira-t-elle.

Quand elle eut bien au long lu cette chanson, étant à part à une chapelle, se mit si fort à pleurer, qu'elle arrosa tout le papier de larmes. Et, n'eût été la crainte de se montrer plus affectionnée qu'il n'appartient, n'eût failli de s'en aller incontinent mettre en quelque ermitage, sans jamais voir créature du monde; mais la prudence qui était en elle la contraignait, pour quelque temps, dissimuler. Et, combien qu'elle eût pris résolution de laisser entièrement le monde, si feignit-elle le contraire, et changeait si fort son visage, qu'étant en compagnie, ne ressemblait, de rien qui soit, à elle-même. Elle porta en son cœur cette délibération couverte cinq ou six mois, se montrant plus joyeuse qu'elle n'avait de coutume. Mais, un jour, alla avec sa maîtresse à l'Observance ouïr la

[1] Pure.

grand'messe, et, ainsi que le prêtre, diacre et sous-diacre sortaient du réfectoire pour venir au grand autel, son pauvre serviteur, qui n'avait encore parfait l'an de sa probation, servait d'acolyte, et, portant les deux canettes [1] en ses deux mains, couvertes d'une toile de soie, venait le premier, ayant les yeux contre terre. Quand Pauline le vit en tel habillement, où sa beauté et grâce étaient plutôt augmentées que diminuées, fut si fort étonnée et troublée, que, pour couvrir la cause de la couleur qui lui venait au visage, se prit à tousser. Et son pauvre serviteur, qui entendait mieux ce son là que celui des cloches de son monastère, n'osa tourner la tête; mais, en passant par devant elle, ne put garder ses yeux qu'ils ne prissent le chemin que si longtemps avaient tenu. Et, en regardant piteusement Pauline, fut si saisi du feu qu'il croyait quasi éteint, que, le voulant plus céler qu'il ne pouvait, tomba tout de son haut devant elle. Et la crainte qu'il eut que la cause en fût connue, lui fit dire que c'était le pavé de l'église qui était rompu en cet endroit.

Quand Pauline connut que le changement de l'habit n'avait changé le cœur, et qu'il y avait si longtemps qu'il s'était rendu, que chacun pensait qu'elle l'eût oublié, se délibéra de mettre à exécution le désir qu'elle avait de rendre la fin de leur amitié semblable en habit, forme et état de vivre, comme ils avaient été vivants en une maison sous pareil maître et maîtresse. Et, pource que plus de quatorze mois auparavant avait donné ordre à tout ce qui était nécessaire pour entrer en religion, un matin, demanda congé à la marquise d'aller ouïr la messe à Sainte-Claire, ce qu'elle lui octroya, ignorant pourquoi elle lui demandait. Et, en passant par les Cordeliers, pria le gardien de lui faire venir son serviteur, qu'elle appelait son parent; et, quand elle le vit en une chapelle à part, elle lui dit:

[1] Les deux burettes.

— Si mon honneur eût permis qu'aussitôt que vous je me fusse osé mettre en religion, je n'eusse tant attendu; mais, ayant rompu par ma patience les opinions de ceux qui plutôt jugent mal que bien, je suis délibérée de prendre l'état, la robe et la vie telle que je vois la vôtre, sans enquérir qu'il y fait; car, si vous avez du bien, j'en aurai ma part; et, si vous avez du mal, je n'en veux pas être exempte; car, par tel chemin que vous irez en paradis, je vous veux suivre, étant assurée que Celui qui est le vrai, parfait et digne d'être nommé *amour*, nous a tirés à son service par une amitié honnête et raisonnable, laquelle il convertira, par son Saint-Esprit, du tout en lui; vous priant que vous et moi oubliions ce corps qui périt et tient du vieil Adam, pour recevoir et revêtir celui de notre époux Jésus-Christ.

Ce serviteur religieux fut tant aise et tant content d'ouïr sa sainte volonté, qu'en pleurant de joie lui fortifia son opinion le plus qu'il lui fut possible, en lui disant, puisqu'il ne pouvait avoir d'elle au monde autre chose que la parole, qu'il se tenait bienheureux d'être au lieu où il avait toujours moyen de la revoir, et qu'elle serait telle que l'un et l'autre n'en pourraient que mieux valoir, vivant en un état d'un amour, d'un cœur et d'un esprit, tirés et conduits de la bonté de Dieu, lequel il suppliait les tenir en sa main, où nul ne peut périr. Et, en ce disant et pleurant d'amour et de joie, lui baisa les mains; mais elle abaissa son visage jusqu'à la main et se donnèrent par vraie charité le saint baiser de dilection. Et, se contentant, s'en partit Pauline et entra en la religion de Sainte-Claire, où elle fut reçue et voilée. Ce qu'après elle fit entendre à madame la marquise, qui en fut tant ébahie qu'elle ne la pouvait croire; mais s'en alla le lendemain au monastère pour la voir et aussi s'efforcer la divertir de son propos. A quoi Pauline lui fit réponse, que si elle avait eu puissance de lui ôter un mari de chair (l'homme du monde qu'elle avait le

plus aimé), elle s'en devait contenter, sans chercher de la vouloir séparer de Celui qui était immortel et invisible; car il n'était pas en sa puissance ni de toutes les créatures du monde. Adonc la marquise, voyant son bon vouloir, la baisa, la laissant à fort grand regret. Et, depuis, véquirent Pauline et son serviteur si saintement et dévotement en leur observance, que l'on ne doit douter que Celui, duquel la fin de la loi est charité, ne leur dit à la fin de leur vie, comme à la Madeleine, que leurs péchés leur étaient pardonnés, vu qu'ils l'avaient beaucoup aimé, qu'il ne les retirât en paix au lieu où la récompense passe tous les mérites des hommes et donne loyer de leurs bienfaits.

UN PRIEUR RÉFORMATEUR, SOUS OMBRE DE SON HYPOCRISIE, TENTE TOUS MOYENS POUR SÉDUIRE UNE SAINTE RELIGIEUSE ; D'ONC ENFIN SA MALICE EST DÉCOUVERTE.

En la ville de Paris il y avait un prieur de Saint-Martin des Champs, duquel je tairai le nom pour l'amitié que je lui ai portée. Sa vie, jusques à l'âge de cinquante ans, fut si austère, que le bruit de sa sainteté crût par tout le royaume de France, tellement qu'il n'y avait prince ni princesse qui ne lui fît grand honneur et révérence quand il les venait voir; et ne se faisait réformation de religion qui ne fût faite par sa main, car on le nommait *le père de vraie religion.* Il fut élu le visiteur de la grande religion des dames de Fontevrault[1], desquelles il était tant craint, que, quand il venait en quelqu'un de leurs monastères, toutes les religieuses tremblaient de peur, et, pour l'apaiser des grandes rigueurs qu'il leur tenait, le traitaient comme elles eussent fait la personne du roi : ce qu'au commencement il refusait; mais, à la fin,

[1] Abbaye célèbre dans Maine-et-Loire, fondée en 1099.

venant sur les cinquante ans, commença à trouver fort bon le traitement qu'il avait au commencement refusé, et, s'estimant lui-même le bien public de toute religion, désira de conserver sa santé mieux qu'il n'avait accoutumé. Et combien que sa règle portât de jamais ne manger chair, il se dispensa lui-même (ce qu'il ne faisait à nul autre), disant que sur lui était tout le faix de la religion. Pourquoi, si bien se festoya, que d'un moine maigre il en fit un bien gras; et, à cette mutation de vivre, se fit une mutation de cœur, telle qu'il commença à regarder les visages, dont auparavant il avait fait conscience; et, en regardant les beautés que les voiles rendent plus désirables, commença à les convoiter : dont, pour satisfaire à cette convoitise, chercha tant de moyens subtils, qu'en lieu de faire office de pasteur, il devint loup, tellement qu'en plusieurs bonnes religions, s'il s'en trouvait quelqu'une un peu sotte, il ne faillait à la décevoir. Mais, après avoir longuement continué cette méchante vie, la bonté divine, qui print pitié des pauvres brebis égarées, ne voulut plus endurer la gloire de ce malheureux règne, ainsi que vous verrez. Un jour, allant visiter un couvent près de Paris, qui se nomme Gif, advint qu'en confessant toutes les religieuses en trouva une, nommée sœur Marie Hérouët, dont la parole était si douce et agréable, qu'elle promettait le visage et le cœur être de même. Parquoi, seulement pour l'ouïr, fut ému d'une passion d'amour qui passait toutes celles qu'il avait eues aux autres religieuses; et, en parlant à elle, se baissa fort pour la regarder, et en aperçut la bouche si rouge et plaisante, qu'il ne se put tenir de lui hausser le voile, pour voir si les yeux accompagnaient le demeurant : ce qu'il trouva; dont son cœur fut rempli d'une ardeur si véhémente, qu'il perdit le boire et le manger et toute contenance, combien qu'il la dissimulait. Et quand il fut retourné en son prieuré, il ne pouvait trouver le repos; parquoi, en grande inquiétude, passait

les jours et les nuits en cherchant les moyens comme il pourrait parvenir à son désir et faire d'elle comme il avait fait de plusieurs autres : ce qu'il connaissait être fort difficile, parce qu'il la trouvait sage en paroles et d'un esprit subtil ; et, d'autre part, se voyait si laid et vieil, qu'il délibéra de ne lui en parler point, mais de chercher à la gagner par la crainte. Parquoi, bientôt après s'en retourna audit monastère de Gif, auquel lieu se montra plus austère que jamais il n'avait fait, se courrouçant à toutes les religieuses, reprenant l'une que son voile n'était pas assez bas, l'autre, qu'elle haussait trop la tête, et l'autre, qu'elle ne faisait pas bien la révérence en religieuse. Et, en tous ces cas-là, se montrait si austère, qu'on le craignait comme un Dieu peint en jugement. Et lui, qui avait les gouttes[1], se travailla tant de visiter les lieux réguliers qu'environ l heure de vêpres, heure par lui apostée, se trouva au dortoir. L'abbesse lui dit :

— Père révérend, il est temps de dire vêpres.

A quoi il répondit :

— Allez, mère, allez, faites-les dire ; car je suis si las que je demeurerai ici, non pour reposer, mais pour parler à sœur Marie, de laquelle j'ai ouï très-mauvais rapport ; car l'on m'a dit qu'elle caquette comme si c'était une mondaine.

La prieure, qui était tante de sa mère, le pria de la bien chapitrer et la lui laissa toute seule, sinon un jeune religieux qui était avec lui. Quand il se trouva tout seul avec sœur Marie, commença à lui lever le voile et commander qu'elle le regardât. Elle lui répondit que la règle lui défendait de regarder les hommes.

— C'est bien dit, ma fille, lui dit-il ; mais il ne faut pas que vous estimiez qu'entre nous religieux, soyons hommes.

[1] On disait alors les gouttes et non la goutte.

Parquoi sœur Marie, craignant faillir par désobéissance, le regarda au visage : elle le trouva si laid, qu'elle pensa faire plus de pénitence que de péché à le regarder. Le beau père, après lui avoir tenu plusieurs propos de la grande amitié qu'il lui portait, lui voulut mettre la main au tétin, qui fut par elle bien repoussé, comme elle devait; et fut si courroucé, qu'il lui dit :

— Faut-il qu'une religieuse sache qu'elle ait des tétins?

Elle lui répondit :

— Je sais que j'en ai, et certainement que vous ni autre n'y toucherez point; car je ne suis si jeune n'ignorante, que je n'entende bien ce qui est péché et ce qui ne l'est pas.

Et quand il vit que ces propos ne la pouvaient gagner, lui en va bailler d'une autre, disant :

— Hélas! ma fille, il faut que je vous déclare mon extrême nécessité, c'est que j'ai une maladie que tous les médecins trouvent incurable, sinon que je me réjouisse et joue avec quelque femme que j'aime bien fort. De moi je ne voudrais pour mourir faire péché mortel; mais, quand l'on viendrait jusque-là, je sais que simple fornication n'est nullement à comparer au péché d'homicide. Parquoi, si vous aimez ma vie, en sauvant votre conscience de crédulité[1], vous me la sauverez.

Elle lui demanda quelle façon de jeu il entendait de faire. Il lui dit qu'elle pouvait bien reposer sa conscience sur la sienne, et qu'il ne ferait chose dont l'un ne l'autre fût chargé. Et, pour lui montrer le commencement du passetemps qu'il lui demandait, la vint embrasser et essaya de la jeter sur le lit. Elle, connaissant sa méchante intention, se défendit si bien de paroles et de bras, qu'il n'eut pouvoir de toucher qu'à ses habillements.

[1] Du latin *crudelitas*. Cruauté.

A l'heure, quand il vit toutes ses inventions et efforts être ournés en rien, comme un homme furieux, et non-seulement hors de conscience, mais de raison naturelle, lui mit la main sous la robe, et tout ce qu'il put toucher des ongles, égratigna de telle fureur, que la pauvre fille, en criant bien fort, de tout son haut tomba à terre tout évanouie, Et, à ce cri, entra l'abbesse dans le dortoir où elle était; laquelle, étant à vêpres, se souvint avoir laissé cette religieuse seule avec le beau père, qui était fille de sa nièce, dont elle eut un scrupule en sa conscience qui lui fit laisser vêpres, et alla à la porte du dortoir écouter ce que l'on faisait. Mais, oyant la voix de sa nièce, poussa la porte que le jeune moine tenait. Et, quand le prieur vit venir l'abbesse, en lui montrant sa nièce évanouie en terre, lui dit :

— Sans faute, notre mère, vous avez grand tort que vous ne m'avez dit les conditions de sœur Marie; car, ignorant sa débilité, je l'ai fait tenir debout devant moi, et, en la chapitrant, s'est évanouie comme vous voyez.

Ils la firent revenir avec vinaigre et autres choses propices, et trouvèrent que de sa chute elle était blessée à la tête. Et, quand elle fut revenue, le prieur, craignant qu'elle contât à sa tante l'occasion de son mal, lui dit à part :

—Ma fille, je commande, sur peine d'inobédience et d'être damnée éternellement, que vous n'ayez jamais à parler de ce que je vous ai fait ici; car entendez que l'extrémité d'amour m'y a contraint, et, puisque je vois que vous ne le voulez, je ne vous en parlerai jamais que cette fois, vous assurant que, si me voulez aimer, je vous ferai élire abbesse d'une des meilleures abbayes de ce royaume.

Elle lui répondit qu'elle aimait mieux mourir en chartre perpétuelle, que d'avoir jamais autre ami que Celui qui était mort pour elle en la croix; avec lequel elle aimait mieux souffrir tous les maux que le monde pourrait donner, que,

sans lui, avoir tous les biens ; et qu'il n'eût plus à lui parler de ce propos, ou elle le dirait à sa mère abbesse ; mais qu'en ce faisant, elle se tairait.

Ainsi s'en alla ce mauvais pasteur, lequel, pour se montrer tout autre qu'il n'était, et pour encore avoir le plaisir de regarder celle qu'il aimait, se retourna vers l'abbesse, lui disant :

— Ma mère, je vous prie, faites chanter à toutes vos filles un *Salve Regina*, en l'honneur de cette vierge où j'ai mon espérance.

Ce qui fut fait ; durant lequel ce renard ne fit que plorer, non d'autre dévotion, que de regret qu'il avait de n'être venu au déçu de la sienne. Et toutes les religieuses, pensant que ce fût d'amour à la vierge Marie, l'estimaient un saint homme. Sœur Marie, qui connaissait sa malice, priait en son cœur de confondre celui qui déprisait la virginité. Ainsi s'en alla cet hypocrite à Saint-Martin ; auquel lieu, ce méchant feu qu'il avait en son cœur ne cessa de brûler jour et nuit, et de chercher toutes les inventions possibles pour venir à ses fins. Et, pource que sur toutes choses il craignait l'abbesse, qui était femme vertueuse, il pensa le moyen de l'ôter de ce monastère. Ainsi s'en alla vers madame de Vendôme, pour l'heure demeurant à la Fère, où elle avait édifié et fondé un couvent de Saint-Benoît, nommé le Mont-d'Olivet. Et, comme celui qui était le souverain réformateur, lui donna à entendre que l'abbesse dudit Mont-d'Olivet n'était pas assez suffisante pour gouverner une telle communauté, la bonne dame le pria de lui en donner une autre qui fût digne de cet office. Et, lui, qui ne demandait autre chose, lui conseilla de prendre l'abbesse de Gif, pour la plus suffisante qui fût en France.

Madame de Vendôme incontinent l'envoya querir et lui donna la charge de son monastère du Mont-d'Olivet. Le prieur de Saint-Martin, qui avait en sa main la voix de toute la reli-

gion, fit élire à Gif une abbesse à sa dévotion. Et, après cette élection, s'en alla audit lieu de Gif essayer encore une fois si, par prière ou par douceur, il pourrait gagner sœur Marie Hérouët. Et, voyant qu'il n'y avait nul ordre[1], retourna en son prieuré de Saint-Martin; auquel lieu, tant pour venir à sa fin que pour se venger de celle qui lui était trop cruelle, de peur aussi que son affaire fût éventée, fit dérober secrètement les reliques dudit Gif, de nuit, et mit à sus au confesseur de léans, fort vieil et homme de bien, que c'était lui qui les avait dérobées, et pour cette cause, le mit en prison à Saint-Martin; et, durant qu'il le tenait prisonnier, suscita deux témoins, lesquels ignoramment signèrent ce que M. de Saint-Martin leur commanda: c'était qu'ils avaient vu dedans un jardin ledit confesseur avec sœur Marie en acte vilain et déshonnête, ce qu'il voulut faire avouer au vieil religieux. Mais, lui, qui savait toutes les fautes de son prieur, le supplia de vouloir mener en Chapitre, et que, là, devant tous ses religieux, il dirait la vérité de tout ce qu'il en savait. Le prieur, craignant que la justification du confesseur fût sa condamnation, ne voulut point entendre à cette requête; mais, le trouvant ferme à son propos, le traita si mal en prison, que les uns disent qu'il y mourut, les autres, qu'il le contraignit de laisser son habit et s'en aller hors du royaume de France. Quoi qu'il en soit, jamais depuis on ne le vit. Quand le prieur estima avoir une telle prise sur sœur Marie, s'en alla à la religion où l'abbesse, étant faite à sa poste, ne le contredisait en rien. Et, là, commença vouloir user de son autorité de visiteur, et fit venir toutes les religieuses l'une après l'autre, pour les ouïr en une chambre, en forme de confession et visitation; et, quand ce fut au rang de sœur Marie, qui avait perdu sa bonne tante, il recommença à lui dire:

[1] Chances de succès.

— Sœur Marie, vous savez de quel crime vous êtes accusée et que la dissimulation que vous faites d'être tant chaste ne vous a de rien servi ; car on connaît bien que vous êtes le contraire.

Sœur Marie lui répondit d'un visage assuré :

— Faites-moi venir celui qui m'a accusée, et vous verrez si devant moi il demeurera en sa mauvaise opinion.

Il lui dit :

— Il ne vous faut autre preuve, puisque le confesseur même a été convaincu.

Sœur Marie lui dit :

— Je le pense si homme de bien qu'il n'aura pas confessé telle méchanceté et mensonge ; mais, quand ainsi serait, faites-le venir devant moi, et je prouverai le contraire de son dire.

Le prieur, voyant qu'en nulle sorte il ne la pouvait étonner, lui dit :

— Je suis votre père, qui, pour cette cause, désire sauver votre honneur ; partant, je remets cette vérité à votre conscience, à laquelle j'ajouterai foi. Je vous demande et vous conjure, sur peine de péché mortel, de me dire vérité, à savoir si vous étiez vierge quand vous fûtes mise céans.

Elle lui répondit :

— Mon père, l'âge de cinq ans que j'avais doit être témoin de ma virginité.

— Or, bien, ma fille. Depuis ce temps-là avez-vous point perdu cette belle fleur ?

Elle lui jura que non, et que jamais n'avait trouvé empêchement que de lui. A quoi il dit qu'il ne la pouvait croire et que la chose gisait en preuve.

— Quelle preuve, dit-elle, vous en plaît-il faire ?

— Comme j'en fais aux autres, dit le prieur ; car, tout ainsi que je suis visiteur des âmes, aussi je le suis des corps. Vos

abbesses et prieures ont passé par mes mains; vous ne devez craindre que je désire votre virginité. Parquoi jetez-vous sur le lit et mettez le devant de votre habillement sur votre visage.

Sœur Marie lui répondit par colère :

— Vous m'avez tant tenu de propos de la folle amour que vous me portez, que j'estime plutôt que vous me voulez ôter ma virginité, que de la vouloir visiter. Parquoi croyez que jamais je n'y consentirai.

Alors, il lui dit qu'elle était excommuniée de refuser l'obédience de cette religion,et,si elle consentait,qu'il la déshonorerait en plein chapitre, et dirait le mal qu'il savait entre elle et le confesseur. Mais elle, d'un visage sans peur, lui répondit :

— Celui qui connaît le cœur de ses serviteurs me rendra autant d'honneurs devant lui, que vous me ferez de honte devant les hommes. Parquoi, puisque votre malice en est jusque-là, j'aime mieux qu'elle parachève sa cruauté envers moi que le désir de son mauvais vouloir, car je sais que Dieu est juste juge.

A l'heure, il s'en alla amasser tout le chapitre et fit venir devant lui à genoux sœur Marie, à laquelle il dit par un merveilleux dépit :

— Sœur Marie, il me déplaît grandement que les bonnes admonitions que je vous ai données ont été inutiles, en un tel inconvénient, que je suis contraint de vous enjoindre une pénitence contre ma coutume. C'est qu'ayant examiné votre confesseur sur aucuns crimes à lui imposés, il m'a confessé avoir abusé de votre personne, au lieu où les témoins disent l'avoir vu. Parquoi, ainsi que je vous avais élevée en état honorable et maîtresse des novices, j'ordonne que vous soyez mise non-seulement la dernière de toutes, mais mangeant, à terre, devant toutes les sœurs, pain et eau, jusqu'à ce qu'on connaisse votre contrition suffisante d'avoir grâce.

Sœur Marie, étant avertie par une de ses compagnes, qui

entendait tout son affaire, que, si elle répondait chose qui déplût au prieur, il la mettrait *in pace*, c'est-à-dire en chartre perpétuelle, endura cette sentence, levant les yeux au ciel et priant Celui qui avait été sa résistance contre le péché, vouloir être sa patience contre sa tribulation. Encore défendit ce vénérable prieur que, quand sa mère ou ses parents viendraient, qu'on ne la souffrît de trois ans parler à eux, n'écrire lettres, sinon faites en communauté. Ainsi s'en alla ce malheureux homme, sans plus y revenir; et fut cette pauvre fille longtemps en la tribulation que vous avez ouïe; mais sa mère, qui sur tous ses enfants l'aimait, voyant qu'elle n'avait plus de nouvelles d'elle, s'en émerveilla fort et dit à un sien fils, sage et honnête gentilhomme, qu'elle pensait que sa fille était morte, et que les religieuses, pour en avoir la pension annuelle, lui dissimulaient; lui priant en quelque façon que ce fût de voir sa dite sœur. Lequel incontinent alla à la religion, en laquel on lui fit les excuses accoutumées : c'est qu'il y avait trois ans que sa sœur ne bougeait du lit. Dont il ne se tint pas content et leur jura que, s'il ne la voyait, il passerait par-dessus les murailles et forcerait le monastère. De quoi elles eurent si grande peur, qu'elles lui amenèrent sa sœur à la grille, laquelle l'abbesse tenait de si près qu'elle ne pouvait dire à son frère chose qu'elle n'entendît; mais elle, qui était sage, avait mis par écrit tout ce qui est ci-dessus, avec mille autres inventions que ledit prieur avait trouvées pour la décevoir, que je laisse à conter pour la longueur; si ne veux-je oublier à dire que, durant que sa tante était abbesse, pensant qu'il fût refusé pour sa laideur, fit tenter sœur Marie par un jeune et beau religieux, espérant que, si par amour elle obéissait à ce religieux, qu'après il la pourrait avoir par crainte. Mais d'un jardin où ledit religieux lui tint propos, avec gestes si déshonnêtes, que j'aurais honte de les référer, la pauvre fille courut à l'abbesse, qui parlait au prieur, en criant :

— Ma mère, ce sont diables en lieu de religieux, ceux qui nous viennent visiter!

Et, à l'heure, le prieur, ayant peur d'être découvert, commença à dire en riant :

— Sans faute, ma mère, sœur Marie a bonne raison.

Et, en la prenant par la main, lui dit devant l'abbesse :

— J'avais entendu que sœur Marie parlait fort bien et avait le langage si à main qu'on l'estimait mondaine, et, pour cette occasion, je me suis contraint contre mon naturel tenir tous les propos que les hommes mondains tiennent aux femmes, ainsi que je trouve par écrit; car, d'expérience, j'en suis aussi ignorant comme le jour que je suis né; et, en pensant que ma vieillesse et laideur lui faisaient tenir propos si vertueux, je commandai à mon jeune religieux de lui en tenir de semblables : à quoi vous voyez qu'elle a bien vertueusement résisté. Dont je l'estime si sage et si vertueuse, que je veux qu'elle soit dorénavant la première après vous, et maîtresse des novices, afin que son bon vouloir croisse toujours de plus en plus en vertu.

Cet acte ici et plusieurs autres que fit ce bon religieux, durant trois ans qu'il fut amoureux de la religieuse, laquelle, comme j'ai dit, bailla par la grille à son frère tout le discours de sa piteuse histoire; ce que le frère porta à sa mère, qui, toute désespérée, vint à Paris, où elle trouva la reine de Navarre, sœur unique du roi, à qui elle montra ce fort piteux discours, en lui disant :

— Madame, or donc, ne vous fiez pas une autre fois en tel hypocrite. Je pensais avoir mis ma fille aux faubourgs et chemin de paradis, mais je l'ai mise en enfer, entre les mains des pires diables qui puissent être; car les diables ne nous tentent, s'il ne nous plaît, et ceux-ci nous veulent avoir par force où l'amour nous défaut.

La reine de Navarre fut en grande peine, car entièrement

elle se confiait en ce prieur de Saint-Martin, à qui elle avait baillé la charge des abbesses de Montivilliers et de Caen, ses belles-sœurs. D'autre côté, le crime si grand lui donna telle horreur et envie de venger l'innocence de cette pauvre fille, qu'elle communiqua au chancelier du roi, pour lors légat en France, de l'affaire, et fit envoyer querir le prieur, lequel ne trouva nulle excuse, sinon qu'il avait soixante-dix ans, et parla à la reine de Navarre, lui priant, sur tous les plaisirs qu'elle lui voudrait jamais faire et pour récompense de tous ses services, qu'il lui plût de faire cesser ce procès, et qu'il confesserait que sœur Marie Hérouët était une perle d'honneur et de virginité. La reine, oyant cela, fut tant émerveillée, qu'elle ne sut que lui répondre : ains le laissa là ; et le pauvre homme, tout confus, se retira en son monastère, où il ne voulut plus être vu de personne, et ne véquit qu'un an après. Et sœur Marie Hérouët, estimée comme elle méritait pour les vertus que Dieu avait mises en elle, fut ôtée de ladite abbaye de Gif, où elle avait eu tant de mal, et faite abbesse, par le don du roi, de l'abbaye nommée Gien, près de Montargis, qu'elle réforma ; et véquit comme pleine de l'esprit de Dieu, le louant toute sa vie de ce qu'il lui avait plu lui donner honneur et repos.

NOEL DU FAILL

(xvi[e] siècle)

La date de la naissance de cet écrivain n'est pas connue, mais on peut la rapporter aux premières années du seizième siècle. Il était gentilhomme et fut nommé conseiller du roi au parlement de Rennes en 1571; il mourut vers 1585. On lui doit les *Propos rustiques et facétieux*, les *Baliverneries et contes nouveaux* et les *Contes d'Eutrapel*. C'est à ce dernier recueil que nous avons emprunté les contes qui suivent. Nous les avons reproduits d'après l'édition donnée dans la bibliothèque Charpentier, Paris, 1856, par M. Marie Guichard. Cette édition est accompagnée d'une intéressante étude sur Noël du Faill. En comparant cet écrivain avec ceux de son époque, le lecteur remarquera qu'il s'en distingue sur bien des points; il n'est pas, comme la plupart d'entre eux, exclusivement occupé d'aventures galantes; il est observateur pénétrant, et ses récits sont toujours entremêlés de réflexions morales, pleines de justesse et d'à-propos. On sent du reste en bien des passages qu'il cherche à imiter Rabelais et qu'il s'en rapproche quelquefois.

D'UN FILS QUI TROMPA L'AVARICE DE SON PÈRE[1].

Les anciens ont tant fait de cas de nécessité, qu'ils en firent

[1] La jolie comédie d'Andrieux, *les Étourdis*, offre avec ce conte cer-

une déesse, voulant signifier qu'aux affaires où nous sommes pressés, notre esprit se réveille, devient brusque et gaillard, et sans être pesant et engourdi, comme lorsque nous sommes aux pleins souhaits, profondes voluptés, et en la paille jusqu'au ventre. De vrai, celui de qui les biens et fortunes sont ou petites ou brouillées, se sait mieux avancer et rendre honnête homme, que ceux qui sont nés chaussés et vêtus; comme l'on dit du roi Louis XI, le premier qui ait mis ses successeurs hors de page, car le parlement, prévôt et Université de Paris s'en faisoient croire auparavant, et qui mieux savoit les nouvelles de ses voisins. Étant en la mauvaise grâce de son père, oh! que régner et commander absolument est chose douce! se retira à son cousin le duc de Bourgogne, où il apprit à faire le petit pain, à ménager l'écu, qui le rendit tellement admirable au maniement de ses affaires, qu'entre tous les princes il a bien peu de compagnons, et en lui fut vérifiée et accomplie la prophétie du roi Charles VII, son père, quand il fit dire à icelui duc bourguignon, *qu'il nourrissoit un renard qui mangeroit ses poules*. Car à la fin il dépeça et échantillonna si bien la maison de son hôte, qu'il lui en demeura de belles pièces, lesquelles il soutenoit lui avoir été arrachées de la sienne[1]. Et à ce propos des pères qui sont trop rigoureux en l'endroit de leurs enfants, s'en est vu, puis peu

tains rapports qui pourraient faire croire qu'il n'était pas inconnu à l'auteur de la comédie.

[1] Louis XI, n'étant encore que dauphin, était entré en 1440 dans la ligue formée contre son père Charles VII par quelques membres de la haute noblesse, tels que Chabannes, la Trémouille, le comte de Vendôme. Cette ligue fut vaincue; mais en 1446, le dauphin Louis recommença ses intrigues et fut forcé de se retirer auprès du duc de Bourgogne, Philippe le Bon; c'est à cet exil que Noël du Faill fait ici allusion. Nous avons vu plus haut, que les *Cent nouvelles nouvelles* ont été composées à la cour de Philippe le Bon. Les *belles pièces arrachées* à la maison de Bourgogne sont le duché de Bourgogne, l'Artois et le Hainaut.

de temps en ce pays, un si tenant et fâcheux, qu'il ne bailloit à son fils que peu ou rien pour son entretien ; lequel, d'autre côté, empruntoit par-ci par-là tout ce qu'il pouvoit, jusque-là d'être enferré bien avant aux brevets des marchands, usuriers, et autres gens de main mise et d'intérêt ; bien souvent les affrontoit, et couchoit de sa conscience à toutes restes. Tout l'emplâtre et défensif qu'il appliquoit sur ce mot tomboit sur l'avarice de son père, jusque bien souvent dire à ses compagnons courant la même fortune, et qui étoient en même cause, plût à Dieu que ton père se fût rompu le col à porter le mien en paradis, et autres imprécations et maudissons[1] de semblable volume. Le père, à qui il coutoit plus de je ne sais combien pour espionner les actions de son fils, entendoit assez telles nouvelles , où il faisoit la sourde oreille, prenant plaisir, qu'il estimoit profit, tenir ainsi ce jeune homme en telles altères[2] et calamités, le menaçant parfois se remarier, au cas qu'il feroit du compagnon, ou donner et mettre son bien en telles mains qu'il ne l'oseroit regarder. Au surplus, qu'il trouvât sa bonne aventure comme il pourroit, et qu'autrefois il avoit été sans denier ne sans maille, jusques à ce que pour le présent il ne daignoit dire. Ce fils, voyant tant d'honnêtes voyages se passer sans être employé aux belles charges et entreprises de guerre, non pour la religion, que la fièvre quartaine puisse serrer les veines à ceux qui en soufflent les consultations pour leur profit particulier aux conseils des jeunes princes, ains contre eux qui nous tiennent à fausses enseignes les provinces, royaumes et États tous entiers. Il s'avise donc, en cette extrême nécessité, jouer un bon tour à la chicheté de son père, et remettre sus l'honneur de ses ancêtres et de sa maison ; se faisant fort que les braves et galants

[1] Malédictions.
[2] Privations.

hommes tiendroient son parti, prit à cet effet chez le marchand force draps noirs à crédit. Vous qui ne payez comptant, jugerez de la loyauté du vendeur, et des acclamations et battement de poitrine qu'il fait aux prix et aunage. Il fait faire ses accoutrements de deuil, les paquette en sa malle, et fouette vers le Poitou, où son père avoit une belle et riche terre, et de grand'valeur, le fermier de laquelle, un opulent vilain, avoit entre ses mains le revenu d'une année tout compté, prêt de porter à son maître. Mais il fut gardé de cette peine; car ce jeune gentilhomme ayant pris ses accoutrements de deuil, et valet, et laquais aussi renfrogné et triste, va descendre en la maison de son père, conta à peu de paroles au fermier la mort d'icelui survenue, lequel en ses derniers propos se recommandoit à lui, ayant enjoint sous peine de désobéissance qu'il le changeât aucunement, et qu'il l'avoit trouvé toujours homme rond et bon serviteur de la maison. Il étoit un peu dur et rigoureux, mais, fermier mon bon ami, vous entendez bien que tel ménage ainsi raccourci au petit pied ne revenoit que sur mon agrandissement et avantage.

— Oh! monsieur, disoit le fermier poitevinant, et faisant bien la chatemite, pour être entretenu en la ferme, il n'y a remède, il faut tous passer par-là ou par la fenêtre; encore m'est-ce grand contentement qu'il a laissé un héritier qui m'aime, ou je suis bien trompé, duquel je m'assure tenir encore à l'avenir et continuer les fermes que le riche homme m'avoit fait de cette terre; vous suppliant m'excuser, courbant en ce disant, puis un genou, puis l'autre, si quelquefois vous ai refusé bailler argent, car, sur ma conscience, j'avois défense du défunt, et crois en avoir encore en ma pochette; non, c'est ailleurs, où je mets mes lettres, comme s'il vous eût tenu pour bien suspect; et entendez trop mieux, en chauvissant et riant en faux-bourdon, que depuis que les bottes de nous autres pères peuvent servir à nos enfants, nous, comme

les chats, ne les voudrions voir qu'une fois l'an, pour chercher leurs aventures, puisque nous leur avons mis les ferrements et moyens en mains, pour gagner leur vie.

— Il y a autre chose, dit le porteur de deuil, et vous remercie. Dea, vous entendez les guerres où le roi est empêché, et combien me seroit reprochable, et viendroit à déshonneur de faillir en telles affaires et endroits, où, quelque pauvreté qui m'ait commandé, si me suis-je ordinairement trouvé en tels bons lieux pour le service de Sa Majesté. Or, maintenant que la guerre est, et que j'ai fait tout bon office d'enfant au bon homme, que Dieu absolve, il me faut en toute diligence aller trouver les compagnies qui marchent où je suis appelé, et jà partie de mon train a pris les devants; pendant, ce me sera un fort grand plaisir et à vous profit, que demeuriez en ma terre à pareilles conditions et charges que vous la teniez de feu monseigneur et père, combien que j'en aurois bien davantage si voulois y entendre et prêter l'oreille.

— Ho! Pierre, c'étoit le valet, combien est-ce que ce gros homme m'en a offert à la dînée?

— Eh! monsieur, disoit ce Jacquet, il n'est que lier son doigt à l'herbe qu'on connoît; ne changez jamais les anciens serviteurs : le bonhomme, Dieu ait son âme, avoit souvent ce dicton en la bouche; mais comme il étoit ménager, il lui falloit à chaque renouvellement de ferme ses cent écus pour le pot-de-vin, et une année d'avance; je ne sais comme vous en ferez.

Le fermier, qui pétilloit de peur que tel marché lui échappât, eut bientôt conclu sa ferme. Lors notaires en besogne; cent écus baillés au maître, et dix à sire Pierre, qui avoit, disoit-il, bien soufflé aux étoupes; l'avance d'une année reçue, outre celle de l'an passé prête à échoir, chacun en ceci pensant avoir trompé son compagnon. Le fermier syllogisoit sur ses doigts, il y a pour gagner tant pour cent. L'autre, il perdra

quelque attente seulement, mais par provision, j'empocherai cette dragée perlée, laquelle se fait tant chercher. Ne tarda pas demi-jour après le délogement de l'héritier. Voici la diablerie à quatre personnages ; voici la bataille ; voici le conflit de preuves, que l'un des gens du père, c'étoit un vieux notaire, monté sur la mule de la maison et botté de foin, n'arrivât garni de quittances pour recevoir les deniers échus, avec ample procuration de faire nouveau bail pour l'avenir : il exhiba au fermier ses facultés, son pouvoir général et spécial, bien passé, bien instrumenté. Le fermier, au contraire, lui montre ses pièces, objecte le vrai seigneur qui lui a fait bail nouveau ; informe sommairement que le fils a porté le deuil, tant et si longuement que tout va bien ; que le notaire est un manifeste prévaricateur, et qui voudroit bien, avec sa mule, jouer à quitte ou à double. Le notaire, au contraire, maintient son maître être vivant mourant, et si métier est confisquant, ainsi le prouvera ; conclut toucher l'argent à ses périls et fortunes. Le juge, sur la contrariété des faits, car ils en étoient bien avant, appointa les parties à informer. Et fut bruit commun que ce pauvre misérable avaricieux de père, usurier tout le soûl et tant qu'il pouvoit (à Rennes, on l'eût appelé fesse-Matthieu, comme qui diroit batteur de saint Matthieu, qu'on croit avoir été changeur)[1], en mourut de dépit, de rage, et tout forcené d'avoir perdu ce monceau d'argent, et trompé par ses propres entrailles. Ainsi en puisse-t-il prendre à ceux qui brûlent la chandelle par les deux bouts.

[1] Saint Mathieu était le patron des changeurs, et l'on disait des avares qu'ils le fessaient pour le forcer à donner tout l'argent qu'il avait dans sa bourse. Telle est l'origine, indiquée et insuffisamment expliquée par Noël du Faill, de ce mot qui est encore en usage aujourd'hui.

LA PENDAISON DU VILAIN.

Un gentilhomme de ce pays, qui avoit nouvellement fait rebâtir un gibet pour avoir haut et bas la cheminée, qui fut tant sollicité par les importunités de sa femme, qu'il lui promit faire voir pendre un homme à icelui, d'autant qu'elle n'avoit oncques vu tel passe-temps, comme elle disoit, ce qu'elle désiroit sur toutes choses; et pour complaire à telles importunités, car autrement elle lui eût fait le groin, plus de deux lieues à pied, il s'avisa d'un pauvre compagnon sien voisin, qui lui déroboit parfois quelque peu de bois pour soi chauffer, quelques pommes, et peut-être des poires, qu'il le mettroit en procès criminel. Ce qui fut fait; témoins pour cet effet administrés, et si fut écrit et rapporté par le greffier, ah! gens de bien, je ne vous puis voir, mon chapeau est percé: que l'accusé confessoit tout, en avoit bien fait d'autres, qu'il avoit aussi dérobé des prunes; et tellement exploité, que, pour gratifier la damoiselle, ce pauvre paysan fut pendu: et pour le réconforter, le prêtre de la maison lui disoit, étant jà en l'échelle:

— Mon ami, ce t'est un grand honneur d'être le premier pendu à cette belle justice toute neuve, joint le grand plaisir que tu donneras à ma damoiselle, qui autrement seroit en grand danger de perdre son enfant : y a plus, car on chantera pour toi à gorge déployée, et une bonne mine de blé pour ta femme et tes enfants.

A cette charge, fit le pauvret le saut périlleux[1].

[1] Nous ne pouvons dire si ce conte repose sur un fait réel, mais s'il n'est que de pure invention, il n'en touche pas moins de bien près la vérité. Aux yeux de quelques seigneurs haut-justiciers, la vie d'un vilain ne valait pas celle d'une biche, et l'on a plusieurs exemples de mal-

D'UN APOTHICAIRE D'ANGERS.

En la ville d'Angers y avoit un apothicaire, notre voisin, qu'on appelait maître Pierre, et parfois Pierre maître, parce qu'il prenoit fort grand plaisir être maîtrisé [1] et qualifié, et si ne pensoit, l'homme de bien, qu'il eût à la journée d'un cheval, voire deux, un plus habile, ou qui le secondât en son métier; combien qu'il n'eût su dispenser ne mettre quatre simples ensemble, et le plus beau de son métier étoit à faire l'hypocras et louer des accoutrements de masques. Toutefois, pour demeurer ordinairement sur la besogne carré et assuré en sa boutique comme un meurtrier, sonnant dessus son mortier *la Moulnière de Vernon*, ou *la Défaite d'un pain de seigle* à quatre personnages, et autres carillonnements empiriques et spagiriques, entra en tel crédit et si haute réputation du commun peuple, qu'il n'y avoit chambrière qui ne s'estimât bien fière d'avoir marché avec lui, menaçant sans cesse les marier, et qu'il savait bien lour fait; en avoir déjà jeté quelques mots à la volée et en passant; mais qu'il fallait un peu attendre; que les ponts de Cé ne furent faits en un jour; que tout iroit bien, et que l'on verroit beau jeu, si la corde ne rompoit. S'il vendoit pour un double [2] d'huile ou raisin, il menoit un bruit comme s'il eût vendu autant de drogues en gros que les Pepoli de Raguse, ou les Pihiers de Couetils à Melesse. A l'ouïr si haut louer et raconter ses sens, littérature, et prud'hommie, et expérience, comme il avoit

heureux qui furent pendus pour des délits du genre de ceux qui sont racontés ci-dessus. On peut voir, dans les Mémoires de Fléchier sur les *Grands jours de Clermont*, à quels excès certains gentilshommes de province se portaient encore sous Louis XIV envers leurs tenanciers.

[1] Appelé maître.

[2] Petite monnaie qui valait deux deniers.

demeuré à Saumur et travaillé à Nantes, mais qu'il n'y avoit guère été, attendu les harengs frais du port Briaud-Maillard, vous eussiez aisément et sans autre forme ne figure de procès jugé que ce n'étoit qu'un sot. L'un de nos compagnons, appelé Gringalet, voulut un jour découvrir plus au long l'impudence de ce galant, comme les bons esprits font perpétuelle guerre à l'ignorance et à la gloire[1] sa compagne; et passant et se promenant à pas mesurés, éloignés vis-à-vis sa boutique, ce maître aliboron ne faillit incontinent, comme font les fripiers de Paris, qui sont à la plupart juifs, à tirasser Gringalet par la manche de son mantean, et que vraiment étant homme d'apparence, il goûteroit de son bon vin. Le marché fut aisé à faire, et Gringalet et ses associés, lesquels de la rue il retenoit tout exprès, avoir mangé quelques olives et bu le coup, arraisonnent maître Pierre (car le mot de sire ne lui étoit encore convenable, pour n'être que garçon, et non marié), louant et magnifiant l'assiette de sa boutique, et l'heur que c'étoit à ceux de la rue, d'avoir un tel voisin qui avec son mortier regaillardissoit tout le quartier, y sonnant et jouant toutes espèces de chansons, aussi bien ou mieux qu'à Saint-Thomas du Louvre, à Paris.

— Et pensez-vous, se tournant vers ses compagnons, que les médicaments ainsi pilés et battus musicalement n'en soient pas de meilleure opération?

— Ho! ma foi, répondit l'apothicaire, avec un demi-ris fourchu et enveloppé entre les moustaches, sauf votre grâce.

— Nos laquais, disoit Gringalet, avec lesquels il n'y a que perdre, car c'est argent comptant, ne sauroient plus commodément, et, quelque chose qu'il en soit, avec moindre dépense, aller querir figues, raisins et autre marchandise latine que céans. Item, qu'un marchand sorti et équipé de tout

[1] Gloire est pris ici dans le sens de vanité.

comme vous, ne peut au long jamais demeurer en arrière, et faillir à faire son profit.

— Pensez-vous, répliquait le vaillant homme, grossissant et enflaut sa voix, crachant à quartier d'un accent pointu, que j'aie perdu mon temps, comme j'en connois qui, par manière de dire, ne sauroient avoir donné le droit fil, ne en ligne directe, un clystère, un antidotarium, mellusine, la légende Vigo [1].

— Vous avez, dit Gringalet, de la droguerie autant que marchand de deçà d'outre, et vos boîtes bien peintes par dehors; avez-vous point de *familiæ herciscundæ*? un simple fort excellent, ainsi que mon hôtesse, c'est ici près la Trinité, m'a dit, pour avec un peu de *finium regundorum*, bien détrempés ensemble, guérir une colique en l'instant?

— Si j'en ai! répond l'apothicaire, oui, *per diem*, du plus beau et du meilleur qui fût à la Guibrai dernièrement, et n'y a pas longuement. Ce disant il montoit en l'échelle de sa boutique pour chercher. Combien y a-t-il, hau, Jean, que tu en vendois à Périgaut de la Guerche pour un bel écu? il m'est avis que notre maître Hippocras ou je ne sais qui, je n'étudie plus guère, les affaires détourbent tout, en a écrit sur les élégances de Roland et Olivier.

Ici l'un des personnages qui figure comme interlocuteur dans les contes d'Eutrapel, Lupold, interrompt brusquement le récit et se livre à la digression suivante contre les apothicaires :

Allez vous y frotter, dit Lupold, et vous soumettre à la miséricorde de ces maîtres fous, avec leurs *qui pro quo*, dont ils abusent le peuple et sa bourse : car ce qui vaut cinq sous ils le vendent vingt, sans être contrôlés ne policés [2] sur leurs

[1] Noël du Faill veut sans doute désigner ici Jean de Vigo, médecin du pape Jules II.
[2] Surveillés par la police.

marchandises. Faut croire que ce vénérable, afin de ne bourder, et être reconnu pour étourdi et ignorant qu'il étoit, eût mis, au lieu de ces beaux mots du droit civil, significatifs de la manière de diviser et partager les héritages, quelque véhément diagrède[1] et laxatif, et puis, adieu Fouquet. Car les apothicaires en sont venus là, qu'ils ne veulent souffrir que les médecins voient les ingrédients de la médecine ordonnée, disant qu'on leur feroit tort si on ne s'en fioit en eux. Mais ils ne savent qu'ils disent, et errent en cela, comme aussi aux plantes et graines nouvelles qu'on leur apporte, leur attribuant facultés et puissances admirables, où ils ne trouvent rien du tout. Témoin un droguiste de Lyon, qui envoya à feu Champenois, docte apothicaire de Rennes, un fardeau de blé noir, appelé en aucun lieux froment noir ou sarrasin, avec entière description de ses qualités mirifiques, et le prix, qui étoit d'un écu la livre. Mais, la piperie connue, on lui renvoya son paquet, et que s'il en vouloit envoyer querir, il lui en fourniroit dix mille charges de cheval, à un écu pièce. Car à la vérité, sans ce grain qui nous est venu depuis soixante ans, les pauvres gens de ce pays auroient beaucoup à souffrir, combien qu'il amaigrisse fort la terre.

Maître ou sire Pierre fut depuis marié, et ceux qui s'en mêlèrent la lui baillèrent belle; mais quand la cour vint à Angers, et qu'un grand fit convier les femmes de la ville, entre autres la sienne, étant des premières au brevet, pour aller au bal, qui étoit dressé en la grande salle de l'évêque, il fut bien étonné, sachant assez que par tel ajournement et assignation on y danseroit la danse du loup, la queue entre les jambes, et le branle : *Tant vous allez doux*, *Guillemette*. Ce fut à lui aller au-devant, par derrière, contre cette embuscade, et y pourvoir en diligence, comme il fit de galant homme, et

[1] *Diagrède*, eau qu'on tire de la racine de la scammonée.

nullement lourdaud, ainsi même que depuis il fut jugé par les auteurs de l'assemblée. Dire, elle n'y ira pas, il n'eût osé, venant la prière, qui est un commandement, de trop haut : joint que madame l'échevine La Quichie, ainsi nommée à cause d'une closerie[1] appelée Quichy, du nom de laquelle son mari se souffroit appeler, et une autre grand' liste de madames y seroient, c'est la façon de prendre un cheval farouche, que d'amasser tous les vieux chevaux du village. Mais voici le bon tour :

— M'amie, dit-il à sa femme, je veux bien que telles et telles invitées comme vous, sachent, outre être la plus belle et agréable de toutes, vous soyez davantage jugée être femme d'un brave apothicaire qui entend les parfums, afin que si quelque seigneur vous baise, vous ayez l'haleine plus douce et soëve[2], que pas une de vos compagnes ; et surtout gardez bien la trappe d'en bas.

A quoi elle obéit très-volontiers : car qu'est-ce que les femmes ne feront pour être dites et vues belles : et avala trois petites pilules, bien odoriférantes, mais des plus laxatives de la boutique, baillées si à propos, et les heures et espaces de leur opération si dextrement mesurés et compassés, que sur les neuf à dix heures du soir, comme elle dansoit en la main d'un grand, qui lui contoit des nouvelles de la cour (*Scholasticus*, disoit Balde, *loquens cum puella, non præsumitur dicere Pater noster*), commença, changeant de contenance, à gehenner et étreindre les fesses, car la taupe bêchoit tant, que finalement le sac fut délié, le tonneau défoncé, et belle merde *gallice loquendo*, par les places, tous s'étoupant le nez réellement et de fait, et non imaginairement et par fantaisie, comme un certain conseiller, qui regardant sur le bureau la figure d'un privé, dont étoit cas au procès, s'étoit bouché le nez ;

[1] Ferme.
[2] Suave.

ou bien d'un président de ce temps, mais c'étoit par galanterie et trait de bon esprit, qui dit à l'avocat du roi, plaidant un port d'armes, et pour le rendre plus criminel, faisant contenances et gestes des mains, comme s'il eût voulu tirer d'une arquebuse ; — Gens du roi, vous blesserez quelqu'un, haussez votre arquebuse. Il y en eut en ce vacarme merdeux de bien trompés et d'abusés, et fut, la vérité de l'histoire bien connue, d'orénavant maître Jean appelé sire, à pleine bouche, et estimé l'un des plus avisés de tout le pays. Vrai que les femmes le regardoient de travers en passant, car il avoit accordé avec la sienne, par une transaction qu'il portoit au fond de ses chausses ; mais il ne s'en soucioit pas, alléguant le concordat :

Maudit soit-il qui fit amours,
Qu'il ne les fit durer toujours
Et ainsi va le monde,
Quand l'un descend l'autre monte

L'IMAGE DE SAINT ROCH.

Le prieur de Château-Bourg, successeur de ce docte Pierre Colson, qui a laissé une belle mémoire par sa bombarde, voyant que l'image de saint Roch, qui étoit en son église, gagnoit honnêtement ses dépens, et étoit de bon revenu, encore qu'il fût tout poudreux et pourfilé d'iraignes, s'avisa le faire repeindre tout à neuf, jugeant par l'argument *a majori ad minus*, qu'on estime valoir beaucoup en logique, et au midi deux degrés par deçà le bois de Vincennes, que si les bonnes gens lui apportoient force dons, présents et offrandes, étant si pauvrement vêtu et accoutré en gueux, à plus forte raison hausseroient-ils les brevets et s'élargiroient davantage, quand il seroit magnifiquement habillé et bien en point. Mais, comme

disoit de bonne mémoire Mérence, la chose tourna sur le chose; il en arriva tout au rebours, comme il survient bien des inconvénients entre bouche et cuiller; car les pauvres villageois, voyant ce bon patron saint Roch ainsi brave [1] et en équipage de chevalier de l'ordre de la grande année [2], cessèrent lui rien donner, disant entre eux : « A cette heure qu'il est gentilhomme, pensez-vous qu'il voudroit prendre un denier, une poignée de filasse, deux œufs, comme il faisoit lorsqu'il étoit roturier et du tiers état? » Tels étoient les discours et pourparlers de cette superstitieuse simplicité rustique en matière de théologie; car en choses politiques, et où il va de leur profit ou perte, ils sont autant avisés qu'en autre saison qui ait jà pieça passé; cela fut occasion que le saint fut remis en son premier état, sali et barbouillé comme devant. Ceci soit dit sans offenser la mémoire et vénération des vertueux et saints personnages passés de ce siècle en l'autre, qui jouissent, bienheureux, du repos éternel [3].

[1] C'est-à-dire brillant, bien habillé.

[2] Il s'agit sans doute ici de *l'ordre du Saint-Esprit* créé par Henri III, en 1378.

[3] Le conte ci-dessus ne donne qu'une faible idée de l'irrévérence avec laquelle les catholiques du seizième siècle eux-mêmes traitaient les saints. Quant aux protestants, on peut dire qu'ils ont épuisé tous les outrages. Nous pensons, quant à nous, que si le culte des saints a donné lieu à des superstitions grossières, il n'a pas été non plus sans exercer sur les mœurs barbares du moyen âge et sur les destinées même du royaume une salutaire influence. Les milices communales marchaient sous la bannière de leurs patrons et s'en battaient mieux, parce qu'elles croyaient qu'ils intercédaient pour leur donner la victoire. La France tout entière avait une invincible confiance dans le pouvoir de saint Denis; chaque ville se croyait protégée par le saint sous l'invocation duquel elle était placée. En temps de peste comme en temps de guerre, les bonnes gens du moyen âge attendaient toujours un *secours d'en haut*, et c'est là ce qui a fait tout à la fois leur force et leur consolation.

BEROALD DE VERVILLE

(XVIe SIÈCLE)

Le Moyen de parvenir, contenant la raison de tout ce qui a été, est et sera[1], nous a fourni les contes que nous reproduisons ici. Ce livre a pour auteur François Beroald, sieur de Verville, gentilhomme parisien et chanoine de Saint-Gatien-de-Tours, en 1593. C'est une espèce de dialogue où figurent des personnages de tous les temps et de tous les pays, discutant sur toute sorte de sujets, et entremêlant leurs discussions d'historiettes et de contes. On y trouve quelques passages remarquables par leur verve, mais le cynisme y dépasse toutes les bornes et l'on a peine à comprendre parfois en le lisant qu'il ait pu obtenir la faveur dont il a joui de son temps. Les gens d'Église y sont surtout fort maltraités, et si l'auteur n'avait été chanoine, on pourrait le prendre pour un des pamphlétaires les plus violents de la Réforme.

LA FEMME BATTUE PAR MESURE.

Un seigneur d'Orléans avait une femme assez fâcheuse, ce

[1] Beroald, en publiant son livre, avait senti qu'il pouvait gravement le compromettre. Il garda l'anonyme, et le livre et la date de l'impression sont ainsi indiquées : *Nulle part;* 1000700407.

qui le tourmentait. Il la battit plusieurs fois et à dur, dont elle se contrista, et menaça son mari du consistoire, qui est le purgatoire des huguenots. Remis [1] qu'il fut au consistoire, il y alla, et on lui remontra que cela n'était pas beau de battre sa femme.

— Elle était battable, dit-il.

— Allez, allez, lui dit le diseur [2], sçachant la pensée de notre seigneur le consistoire, retirez-vous, et qu'il y ait de la mesure en vos actions, et qu'on n'oye plus parler de vous.

Il retint fort bien ce congé, et quelques jours après, sa femme se mit à faire la méchante, et il la battit; mais avec quoi? Avec une aune qu'il avait empruntée du seigneur Lait, qui avait été jadis couturier, et la frotta dos et ventre sur ses habillements, à cause qu'ils n'ont jamais ôté les dix jours en ce pays-là. La pauvrette se plaignit, et fit encore appeler son mari au consistoire, auquel on fit la joyeuse et courte remontrance, parce que l'on n'avait pas le loisir de parler à lui, à cause que l'on faisait réponse à une lettre que le duc de Savoie avait écrite à un traître. Au diantre soit le traître, il était alquemiste : il n'y eut jamais que lui qui fut de cette chose-là, et dit-on à ce maître officier :

— Allez, et soyez sage, et si votre femme vous fâche, ne la battez pas.

— Monsieur, je ne lui ai fait que ce vous m'avez commandé, je l'ai battue par mesure.

— Oui, dit-elle, messieurs, il m'a battue avec une des aunes de messieurs, et disait bien, pour autant que là, on mesure la justice.

— Comment, dit maître Jean Pinaut, vous abusez des paroles saintes? N'y retournez plus.

[1] Cité devant le consistoire.
[2] Le greffier chargé d'appeler les affaires.

— Monsieur, dit-il, ce ne sont que remontrances que je lui ai faites.

— Allez, dit le président Clerc, remontrez-lui l'Écriture sainte, ou bien on vous mettra céans.

Quelques jours d'après, elle fut encore mauvaise, et il la battit; mais ce fut avec un gros Nouveau Testament couvert de bois et ferré; il le lia en une serviette et la planta en cas pendu, il n'y manqua rien. Elle s'en plaignit, et les formes observées, étant devant le benoît consistoire, qui s'ennuyait de le voir si souvent, il fut tancé.

— Messieurs, dit-il, je ne l'ai corrigée qu'avec l'Écriture sainte.

— Hélas! quelle Écriture sainte!

— Messieurs, dit-elle, ç'a été avec un gros maudit Testament qu'il m'a bourrelée.

Cela oui et seu, il fut dit qu'il serait puni s'il continuait : et puis étant entré devant messieurs, on lui reproche son incrédulité; qu'il était malin contempteur et tergiversateur, et enfin lui fut prononcé à peine de punition corporelle, qu'il n'eût plus à châtier sa femme que de la langue. A ce il ne faillit pas, d'autant que, quand elle le fâcha, il prit une langue de bœuf de fumée, dont il la battit tant que le diable eut le cul et le consistoire la tête; et leur allez demander qu'ils en ont fait.

LE SAC DU PIED-GRIS.

Un gentilhomme avait fort long-temps recherché une demoiselle du pays, sienne voisine, qui ne l'osa accommoder, pource que la commodité ne s'y offrait pas, et que possible lorsqu'il le voulait, il y en avait quelqu'autre; et notez qu'il

n'y a que ces deux raisons qui empêchent les femmes...

Un matin cette demoiselle ayant affaire en une sienne métairie, possible allait-elle voir un de ses amis, passant à travers ce bois, elle fut rencontrée de ce gentilhomme, qui allait giboyer, et n'avait en main que son arquebuse. Le gentilhomme prit la rencontre et dit à celle-ci :

— Vraiment il y a assez long-temps que vous m'attermoyez; je vous prie que ce soit à cette heure; il y a toute occasion à propos.

— Hélas! lui dit-elle, que pensez-vous faire? attendez à une autre fois. A cette-ci et à une autre tout sera bon. Mais quoi! je me salirai toute.

Ce gentilhomme voit un pied-gris passant auprès d'eux, lequel avait un sac; il le prit et lui dit :

— Compère, attendez-moi.

Ayant ce sac, il le lui montra :

— Eh bien, lui dit-il, voila pour mettre sous vous.

Elle se voyant pressée, et qu'il fallait passer par là, en dépit qu'elle le voulût bien, lui dit :

— La donc, dépêchez-vous, afin que le bon homme ait son sac.

Cela avint en Anjou en un bois qui est près de la Rochefouques.

LE MINISTRE MARCHAND DE LANTERNES.

Il y avait un certain M. de la Tour, ministre en Poitou, lequel par hazard (comme le diable est subtil à séduire les enfants de Dieu) ayant avisé une belle femme qui ne lui appartenait pas, et qui avait père et mère, il la convoita suivant l'intention du canon 17 du 1174e Concile qui démontre que la fille d'autrui n'est pas défendue : parquoi il la besogna

toute vive (j'eusse pu dire, il oublia son devoir et sa charge, si que induëment il l'accoûtra, naturellement, charnellement, et vous pouriez dire individuëment, pour l'instant de la conjonction réciproque et mutuelle), mais je hais ces paraphrases; il faut donner dedans, il commit adultère. Ce qui était connu du consistoire, il fut corrigé et averti fraternellement, dont il ne tint conte, parce qu'il continua, tellement que le scandale fut grand, et fut passé par les consistoires, puis par le synode, et enfin déposé comme un pot en tez, et leur fut inventé le jeu *au ministre dépoüillé*.

La triste condition de M. Jacques de la Tour le mit presque au désespoir : toutefois il eut meilleur cœur; il ne voulut pas se donner au diable après son âne, ni ieter le manche après les écourgées, comme font les petits garçons qui fouettent le sabot, mais s'avisa de trafiquer et faire profiter si peu d'argent qu'il avoit de reste de ses commodités passées. Il se mit donc à faire la marchandise, et profitant si peu il fut affriandé de venir aux foires. Ainsi il se trouva à celle de Fontenai avec beaucoup de marchandises, et entre autres grande quantité de lanternes. Nous y fumes avec bonne et joyeuse troupe de gentilshommes du pays. Me promenant j'aperçus ce marchand et le considerai fort, pource qu'il m'étoit avis que je l'avois vu autre part. Je le dis aux autres qui de même en pensoient comme moi. Ainsi que nous doutions et le trouvions de bonne façon pour un lanternier, et que déjà nous nous étions entredit qu'il ressembloit au ministre déposé, il s'aperçut que nous le regardions. Alors approchant, le Fouilloux lui demanda :

— Mon maître, mon ami, n'êtes-vous point parent de ce ministre qui fut déposé à l'autre synode?

Adoncques sans s'émouvoir il dit :

— C'est moi qui suis celui que vous dites.

— Et pourquoi et comment est-il avenu qu'aujourd'hui vous êtes marchand de lanternes?

— O, ho, dit-il, et pourquoi non? Je vous les ai autrefois prêchées, maintenant je vous les vends.

Nous ne voulons point faire ici la critique des écrivains de notre temps, mais nous croyons pouvoir dire que les conteurs du seizième siècle peuvent sans désavantage et quelquefois même avec avantage soutenir avec eux la comparaison. On ne trouve pas en effet dans leurs œuvres ces interminables longueurs, ces conversations traînantes, ces descriptions qui ressemblent à des inventaires de commissaires-priseurs, et qui déparent les œuvres les plus remarquables des romanciers modernes. Ils ont le tour vif, le dialogue rapide, et ne *prêchent pas des lanternes*, comme tels et tels que nous connaissons bien.

HISTOIRE D'UN QUIDAM

FAIGNANT ÊTRE MÉDECIN, ET DE PLUSIEURS MARAUTZ

(XVIe SIÈCLE)

Cette prétendue histoire a été publiée dans le *Recueil des poésies françaises des quinzième et seizième siècles*; c'est d'après cet excellent travail que nous la reproduisons ici.

HISTOIRE D'UN QUIDAM FAIGNANT ESTRE MÉDECIN, ET DE PLUSIEURS MARAUTZ.

Certain quidam, congnoissant bien les tours
Et grans abus, lesquels par chascuns jours
Font les marautz pour attraper argent,
Par decevoir et tromper mainte gent,
Faignant d'avoir leurs membres langoureux,
Manquets, perclus, impotens, douloureux,
Et estre aussi de maladie attains,
Et tourmentez de plusieurs maux de saints[1],

[1] On avait au moyen âge donné des noms de saints à diverses maladies, telles que la danse Saint-Guy, le mal Saint-Jean, parce qu'on attribuait à ces saints le privilége de guérir ceux qui en étaient frappés.

Voulut montrer par certaine efficace
Iadis, au roy la cautille et fallace
De leurs abus, et, pour ce faire mieux
Il a fait dire et crier en maints lieux
Que le vouloir du roy estoit en somme
De delivrer et aumosner grand somme
D'or et d'argent aux pauvres agitez
De mal, ayant regard aux qualitez
De leurs langueurs, pour aux uns plus donner,
Aux autres moins, ainsi comme ordonner
Plairoit au roy. Or, après avoir
Telle nouvelle ou edict fait scavoir,
Tous les marauts et belistres d'entour
Cestuy pays sont tous, en moins d'un jour,
Venus ensemble. Aucuns estoyent
Ameniclez, et les autres jettoyent
Sang de leur bouche ; un autre se plaignoit
D'ydropisie, et un autre faignoit
Estre goutteux ; un autre sembloit estre
A demy mort, tant monstroit piteux estre,
L'autre muet et perdre la parolle,
L'autre vexé de la grosse verolle.
Quand au surplus, bien seroit difficile
De dire tous les abus de leur stille,
Dont je m'en tais ; mais, s'on enquiert combien
Estoyent iceux, je vous respons que bien
Ils pouvoyent estre un cinq cens, tout enclos
C'est à scavoir dedans un certain clos,
Au bout duquel estoit aucun estage,
Dont contemploit le roy en son courage
Et en son cœur la peine et le martyre
Q'a son advis un chacun d'iceux tire.

Mais ce quidam dessus dit, entendant
Bien leur abus, est venu ce pendant
Auprès du roy, se mettant à luy dire :
A ces marauts feroye-je un tour pour rire,
Tout pour monstrer les abus dont ils usent,
Et dont chacun communement abusent?
Ce que le roy, par récréation,
Luy a permis. Lors, sans dilation,
Cestuy quidam, pour venir mieux à fin
De son affaire, s'est fait lors médecin,
Et est venu à visiter ces gueux.
Puis après avoir veu chacun d'eux,
Il leur a dist : « Je veux vous guérir tous
« Qui estes cy, mais il faut que de vous
« J'en prenne trois voir les plus malsains
« Et qui de mort semblent les plus prochains,
« Pour les brusler et en cendre réduire,
« A celle fin d'icelle cendre oynre
« Dedans un pot, et puis faire de l'eau
« Et de la cendre un oygnement nouveau
« Pour guérir tous les autres, sans aucun
« Sans excepter. » Ce qu'entendant, chacun
De ces marauts fut fort espouventé;
Par quoy voyant ce quidam absenté
Un peu arrière, à fuyre ils ont tous prins,
Ainsi comment craignant estre surprins
Pour l'un des trois lesquels on devoit prendre,
Comme il est dit, pour estre mis en cendre.
Or avoyent-ils si grande haste d'aller
Et estre hors, à vray dire et parler,
Que ceux lesquels feignoient estre debiles,
Quant au courre, du corps estoient agiles.

Pour dire au vray, il n'y avoit boyteux,
Manguet, aveugle, impotens ny goutteux,
Qui ne fuyoit chacun en son endroit,
Trop plus soudain qu'un homme fort et droit,
Tant qu'en effect et bien petit d'espace,
De telles gens vuydée fut la place.
Ce que voyant, le roy fut si joyeux
Qu'il a donné d'escus un cent ou deux
A ce quidam, qui tel bon tour a fait
En le disant médecin très parfaict.

Ce conte a été évidemment inspiré par la *cour des Miracles*. C'était, dans le Paris du vieux temps, une espèce de cité qui servait d'asile aux vagabonds et aux mendiants. Les individus qui l'habitaient, et dont le nombre s'élevait, dit-on, à plus de 15,000 au seizième siècle, simulaient une foule de maladies, afin d'attirer la pitié. Les uns exerçaient la profession de boiteux, les autres la profession d'aveugles. Lorsqu'ils avaient fait leurs quêtes, et qu'ils rentraient dans leur repaire, ils reprenaient leurs allures naturelles ; les boiteux marchaient droit, les aveugles voyaient clair, et c'est de là qu'est venu le nom de cour des Miracles. Nous ferons remarquer que les médecins ne commencèrent guère qu'au seizième siècle à figurer dans la littérature populaire. Sauf le fabliau du *Vilain mire*, et messire *Hue* du petit Jehan de Saintré, ils ne sont que très-rarement mentionnés dans la littérature du moyen âge. Mais à l'époque de la Renaissance, ils deviennent l'objet de nombreuses satires, et Molière n'a fait en quelque sorte que résumer les moqueries dont ils étaient devenus l'objet depuis un siècle, et que ne justifiaient que trop leur pédantisme et leur ignorance.

MONTAIGNE

DE TROIS BONNES FEMMES

— Conte très-véritable —

(XVI[e] SIÈCLE)

Montaigne n'est pas seulement un profond observateur, un moraliste incomparable. C'est aussi le plus aimable des conteurs. Il emprunte ses récits à l'histoire ou aux faits de la vie commune; il ne les invente pas, mais il leur donne un tour si original et si neuf qu'on les croirait éclos des caprices de son imagination. Il a, ainsi qu'il le dit lui-même, la faculté de « manier et employer les sujets, » et il ne fait pas comme ceux « qui reculent si arrière leur narration et la chargent de tant de vaines circonstances que si le conte est bon, ils en étouffent la bonté; s'il ne l'est pas, vous estes à maudire ou l'heur de leur mémoire ou le malheur de leur jugement. Et c'est chose difficile de fermer un propos et de le coupper depuis que l'on est àrrouté, et n'est rien où la force d'un cheval se cognoisse plus, qu'à faire un arrêt rond et net. Entre les pertinents mesmes, j'en veoy qui veulent et ne se peuvent desfaire de leur course: ce pendant qu'ils cherchent le poinct de clorre le pas, ils s'en vont balivernant et traisnant comme des hommes qui défaillent de faiblesse... j'ay vu des récits bien plaisants devenir très ennuyeux en la bouche d'un seigneur, chacun de l'assistance en ayant été abbruvé cent fois. »

Montaigne est par excellence le conteur historique du seizième siècle, et pas plus que Rabelais nous ne pouvions l'oublier dans ce volume. Le morceau que nous avons choisi est, comme il le dit lui-même « un conte très-véritable ; » c'est un genre tout à fait à part dans la littérature de l'époque.

Des bonnes femmes, il n'en est pas à douzaines, comme chascun sçait, et notamment aux debvoirs de mariage ; car c'est un marché plein de tant d'espineuses circonstances, qu'il est malaysé que la volonté d'une femme si maintienne entière long temps : les hommes quoyqu'ils y soyent avecques un peu meilleure condition, y ont trop affaire. La touche d'un bon mariage, et sa vraye preuve, regarde le temps que la société dure ; si elle a esté constamment doulce, loyale, et commande. En nostre siècle, elles reservent plus communement à estaler leurs bons offices et la vehemence de leur affection, envers leurs maris perdus ; cherchent au moins lors à donner esmoignage de leur bonne volonté : tardif tesmoignage et hors de saison ! Elles preuvent plustost par là qu'elles ne les aiment que morts : la vie est pleine de combustion, et le trespas, d'amour et de courtoisie. Comme les peres cachent l'affection envers leurs enfants ; elles volontiers, de mesmes, cachent la leur envers le mary, pour maintenir un honneste respect. Ce mystère n'est pas de mon goust : elles ont beau s'escheveler et s'esgratigner, je m'en voys à l'aureille d'une femme et d'un secretaire : « Comment estoient ils? Comment ont ils vescu ensemble? » Il me souvient toujours de ce bon mot, *iactantius mœrent, quæ minus dolent :* leur rechigner est odieux aux vivants, et vain aux morts. Nous dispenserons volontiers qu'on rie aprez, pourveu qu'on nous rie pendant la vie. Est ce pas de quoy resusciter de despit. qui m'aura craché au nez pendant que i'estois, me vienne frotter les pieds quand ie ne suis plus? S'il y a quelque honneur à pleurer les maris, il n'appartient qu'à celles qui leur ont ri : celles qui ont pleuré

en la vie, qu'elles rient en la mort, au dehors comme au dedans. Aussi, ne regardez pas à ces yeulx moites et à cette piteuse voix ; regardez ce port, ce teinct et l'embonpoinct de ces ioues soubs ces grandes voiles ; c'est par là qu'elle parle françois ; il en est peu de qui la santé n'aille en amendant, qualité qui sçait pas mentir. Cette cerimonieuse contenance ne regarde pas tant derrière soy, que devant ; c'est acquest, plus que payement : en mon enfance, une honneste tres belle dame qui vit encores, veufve d'un prince, avoit ie ne sçais quoy plus en sa parure qu'il n'est permis par les loix de nostre veufvage : à ceulx qui le luy reprochoient, « c'est, disoit-elle, que je ne practique plus de nouvelles amitiez, et suis hors de volonté de me remarier. »

Pour ne disconvenir du tout à nostre usage, j'ay icy choisi trois femmes qui ont aussi employé l'effort de leur bonté et affection autour la mort de leurs maris : ce sont pourtant exemples un peu aultres, et si pressants qu'ils tirent hardiment la vie en conséquence.

Pline le Ieune avoit, prez d'une sienne maison en Italie, un voisin merveilleusement tourmenté de quelques ulceres qui lui estoient survenues ez parties honteuses. Sa femme, le veoyant si longuement languir, le pria de permettre qu'elle veist à loisir et de prez l'estat de son mal, et qu'elle luy diroit plus franchement qu'aulcun aultre ce qu'il avoit à en espérer. Aprez avoir obtenu cela de luy, et l'avoir curieusement considéré, elle trouva qu'il estoit impossible qu'il en peust guarir, et que tout ce qu'il avoit à attendre, c'estoit de traisner fort long temps une vie douloureuse et languissante : si luy conseilla, pour le plus seur et souverain remède, de se tuer ; et le trouvant un peu mol à une si rude entreprinse : « Ne pense point, luy dict elle, mon amy, que les douleurs que ie te veois souffrir ne me touchent autant qu'à toy, et que pour m'en delivrer ie ne me vueille servir moy mesme de cette medecine

que ie t'ordonne. Ie te veulx accompaigner à la guairison, comme j'ay faict à la maladie : oste cette crainte, et pense que nous n'aurons que plaisir en ce passage qui nous doibt delivrer de tels torments : nous nous en irons heureusement ensemble. » Cela dict, et ayant rechauffé le courage de son mary, elle resolut qu'ils se precipiteroient en la mer par une fenestre de leur logis qui y respondoit. Et pour maintenir iusques à sa fin cette loyale et vehemente affection dequoy elle l'avoit embrassé pendant sa vie, elle voulut encores qu'il mourust entre ses bras : mais de peur qu'ils ne luy faillissent, et que les estreintes de ses enlacements ne veinssent à se relascher par la cheute et la crainte, elle se feit lier et attacher bien estroitement avecques luy par le fauls du corps ; et abandonna ainsi sa vie pour le repos de celle de son mary. Celle là estoit de bas lieu ; et parmy telle conditions de gents, il n'est pas si nouveau d'y veoir quelque traict de rare bonté :

> **Extrema per illos**
> **Justitia excedens terris vestigia fecit.**

Les aultres deux sont nobles et riches, où les exemples de vertu se logent rarement.

Arria, femme de Cecina Paetus, personnage consulaire, feut mere d'une aultre Arria, femme de Thrasea Paetus, celuy duquel la vertu feut tant renommée du temps de Neron, et par le moyen de ce gendre, mère grand' de Fannia ; car la ressemblance des noms de ces hommes et femmes, et de leurs fortunes, en a faict mesconter plusieurs. Cette première Arria, Cecina Paetus, son mary, ayant esté prins prisonnier par les gents de l'empereur Claudius, apres la desfaicte de Scribonianus, duquel il avoit suyvi le party, supplia ceulx qui l'emmenoient prisonnier à Rome, de la recevoir dans leur navire, où elle leur seroit de beaucoup moins de despense et

d'incommodité qu'un nombre de personnes qu'il leur fauldroit pour le service de son mary; et qu'elle seule fourniroit à sa chambre, à sa cuisine, et à touts aultres offices. Ils l'en refuserent: et elle, s'estant iectée dans un batteau de pescheur qu'elle loua sur le champ, le suyvit en cette sorte depuis la Sclavonie. Comme ils feurent à Rome, un iour, en presence de l'empereur, Iunia, veufve de Scribonianus, s'estant accostee d'elle familierement pour la société de leurs fortunes, elle la repoulsa rudement avecques ces paroles: « Moy, dict elle, que ie parle à toy, n'y que ie t'escoute! à toy, au giron de laquelle Scribonianus feut tué! et tu vis encores! » Ces paroles, avecques plusieurs aultres signes, feirent sentir à ses parents qu'elle estoit pour se désfaire elle-mesme, impatiente de supporter la fortune de son mary. Et Thrasea, son gendre, la suppliant sur ce propos de ne se vouloir perdre, et luy disant ainsi: « Quoy? si ie courois pareille fortune à celle de Cecina, vouldriez-vous que ma femme, vostre fille, en feist de mesme? — Comment doncques? si ie le vouldrois, si elle avoit vescu aussi longtemps et d'aussi bon accord avec toy, que j'ay faict avec mon mary. » Ces responses augmentoient le soing qu'on avoit d'elle, et faisoient qu'on regardoient de plus prez à ses deportements. Un iour, après avoir dict à ceulx qui la gardoient: « Vous avez beau faire, vous me pouvez bien faire plus mal mourir, mais de me garder de mourir, vous ne sçauriez, » s'eslançant furieusement d'une chaire où elle estoit assise, elle s'alla de toute sa force chocquer la teste contre la paroy voisine; duquel coup, estant cheute de son long esvanouïe, et fort blecee, aprez qu'on l'eut à toute peine faicte revenir; « Ie vous disois bien, dict elle, que si vous me refusiez quelque façon aysee de me tuer, i'en choisirois quelque aultre, pour mal aysee qu'elle feust. » La fin d'un si admirable vertu feut telle: son mary Paetus n'ayant pas le cœur assez ferme de soy mesme pour se donner la mort, à laquelle

la cruauté de l'empereur le rengeoit ; un iour, entre aultres, aprez avoir premierement employé les discours et exhortements propres au conseil qu'elle luy donnoit à ce faire, elle print le poignard que son mary portoit, et le tenant nud en sa main, pour la conclusion de exhortation, « Fais ainsi, Paetus, » luy dict elle ; et en mesme instant, s'en estant donné un coup mortel dans l'estomach, et puis l'arrachant de sa playe, elle le luy presenta, finissant quand et quand sa vie avecques cette noble, genereuse et immortelle parole : *Pœte, non dolet.* Elle n'eut loisir que de dire ces trois paroles d'une si belle substance. : « Tien, Paetus, il ne m'a point faict mal ; » il est bien plus vif en son naturel, et d'un sens plus riche : car et la playe et la mort de son mary, et les siennes, tant s'en fault qu'elles luy poisassent, qu'elle en avoit esté la conseillere et promotrice ; mais ayant faict ceste haute et courageuse entreprinse pour la seule commodité de son mary, elle ne regarde qu'à luy encores, au dernier traict de sa vie, et à luy oster la crainte de la suyvre en mourant. Paetus se frappa tout souldain de ce mesme glaive : honteux, à mon avis, d'avoir eu besoing d'un si cher et précieux enseignement.

Pompeia Paulina, ieune et tres noble dame romaine, avoit espousé Seneque en son extreme vieillesse. Neron, son beau disciple, envoya ses satellites vers luy pour luy denoncer l'ordonnance de sa mort ; ce qui se faisoit en cette manière : quand les empereurs romains de ce temps avoient condamné quelque homme de qualité, ils luy mandoient par leurs officiers de choisir quelque mort à sa poste, et de la prendre dans tel ou tel delay qu'ils luy faisoient prescrire selon la trempe de leur cholere, tantost plus pressé, tantost plus long, luy donnant terme pour disposer pendant ce temps là de ses affaires, et quelquesfois luy ostant le moyen de ce faire, par la briefveté du temps ; et, si le condamné estrivoit à leur ordonnance, ils menoient des gents propres à l'exécuter, ou luy coupant les veines

des bras et des iambes, ou luy faisant avaller du poison par force; mais les personnes d'honneur n'attendoient pas cette nécessité, et se servoient de leurs propres medecins et chirurgiens à cet effect. Seneque ouït leur charge, d'un visage paisible et asseuré, et aprez, demanda du papier pour faire son testament : ce qui luy ayant esté refusé par le capitaine, il se tourna vers ses amis : « Puisque ie ne puis, leur dict il, vous laisser aultre chose en recognoissance de ce que ie vous doibs, ie vous laisse au moins ce j'ay de plus beau, à sçavoir l'image de mes mœurs et de ma vie, laquelle je vous prie conserver en vostre memoire; à fin qu'en ce faisant, vous acqueriez la gloire de sinceres et véritables amis. » Et quand et quand, appaisant tantost l'aigreur de la douleur qu'il leur voyoit souffrir, par doulces paroles, tantost roidissant sa voix, pour les en tanser : « Où sont, disoit-il, ces beaux preceptes de la philosophie? Que sont devenues les provisions que par tant d'années nous avons faictes contre les accidents de la fortune? La cruauté de Neron nous estoit elle incognue? Que pouvions nous attendre de celuy qui avoit tué sa mere et son frere, sinon qu'il feist encore mourir son gouverneur qui l'a nourry et eslevé? Aprez avoir dit ces paroles en commun, il se destourne à sa femme, et, l'embrassant estroictement, comme par la poisanteur de la douleur elle defailloit de cœur et de forces, la pria de porter un peu plus patiemment cet accident, pour l'amour de luy; et que l'heure estoit venue où il avoit à montrer, non plus par discours et par disputes, mais par effect, le fruict qu'il avoit tiré de ses estudes; et que sans doubte il embrassoit la mort, non seulement sans douleur, mais avecques alaigresse : « Parquoy, m'amie, disoit-il, ne la deshonore par tes larmes, à fin qu'il me semble que tu t'aimes plus que ma réputation; appaise ta douleur, et te console en la cognoissance que tu as eu de moy et de mes actions, conduisant le reste de ta vie par les honnestes occupations ausquelles tu es adon-

née. » A quoy Paulina, ayant un peu reprins ses esprits, et reschauffé la magnanimité de son courage, par une tresnoble affection : « Non, Seneca, repondit elle, ie ne suis pas pour vous laisser sans ma compaignie en telle nécessité; ie ne veulx pas que vous pensiez que les vertueux exemples de vostre vie ne m'ayent encores apprins à sçavoir bien mourir : et quand le pourrois ie ny mieulx, ny plus honnestement, ny plus à mon gré, qu'avecques vous? Ainsi faictes estat que ie m'en voys quand et vous. » Lors Seneque, prenant en bonne part une si belle et glorieuse deliberation de sa femme, et pour se delivrer aussi de la crainte de la laisser aprez sa mort à la mercy et cruauté de ses ennemis : « Ie t'avois, Paulina, dict-il, conseillé ce qui servoit à conduire plus heureusement ta vie : tu aimes doncques mieulx l'honneur de la mort; vrayment ie ne te l'envierai point : la constance et la resolution soyent pareilles à nostre commune fin; mais la beauté et la gloire soit plus grande de ta part. » Cela faict, on leur coupa en même temps les veines des bras; mais parce que celles de Seneque, resserrees tant par la vieillesse que par son abstinence, donnoient au sang le cours trop long et trop lasche, il commanda qu'on luy coupast encores les veines des cuisses, et, de peur que le torment qu'il en souffroit n'attendrist le cœur de sa femme, et pour se delivrer aussi soy mesme de l'affliction qu'il portoit de la voir en si piteux estat, aprez avoir tresamoureusement prins congé d'elle, il la pria de permettre qu'on l'emportast en la chambre voisine, comme on feit. Mais toutes ces incisions estant encores insuffisantes pour le faire mourir, il commande à Statius Anneus, son medecin, de luy donner un bruvage de poison, qui n'eut guères non plus d'effect; car, par la foiblesse et froideur des membres, elle ne pust arriver iusques au cœur; par ainsin on luy feit en oultre apprester un baing fort chaud; et lors, sentant sa fin prochaine, autant qu'il eut d'haleine, il continua des discours tresexcellents sur le subiect

de l'estat où il se trouvoit, que ses secretaires recueillirent tant qu'ils peurent ouïr sa voix; et demeurerent ses paroles dernières, longtemps depuis, en credit et honneur ez mains des hommes (ce nous est une bien fascheuse perte qu'elles ne soient venues iusques à nous). Comme il sentit les derniers traicts de la mort, prenant de l'eau du baing toute sanglante, il en arrousa sa teste, en disant : « Ie voue ceste eau à Iupiter le Liberateur. » Neron, adverti de tout cecy, craignant que la mort de Paulina, qui estoit des mieulx apparentees dames romaines, et envers laquelle il n'avoit nulles particulieres inimitiez, luy veinst à reproche, renvoya en toute diligence luy faire r'attacher ses playes; ce que ses gents d'elle feirent sans son seu, estant desia demy morte et sans aulcun sentiment. Et ce que, contre son desseing, elle vesquit depuis, ce feut treshonorablement et comme il appartenoit à sa vertu, montrant, par la couleur blesme de son visage, combien elle avoit escoulé de vie par ses bleceures.

Voilà mes trois contes tresveritables, que ie treuve aussi plaisants et tragiques que ceulx que nous forgerons à nostre poste pour donner plaisir au commun; et m'estonne que ceulx qui s'addonnent à cela, ne s'advisent de choisir plustost dix mille tresbelles histoires qui se rencontrent dans les livres, où ils auroient moins de peine, et apporteroient plus de plaisir et proufit : et qui en vouldroit bastir un corps entier et s'entretenant, il ne faudroit qu'il fournist du sien que la liaison, comme la souldure d'un autre metal, et pourroit entasser par ce moyen force véritables ornements de toutes sortes, les disposant et diversifiant selon que la beauté de l'ouvrage le requerroit, à peu prez comme Ovide a cousu et rapiecé sa Metamorphose, de ce grand nombre de fables diverses,

GUILLAUME BOUCHER

(XVIe SIÈCLE)

On connaît au seizième siècle plusieurs écrivains du nom de Boucher. Celui qui nous occupe ici portait le titre de sieur de Brocourt; né à Poitiers en 1506, il y fut libraire et juge consul des marchands et y mourut vers 1606. Il partage donc avec le centenaire Fontenelle la gloire d'une longévité exceptionnelle ; tout porte à croire qu'il ne quitta jamais sa ville natale, et c'est pour remercier ses concitoyens de l'avoir nommé juge consul qu'il composa le livre des *Serées*.

Ce livre qui porte pour épigraphe : *Post seria jocos,* traite de toutes choses et de quelques autres encore : *de omni re scibili et quibusdam aliis*. « On y trouve ainsi que le dit l'auteur dans sa préface, les choses les plus graves et les rencontres les plus gaillardes. » De bons bourgeois sont supposés se réunir pour dîner ensemble, et causer de tout ce qui leur vient à l'esprit, chaque *Serée* est comme le compte rendu analytique de leurs propos de table, et l'on peut juger par les titres du décousu de la conversation : *du Vin, de l'Eau, des Femmes et des Filles, des Chiens, des Monstres, des Meseaux ou Lépreux, des Larrons et Picoreurs, des Médecins, des Gens de guerre, des Gueux, etc.* C'est tout à la fois une revue satirique et une espèce d'encyclopédie, le tout entremêlé de vers de toutes les mesures et de tous les rhythmes.

Le livre de Guillaume Boucher a obtenu un très-grand succès dans son temps :

Mon *Boucher*, tes discours sont autant de merveilles
Qui captivent nos cœurs d'un ravissement doux:
Ils sont tout pleins de laict où Mercure jaloux
Trempe son caducé pour charmer nos oreilles.

Tel est le témoignage flatteur que rend à son ami et compatriote le sieur de la Roche d'Osseau ; un autre rimeur du Poitou ne se contente pas de Mercure et de son caducée :

Comme on voit un essein d'avettes .
Sur un amas de fleurettes,
D'un labeur pécunieux
Moissonner la douce Ambroisie
Que la niepce d'Oritie
Verse au grand banquet des dieux,
Ainsi ta docte cervelle
Qui se vire à tire d'aile
Dedans l'éden des nœuf sœurs,
Peut cueillir dedans ce livre
Cette liqueur que délivre
Apollon à ses sonneurs.

Au milieu d'idées souvent bizarres, et de dissertations scientifiques plus ou moins ridicules, Boucher rencontre parfois des vues exactes et justes, et quand le dix-huitième siècle faisait à Rousseau l'honneur d'avoir demandé le premier aux mères de nourrir leurs enfants, il avait oublié que le juge des marchands de Poitiers avait développé la même idée dans le chapitre XXIV des *Sérées* intitulé : *des Nourrices*, où il est dit « qu'oster aux mères leurs enfants pour les donner à une autre nourrice, ne peut estre autrement appelé que faire un contre-tempérament à la nature. »

Nous devrions regarder plus souvent dans les vieux livres, car nous pourrions y trouver bien des choses que nous croyons avoir inventées.

LES ÉCONOMIES DU MÉNAGE.

Un homme marié se plaignoit à sa femme de la grande despense qu'elle faisoit en habillement, et luy juroit qu'il ne luy

faisoit fois qui ne luy coustat plus d'un escu. Mais sa femme l'a bien rembarré, en lui disant : « faites-le si souvent qu'il ne vous revienne à un liard[1]. »

Ceci est pour montrer qu'il n'y a point de femme qui se plaigne du trop.

LE BON SOMMEIL.

Un soldat, estant logé à l'escart, trouva un bon list garny de couvertures et de draps, et là estant bien à son aise et sans bruit, dort depuis le soir jusques au lendemain après-midy : soit qu'il eut esté de garde la nuist précédente, soit qu'il fut grand dormard, pour avoir les veines fort petites, soit que la froideur du cerveau luy causast un si profond dormir, soit qu'il eust la teste grosse, contenant beaucoup de vapeurs, soit qu'il eust mangé d'un lièvre, qui provoque le dormir, soit qu'il eust travaillé, les esprits ayant besoin d'estre récréés. Or, estant ce soldat ainsi endormy, il arrive en ceste maison un sergent, qui exécute[2] le lict où il estoit, et enveloppant dans la couverture le drap, le soldat, et le lict, les garrotte et charge dans une charrette, conduisant le tout jusques au plus prochain marché, sans que le soldat en sentist jamais rien, et sans que le sergent sceust que le soldat y fust. Estant le sergent arrivé où se tenoit le marché, il fait la proclamation, reçoit les enchères, crie à pleine teste le lict à deux sols : *Qui dit, qui dit, et ce pour la dernière fois*.

Soit que le cry du sergent ou le bruit de la foire interrom-

[1] Le mot liard a fort exercé les étymologistes. On a dit que cette petite monnaie avait pris le nom du monnayeur qui l'avait frappée, lequel se serait appelé *Liard*. C'est une erreur, et voici la véritable étymologie : les premières pièces de ce genre ont paru sous Philippe le Hardi ; elles portaient pour légende : *Li hardi ;* les dernières lettres *di* étaient à peine lisibles, ce qui faisait *Li hard,* et cette appellation fut consacrée dans la langue vulgaire.

[2] C'est-à-dire qui s'empare du lit.

pist le sommeil du soldat, soit que l'air renfermé en son oreille eust esté meu et poussé par un autre air venant du dehors, soit que l'heure de son réveil fust venue, les vapeurs montées au cerveau, procédantes de la viande digérée en l'estomach, estant cuites, atténuées et consumées par la chaleur qui se retire au dedans durant le dormir, soit que les femmes qui mettoient à l'enchère, en maniant le lict, fissent tourner le soldat d'un costé sur l'autre [1], il se va resveiller sur les quatre heures du soir et se développant du lict, du drap et de la couverture, sort hors tout nud, se jettant au milieu de la foire, comme une mouche sans teste, et ayant son pistolet bandé commence à crier : « Goujat [2], apporte une chemise. » Les femmes qui vouloient achepter ce lict et le remuoient eurent si grand peur que depuis ne furent en leur bon sens : le sergent qui n'a point faict son profit de ce temps-là, estimoit estre un esprit qui le vouloit punir d'avoir exécuté de pauvres gens qui avoient tant de maux, les hommes n'estoient pas plus asseurés que les femmes [3], bref, comme si c'eust esté une tremeur panique, tous ceux de la foire s'enfuyrent et arrivèrent bien tard à leur logis, à cause de la peur qui leur entravoit les pieds.

Le pauvre soldat se trouvant ainsi tout nud sans s'avoir qui l'avoit apporté là et que tous ceux de la foire le fuyoient comme

[1] Ce passage, entre bien d'autres du même genre qui se rencontrent dans les œuvres de Boucher, nous fait connaître comment les phénomènes de la vie étaient compris et expliqués de son temps. Quand Sganarelle parle des vapeurs pesantes formées par les exhalaisons des influences qui s'élèvent dans la région des maladies, et Defonandrès « d'une pourriture d'humeur causée par une trop grande réplétion » ils font de la médecine comme l'auteur des *Sérées*.

[2] On désignait sous le nom de goujats les vivandiers et les hommes de peine qui suivaient les armées pour faire le service des gens de guerre. Cette sorte d'individus était fort grossière, et le nom de goujat fut plus tard appliqué par extension aux gens mal élevés.

[3] Nous supprimons ici quelques membres de phrases, qui s'enchevêtrent dans le récit, et le rendent peu compréhensible.

s'il eut esté gabeloux[1], pensoit être là en autre monde, et estre enchanté et que quelque sorcière de Bodin, l'ayant graissé et luy ayant mis un bâton entre les jambes l'eust enlevé en l'air et laissé là, estant si étonné qu'il ne faisoit semblant de couvrir ce qu'on ne pouvoit dire sa pauvreté.

Ce conte est extrait de la 25e sérée, intitulée *les Gens de guerre;* cette sérée donne de curieuses indications sur l'organisation et l'indiscipline des troupes au XVIe siècle.

L'ARÊTE DE POISSON.

Il y avoit ces jours passez une damoiselle de grande maison qui estoit en danger de mort, à cause d'une areste de poisson qu'elle avoit en la gorge, laquelle tous les médecins ne leurs remèdes n'avoient pu mettre dehors, ne faire avaler ne pourrir, soit en faisant avaler à cette pauvre fille un morceau de pain molet, ou une figue sèche un peu maschée, ou la faire vomir avec un porreau huilé, ou lui jetant dans le nez un sternutatoire, ou lui procurant la toux avec choses aigres.

Les médecins de tous les pays estant hors de leur catholicon et cabale, dirent aux parens qu'il falloit laisser faire à nature et au vouloir de Dieu. Nonobstant cela, l'oncle de la fille s'advisa d'appeler un médecin d'assez loing qui se nommoit messire Grillo, après avoir enchanté par charmes les arestes et les petits os arrestés dedans le gaviou et en la gueule, selon que Ætius excellent médecin l'a écrit et pratiqué.

Ce messire Grillo avoit un grand bruit dans toute la contrée et voicy comment :

Il avoit une estude secrette bien près de la porte de sa mai-

[1] C'est-à-dire sergent des gabelles

son, et par un petit trou voyoit venir ceux qui lui apportoient des urines : et estant entrez en la court, sa femme bien instruite, se venoit assoir près de l'estude, disant au porteur d'urine que son mary ne demeureroit guère à venir, elle l'interrogeoit du jour de la maladie, en quelle partie du corps étoit le mal, et conséquement de tous les effets et signes. Le médecin escoutoit tout par le trou de son estude et sortant par la porte de derrière, entroit par le devant, ayant regardé l'urine, il faisoit le discours de la maladie comme il l'avoit entendu : le porteur d'urine estant de retour contoit comme le médecin avoit cognu toute la maladie.

Or, ce messire Grillo, ayant ainsi acquis ce bruit, arrivé qu'il fust, alla visiter la pauvre malade qui n'en pouvoit plus; ayant entendu son mal l'asseura que ce n'étoit rien, et que s'il eust esté appelé plustost, qu'il y a longtemps qu'elle ne fust pas là, et que les médecins qui l'avoient traictée n'y entendoient rien et si n'estoient qu'asnes; il va sur l'heure demander du beurre frais et de ce beurre, sans autre mystère, va oindre et gresser toutes les parties basses de ceste pauvre fille, qui estant près de la mort et ne demandant que santé se laisse aisément manier et gresser là où le médecin vouloit, mais elle, voyant que le médecin ne faisoit autre chose que de la frotter où elle n'avoit point de mal, se print si fort à rire de la récepte et de la sottise du médecin qu'elle mit et jetta l'areste hors de la gorge, dont elle fut incontinent guérie.

Les uns estimoient que ce n'estoit pas le ris qui estoit la principale cause de la guérison, mais que l'assurance que messire Grillo avoit donnée à ceste fille, ayant si bien fortifié la nature jà affaiblie, qu'elle fut assez forte pour chasser le mal et l'areste qui en estoit cause; les autres disoient que le beurre pouvoit bien avoir guéry ceste fille, à cause de quelque vertu obscure et latente, ou bien à cause d'une similitude et sem-

blance du beurre à l'areste du poisson. Quoy qu'il en soit ceste onction ayant si bien succédé[1] à messire Grillo, il en fut estimé savant et expert, tellement qu'il estoit appelé à toutes maladies, principalement des femmes et des filles, auxquelles il ne faisoit que gresser leūr je ne sais comment et leur derrière de beurre frais.

Au temps de Guillaume Boucher, il y avait deux écoles médicales en présence: l'une voulait guérir par les contraires et l'autre par les semblables, ce qui se résumait dans la formule *Similia similibus, Contraria contrariis*. De là cette opinion que le beurre avait pu à cause de sa semblance faire sortir l'arête. La médecine est certainement l'une des sciences qui sont restées le plus longtemps stationnaires en France. Tandis qu'un homme de génie, Ambroise Paré, jetait les bases de la chirurgie et lui faisait faire en quelques années des progrès extraordinaires, la médecine proprement dite vivait des traditions de l'astrologie judiciaire et du plus aveugle empirisme. Ses progrès sous Louis XIV étaient encore peu sensibles, et l'on peut s'en convaincre en lisant le *Journal de la santé* de ce prince, tenu par ses premiers médecins, et publié il y a quelques années en 1 vol. in-8°. On le purgeait une centaine de fois par an, on le saignait de même, et l'on peut dire que ce n'était pas trop des productions les plus rares et les plus précieuses des trois règnes de la nature pour composer ses clystères et ses onguents. Louis XIII était encore plus médicamenté que Louis XIV. Son médecin dans une seule année lui fit prendre deux cent dix-huit purges, deux cent quarante-trois clystères et le saigna quarante-deux fois. C'était du reste un fort bon métier que celui de médecin du roi de France, car Coytier, le médecin de Louis XI, reçut d'une seule fois 90,000 écus d'or pour avoir guéri son client de la fièvre.

LE CHAUD ET L'HUMIDE.

Une dame durant un souper fut priée de tous les convys, et

[1] Réussi.

mieux de son mary qui estoit plus jeune qu'elle, de faire bonne chère; elle s'en excusoit disant avoir sur le cœur une tristesse, sans savoir d'où elle procédoit. Son mary lui va dire qu'elle n'avoit nulle occasion de se fascher, veu qu'il ne lui faisoit faire rien, et que pour avoir de l'argent fraiz et une autre femme, il faudroit bien qu'elle eust plus grande maladie que de l'ennuy, les femmes ne mourant jamais de mélancolie comme font les hommes.

— Pourquoi non? répliqua la dame.

— Parce, lui répliqua son mary, que les hommes ayant beaucoup de chaleur, et la chaleur estant révoquée par la tristesse aux parties internes et au dedans elle opprime et suffoque par trop grande chaleur les parties les plus nobles, ce qui ne se feroit pas ès femmes, ayant moins de chaleur et plus d'humidité.

— Vous voulez donc inférer, répliqua la dame, qu'il n'y a nul danger de contrister et ennuyer une femme, veu qu'elle n'en meurt pas? Bien, si je n'avois que cette fascherie, mais avec cela je me trouve parfois mal d'une reume et fluxion qui me tombe sur une espaule.

— M'amie, luy va dire son mary qui estoit accort et lest, vieillesse est une hostellerie de langueur, et où il pleut par tous endroits; cela n'est rien, il ne s'en faut point fâcher, car communement en vieille maison il y a toujours quelque goutière.

La dame, se sentant piquée, luy va dire :

—Ouy bien, quand on ne monte pas souvent dessus.

LA PEINE DU TALION.

Il y avait un recouvreur qui en recouvrant une maison tomba sur un homme qui passoit la rue, de sorte que cet

homme fut grièvement blessé, et s'adressant au juge, demandoit alimens et médicamens, et réparation à l'encontre de ce recouvreur qui en tombant l'avoit offensé, et ne s'étoit fait nul mal, disant au juge qu'il ne devoit pas se laisser tomber, yeu que c'est son métier de monter sur les maisons et de s'y tenir bien; que ce n'étoit qu'un éventé qui par sa faute et coulpe s'étoit laissé tomber sur luy, possible lui voulant du mal. Le pauvre recouvreur, alléguant son innocence, disoit qu'il n'y avoit aucun dol de son côté, et que les meilleurs maîtres de leur estat étoient sujets à tels accidents. Le juge après mûre délibération ordonna que celuy qui avait esté blessé par la chute du recouvreur, luy estant guéry, monteroit sur la mesme hauteur, et du même lieu tomberoit sur le recouvreur qui avoit tombé sur luy.

Je vous laisse à penser si le défendeur appela de la sentence.

LA CLÉMENCE DE LOUIS XI.

Un pauvre malfaiteur condamné à estre pendu par la Cour du Parlement, ainsi qu'on le menoit au supplice, advisa le bon roy Louis XI, le priant de lui octroyer un don, et qu'il ne lui demanderoit de la vie plus rien. Le roi passant outre luy va dire :

— Je scay bien que tu veux demander, c'est que je te sauve la vie.

Ce pauvre patient luy répliqua :

— Non, Sire, ce n'est point cela; que si je vous le dy, me promettrez-vous sur vostre âme d'accomplir ce que je vous demande?

Le roy avec serment l'ayant assuré qu'ouy, moyennant qu'il ne le prie point de lui pardonner, ce pauvre pendu lui va dire :

— Je vous prie seulement, Sire, de me baiser au cul, mais que je soye mort[1].

Le roy, qui vouloit tenir la promesse, pour ne le baiser au cul après sa mort, lui donna sa grâce[2].

[1] Aussitôt que je serai mort.

[2] Le droit de grâce s'exerçait de trois manières : par lettres de pardon, qui dispensaient purement et simplement le coupable de la peine à laquelle il était condamné; — par lettres de rémission, qui le rétablissaient dans les droits dont il jouissait avant sa condamnation; — par lettres d'abolition, qui effaçaient jusqu'au souvenir même du délit. Ces diverses sortes de lettres furent d'abord accordées gratuitement; mais, peu à peu, elles devinrent un objet de trafic. — A l'époque de la première féodalité, les seigneurs s'étaient attribué le droit de grâce; mais, peu à peu, les rois se le réservèrent exclusivement et refusèrent même aux reines de l'exercer. L'usage voulait qu'à leur première entrée solennelle dans une ville, ils fissent grâce à deux prisonniers.

MÉTAMORPHOSE D'UN HOMME EN COUCOU

(XVIe SIÈCLE)

Les contes en vers sont assez rares au seizième siècle, et celui que nous publions ici nous paraît l'un des meilleurs de ceux que nous avons rencontrés. L'auteur, Jean Passerat, est né à Troyes en 1534. Il fut nommé en 1572 *professeur royal d'éloquence*, et travailla en 1593 au pamphlet célèbre connu sous le nom de *Satire Ménippée*. Il mourut en 1602, et peut être justement considéré comme l'un des meilleurs écrivains du seizième siècle. La Harpe dit, non sans raison, que le conte suivant est un petit chef-d'œuvre digne de la Fontaine.

Mars est passé; voici le premier jour
Du mois sacré à la mère d'amour :
Dites, oiseaux de diverse peinture,
Sentez-vous point rajeunir la nature?
Sus! mes mignons, recommencez vos chants;
Réjouissez les forests et les champs :
En récompense, ici gisant à l'ombre,
Je chanterai quelqu'un de votre nombre,
Qui autrefois entre nous a vécu,
Ore est oiseau, et s'appelle cocu;
Fameux oiseau, de qui prit la semblance

Le roi du ciel, qui la tempeste lance,
Pour assurer le courage peureux
De sa Junon, au combat amoureux.
 Ce cocu fut un bourgeois de Corinthe,
Fort ombrageux, et sujet à la quinte,
Puissant d'amis, père aux écus comptans,
Mais qui avait passé son meilleur temps.
Il épousa une femme gentille,
Belle, en sa fleur, fine, accorte et subtile,
Dont Cupidon le sçut tant enflammer,
Qu'il l'aima trop, si l'on peut trop aimer.
Il ne taschoit, sinon qu'à lui complaire :
Voire! faisoit plus qu'il ne pouvoit faire.
Ce bon vieillot juroit tous ses grands dieux
Qu'il l'aimoit plus que son cœur et ses yeux.
En peu de temps, l'épouse jeune et roide
Rompit les reins à la vieillesse froide[1].
Le bon hommeau, qui vit longuement[2]
Ne fourniroit à tel appointement,
Ayant tiré ses plus grands coups de lance,
Eut son recours à sainte remontrance.
De mari donc il devint sermonneur,
Qui ne preschoit que vertu et qu'honneur,
Que bon renom, c'étoit tout son langage,
Qu'il faut garder la foi en mariage;
Que du logis femme ne doit sortir
Sans son mari. Il l'eust pu convertir,
A ce qu'on dit, si l'archerot qui voie

[1] Passerat en écrivant ces vers se rappelait peut-être Louis XII, qui, à force de vouloir prouver à Marie d'Angleterre qu'il était plus jeune qu'il n'en avait l'air, avança de quelques années l'ouverture de la succession royale.

[2] Ce mot est ici scandé en quatre syllabes : *lon-gu-e-ment.*

Se contentoit seulement de parole,
Ce qu'il ne fait : il est par trop dispos,
Volage, ardent, ennemi du repos,
Pour endurer qu'une belle jeunesse
Languisse à l'ombre, et moisisse en paresse.
Assez de fois elle en montra semblant,
Dont le mari, chaude fièvre tremblant,
Laissa glisser dedans sa fantaisie
Un certain mal qu'on nomme jalousie.
Si tost qu'au vif de ce mal il fut point[1],
Sot, il voulut tenir sa femme en mue,
Lui défendit de se trouver en rue,
Veilloit après, ne cessoit d'épier;
A son œil mesme il n'osoit se fier.
Mal est gardé ce que garde la crainte.
Le corps étoit au logis par contrainte;
L'esprit dehors, à ce seul but tendoit
De faire en bref ce qu'on lui défendoit,
C'est la coutume; il se pique et s'offense.
Ainsi voit-on les villageois troublés
Contre un torrent qui vient gaster leurs blés,
Dresser rempart de fagots et d'argile,
Se travaillant d'une peine inutile.
Cela ne sert, sinon que d'irriter
Le fier torrent qui ne veut s'arrêter :
Il pousse avant son onde courroucée.
Puis, quand il a mis à bas la chaussée,
A gros bouillons, de plus grande fureur,
S'en va noyer l'espoir du laboureur.
Pour abréger, dès la première année,
Elle trouva parti par sa menée :

[1] Il fut frappé.

Alors conclut de quitter son grison,
Quoi qu'il en fust, et sortir de prison,
Assigne un jour (Vénus, c'étoit ta feste):
Tous ses habits dès le soir elle appreste;
Part au matin avec un jeune ami,
Sans dire adieu au bon-homme endormi.
A son réveil, qu'il se trouve sans elle,
Saute du lit; ses valets il appelle,
Puis ses voisins; leur conte son malheur,
S'écrie au feu, au meurtre et au voleur;
Chacun y court : la nouvelle entendue
Que ce n'étoit qu'une femme perdue,
Quelque gosseur, de rire s'éclatant,
Va dire : « O dieux! qu'il m'en advienne autant! »
La perte, jointe avec la moquerie,
Firent tourner ses douleurs en furie;
Sort de la ville, et sort aussi du sens;
Par les chemins il demande aux passans :
« Savez-vous point où elle s'est allée?
Ma femme, hélas! ma femme on m'a volée! »
Il arrachoit sa barbe et ses cheveux,
Remplissoit l'air de regrets et de vœux
Contoit aux vents, au soleil, à la lune,
Aux durs rochers sa piteuse fortune.
Menant tel deuil sept grands jours tout entiers,
Alla, revint par voyes et sentiers,
Par monts, par vaux, par bocage et par lande
Sans avaler breuvage ni viande;
Et n'ayant plus que les os et la peau,
Sembloit un corps déterré du tombeau.
Le ciel, qui voit un si cruel martyre,
En prend pitié, et enfin l'en retire

Car une fois, de douleur consumé,
Comme il menoit son deuil accoutumé,
La voix lui faut, et par miracle étrange,
Sa bouche ouverte en un long bec se change.
Tirer pensoit barbe et cheveux chenus;
Barbe et cheveux plume étoient devenus;
Plume devint sa robe par derrière;
Et chaque bras est une aisle légère.
Lors il perd terre, et s'élevant en l'air,
Cocu parfait encommence à voler,
Bien ébahi de perdre sa figure
En un moment par sa mésaventure,
Comme jadis Picus fut étonné,
Quand une fée en picmars l'eut tourné,
Frappé trois fois de sa verge charmée,
Par un dépit de n'estre point aimée :
Ainsi soudain ce misérable amant
Est fait oiseau, et si ne sçait comment
Il fut soi-mesme; en sa forme nouvelle,
Qui tient du sacre et de la colombelle,
S'envole au bois, au bois se tient caché,
Honteux d'avoir sa femme tant cherché;
Et néanmoins, quand le printemps renflamme
Nos cœurs d'amour, il cherche encor sa femme,
Parle aux passans, et ne peut dire qu'*où*[1]?
Rien que ce mot ne retint le coucou
D'humain parler; mais, par œuvres, il montre
Qu'onc en oubli ne mit sa malencontre.
Se souvenant qu'on vint pondre chez lui,
Venge ce tort, et pond au nid d'autrui.
Voilà comment sa douleur il allége.
Heureux ceux-là qui ont ce privilége!

[1] C'est-à-dire : *Où* est ma femme?

Les maris trompés, les cocus puisqu'il faut les appeler par leur nom, ne commencent à devenir l'objet des sarcasmes et des moqueries que vers la fin du quinzième siècle. Les trouvères avant cette époque avaient eu bien souvent l'occasion d'en parler, puisque la plupart de leurs contes roulent sur les mauvais tours que les femmes, comme dit la reine de Navarre « jouent aux pauvres hommes, » mais ils ne cherchaient point à les rendre ridicules, car la façon terrible dont quelques-uns s'étaient vengés, et les châtiments cruels qui, au moyen âge, atteignaient les femmes lorsqu'elles manquaient à leurs devoirs d'épouses, ne prêtaient point à la raillerie. Au seizième siècle, au contraire, les maris malheureux sont représentés comme des niais qui ne méritent que trop leur sort, et que leurs femmes peuvent mystifier, sans qu'ils s'en doutent, par les ruses les plus vulgaires et les mensonges les plus impudents.

Faut-il attribuer ce changement à l'extrême importance que les femmes, depuis Agnès Sorel, avaient prise à la cour, et les conteurs en se moquant des cocus voulaient-ils flatter et amuser les *pimbêches et rosées femelles*, — c'est un mot de Sully — qui se faisaient gloire de tromper leurs maris avec les rois? L'extrême corruption des mœurs qui signale l'époque de la Renaissance portait-elle les esprits à justifier les désordres des femmes, en leur donnant pour excuse la sottise des hommes? Nous ne le saurions dire; et puisque nous sommes en train de poser des questions sans pouvoir les résoudre, nous demanderons aux étymologistes et aux érudits, qui seront sans doute plus heureux que nous, d'où viennent les mots: *cocu* et *cornard*, — pourquoi *une paire de cornes* est devenu le symbole de l'infortune conjugale, — pourquoi la couleur jaune est devenue la livrée des collègues de Georges Dandin — et pourquoi le vaillant chevalier Saint-Gendulfe, était regardé comme leur protecteur et leur patron? Il y a là, on le voit, pour les abstracteurs d'érudition matière à quelques beaux mémoires

HENRI ÉTIENNE

(XVIe SIÈCLE)

Les contes qui suivent sont tirés de l'*Introduction au traité de la conformité des merveilles anciennes avec les modernes*, par Henri Étienne, deuxième de ce nom, né à Paris en 1528, mort en 1598. De même que son père et ses frères, il se rendit célèbre comme imprimeur et comme philologue ; il appartenait à la religion réformée et ne se fit point faute dans tous ses ouvrages d'attaquer le pape et l'Église.

On s'étonnera peut-être que l'un des plus savants hommes de son époque se soit détourné de ses études habituelles, pour se livrer à des facéties dans le genre de celles qui vont suivre ; mais au seizième siècle, les réformés faisaient, comme on dit, flèche de tout bois. Tout en commentant les Grecs et les Romains, ils cherchaient à déconsidérer le clergé catholique, et surtout les moines, par une foule d'histoires scandaleuses, les unes vraies, les autres de pure invention. Ils se vengeaient par là de l'intolérance dont ils étaient l'objet, et, comme Rabelais, ils faisaient marcher de front la science sérieuse et *les joyeux devis*.

LE QUESTEUR ET LES DEUX POURCEAUX.

Un questeur[1] allant par le pays, avec un valet qui condui-

[1] On distinguait deux espèces de quêteurs : les uns appartenaient aux

soit l'asne porteur des besaces, passa pardevant le logis d'un boucher: où le valet ayant sonné la clochette, la femme vint ouvrir, et les ayant faict entrer dedans, leur alla querir quelque pièce de chair. Cependant ce beau frère ayant apperçu deux beaux pourceaux se goguayant sur un fumier, attendit que la femme fut revenue: et alors se tournant vers son valet.

— C'est grand domage (dict-il) que ces deux belles bestes meurent si soudainement.

Ceste femme dresse l'oreille à ce propos, et s'enquête plus avant du beau père. Lequel luy faict réponse:

— M'amie, je ne vous puis dire autre chose sinon que ces deux pourceaux me font grand pitié, qui s'en vont mourir soudainement: et il n'y a homme vivant qui s'en peust apercevoir s'il n'ha la grâce du benoist sainct Antoine. Mais il y auroit bien remède si j'avois deux des glans que le secretain de nostre église bénit tout les ans. [1]

La femme, l'ayant prié à jointes mains de lui faire tant de bien que de luy en donner, avec promesse de reconnoître ce plaisir, il commença à regarder son valet (qui estoit faict au badinage, et au profit de la besace) et lui demanda s'il en avoit de reste de ceux qu'il avoit donnés au village duquel il estoit nouvellement sorti. Le valet, après avoir bien cherché, dit qu'il n'en trouvoit que deux, lesquels il gardoit pour leur asne, qui estoit souvent malade. A quoy il replique;

ordres mendiants, et quêtaient pour leurs maisons; les autres quêtaient pour les papes et le denier de Saint-Pierre. Les quêtes des ordres mendiants n'ont jamais été interdites, mais les autres l'ont été très-souvent, car les rois ne voulaient point permettre que l'or de la France s'en allât, comme on disait, en pèlerinage à Rome; l'ancienne monarchie était sur ce point beaucoup moins tolérante que nos gouvernants modernes.

[1] Il ne faut point s'étonner qu'on ait béni des glands pour guérir les porcs, quand on donnait aux malades des clystères avec de l'eau dans laquelle on faisait tremper des reliques.

— Si nostre asne devoit mourir, si faut-il faire plaisir à cette bonne dame, que je congnoy estre fort affectionnée à nostre religion.

Et cependant d'un œil envyeux ayant guigné une pièce de toile, lui dict, en continuant son propos :

— Ma bonne sœur, je m'asseure tant de votre libéralité, que vous ne refuserez un peu de linge pour les pauvres malades de notre maison.

Elle luy offre et linge et tout ce qu'il voudra pourvu qu'il se haste de remédier à ce mal. Prenant donc ces deux glans en sa main, et un vaisseau plein d'eau, dedans laquelle il met un peu de sel, puis s'estant décapluchonné, vient à dire force menus suffrages (le valet respondant toujours : *Amen*, et la femme avec ses enfants estant à genoux.) Les oraisons estant dictes, il met ces glans en poudre dans cest eau, puis ayant brouillé le tout ensemble, le fait boire aux pourceaux, leur donnant une grande bénédiction sur le dos, et invoquant le bon baron sainct Antoine à ce miracle. Ce qu'ayant faict, il dit à la femme que ses pourceaux estoyent hors de danger. Elle, pour s'acquitter de sa promesse changea sa toile à un grand merci du beau-père. Le mari étant arrivé peu après leur départ, et ayant entendu toute la farce, et comment sa toile estoit du ieu, court après eux menant deux ou trois de ses compères avec soy. Le moine les voyant venir envers soi embastonnez fut aussi étonné qu'un coupeur de bourse pris sur le faict, toutefois il essaya de gagner une maison qui étoit assez près du lieu où il se trouvoit, en laquelle le valet entre et secrètement apporte deux charbons, et les enveloppe au milieu de la toile. Cela faict, ils poursuyvent leur chemin, sans faire semblant de rien. Le boucher bientôt après atteint le moine, et le saisit rudement par le froc, luy demandant la toile, en l'appelant larron et lui faisant de grandes menaces. A quoy il respondit :

— Doucement, mon ami, je vous la quitte volontiers : priant Dieu de vous pardonner l'injure que vous me faictes en m'ostant ce qui m'avoit été donné pour récompense du grand profit porté à vostre maison. Je n'ay pas regret à la toile ; mais j'espère pourtant que le glorieux baron sainct Antoine montrera un évident miracle, et de bref, pour vous apprendre à ne traiter pas ainsi les bons serviteurs et amis de Dieu.

Le boucher qui ne prenait garde à de telles paroles, s'en retourna tout gay d'avoir sauvé sa toile ; mais estant à un trait d'arc du moine, il commença à sentir le brûlé, et voir quelque peu de fumée autour de luy : ce qui le rendit si étonné et ses compagnons aussi, que la toile estant jetée sur le champ, chacun d'eux commença à crier : « Sainct Antoine l'hermite, sainct Antoine de Pade. » A cette voix accoururent le moine et son valet, faisant aussi bonne mine l'un que l'autre : mais le valet se mit incontinent à éteindre le feu ; le questeur commença à décharger forces bénédictions sur les testes de ces pauvres suppliants, qui estoient agenouillez, ayant jà perdu la parole à force de crier mercy à luy et au sainct. Ce qu'ayant faict, il les mena à la messe de paroisse, où la toile ayant esté déployée et bien visitée, aussi l'histoire racontée, fut solennellement crié : « Miracle ! miracle ! » Et pour pénitence fut enjoint au pauvre boucher de faire compaignie audict moine par tout le pays de Calabre, pour porter témoignage à ceste histoire. [1]

[1] Ce n'étaient pas seulement les moines qui faisaient de faux miracles, c'étaient aussi les vagabonds. Au treizième siècle, dans la petite ville de Saint-Riquier-en-Ponthieu, deux individus promenèrent pendant le temps d'une foire une châsse renfermant des os de chat, qu'ils faisaient passer pour des os de saints. Le peuple s'agenouillait devant la châsse, et des compères étaient là, se disant paralytiques et se faisant guérir par l'attouchement des os. Les prétendus thaumaturges ramassaient de bonnes sommes de deniers. Les faits de ce genre sont assez communs, mais nous,

SAINCT PIERRE DES BOUDINS.

La chambrière[1] d'un prestre (à parler par révérence) avoit reçu le sang d'un pourceau dedans un grand plat d'estain, ayant au milieu l'image de sainct Pierre eslevée en bosse; duquel plat le curé se servoit à recevoir les offrandes, et lequel aussi il mettait en parade sur l'autel, où estant un jour, fut apperceu quelque goutte de sang sur la face de sainct Pierre, dont le curé commença à faire grand bruit, n'oubliant entre autres choses d'en faire les cloches sonner, comme d'un très certain et très bien qualifié miracle. Ceci y fit incontinent assembler les processions de toutes les paroisses d'alentour. Ce que voyant un curé voisin fut tenté du péché d'envie : et pourtant s'enquit si soigneusement de ce faict, qu'il trouva que du sang que ceste chambrière du curé avoit reçu en ce plat, quelques gouttes estoyent entrées en la concavité de la dicte bosse par quelque endroit où elle n'étoit bien jointe au plat; lesquelles s'estant gelées y estoyent demeurées jusques au temps de dégel : et alors en sortant estant apperçues sur la face de sainct Pierre, firent courir le bruit qu'il pleuroit. Lequel bruit depuis (ceci estant avéré) fut changé en risée, et en mo-

qui nous prétendons si avancés en civilisation, avons-nous le droit d'en rire, quand nous avons vu tant de gens, parmi ceux même qui se disent raisonnables, croire aux tables tournantes, aux esprits frappeurs, aux escargots sympathiques, aux effluves magnétiques de mademoiselle Pigeaire, sans compter les miracles plus ou moins apocryphes dont le récit vient à tout instant nous surprendre?

[1] Les chambrières des curés figurent souvent dans les fabliaux, comme on le voit entre autres dans le fabliau du *Boucher d'Abbeville*. — Les chambrières paraissent aussi fréquemment dans les satires du seizième siècle. Voy. dans le *Recueil des poésies françaises* du quinzième et seizième siècle, par M. A. de Montaiglon, t. II, aux pages 270, 278, 284.

querie de ce pouvre sainct Pierre d'estain, car il en fut appelé sainct Pierre des boudins.[1]

LE CHEMIN DU CIEL.

Frère Robert ayant à prescher en la présence du pape et de ses cardinaux, quant il eut bien considéré toutes leurs pompes, et nommément comme on adoroit le pape, ne dict aultre chose estant en chaire, sinon : « Fy sainct Pierre, fy sainct Paul. » Et après auoir plusieurs fois reitéré ces mots, en crachant, puis d'un côté, puis d'autre (comme font ceux à qui quelque chose fait mal au cueur), il sortit vitement de la chaire, laissant tous les auditeurs fort étonnés : dont les uns pensoyent qu'il avoit le cerveau troublé, les autres souspeçonnoyent qu'il adhéroit à quelque secte contraire à la religion chrétienne. Or comme on étoit sur le point de le faire mettre en prison, un cardinal qui congnoissoit de plus près que les autres son humeur, et luy portoit quelque amitié, fit tant qu'il fut mandé par le pape, pour luy rendre raison de ce propos en présence, aussi de quelques cardinaux. Estant donc interrogé à quoy il auroit pensé en blasphémant si horriblement, il respondit qu'il auoit mieux délibéré de traiter une autre matière, laquelle il leur exposa fort sommairement. « Mais considérant (dit-il) que vous auiez si bien tous vos plaisirs en ce monde, et qu'il n'y auoit pompes ni magnificences pareilles aux vostres, d'autre part considérant en quelle pouretė, en quelle peine et misère les apostres ont vescu, j'ay pensé en moy-mesme ou que les apostres étaient grands fols

[1] On trouve dans notre ancienne littérature, et principalement au seizième siècle, plusieurs exemples des applications triviales du nom des *saints*. Voir entre autres le *Sermon joyeux de saint Raisin*, reproduit dans le recueil des *Poésies françoises*, t. II, p. 112, et dans ce volume la *Vie de saint Harenc*.

d'auoir pris un si fâcheux et si pénible chemin pour aller au ciel, ou que vous estiez au droit chemin pour aller en enfer. Mais de vous autres qui tenez les clefs du royaume des cieux, je n'ay peu auoir mauvaise opinion : quant aux apostres, je ne m'ay pu garder de les dédaigner comme les plus sottes gens du monde, de ce que pouvant aller au ciel vivant de la mesme façon que vous vivez, ils ont mieux aimé mener une vie si austère et se donner tant de peine. »

FRÈRE OIGNON.

Un religieux de S. Antoine, nommé frère Oignon, ayant accoustumé d'aller tous les ans une fois en un village près de Florence, appelé Certalde, pour recueillir les aumosnes, une fois entr'autres y estant arrivé, s'en alla le dimanche au matin en la principale église, où tout le peuple non seulement du village, mais aussi d'autour estoit venu à la messe. Estant là, quand il luy sembla estre temps, usa de cette harangue[1] :

— Messieurs et mesdames, vous avez accoustumé tous les ans (de vostre grâce) d'envoyer aux poures du baron monsieur sainct Antoine, de vos blez et avoines, les uns plus, les autres moins, chacun selon son pouvoir et selon sa dévotion : afin que le benoist S. Antoine soit garde de vos bœufs, asnes, pourceaux et brebis : et outre ce, vous avez accoustumé de payer (et ceux notamment qui sont escrits en nostre confrérie) ce peu de devoir qu'on paye une seule fois l'an. Pour lesquelles choses recueillir, je suis envoyé par nostre supérieur, monsieur l'abbé. Et pourtant, regardez bien que failliez de venir après midi (quand vous orrez sonner les clochettes) ici hors de

[1] Les *prescheurs* figurent souvent dans les livres des réformés. Voy. entre autres dans *le Baron de Fœneste*, les chapitres intitulés : Invention du curé d'Eschiolais. — Différence des sermons. — Sermons du père Ange. — Suite des inventions permises aux prescheurs.

l'église, là où à la mode coustumière je vous feray le sermon, et vous donneray la croix à baiser; et d'abondant (pour ce que je vous congnoy tres-dévots serviteurs du baron monsieur sainct Antoine) je vous montreray de grace spéciale une très-saincte et belle relique, laquelle moi mesme j'ay jadis apportée de la terre saincte d'outre mer, sçavoir est une des plumes de l'ange Gabriel, laquelle demeura en la chambre de la vierge Marie, quand il luy vint faire l'annonciation en Nazareth.

Ceci dict, il s'en retourna ouir la messe. Or entre ceux qui avoyent ouy ceste harangue se trouvèrent deux bons compagnons, qui delibérèrent de donner la trousse à ce beau père touchant ceste plume de l'ange Gabriel. Ayans donc espié l'occasion, ils allèrent visiter ses hardes, entre lesquelles ils trouvèrent un coffret enveloppé dedans de tafetas, où estoit la plume de la queue d'un perroquet, laquelle il vouloit faire croire estre celle de l'ange Gabriel. Ce qu'il pouvoit persuader aisément à ses auditeurs, qui non seulement n'en avoyent point veu, mais quant à la plupart n'en avoyent point ouy parler. Ceux-ci ayans pris ceste plume, pour ne laisser le coffret vuide, l'emplirent de charbon. Frère Oignon apres disner, estant venu l'heure qu'il devoit montrer ceste relique, fit venir son valet avec les besongnes qu'il luy avoit baillées en garde, et luy ayant fait sonner les clochettes sur la porte du temple pour faire assembler le peuple, quand il le vit assemblé, commença son sermon, où il dict ce qui luy sembloit servir à son propos touchant sa relique : en la fin quand il vint à la vouloir monstrer, il fit premièrement la confession en grande dévotion : puis estant esclairé de deux torches, osta doucement le tafetas dedans lequel estoit enveloppé le coffret et ayant dict quelques paroles à la louange et recommandation de l'ange Gabriel et de sa relique, finalement il l'ouvrit. Or voyant le tour qu'on luy avoit joué, sans

rougir, et sans faire l'estonné, haussa la face et les mains au ciel, et dict :

— O Dieu, louée soit tousjours ta puissance.

Et après, ayant refermé le coffre, se retourna vers le peuple, et dict :

— Messieurs et mesdames, vous devez sçavoir qu'en ma jeunesse je fus envoyé par mon supérieur en ces pays où le soleil apparoit, et me fut donnée charge, etc.

Et en faisant un assez long discours de sa pérégrination, il dict entre autres choses que le patriarche de Hierusalem luy montra outre plusieurs reliques, celles-ci : un peu du doit du Saint-Esprit, aussi sain, aussi entier qu'il avoit jamais esté, et le museau du séraphin qui apparut à saint François, et une des ongles du chérubin, et une des costes du *Verbum caro*, et des habillemens de la saincte foy catholique, et quelques rayons de l'estoile qui apparut aux trois Rois en Orient, et une phiole de la sueur de sainct Michel, quand il combatit le diable. Voilà quant aux reliques que ledict patriarche lui montra. Mais voici celles qui ne luy furent pas seulement monstrées par luy, mais aussi données : une des dens de saincte Croix, et un peu du son des cloches du temple de Salomon ; et la plume de l'ange Gabriel avec une des galoches de sainct Guérard de Granville : et outre tout ceci, des charbons sur lesquels fut rosti le bienheureux martyr monsieur sainct Laurent. Et puis il dict :

— Lesquelles choses j'apportay deça dévotement avec moy. Toutes fois mon supérieur n'a jamais souffert que je les aye montrées, jusques à tant qu'il a esté duement certifié si c'estoyent elles ou non. Mais maintenant que par certains miracles qu'elles ont faict, et par lettres qu'il a receu du patriarche, il en a esté bien certifié, il m'a donné permission de les montrer : et ne m'en voulant fier à autre, je les porte tousjours avec moy. Il est bien vray que craignant que la

plume de l'ange Gabriel ne se gaste, je la porte en une petite boiste : et les charbons sur lesquels fut rosti sainct Laurent, en une autre, qui luy ressemble si bien que plusieurs fois je prens l'un pour l'autre : comme il m'est maintenant avenu. Car pensant apporter la boiste où estoit la plume, j'ay apporté celle où estoyent les charbons. Mais je ne pense point qu'il y ait une faute en ceci, ains que Dieu l'a ainsi voulu, et que luy mesme m'a mis entre les mains celle des charbons. Car je me suis souvenu tout maintenant que la feste sainct Laurent est d'ici à deux jours. Je laisse le reste à ceux qui voudront sçavoir plus avant.

LES BRAYES DE SAINT BERNARDIN.

La jeune femme d'un vieil médecin ayant découvert en la confession à un frère mineur une partie de ce qu'elle avoit sur le cueur, et principalement le dégoustement qu'elle avoit de son mari, et ayant assez donné à entendre (au moins à un si bon entendeur) qu'elle cherchoit volontiers appétits ailleurs, la conclusion fut prise (avant que lui bailler l'absolution) que le lendemain, sitôt que son mari seroit parti pour aller à sa pratique, elle feindroit être malade d'une suffocation de la matrice (comme de vray elle y estoit un peu subjecte) et lors elle invoqueroit l'aide de monsieur S. Bernardin. Ce qui fut faict, de sorte qu'on alla prier ce gentil frère mineur qu'il luy plut d'apporter à ceste jeune patiente les miraculeuses reliques de saint Bernardin. Luy, joyeux de ce que sa trame estoit en si bon terme ne fut paresseux. Mais arrivant au lict de la malade, et y trouvant plus de témoins qu'il n'estoit besoin, dict qu'il falloit commencer par la sainte confession ; lequel mot fust suffisant pour les faire retirer tous, de ce qu'avec luy ne demeure que son compagnon et la chambrière de la dicte patiente. Et alors fut question tant à maîtresse qu'à chambrière d'employer le

temps à autre chose qu'à confession. Or ainsi qu'ils estoient bien en train, arrive le pouvre médecin (ne donnant loisir au porteur de reliques de rechausser ses brayes, mais seulement de sortir du lict), lequel trouvant ces deux beaux pères si près de sa femme commença à se gratter la teste, n'osant pas dire tout ce qu'il en pensoit; ce qui rengregea bien son mal de teste, fut qu'après leur départ, en raccoustant l'oreillier de sa femme, il trouva derrière les brayes d'un desdicts pères. Mais comme la moralité avoit été bien jouée, encore sçeut-on mieux jouer la farce. Car la femme incontinent, vint à dire :

— Mon ami, voyant que la relique du glorieux saint Bernardin m'avoit guérie, je prioi le beau père qu'il me la laissast, craignant que le mal me reprist.

Ce moine averti par la chambrière de ceste échappatoire qu'avoit trouvée sa maistresse, pour achever le jeu de même qu'il estoit commencé, retourna querir ses brayes à grand branle et quarillon de cloches, avec la croix et l'eau benite, accompagné de tout le couvent et mesmement du gardien, lequel les ayant desveloppées de beau linge blanc où ceste femme les avoit mises, les fit baiser à toute l'assistance et au pouvre mari tout le premier, puis les ayant serrées en un certain tabernacle, s'en retourna avec ce précieux et si miraclifique joyau.

LES PROPOS DES PENDUS.

Des pouvres misérables que l'on pend pour larcins, pour un qui ha le sentiment de sa faute, on en voit dix qui meurent n'ayans non plus d'appréhension ni de la justice, ni de la miséricorde, que bestes brutes. Et même de combien oyons-nous parler tous les jours auxquels le bourreau a donné le saut pendant qu'ils gossoyent encore ? L'un dit estant là : « Messieurs ne dites pas à mes parents que vous m'avez veu pendre, car

vous me feriez enrager. »L'autre : « Dites moy, messieurs, par votre foy, pensez-vous que si on ne me eust amené ici, j'y fusse venu ? » L'autre respond au beau père qui lui dit : « Mon ami, bon courage, vous irez aujourd'hui en paradis.—Ha ! beau père, il suffira bien que j'y sois demain à vespres. » L'autre, à messire Jean, qui lui dit : « Mon ami, je vous asseure que vous irez souper aujourd'hui avec Dieu, » respond : « Allez-y souper pour moi, je payeray vostre écot. » Un autre allant au lieu du supplice dit qu'il se gardera bien de passer par telle ou telle rue, parce qu'il a peur de prendre la peste. Un autre dit : « Je ne passerai point par ceste rue-là, car j'y doiz de l'argent. « Mais entre autres contes qui se sont fait sur ce propos, cestuy-ci est fort commun du Picard jà estant à l'échelle ; on amena une jeune fille qui s'estoit mal gouvernée, en lui promettant qu'on lui sauveroit la vie s'il vouloit promettre sur sa foy et sur la damnation de son âme qu'il la prendroit à femme ; mais entre autre chose l'ayant voulu voir aller, quand il aperçut qu'elle estoit boiteuse, se tourna vers le bourreau et luy dict : « Attaque, attaque ! elle cloque. »

Le même sujet a été traité par Montaigne, *Essais*, liv. I, chap. XL. Le lecteur ne sera pas fâché, nous le pensons, de comparer les deux manières.

Combien veoid-on de personnes populaires, conduictes à la mort, et non à une mort simple, mais meslée de honte et quelquefois de griefs torments, y apporter une telle asseurance, qui par opiniastreté, qui par simplesse naturelle, qu'on n'y apperçoit rien de changé de leur estat ordinaire, establissants leurs affaires domestiques, se recommandants à leurs amis, chantants, preschants et entretenants le peuple, voire y meslants quelquefois des mots pour rire, et beuvants à leur cognoissants, aussi bien que Socrate ?

Un autre qu'on menoit au gibet, disoit : « Qu'on gardast de passer par telle rue, car il y avoit dangier qu'un marchand

lui feist mettre la main sur la collet à cause d'un vieux depte. » Un aultre disoit au bourreau « qu'il ne le touchast pas à la gorge, de peur de le faire tressaillir de rire, tant il estoit chatouilleux. » L'aultre respondict à son confesseur qui luy promettoit qu'il souperoit ce iour là avecques nostre Seigneur : « Allez vous y en, vous ; car de ma part ie ieusne. » Un aultre ayant demandé à boire, et le bourreau ayant beu le premier, dict ne vouloir point boire aprez lui, de peu de prendre la vérolle. Chascun a ouï faire le conte du Picard auquel, estant à l'eschelle, on présente une garse, et que (comme notre iustice permet quelquefois), s'il la vouloit espouser, on luy sauveroit la vie ; luy l'ayant un peu contemplé et apperceu qu'elle boittoit : « Attache! attache! dict il, elle cloche. » Et on dict de mesme qu'en Danemarc, un homme condamné à avoir la teste tranchée, estant sur l'eschaffaud, comme on luy présenta une pareille condition, la refusa parce que la fille qu'on luy offrit avoit les ioues avalées et le nez trop poinctu. Un valet, à Toulouse, accusé d'hérésie, pour toute raison de sa créance, se rapportoit à celle de son maistre, ieune escholier prisonnier avecques luy, et aima mieux mourir que se laisser persuader que son maistrer peust errer. Nous lisons de ceulx de la ville d'Arras, lors que le roy Louys unziesme la print, qu'il s'en trouva bon nombre parmy le peuple qui se laissèrent pendre, plustost que de dire : Vive le roy. Et de ces viles âmes de bouffon, il s'en est trouvé qui n'ont voulu abandonner leur gaudisserie en la mort mesme. Celui à qui le bourreau donnoit le bransle, s'écria : « Vogue la gallée ! » qui étoit son refrain ordinaire. Et l'aultre qu'on avoit couché, sur le poinct de rendre sa vie, le long du foyer sur une paillasse, à qui le médecin demandant où le mal le tenoit : « Entre le banc et le feu, » respondict-il, et le presbtre, pour luy donner l'extrême onction, cherchant ses pieds qu'il avoit resserrez et contraincts par la maladie : « Vous les trouverez, dict-il, au bout de mes iambes. »

A l'homme qui l'exhortoit de se recommender à Dieu : « Qui y va? » demanda-t-il, et l'aultre respondant : « Ce sera tantôt vous mesme, s'il luy plaist. « Y fusse ie bien demain au soir ? » répliqua il. « Recommendez-vous seulement à luy, suyvit l'aultre, vous y serez bientost.—Il vault donc mieulx, adiousta il, que ie lui porte mes recommandations moymesme. »

On pourrait, de notre temps, faire aux contes que l'on vient de lire un assez long supplément avec les propos des malfaiteurs; seulement ces propos sont moins gais. Aujourd'hui, les condamnés posent pour le public et les journaux; ils font des théories philosophiques et se prétendent victimes de la société. Ce n'est pas sans surprise que l'on voit certaines écoles prendre, pour ainsi dire, leur parti, en cherchant à ruiner la salutaire doctrine de la responsabilité. Le crime, pour les disciples de ces écoles, n'est plus qu'un accident purement physique, et l'on va même jusqu'à se demander si la société a le droit de punir.« Le raisonnement bannit la raison; » ce mot profond de Molière sera toujours vrai.

BONAVENTURE DESPERIERS

(XVIe SIÈCLE)

Les morceaux ci-dessous sont extraits des *Nouvelles récréations et joyeux devis* de Bonaventure Despériers. La date de la mort et de la naissance de cet écrivain, en même temps poëte et prosateur, sont inconnues. Tout ce que l'on sait de lui, c'est qu'il remplit les fonctions de valet de chambre à la cour de la reine de Navarre, et qu'il avait cessé de vivre en 1544. Outre les *Nouvelles récréations*, il est l'auteur de l'un des livres les plus hardis et les plus sceptiques du seizième siècle, le *Cymbalum mundi*.

MADAME LA FOURRIÈRE.

Il n'y a pas longtemps qu'il y avoit une dame de bonne voulenté, qu'on appeloit la Fourrière, [1] la quelle fuyoit quelquefois la cour : qui étoit quand le mari étoit au quartier [2]. Mais le plus du temps elle étoit à Paris ; car elle s'y trouvoit bien, d'autant que c'est le paradis des femmes, l'enfer des mules et le purgatoire des solliciteurs. Un jour, elle étant au-

[1] Madame la Fourrière est un personnage réel ; elle s'appelait Marguerite Noiron.

[2] C'est-à-dire quand son mari était de service.

dit lieu, à la porte du logis où elle se retiroit, va passer un gentilhomme par là devant, accompagné d'un sien ami, auquel il dit tout haut, en passant auprès de ladite dame, afin qu'elle l'entendît :

— Par Dieu, dit-il, si j'avois une telle monture pour cette nuit, je ferois un grand pays d'ici à demain matin.

La dame Fourrière ayant entendu cette parole du gentilhomme, qu'elle trouvoit à son gré, car il étoit dispos, dit à un petit poisson d'avril [1] qu'elle avoit auprès de soi :

— Va-t'en suivre ce gentilhomme que tu vois ainsi habillé, et ne le perds point que tu ne saches où il entrera ; et fais tant que tu parles à lui, et dis-lui que la dame qu'il a tantôt vue à la porte d'un tel logis se recommande à sa bonne grâce, et que, s'il la veut venir voir à ce soir, elle lui donnera la collation entre huit et neuf heures.

Le gentilhomme accepta le message ; et, renvoyant ses recommandations, manda à la dame qu'il s'y trouveroit à l'heure. Et faut entendre que les deux logis n'étoient pas loin l'un de l'autre. Le gentilhommene ne faillit pas à l'assignation, et trouva madame la Fourrière qui l'attendoit. Elle le reçut gracieusement et le festoya de confitures. Ils devisent ensemble un temps : il se fait tard, et ce pendant la chambrière apprêtoit le lit proprement comme elle savoit faire. Là, le gentilhomme s'alla coucher, selon l'accord fait entre les parties, et madame la Fourrière auprès de lui. Le gentilhomme monta à cheval et commença à piquer, et puis à repiquer. Mais il ne sut oncques, en tout, faire que trois courses, depuis le soir jusques au matin, qu'il se leva d'assez bonne heure pour s'en aller ; et laissa sa monture en l'étable. Le lendemain, ou quelque peu de jours après, la Fourrière, qui avait toujours quelque

[1] Ce poisson n'est autre que le maquereau, qui se pêche surtout en avril.

commission par la ville, vint rencontrer le gentilhomme et le salua en lui disant :

— Bonjour, monsieur de Deux et As [1].

Le gentilhomme s'arrêta en la regardant, et lui va dire :

— Par le corps-bleu ! madame, si le tablier eût été bon, j'eusse bien fait ternes [2].

Et ayant su le nom d'elle, le jour de devant (car elle étoit femme bien connue), lui dit :

— Madame la Fourrière, vous me logeâtes l'autre nuit bien au large ?

— Il est vrai, dit-elle, monsieur, mais je ne pensois pas que vous eussiez si petit train.

Bien assailli, bien défendu.

COMMENT ON DEVIENT RICHE.

D'un petit commencement de marchandise, qui étoit de contreporter des aiguillettes, ceintures et épingles, un homme étoit devenu fort riche ; de sorte qu'il achetoit les terres de ses voisins, et ne se parloit que de lui autour du pays. De quoi s'ébahissoit un gentilhomme, qui alloit avec lui de compagnie par chemin, lui va dire :

— Mais venez çà, tel (le nommant par son nom) : qu'avez-vous fait pour devenir aussi riche comme vous êtes ?

— Monsieur, dit-il, je le vous dirai en deux mots ; c'est que j'ai fait grand'diligence et petite dépense.

— Voilà deux bons mots, dit le gentilhomme ; mais il faudroit encore du pain et du vin. Car il y en a qui se pourroient rompre le col, qu'ils n'en seroient pas plus riches.

Pour le moins, si font-ils mieux à propos, que de celui qui

[1] Terme de trictrac, pour dire *trois*.
[2] Autre terme de trictrac, pour dire *six*.

disoit que, pour devenir riche, il ne falloit que tourner le dos à Dieu cinq ou six bons ans [1].

LE CURÉ DE BROU ET SON ÉVÊQUE.

Le curé de Brou avoit une chambrière, de l'âge de vingt et cinq ans, laquelle le servoit jour et nuit, la pauvre garse! dont il étoit souvent mis à l'office [2], et en payoit l'amende. Mais, pour cela, son évêque n'en pouvoit venir à bout. Il lui défendit une fois d'avoir chambrières qui n'eussent cinquante ans pour le moins: le curé en print une de vingt ans et l'autre de trente. L'évêque, voyant bien que c'étoit *error pejor priore*, lui défendit qu'il n'en eût point du tout; à quoi le curé fut contraint obéir, au moins il en fit semblant; et pource qu'il étoit bon compagnon et de bonne chère, il trouvoit toujours des moyens assez pour apaiser son évêque; lequel même passoit par chez lui; car il donnoit de bon vin, et le fournissoit quelquefois de compagnie françoise [3]. Un jour, l'évêque lui manda qu'il vouloit aller souper le lendemain avec lui; mais qu'il ne vouloit que viandes légères, pource qu'il s'étoit trouvé mal les jours passés, et que les médecins les lui avoient ordonnées pour lui refaire son estomac. Le curé lui manda qu'il seroit le bienvenu; et incontinent s'en va acheter force courées [4] de veau ou de mouton, et les met toutes cuire dedans une grande oulle [5], déliberé d'en festoyer son évêque. Or, il n'avoit point

[1] Ce dicton est répété par Henri Estienne dans la *Conformité des merveilles anciennes*. Il cite à l'appui cet autre proverbe : « Pour devenir riche, il faut avoir bras de fer, ventre de fourmi et conscience de chien. »

[2] A la justice de l'official, c'est-à-dire du juge ecclésiastique.

[3] De joyeuse compagnie.

[4] Pour *corées*, comme les Parisiens prononçaient alors : c'est le cœur, le foie, la rate, le poumon, soit du mouton, soit du veau. Le tout s'appelle aussi *fressure*.

[5] Proprement, pot de terre, de fer ou de fonte. C'est un mot gascon.

lors de chambrière, pour la défense qui lui en avoit été faite. Que fit-il? Tandis que le souper de son évêque s'apprêtoit, et environ l'heure qu'il savoit que ledit seigneur devoit venir, il ôte ses chausses, et ses souliers, et s'en va porter un faix de drapeaux [1] à un douet [2] qui étoit sur le chemin par où devoit passer l'évêque; et se mit en l'eau jusqu'aux genoux, avec une selle, tenant un battoir en main, et lave ses drapeaux bien et beau; et si faisoit de cul et de pointe [3] comme une corneille qui abat noix. Voici l'évêque venir: ceux de son train qui alloient devant vinrent à découvrir de loin mon curé de Brou, qui lavoit sa buée, et, en haussant le cul, montroit parfois tout ce qu'il portoit. Ils le montrèrent à l'évêque:

— Monsieur, voulez-vous voir le curé de Brou qui lave des drapeaux?

L'évêque, quand il le vit, il fut le plus ébahi du monde, et ne savoit s'il en devoit rire ou s'il s'en devoit fâcher. Il s'approcha de ce curé, qui battoit toujours à tour de bras, faisant semblant de ne voir rien:

— Et viens çà, gentil curé; que fais-tu ici? Le curé, comme il fut surprins, lui dit:

— Monsieur, vous voyez, je lave ma lexive.

— Tu laves ta lexive! dit l'évêque; es-tu devenu buandier? est-ce l'état d'un prêtre? Ah! je te ferai boire une pipe d'eau en mes prisons, et t'ôterai ton bénéfice.

— Et pourquoi, monsieur? dit le curé: vous m'avez défendu que je n'eusse point de chambrière; il faut bien que je me serve moi-même, car je n'ai plus de linge blanc.

[1] Draps, linges.

[2] Quelques éditions ont *douit*, qui signifie de même ruisseau, canal, courant d'eau.

[3] On dit plutôt *de cul et de tête*

— O le méchant curé ! dit l'évêque. Va, va tu en auras une. Mais que souperons-nous ?

— Monsieur, vous souperez bien, si Dieu plaît : ne vous souciez point, vous aurez des viandes légères.

Quand ce fut à souper, le curé servit l'évêque, et ne lui présenta d'entrée que ces courées bouillies. Auquel l'évêque dit :

—Qu'est-ce que tu me bailles ici ? Tu te moques de moi.

— Monsieur, dit-il, vous me mandâtes hier que je ne vous apprêtasse que viandes légères : j'ai essayé de toutes sortes de viandes ; mais quand ce a été à les apprêter, elles alloient toutes au fond du pot, fors qu'à la fin j'ai trouvé ces courées, qui sont demourées sur l'eau, ce sont les plus légères de toutes.

— Tu ne valus de la vie rien, dit l'évêque, ne ne vaudras. Tu sais bien les tours que tu m'as faits. Eh bien, je t'apprendrai à qui tu te dois adresser.

Le curé pourtant avoit fort bien fait apprêter le souper, et de viandes d'autre digestion, lesquelles il fit apporter ; et traita bien son évêque, qui s'en trouva bien. Après souper, il fut question de jouer une heure au flu [1] ; puis l'évêque se voulut retirer. Le curé, qui connoissoit sa complexion, avoit apprêté un petit tendron pour son vin de coucher [2] ; et d'autre côté, aussi à tous ses gens chacun une commère, car c'étoit leur ordinaire quand ils venoient chez lui. L'évêque, en se couchant, lui dit :

— Va, retire-toi, curé ; je me contente assez bien de toi pour cette fois. Mais sais-tu qu'il y a ? J'ai un palefrenier qui n'est qu'un ivrogne : je veux que mes chevaux soient traités comme moi-même, prends-y bien garde.

[1] C'est un jeu de cartes à quatre. On donne quatre cartes à chacun. Celui des quatre qui a le plus de cartes d'une même couleur a le *flu* et gagne l'enjeu.

[2] On appelait *vin de coucher* celui qu'on buvait avant de s'endormir.

Le curé n'oublie pas ce mot; il prend congé de son évêque jusqu'au lendemain, et incontinent envoie par toute sa paroisse emprunter force juments, et en peu de temps il en trouva autant qu'il lui en falloit; lesquelles il va mettre à l'étable auprès des chevaux de l'évêque. Et chevaux de hennir, de ruer, de tempêter environ[1] ces juments; c'étoit un triomphe de les ouïr. Le palefrenier qui s'en étoit allé étriller sa monture à deux jambes, se fiant au curé de ses chevaux, entend ce beau tintamarre qui se faisoit à l'étable, et s'y en va le plus soudainement qu'il peut, pour y donner ordre; mais ce ne put jamais être sitôt, que l'évêque n'en eût ouï le bruit. Le lendemain matin, l'évêque voulut savoir qu'avoient eu ses chevaux toute la nuit à se tourmenter ainsi. Le palefrenier le vouloit faire passer pour rien, mais il fallut que l'évêque le sût :

— Monsieur, dit le palefrenier, c'étoient des juments qui étoient avec des chevaux.

L'évêque, songeant bien que c'étoient des tours du curé, le fit venir et lui dit mille injures :

— Malheureux que tu es, te joueras-tu toujours de moi? te m'as gâté mes chevaux; ne te chaille, je te...

Mon curé lui répondit :

— Monsieur, ne me dites-vous pas au soir que vos chevaux fussent traités comme vous-même? Je leur ai fait du mieux que j'ai pu. Ils ont eu foin et avoine; ils ont été en la paille jusqu'au ventre : il ne leur falloit plus qu'à chacun leur femelle; je la leur ai envoyé querir : vous et vos gens, n'aviez-vous pas chacun la vôtre?

— Au diable le méchant curé! dit l'évêque, tu m'en donnes de bonnes. Tais-toi, nous compterons, et je te payerai des bons traitements que tu me fais

[1] Autour, auprès de.)

Mais à la fin, il n'y sut autre remède, sinon que de s'en aller jusqu'à une autre fois. Je ne sais si c'étoit point l'évêque Milo [1], lequel avoit des procès un million, et disoit que c'étoit son exercice ; et prenoit plaisir à les voir multiplier, tout ainsi que les marchands sont aises de voir croître leurs denrées ; et dit-on qu'un jour le roi les lui voulut appointer, mais l'évêque ne prenoit point cela en gré, et n'y voulut point entendre ; disant au roi que, s'il lui ôtoit ses procès, il lui ôtoit la vie. Toutefois à force de remontrances et de belles paroles, il y falloit aller, de sorte qu'il consentit à ces appointements, et qu'en moins de rien lui en furent que vuidés, que accordés, que amortis deux ou trois cents. Quand l'évêque vit que ses procès s'en alloient ainsi à néant, il s'en vint au roi, le suppliant à jointes mains qu'il ne lui ôtat pas tout, et qu'il lui plût au moins lui en laisser une douzaine des plus beaux et des meilleurs, pour s'ébattre

VENGEANCE D'UN MARI.

Plusieurs ont été d'opinion que, quand une femme fait faute à son mari, il s'en doit plutôt prendre à elle que non pas à celui qui y a entrée, disant que qui veut avoir la fin d'un mal, il en faut ôter la cause, selon le proverbe italien : *Morta la bestia, morto il veneno;* et que les hommes ne font que cela à quoi les femmes les invitent, et qu'ils ne se jettent voulentiers en un lieu auquel ils n'aient quelque attente causée par l'attrait des yeux ou du parler, ou par quelque autre semonce [2]. De moi [3], si je pensois faire plaisir aux femmes en les défendant par la fragilité, je le ferois voulentiers, qui ne cherche

[1] Il s'agit ici de Milo, évêque de Chartres, de 1459 à 1492.
[2] Invitation, avance.
[3] Quant à moi.

que leur faire service; mais j'aurois peur d'être désavoué de la plupart d'entre elles et des plus aimables de toutes, desquelles chacune dira : « Ce n'est point légèreté qui me le fait faire; ce sont les grandes perfections d'un homme qui mérite plus que tous les plaisirs qu'il pourroit recevoir de moi; je me rends grandement honorée, et m'estime très-heureuse, me voyant aimée d'un si vertueux [1] personnage comme celui-là. » Et certes, cette raison-là est grande et quasi invincible, à laquelle il n'y a mari qui ne fût bien empêché de répondre. Vrai est que si, d'aventure, il se pense honnête et vertueux, il a occasion de retenir la femme toute pour soi; mais, si sa conscience le juge qu'il n'est pas tel, il semble qu'il n'ait pas grand raison de tancer ni de défendre à sa femme d'aimer un homme plus aimable qu'il n'est; sinon qu'on me répondra qu'il ne la doit voirement ni ne peut empêcher d'aimer la vertu et les hommes vertueux. Mais il s'entend de la vertu spirituelle, et non pas de cette vertu substantifique et humorale, et qu'il suffit de joindre les esprits ensemble, sans approcher les corps si près l'un de l'autre; car

Le berger et la bergère
Sont en l'ombre d'un buisson,
Et sont si près l'un de l'autre,
Qu'à grand' peine les voit-on;

d'excuser les femmes par la force des présents qu'on leur fait, ce seroit soutenir une chose vile, sordide et abjecte. Plutôt les femmes méritent griève punition, qui souffrent que l'avarice triomphe de leur corps et de leur cœur; combien que ce soit la plus forte pièce de toute la batterie, et qui fait la plus grande brèche. Mais sur quoi les excuserons-nous donc? Si

[1] Le mot *vertu* ne doit pas être pris ici dans le sens que nous y attachons aujourd'hui : il signifie un ensemble de qualités aimables, et surtout de qualités viriles.

faut-il trouver quelques raisons, sinon suffisantes, à tout le moins recevables, par faute de meilleur paiement. Certes, mon avis est qu'il n'y a point de plus valable défense que de dire qu'il n'est place si forte que la continuelle et furieuse batterie ne mette par terre. Aussi n'est-il cœur de dame si ferme, ne si préparé à résistance, qui à la fin ne soit contraint de se rendre à l'obstinée importunité d'un amant. L'homme même qui s'attribue la constance pour une chose naturelle et propriétaire[1] se laisse gagner plus souvent que tous les jours, et s'oublie ès choses qu'il doit tenir pour les plus défensables, exposant en vente ce qui est sous la clef de la foi. Donc, la femme, qui est de nature douce, de cœur pitoyable, de parole affable, de complexion délicate, de puissance foible, comment pourra-t-elle tenir contre un homme importun en demandes, obstiné en poursuites, inventif en moyens, subtil en propos, et excessif en promesses? Vraiment, c'est chose presque difficile jusques à l'impossible; mais je n'en résoudrai rien pourtant en celui-ci, qui n'est pas celui où se doit terminer ce différend. Je dirai seulement que la femme est heureuse, plus ou moins, selon le mari auquel elle a affaire; car il y en a de toutes sortes: les uns le savent et n'en font semblant, et ceux-là aiment mieux porter les cornes au cœur que non pas au front; les autres le savent et s'en vengent, et ceux-là sont mauvais, fols et dangereux; les autres le savent et le souffrent, qui pensent que patience passe science, et ceux-là sont pauvres gens. Les autres n'en savent rien, mais ils s'en enquièrent; et ceux-là cherchent ce qu'ils ne voudroient pas trouver. Les autres ne le savent ni entendent à le savoir; et ceux-ci, de tous les cocus, sont les moins malheureux, et même plus heureux que ceux qui ne le sont point et le pensent être. Tous ces cas ainsi permis[2], nous vous conterons

[1] Qui lui est propre.
[2] Mis en avant.

d'un monsieur qui en étoit; mais certainement, ce n'étoit pas à sa requête, car il s'en fâchoit fort; mais il étoit de ceux du premier rang, dissimulant, tant qu'il pouvoit, son inconvénient, en attendant que l'opportunité se présentât d'y remédier, fût en se vengeant de sa femme, ou de l'ami d'elle, ou de tous deux s'il lui venoit à point. Et parce qu'il étoit mieux à main de se prendre à sa femme, le premier sort tomba sur elle, au moyen d'une invention qu'il imagina. Ce fut qu'au temps de vacations de cour[1], il s'en alla ébattre à une terre qu'il avoit à deux lieues de la ville, ou environ, et y mena sa femme avec un semblant de bonne chère, la traitant toujours à la manière accoutumée tout le temps qu'ils furent là. Quand vint qu'il s'en fallut retourner à la ville, un jour ou deux avant qu'ils dussent partir, il commanda à un sien valet (lequel il avoit trouvé fidèle et secret) que quand ce viendroit à abreuver la mule sus laquelle montoit sa femme, qu'il ne la menât pas à l'abreuvoir, mais qu'il la gardât de boire tous les deux jours: avec cela qu'il mît du sel parmi son avoine, ne lui disant point pourtant à quelle fin il faisoit faire cela; mais il se connut par l'événement qui depuis s'en suivit. Ce valet fit tout ainsi que son maître lui commanda, tellement que, quand il fut question de partir, la mule n'avoit bu de tous les deux jours. La damoiselle monte sus cette mule, et tire droit le chemin de Toulouse, lequel s'adonnoit ainsi, qu'il falloit aller trouver la Garonne, et cheminer au long de la rive quelque temps, qui étoit la première eau qu'on trouvoit par le chemin. Quand ce fut à l'approche de la rivière, la mule commence de tout loin à sentir l'air de l'eau, et y tira tout droit pour l'ardeur qu'elle avoit de boire. Or, les endroits étoient creux et non guéables, et falloit que la mule, pour boire, se jetât en l'eau, tout de secousse, dont la damoiselle ne la put

[1] Les vacances des cours souveraines. Ce mari étoit donc un magistrat ou un avocat.

jamais garder; car la mule mouroit d'altération, tellement que ladite damoiselle étant surprise de peur, empêchée d'acoutrements, et le lieu difficile, tomba du premier coup en l'eau, dont le mari s'étoit tenu loin tout expressément, avec son valet, pour laisser venir la chose au point qu'il avoit prémédité : si bien qu'avant que la pauvre damoiselle pût avoir secours, elle fut noyée et suffoquée en l'eau [1]. Voilà une manière de se venger d'une femme qui est un peu cruelle et inhumaine. Mais que voulez-vous? il fâche à un mari d'être c cu en propre personne, et si se songe que s'il ne se prenoit qu'à l'ami, son mal ne sortiroit pas hors de sa souvenance, voyant toujours auprès de soi la bête qui auroit fait le dommage; et puis, elle seroit toute prête et appareillée à faire un autre ami; car une personne qui a mal fait une fois (si c'est mal fait que cela toutefois) est toujours présumée mauvaise en ce genre-là de mal faire. Quant est de moi, je ne saurois pas qu'en dire. Il n'y a celui qui ne se trouve bien empêché quand il y est. Par quoi, j'en laisse à penser et à faire à ceux à qui le cas touche.

TRIBOULET [2].

Puisque Triboulet a eu crédit ès meilleures compagnies, et que ses facéties tiennent lieu en ce présent livre, il nous a semblé bon de lui donner pour compagnon un certain plaisant, des mieux nourris en la cour de son roi : et pour ce qu'il le voyoit en perplexité de recouvrer argent pour subvenir à ses guerres, lui ouvrit deux moyens, dont peu d'autres que lui se fussent avisés.

[1] Naudé, dans ses *Considérations sur les coups d'État*, trouve par rapport à la matière de son livre, l'invention de ce médecin parfaitement bien imaginée.

[2] Triboulet était le fou de Louis XII et de François Ier; il était né à Blois et mourut vers 1535. — C'est l'un des principaux personnages du drame de Victor Hugo, *le Roi s'amuse*.

— L'un, dit-il, sire, est de faire votre office alternatif[1], comme vous en avez fait beaucoup en votre royaume : ce faisant, je vous en ferai toucher deux millions d'or, et plus.

Je laisse à penser si le roi et les seigneurs qui y assistoient rirent de ce premier moyen, lesquels, pensant mettre ce fol en sa haute game, lui demandèrent :

— Eh bien! maître fol, est-ce tout ce que tu sais de moyens propres à recouvrer finances?

— Non, non, répond le fol se présentant au roi ; j'en sais bien un autre aussi bon et meilleur : c'est de commander, par un édit, que tous les lits des moines soient vendus par tous les pays de votre obéissance, et les deniers apportés ès coffres de votre épargne.

Sur quoi le roi lui demanda en riant :

— Où coucheroient les pauvres moines quand on leur auroit ôté leurs lits?

— Avec nonnains.

— Voire-mais, réplique le roi, il y a beaucoup plus de moines que de nonnains.

Adonc le compagnon eut sa réponse toute prête ; et fut qu'une nonnain en logeroit bien une demi-douzaine pour le moins :

— Et croyez, disoit ce fol, qu'à cette fin les rois vos prédécesseurs, et autres princes, ont fait bâtir en beaucoup de villes les couvents des religieux vis-à-vis de ceux des religieuses.

[1] On appelait office alternatif une fonction à laquelle étaient attachés deux titulaires, qui la remplissaient chacun pendant six mois ; les offices étant vénaux, le fisc royal trouvait ainsi moyen d'en tirer double profit, en vendant deux fois le même office.

LE CONTE NOUVEAU

(XVIe SIÈCLE)

Thomas Sébilet, l'auteur du *Conte nouveau*, naquit à Paris, vers 1512. Il fut avocat au parlement de Paris, mais, comme le dit Loisel, dans son *Dialogue des avocats*, il s'appliqua plus à la poésie qu'à la plaidoirie. Il mourut en 1589 et laissa, entre autres ouvrages, un *Art poétique* et une traduction de l'*Iphigénie* d'Euripide, imprimée à Paris en 1549.

Un bon esprit, quand le beau jour l'esveille,
Souldain cognoit que ce n'est de merveille,
Si en ce pauvre et misérable monde
Prou de malheurs et peu de bien abonde,
Parce qu'il voit, tout bien juste compté,
Plus y avoir de mal que de bonté.
Je dis cecy me souvenant d'un compte,
Lequel fut tel que certes j'ay grand honte,
Toutes les fois que j'y trouve à penser ;
Et si n'estoit que j'ay peur d'offenser
La netteté de voz chastes aureilles,
Je le ferois, et vous auriez merveilles
Touchant le fait de certains malefices ;

Mais s'il est vray que les propos de vices
Sont moins nuisantz aux espritz vertueux,
Que de vertu les actes fructueux
A gens pervers ne sont bons et vallables,
Faire le puis ; car voz meurs tant louables,
Ja n'en seront pires, comme je pense.
Or dit le compte, afin que je commence
Vous racompter ces estranges nouvelles,
Qu'à Tours estoient quelques sœurs assez belles,
De beau maintien et bonne contenance,
De quel estat, je n'ay point survenance,
S'il me fut dit qu'en religion feussent,
Ou qu'autrement de nonne le nom eussent :
Mais tant y a, que de leur compaignie
Autant estoient, que nonne signifie,
Il suffiroit pour fournir un couvent ;
Ces belles sœurs, comme il advient souvent
Que l'on n'a pas toujours avecques soy
Gens de sa sorte et de pareille foy,
Ne sçais comment s'étoient accompagnées
De quelque rousse, ayant maintes menées,
Mainte trafique, et plusieurs petitz tours,
Aultrefois faictz en la ville de Tours.
A vray dire[1], à peine eust on sceu faire
Une alliance au monde plus contraire ;
Car celle la estoit d'aultre stature,
D'aultre façon, de toute aultre nature
Que ses neufs sœurs, lesquelles gentement
Se contenoient et fort honnestement

[1] D'après les règles de notre prosodie moderne, l'*E* de dire s'éliderait avec l'*A* suivant et le vers serait faux. Mais dans la prosodie du seizième siècle, l'élision était facultative.

Taschoient garder fermeté immuable :
Mais celle rousse estoit plus variable,
Plus inconstante, et trop moins arrestée
Que n'est la plume au vent mise et jectée,
Ou l'eau qui court par ces prez verdoyans.
Qu'en advient-il ? un tas de gens n'ayans
Aultre soucy que d'avoir bon loysir
De satisfaire à leur mondain plaisir,
Voyans ces sœurs et leur compaigne telles,
Tindrent propos de se ruer sur elles,
Et en commun les trousser sur les rancs,
Sans adviser qu'il estoient tous parens,
Frères germains la plus part et cousins,
N'y sans avoir honte de leurs voisins.
Or pour jouyr d'elles plus aisement,
Ils firent tant que tout premièrement
Eurent par eulx celle là que j'ay dit,
Laquelle avoit tout moyen et crédit
Envers les sœurs, et si estoit propice,
Pour faire aux gens tout plaisir et service,
En tel endroit, selon leur veuil et guyse.
Se voyant donc incitée et requise
Par telles gens, l'habille maquerelle
Délibéra de porter la querelle
De leur légière et folle volonté,
Pour de ses sœurs vaincre la fermeté;
Tant tournoya, tant vint, et tant alla,
Que d'une ou deux la constance esbranla;
Et à la fin si bien la convertit,
Que tout à plat sur le champ l'abbatit,
Dont aux gallantz moult joyeux et contens,
Qui ne cherchoient pas meilleur passetemps,
Creut le désir avecques l'espérance,

D'avoir la reste au pourchas et instance
De celle là qu'ils feirent prou trotter[1],
Sans luy donner le loysir d'arrester.
Mais bien souvent si l'un d'eulx se mettoit,
La pauvre sotte aux piedz foullée estoit
En récompense, et pour mieulx luy apprendre,
A se haster, à celle fin de prendre,
Et attraper les sœurs plus cautement,
Ce qu'elle feit, de sorte que vrayment
Les pouvres sœurs avecques leur constance
Ne sceurent tant faire de résistance
A l'importun et ardent appetit
De ces gens là, que petit à petit,
Soubz tant d'effors, soubz tant d'assaulz divers,
Toutes enfin ne cheussent à l'envers.
A quoy aussi celles qui se laissoient
Ainsi gaigner, aydoient et s'efforçoient,
Pour le plaisir de ses bons gaudisseurs,
A ruyner quelqu'une de leurs sœurs,
Tant bien apprins avoyent l'art et l'addresse
De celle là, qui en estoit maistresse.
Quant aux gallantz, tant crust leur ardeur grande,
Et pour un temps fut si chaulde et friande,
Qu'à chascun coup qu'ils se prenoient à elles
Contens n'estoient d'une ou deux des plus belles :
Mais bien taschoient ces hommes peu rassis,
A leur coucher en avoir cinq ou six.
Conclusions : quand tout fut despendu
Et le beau temps trop follement perdu,
En les laissant toutes désamparées,
Fort mal en ordre, en maintz lieux esgarées,
Du pied au cul gentement leur donnèrent,

[1] Prou est synonyme de beaucoup.

Puis à la fin vous les habandonnèrent
A tous venans, chose presque incroyable,
Et néanmoins certaine et véritable,
Dont on devroit faire inquisition,
Et quant et quant juste punition.

Le châtiment que Thomas Sébilet réclame ici contre les entremetteuses ne se faisait pas attendre au moyen âge. Lorsqu'une femme était convaincue d'avoir cherché à en corrompre une autre, on commençait par la fustiger ; on la promenait ensuite sur un âne à travers la ville, et on la bannissait à perpétuité. La sévérité des lois n'empêchait pas cependant cette honteuse profession d'être très-répandue. Elle était aussi exercée par les hommes, principalement par les barbiers, qui tenaient les étuves, c'est-à-dire les bains publics. Quant aux *filles folles de leur corps*, comme disaient nos bons aïeux, elles étaient très-nombreuses, et comme elles vivaient en commun, on donnait souvent le nom d'abbaye aux maisons qu'elles habitaient ; c'est ce que l'on peut vérifier par les lettres de sauvegarde que Charles V accorda aux filles d'une maison de Toulouse qui est désignée, dans ces lettres, sous le nom de *Grande Abbaye.*

LES CONTES SATANIQUES

(XVIIe SIÈCLE)

LE DIABLE ET NICOLE OBRY.

Le seizième siècle présente un singulier phénomène : jamais le scepticisme n'a été poussé si loin, et jamais la croyance au merveilleux n'a fait plus d'adeptes. Aux miracles des saints, qui dominent dans les légendes du moyen âge, succèdent les miracles du diable, et *l'éternel ennemi* remonte de l'enfer pour disputer le monde aux anges, à la Vierge et à Dieu ; on croit le voir partout. Luther l'entend qui remue des sacs de noisettes, à côté de la table sur laquelle il écrit ses anathèmes contre le pape et l'Église. Bodin, l'illustre publiciste, se fait son historiographe dans *la Démonomanie*. Les truands et les filles perdues lui vendent leur âme, et les exorcistes engagent avec lui des duels à outrance. Il est le héros d'une sorte d'épopée mystérieuse et sombre, qui forme tout un cycle, comme les épopées chevaleresques, et nous avons pensé que nos lecteurs trouveraient ici, non sans quelque intérêt, deux spécimens de cette littérature fantastique qui fait honte à la raison humaine, et qui nous ferait rire de pitié, si la lueur des bûchers ne l'éclairait pas d'un reflet sinistre.

Le premier de nos spécimens est emprunté à l'un des livres les plus absurdes qu'aient produits les hallucinations sataniques, au livre de Belaize : *la Victoire de Dieu sur le corps de Belzébuth ;* mais comme le diable, dans les récits du démonographe, est toujours

d'une extrême prolixité, qu'il abuse, comme les avocats du temps, de la patience de ses auditeurs, et qu'il épuise contre les exorcistes, pendant qu'ils l'arrosent d'eau bénite pour le forcer à déguerpir, toutes les invectives à l'usage des *houlliers* et des truands, nous avons pensé, qu'il suffirait de donner de ses faits et gestes un compte rendu analytique, et nous nous bornerons à raconter ici sommairement comment il fut évincé du corps d'une jeune fille, après avoir plaisanté gaiement et mis en défaut deux exorcistes des plus autorisés.

Le jour des Trépassés de l'an 1565, Nicole Obry, de Vervins, près Laon, alla prier sur le tombeau de sa famille. Un spectre, sous la forme d'un homme enseveli, se dressa devant elle et lui dit : « Je suis ton grand-père, mort sans confession, et je viens te demander des messes pour le repos de mon âme. » Le spectre reparut plusieurs jours de suite, et la jeune fille, que cette apparition jetait dans de mortelles angoisses, criait, écumait, et se roulait par terre. On ne tarda point à reconnaître qu'elle était possédée, et on la conduisit à l'église pour l'exorciser. Maître Louis Sourbaud, docteur en théologie, commença les conjurations; mais le diable, étant monté sur les voûtes, se mit à lancer des pierres à la tête des assistants, et maître Louis Sourbaud fut obligé de quitter la place. L'archevêque de Laon, duc et pair de France, voulut à son tour tenter l'aventure.

— Ah! c'est vous, monseigneur! lui dit l'esprit malin aux premiers mots; vous me faites vraiment trop d'honneur, et, pour vous recevoir comme il convient, j'ai convoqué dans le corps de cette fille dix-neuf diables déterminés.

Monseigneur resta tout interdit, et le diable reprit en riant :

— Moi et mes amis, nous nous moquons de votre Excellence et de Jean Leblanc (Jean Leblanc, dans l'argot de ce diable, était le nom de Jésus-Christ). Je vous ferai cardinal et même

pape si vous parvenez à me chasser; mais, en attendant, je vous conseille d'aller dormir : vous avez trop bu en dînant.»

L'archevêque n'insista pas. Les huguenots, qui riaient avec le diable de la mésaventure du prélat, se présentèrent à leur tour. Tournevelles et Conflans, ministres réformés, se rendirent auprès de Nicole Obry.

— Qui êtes-vous? d'où venez-vous? qui vous a envoyés? demanda le démon. Et depuis quand un diable peut-il en chasser un autre?

— Je suis serviteur du Christ, dit Tournevelles.

— Serviteur du Christ! reprit Satan; mais, en vérité, Tournevelles, tu t'abuses, tu es pire que moi.

Conflans, pour tirer d'embarras Tournevelles, qui ne savait que répondre, se mit à lire les Psaumes de Marot.

— Penses-tu me charmer, lui dit Satan, avec tes plaisantes chansons? C'est moi qui les ai faites.

Heureusement la vierge Marie vint en aide à l'archevêque de Laon et à Tournevelles, tout huguenot qu'il fût. Elle somma Satan de partir et il obéit; mais, en quittant Nicole Obry, il alla, pour se venger, briser toutes les ardoises qui couvraient l'église, arracher toutes les fleurs dans le jardin du trésorier, et il partit ensuite pour Genève, où l'appelaient les affaires de la Réforme.

LE SABBAT.

Comme second spécimen des contes sataniques, nous donnons le récit des assemblées où le diable avait l'habitude de convoquer ses sujets, c'est-à-dire les sorciers qui lui avaient vendu leur âme : ces assemblées, nommées sabbat, en dérision du jour sacré des Juifs, avaient lieu la nuit, dans les bois, dans les cimetières abandonnés, dans les ravins solitaires, sur les champs de bataille arrosés de sang humain. Les déshérités de la fortune, les vilains, les malfaiteurs, les moines renégats, les femmes adultères, les hérétiques et les Turcs y venaient rendre hommage à Satan comme à leur roi, et demander

au proscrit de l'abîme les biens que le monde leur refusait, les plaisirs coupables qu'ils ne pouvaient demander à Dieu. Que se passait-il dans ces réunions maudites? Marie de Sains y avait assisté souvent : elle en connaissait le cérémonial et les habitués; elle en a fait le récit dans l'*Histoire des trois possédées de Flandres*, et nous allons la laisser parler :

Les Samedys on se prend signamment contre la Vierge, de laquelle un tel iour l'Église fait commémoration; les Vendredis contre la Passion de Nostre Seigneur, pour ce que tel iour il a voulu mourir pour nous, et les Ieudys contre le S. Sacrement, qui fut un tel iour institué : bien que nous varions nos blasphèmes, impiétez et sacriléges contre Dieu et les Saincts, selon l'occurrence des festes et solénitez, néantmoins chacun iour de la semaine est approprié à son œuvre : Les Dimanches on fait le sabbat contre nature, prenant accointance avec les diables en forme de diable, ayant la forme en figure fort difforme et abominable, ayant le plus souvent la grandeur d'un homme, et la grosseur de deux, les pieds semblables aux pieds d'une lézarde ou serpent, les bras plus grands que les bras communs, leurs queues rouges, grises et verdes : l'antérieure partie de leur teste formée tantost comme la teste d'un bœuf, ou asne, ou porc, ou cheval, ou bien à la semblance de quelque homme bien laid et difforme : les yeux terribles et brillants, les cheveux hérissez et espouventables, et des cornes en teste : non seulement on les void au sabbat en telle manière, ains aussi en toutes telles façons que l'on est accoustumé de les peindre, et ils n'ont aucune horreur de communiquer avec eux sous telles figures. Pour les Mercredys et Vendredys, ces iours on tient les sabbats de blasphèmes et vengeance contre Dieu et les hommes; les Vendredys nous portons au sabbat un Crucifix, et lui faisons les irrisions et iniures de la Passion à le flageller, à lapider, cracher au visage, à frapper sur la couronne, à arracher les cloux de ses

pieds et mains pour renouveller les playes, comme il a esté dit cy-dessus. A ces iours on traicte les moyens propices pour se pouvoir venger de Dieu et des hommes : pour lors ceux du sabbat deviennent tels qu'ils deschireroient volontiers à belles dents la très-saincte Trinité, et les bien-heureux, souhaitans devenir diables, afin de mieux pouvoir affliger les créatures : voire mesme prient Lucifer à celle fin qu'ils les vienne transformer en diables, et maudissant Dieu qui les avoit créés hommes ; au mesme sabbat on traicte les homicides et les infirmitez humaines, pour faire à tous tous les maux qu'ils pourroient, et signamment à ceux qui les avoient le plus obligez.

Il est encore une autre distinction de sabbat plus générale, comme si on divisoit le monde en ses monarchies ; lesquelles puis après sont subdivisées en provinces, seigneuries, villes, bourgs, et villages.

Tous les corps de leurs assemblées, tant grands que petits, sont composez de trois membres ; des magiciens et magiciennes, des sorciers et sorcières, qui représentent le moyen estat, et de mas et masques, qui font le plus bas estat. On appele ceux du dernier estat mas et masques, ou bien pour la différence, pour ce que les sorciers font les sorceleries ; et c'est l'office des mas et masques de servir à la synagogue, à préparer les viandes et pastés, et cuire le pain, et couvrir les tables, et desrober les enfans et le froment pour faire le pain : ou bien on les dit masques, parce qu'ils sont masquez, et portent des cachenez, afin qu'ils ne soient cogneus des survenants, qui ne sont point encore au service du diable.

Le prince et la princesse sont portez au sabbat devant tous, et puis sont soustenus et eslevez en l'air par les diables : et après cela on apporte les mas et masques qui viennent adorer le prince, estendus de loing sur la terre : et après on y porte les sorciers qui viennent adorer le prince par une génuflexion ;

et après cela on y porte les magiciens et magiciennes qui viennent adorer le prince par une profonde inclination. Après cela fait, tous ensemble vont adorer le diable, lequel est assis en un throsne en forme de prince. Après cela le diable va conférer avec le prince des herbes de ce iour là : on commande les maléfices qu'on veut estre faicts. Après que chacun sçait ce qu'il doit faire, on va manger ; après la table on dit la Messe : après la Messe on commet des cruautez et abominations exécrables. Après cela ceux qui sçavent chanter, chantent des psaumes à l'honneur de Lucifer; après les louanges on va danser, ou bien exercer le pécher de la chair. Cela finy chacun est rapporté en son propre lieu, l'âme remplie de tristesse, n'estant point saouls, mesme les viandes qu'on y prend ne profitant de rien, parce qu'elles viennent du diable, et sont prinses sans bénédiction. Quant au conseil qu'on tient au sabbat, il ne deure guères non plus qu'un quart d'heure, d'autant que les diables ont bien-tost proposé ce qui leur est expédient. Les princes des diables et les deux chefs de la magie et chacun se met en devoir d'accomplir le mal qui lui est commandé, laissant les surexcroissances à la malice d'un chacun ; où les magiciens n'y sont pas, cherchant à par eux les voyes les plus propres pour parvenir à ce qu'ils prétendent, faisant par après leur devoir de rencontrer les plus propres pour exécuter leurs arrests et ordonnances.

Quant aux démons, en leur sabbat il y a autant de démons qu'il y a de créatures : voire mesme qu'ils y viennent en plus grand nombre, et il y a de toute sorte de démons : les uns y viennent pour couvrir les tables : les autres pour aller querir les nécessitez : les autres afin de seruir d'incube et de succube : les autres y viennent pour verser le vin : les autres pour donner ordre à tout : les autres pour servir à la Messe les autres pour ioüer instruments : les autres pour se transformer en bestes.

Quant à leurs tables, degrez, et assiettes, il y a trois tables au sabbat; à la première sont les mas et les masques : à la deuxiesme les sorciers et sorcières : à la troisiesme les magiciens et magiciennes.

Quant à leur repas, on y boit deux sortes de vin, sçavoir du vin grec pour les eschauffer, et du vin ordinaire. On y boit autant qu'on veut, et l'on y boit à la santé du diable et du prince. On y boit fort dissoluement, et à rubis sur l'ongle, et l'on y mange la chair humaine des petits enfans diversement accoustrée.

Quant aux danses, on y danse la Pavane et plusieurs sortes de danses : mais le plus la Ronde.

Quant au lieu du sabbat, le prince en ordonne, et l'on tient tantost d'un costé, tantost d'un autre, selon la comodité de la place, et l'on y est porté le plus souvent par la fenestre : la terre où le sabbat se tient participe de la malédiction, et par après est bien moins volontaire à rendre du fruict.

Quant aux cédules, il y a une différence entre les simples recognoissances, et cédules : la simple promesse se fait ainsi. « Ie Marie de Sains, renouvelle en présence de toy Belzébut, « Vicaire de Lucifer, et prince des démons, les contracts et « cédules que i'ay fait, et vous promets de persevérer en « l'estat où le suis pour le présent, et me maintenir tousiours « au service du diable. » La cédule se fait et passe en telle manière : « Ie Marie de Sains, promets à Lucifer, Belzébut, et « Leviathan, etc., etc., à tous leurs complices, que ie les ser- « viray et obeyray tous les iours de ma vie; et ie leur donne « mon âme, mon corps, mon tout : et renonce à Dieu et à la « Saincte Trinité, au Père, au Fils, et au Sainct-Esprit, et à « la glorieuse Vierge Marie, et aux neuf chœurs des Anges, et « à tous les bien-heureux qui sont et seront, et à tous les « membres de Iésus-Christ, et à la Passion, et à toutes les

« inspirations qui me pourroient venir d'en haut, et à toutes « les admonitions que je pourrois recevoir par des créatures, « et à toutes exhortations; et persevereray tousiours la ser« vante de Lucifer, et me maintiendray en la dureté de mon « cœur : en confirmation de cecy, ay signé ceste de mon « propre sang » Les cédules se renouvellent les iours solemnels, et la lancette qui sert à tirer le sang, est faite à la manière et façon d'une grosse épingle, avec un manche d'argent, et il y en a plusieurs, et Belzébut les garde toutes.

Nous avons trouvé bon de mettre tout cecy, pour faire cognoistre que ce sont asseurées véritez, et non des songes, comme quelques-uns disent, non sans apparence de malice.

De pareilles imaginations touchent aux dernières limites de l'absurde; et cependant il est hors de doute qu'une foule de prétendus sorciers ont cru de bonne foi qu'ils avaient assisté aux cérémonies du sabbat. On ne peut trouver l'explication de ce phénomène que dans cette surexcitation de l'esprit à laquelle on donne le nom d'*hallucination*, et qui transforme le monde sensible aux yeux de ceux qui en sont saisis, comme la fièvre et le délire aux yeux des malades. Tout porte à croire que les prétendus sorciers se procuraient une sorte d'extase au moyen de certains breuvages ou de certains onguents, tels que l'*onguent du sabbat*, dont ils se frottaient à divers endroits du corps, et qui produisaient par l'infiltration à travers la peau un empoisonnement momentané. L'idée fixe qui les poursuivait prenait en quelque sorte un corps aussi longtemps qu'ils étaient sous l'influence des drogues qu'ils avaient absorbées. Ce fait peut paraître étrange, mais il faut bien cependant qu'il soit réel, puisqu'une foule d'individus soumis aux plus cruelles tortures, ou placés en face du dernier supplice, se sont obstinés à soutenir qu'ils avaient assisté aux assemblées du sabbat, et, comme Marie de Sains, qu'ils y avaient adoré le diable.

La croyance à la sorcellerie s'est surtout développée, en France comme dans les autres pays de l'Europe, aux époques les plus malheureuses. On cherchait dans un pouvoir surnaturel le moyen d'échapper aux misères sans nombre qui affligeaient l'humanité, et

la preuve en est que les sorciers n'ont jamais été plus nombreux chez nous que pendant le quinzième siècle, c'est-à-dire pendant la période la plus triste de notre histoire.

La sorcellerie doit être aussi considérée comme une réaction de l'homme contre sa propre faiblesse, et contre les imperfections de la science du moyen âge. Elle cherchait à mettre aux mains de ses adeptes quelques-uns des moyens puissants réalisés par les découvertes modernes. Elle voulait leur donner le moyen de s'élever dans les airs, comme nous l'avons fait avec les ballons; de parcourir rapidement l'espace, comme nous l'avons fait avec les chemins de fer; de correspondre instantanément d'un bout du monde à l'autre, comme nous l'avons fait encore avec le télégraphe électrique.

On peut consulter sur les superstitions sataniques l'ouvrage intitulé : *la Sorcellerie*. Paris, Hachette, in-18. Au moment où nous écrivions ce petit livre, nous avons expérimenté sur nous-même un onguent du sabbat, dont nous avions trouvé la recette dans un démonographe. Cet onguent, et un narcotique dont nous avions également trouvé la recette, nous ont donné pendant vingt-quatre heures un demi-sommeil mêlé de rêves fort étranges, et nous avons parfaitement compris, d'après cela, que les sorciers, dominés par une idée fixe, aient eu des visions tellement fortes qu'ils les avaient prises pour des réalités. — Nous n'en avons du reste point encore fini avec les sorciers et les possédés. En 1816, à Amiens, un jésuite de Saint Acheul, le père Sellier, exorcisa un diable du nom de *Crapoulet*. On a vu plusieurs fois dans ces dernières années des curés de village exorciser des bestiaux, et nous avons entendu, il n'y a pas encore longtemps, un vieux garde nous raconter que dans sa jeunesse il avait vu le maréchal de son village assister, au milieu du bois de son pays, à une séance du sabbat, où il jouait du violon. « Vous l'avez vu, vous en êtes bien sûr — Comme je vous vois, monsieur; » et il était impossible de le faire sortir de là.

D'AUBIGNÉ.

PAUTROT ET LA DAME DE NOUAILLÉ

(XVII[e] SIÈCLE)

Un roman satirique, qui a joui d'une grande vogue dans les premières années du dix-septième siècle, *le Baron de Fœneste,* nous a fourni le conte suivant. L'auteur, Théodore-Agrippa d'Aubigné, né en 1550, mort en 1630, fut l'un des personnages les plus marquants du parti calviniste. « Il était, comme le dit un de ses biographes, brave jusqu'à la témérité, cassant et moqueur. Jamais il ne sut retenir un bon mot. Par son esprit vif et satirique, son savoir immense et varié, il s'était fait craindre de tous ses contemporains. Poëte mordant, spadassin dangereux, théologien plein de citations, on ne savait par où le prendre : à se jouer à lui, on n'avait à gagner qu'une épigramme ou un coup d'épée, quelquefois tous les deux. On l'avait surnommé le *bouc du désert,* parce qu'il portait toutes les iniquités du parti réformé[1].

D'Aubigné a laissé des œuvres très-diverses : *de Dissidiis Patrum,* traité de polémique religieuse, qui est comme la contre-partie du livre des *Variations* de Bossuet et où l'auteur s'efforce de montrer que les Pères de l'Église sont loin d'être toujours d'accord entre eux ; les

[1] *Les Aventures du Baron de Fœneste,* nouvelle édition, par M. Prosper Mérimée. Paris, Jannet, 1855. 1 vol. in-18.

Tragiques, satire en vers, où brille en certains passages une inspiration qui rappelle Juvénal; — l'*Histoire universelle*, et des *Mémoires*. Ce vaillant soldat, ce polémiste infatigable, avait passé sa vie à combattre l'Église romaine, et trop souvent aussi à la calomnier; sa petite-fille, Françoise d'Aubigné, veuve Scarron, en premières noces, et en secondes noces, marquise de Maintenon, et femme anonyme de Louis XIV, passa sa vie à défendre cette même Église et à combattre ses anciens coreligionnaires. Le prosélytisme d'une foi sincère avait-il seul contribué à ce nouveau miracle de Damas? Bien des gens en doutent, et quelques personnes, fort bien renseignées par Saint-Simon et autres écrivains du temps, pensent même qu'en prenant, auprès de l'amant adultère de la Vallière et de la Montespan, le rôle de convertisseur, mademoiselle d'Aubigné avait surtout en vue de faire oublier que son aïeul avait écrit des vers tels que ceux-ci:

Huguenots, vous croiez qu'au doux sein de l'Église
Sont nourris et sauvez les fidèles sans plus;
Nous disons que parmi les agneaux, les élus,
Elle embrasse les boucs et les loups favorise;
Coyer voulut loger les putains en franchise,
Canoniser pour saints les vérolez perclus;
L'Église l'a repris quand vous n'en vouliez plus.
Catholique, il poursuit encor son entreprise.
La paillarde le voit martyr pour les bordeaux,
L'avocat des putains, sindic des maquereaux;
Elle ouvre les genoux, l'accole très-humaine,
Honteux, banni, puant, vérolé, ladre vert.
Huguenots, confessez que l'Église romaine
Tient son giron paillard à tous venans ouvert.

Très-certainement ce n'étaient pas les œuvres de son grand-père que la veuve Scarron lisait à Louis XIV, dans les soirées moroses de Versailles, où ce prince, témoin du naufrage de sa fortune, se repentit sans doute plus d'une fois « d'avoir pris pour maîtresse une vieille femme et pour ministre un jeune homme. »

PAUTROT ET LA DAME DE NOUAILLÉ.

La coutume de Poitou est que les meilleures maisons du païs retiennent des chambres à Nyort et Fontenay pour se

trouver aux foires qui sont en ces deux lieux. Une dame de Nouaillé retenoit à chaque foyre de Nyort, chez Barberie, la petite chambre qui est au haut de l'escalier. N'étant point arrivée le premier jour, le sieur de Pautrot, de la maison de Saint-Gelais, s'y logea.

Le lendemain, à deux heures après midi, arriva la dame, et cependant qu'elle disoit des honnestetez à son hoste, Ysabeau, la fille de chambre, d'une gentille humeur, — car il faut que je vous dise en passant qu'un charpentier, nommé Bézant, lui ayant donné des lettres pour sa maistresse, jamais elle ne voulut nommer le porteur par son nom; estant pressée elle tendait la gorge et demandoit un couteau plutôt que de prononcer un si vilain mot : enfin la maistresse, qui avoit besoin de savoir le nom, n'aiant rien gagné ni par promesses ni par menaces, lui commanda de lui faire connoistre par entreseings. « Hé bien cela, dit Ysabeau : il s'appelle comme cela de quoi on vous le fait... » Elle prononça un terme de bourdeau. — Elle-même donc étant montée en la chambre trouva sur la table une male rouge, qu'aussitôt elle empoigne par les cordons et la fait sauter par la fenêtre. La male tomba sur une épaule de Martin, valet de Pautrot. Comme Martin regardoit qui étoit blessé de la male ou de l'épaule, arrive son maître qui la fait apporter après lui et trouve la dame au haut. Les voilà aux paroles, froides pour le commencement, mais il y fallut faire, et venir aux résolutions, comme vous savez qui ne sont pas toutes sur le duel. Les voilà sur :

— Je n'endurerai pas cet affront.

L'autre : — Ni moi que ma male soit précipitée.

Elle : — J'ai cinquante gentilshommes en cette foire, mes serviteurs et parents pour prendre ma querelle. J'y ai aussi deux gendres que vous connaissez bien.

Cela échauffa Pautrot à dire :

— Madame, si vos gendres reçoivent le présent de la que-

relle aussi libéralement que vous me le donnez, ils me trouveront plus roide en leur endroit que je ne saurois être au vôtre, veu votre âge et ce qui en dépend.

Cette dépendance piqua fort la dame, pour ce qu'on disoit qu'il lui pendoit quelque chose, joint qu'elle ne se sentoit pas encore en l'âge de mépris. Elle donc, troublée de colère, revint au dialogue.

— Voilà mon lit, dit-elle, où j'ai accoutumé de coucher et j'y coucherai cette nuit.

Pautrot répliqua :

— Voilà le lit où j'ai couché la nuit passée et j'y coucherai encore celle-ci.

— Je dis que j'y coucherai, reprit la dame.

Pautrot. — Et moi aussi.

La dame. — Je ne dis pas que vous n'y couchiez, mais j'y coucherai.

Pautrot. — Et moi je ne dis pas que vous n'y couchiez, mais si sçai-je bien que j'y coucherai aussi.

La dame. — Et pour vous faire parestre mon courage, j'y coucherai dès à présent.

Pautrot dit qu'il alloit faire comme la dame, qui appelle Ysabeau pour la devestir; Pautrot, Martin pour le déchausser. Ce fut à qui feroit paroistre la résolution par diligence; la dame eut l'avantage pour être la première prête, et Pautrot eut la ruelle. Ysabeau regarde Martin, et lui levant le nez, dit :

— Eh bien! maître sot, savois-je pas bien que nous y coucherions?

— Et nous? dit Martin...

Sans vous amuser plus longtemps, voilà les deux qui prennent le chemin de leur maître et maîtresse, premièrement en paroles, mais plus raccourcies, puis au lit; mais pource que Martin ferma la porte, et qu'il disputoit sur ce point

d'honneur, il eut pour partage la place de devant. Pensez charitablement qu'ils ne firent rien que bien à propos.

Cette dame a dit depuis à quelques-uns qui lui ont voulu gausser, qu'elle n'avoit rien fait par amour, mais pour montrer qu'il ne lui pendoit rien, et faire mentir les médisants.

Le conte ci-dessus forme un grand contraste avec les autres œuvres de d'Aubigné, qui sont toutes empreintes de l'amertume et de la colère des sectaires; mais, comme nous l'avons déjà remarqué à propos de Henri Étienne, c'est le caractère des écrivains du seizième siècle de traiter les sujets les plus divers. Les hommes de cette époque n'étaient généralement pas des écrivains de profession, et leur vie, par certains côtés, rappelait celle des anciens. Mêlés aux luttes de la politique, jurisconsultes, conspirateurs ou soldats, ils gardaient de cette vie active une trempe d'esprit que la douceur de la vie moderne ne nous fait que trop souvent perdre aujourd'hui. Voltaire, avec la merveilleuse justesse d'esprit qui le distingue, a comparé le seizième siècle à une robe d'or et de soie tachée de sang. Cette comparaison pourrait aussi s'appliquer très-justement aux écrits de d'Aubigné.

CYRANO DE BERGERAC.

CE QU'ON VOIT DANS LA LUNE

(XVII[e] SIÈCLE)

L'auteur qui nous a fourni l'extrait suivant n'est pas l'un des écrivains les plus remarquables du dix-septième siècle, mais il en est à coup sûr un des types les plus originaux. Né à Bergerac en 1620, d'une famille noble, il fut élevé par un curé dans un pensionnat de campagne; comme il ne faisait aucun progrès, son père l'envoya à Paris et le fit entrer en qualité de cadet dans le régiment des gardes. Brave jusqu'à la folie, il se fit comme soldat une réputation méritée, mais il déshonora sa bravoure par ses exploits de spadassin, car il ne se passait guère de jour qu'il ne se battît en duel. Blessé au siége de Mouzon et plus tard au siége d'Arras, il fut forcé par les incommodités que lui laissèrent ses blessures de renoncer à la vie militaire. On a de lui des ouvrages de genres très-divers, et qui prouvent que tout en cultivant la littérature d'imagination il n'était point étranger aux sciences. Ces ouvrages sont : *la Mort d'Agrippine*, tragédie ; *le Pédant joué*, comédie ; *le Voyage de la Lune ; l'Histoire des États et empires du Soleil ;* un recueil d'*Entretiens pointus*, et un *Fragment de physique*. *Le Voyage de la Lune* est tout à la fois un conte, une satire et un livre de science dans le genre de ceux que nous avons vus paraître de nos jours ; sous

le titre de : *Six semaines en ballon*, *Voyage au centre de la terre*, etc.

Cyrano, dit un de ses biographes, savait très-bien les principes de Descartes, et il était l'ami particulier du célèbre physicien Rohault, grand partisan de ce philosophe ; il est mort en 1655.

Après avoir raconté à ses lecteurs en quelle circonstance il résolut de visiter cette *boule de safran* qu'on appelle la Lune, Cyrano leur fait connaître le prétendu moyen qu'il employa pour s'élever dans les airs : « J'avois attaché, dit-il, autour de moi quantité de fioles pleines de rosée, sur lesquelles le soleil dardoit si violemment ses rayons, que la chaleur qui les attiroit, comme elle fait les plus grosses nuées, m'éleva si haut qu'enfin je me trouvai au-dessus de la moyenne région; le voyage ne se fit pas sans difficulté, mais enfin il se termina heureusement, malgré la chute que le voyageur aérien avait faite en prenant pied sur l'astre des nuits. »

Voici ce qui le frappa en arrivant [1].

« A peine fus-je relevé, que l'esprit ou l'âme invisible des simples qui s'exhalent sur la contrée me vint réjouir l'odorat ; et je connus que les cailloux n'y étoient ni durs ni raboteux, et qu'ils avoient soin de s'amollir quand on marchait dessus. Je rencontrai d'abord une étoile de cinq avenues dont les arbres par leur excessive hauteur sembloient porter au ciel un parterre de haute futaye; en promenant mes yeux de la racine au sommet, puis les précipitant du faite jusqu'au pied, je doutois si la terre les portoit, ou si eux-mêmes ne portoient point la terre pendue à leurs racines : leur front superbement élevé sembloit aussi plier comme par force sous la pesanteur des globes célestes, dont on diroit qu'ils ne soutiennent la charge qu'en gémissant : leurs bras étendus vers le ciel, témoignoient en l'embrassant demander aux astres la bénignité toute pure de leurs influences ; et les recevoir avant

[1] Ce texte est reproduit d'après *les Œuvres diverses de M. Cyrano de Bergerac*. Amsterdam, 1761. 3 vol. in-12.

qu'elles aient rien perdu de l'innocence de leurs éléments ; là, de tous côtés, les fleurs sans avoir eu d'autre jardinier que la nature, respirent une haleine si douce, quoique sauvage, qu'elle réveille et satisfait l'odorat ; là, l'incarnat d'une rose sur l'églantier, et l'azur éclatant d'une violette sous des ronces, ne laissant point de liberté pour le choix, font juger qu'elles sont toutes deux plus belles l'une que l'autre ; là, le printemps compose toutes les saisons ; là, ne germe point de plante vénéneuse ; là, les ruisseaux par un agréable murmure racontent leurs voyages aux cailloux. Là, mille petits gosiers emplumés font retentir la forêt au bruit de leurs mélodieuses chansons, et la trémoussante assemblée de ces divins musiciens est si générale qu'il semble que chaque feuille dans ce bois ait pris la langue et la figure d'un rossignol ; et même l'écho prend tant de plaisir à leurs airs, qu'on diroit à les lui entendre répéter qu'il a envie de les apprendre ; à côté de ce bois se voyent deux prairies, dont le verger continu fait une émeraude à perte de vue. Le mélange confus de peintures que le printemps attache à cent petites fleurs, en égare les nuances l'une dans l'autre avec une si agréable confusion, qu'on ne sçait si ces fleurs, agitées par un doux zéphir courent plutôt après elles-mêmes qu'elles ne fuyent point pour échapper aux caresses de ce vent folâtre. On prendroit même cette prairie pour un océan, à cause qu'elle est comme une mer qui n'offre point de rivage, en sorte que mon œil épouvanté d'avoir couru si loin sans découvrir le bord, y envoyoit vitement ma pensée ; et ma pensée, doutant que ce fût l'extrémité du monde, se vouloit persuader que des lieux si charmants avoient peut-être forcé le ciel de se joindre à la terre. Au milieu d'un tapis si vaste et si plaisant, court à bouillons d'argent une fontaine rustique, qui couronne ses bords d'un gazon émaillé de bassinets, de violettes, et de cent autres petites fleurs qui semblent se presser à qui s'y mirera la première ; elle est encore

au berceau, car elle ne vient que de naître, et sa face jaune et polie ne montre pas seulement une ride. Les grands cercles qu'elle promène en revenant mille fois sur elle-même montrent que c'est bien à regret qu'elle sort de son pays natal; et comme si elle eût été honteuse de se voir caressée auprès de sa mère, elle repoussa en murmurant ma main qui voulait la toucher. Les animaux qui s'y venoient désaltérer, plus raisonnables que ceux de notre monde, témoignoient être surpris de voir qu'il faisoit grand jour vers l'horizon, pendant qu'ils regardoient le soleil aux antipodes, et n'osoient se pencher sur le bord, dans la crainte qu'ils avoient de tomber au firmament.

A la vue de tant de belles choses, le vieux poil me tomba pour faire place à d'autres cheveux plus épais et plus déliés. Je sentis ma jeunesse se rallumer, mon visage devenir vermeil, une chaleur naturelle se remêler doucement à mon humide radical; enfin, je reculai sur mon âge d'environ quatorze ans.

Le *Voyage à la Lune* est à tous égards une œuvre remarquable; c'est le premier conte de notre littérature où la science tienne quelque place, et c'est aussi le premier où le genre descriptif soit aussi développé. Les trouvères ainsi que les écrivains du seizième siècle sont très-sobres en fait de descriptions. Ils font agir les personnages, pressent la marche des événements et ne touchent qu'en passant aux détails extérieurs. Cyrano, au contraire, comme on le voit par l'extrait ci-dessus, s'arrête complaisamment à décrire les fleurs, les arbres, les oiseaux, et déjà dans son voyage fantastique on trouve en germe cette manie de peindre les objets matériels, qui est l'un des traits caractéristiques de nos romans contemporains.

LE MÉTEL D'OUVILLE

(XVIIe SIÈCLE)

L'écrivain dont on vient de lire le nom vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il a laissé des comédies et des tragi-comédies complétement et justement oubliées, mais ses contes ont conservé quelque réputation. Ils sont intitulés : *les Contes aux heures perdues du sieur d'Ouville, ou Recueil de tous les bons mots, réparties, équivoques, brocards, simplicitez, naivetez, gasconnades et autres contes facécieux, non encore imprimez.* Paris, 1643, 1 vol. in-8. On voit, rien que par ce titre, qu'ils ne ressemblent pas à ceux que nous avons publiés ci-dessus. On peut même dire qu'ils inaugurent un genre entièrement nouveau.

Les contes proprement dits sont peu nombreux dans le recueil du sieur d'Ouville. Ils cèdent la place aux jeux de mots et aux bons mots, à des facéties souvent triviales et quelquefois spirituelles; ils ouvrent la série des *Ana*, et mettent pour la première fois en scène les types provinciaux qui figurent si souvent aux deux derniers siècles dans les satires populaires et les comédies, c'est-à-dire les Normands et les Gascons. C'est là ce qui fait leur originalité et leur nouveauté. On sent en les lisant qu'un pouvoir ombrageux et fort a imposé silence aux hardiesses des *libres penseurs* du siècle précédent, que Richelieu a posé des bornes à la satire politique et religieuse, et que le temps est venu où les livres ne paraissent plus qu'avec le privilége du roi. Ces contes peuvent encore donner lieu

à cette autre remarque, c'est qu'ils sont comme le premier spécimen de la littérature des almanachs.

A défaut d'autre mérite, le sieur d'Ouville a donc eu celui de créer un genre nouveau, peu important sans doute au point de vue littéraire, mais qui n'en a pas moins joui d'une très-grande vogue. L'auteur sentait si bien lui-même qu'il s'écartait des sentiers battus, qu'il a pris soin de nous donner dans de courtes préfaces l'esthétique du *brocard*, de la *naïveté* et de la *gasconnade*. Ses leçons n'ont pas été perdues, et de notre temps même, le recueil du sieur d'Ouville reparaît sous une autre forme, dans la presse sérieuse elle-même. Les naïvetés de *Calino*, les gasconnades de M. *Prudhomme*, les reparties de madame la baronne de B..., de C... ou d'X... ne sont souvent qu'un écho des *Contes facécieux*, nouvellement imprimés à Paris, en l'an 1643. Nous prendrons même la liberté de recommander le livre du sieur d'Ouville aux personnes qui sont en quête de bons mots. Elles pourront s'y approvisionner, et pour peu qu'elles les rajeunissent et qu'elles les portent en compte courant au crédit de la baronne de B..., de la baronne de C... ou de la baronne d'X..., nous leur promettons du succès.

SIMPLICITÉ D'UN CROCHETEUR.

Quatre ou cinq filoux, ayant envie de faire bonne chère aux dépens d'autruy, furent à Paris en une hostellaye, avec force monde, faignans estre domestiques d'un prélat allemand pour lequel ils cherchoient un logis[1]; ils firent marché avec l'hoste qui lui devoit bien tapisser une chambre, en attendant à ce qu'ils disoient que ses meubles qui estoient en chemin fussent arrivez. Ils dirent qu'ils vouloient lui et son train faire grand chère ; ils font marché à tant par teste, et furent trouver un crocheteur à qui ils dirent s'il vouloit venir avec eux qu'ils luy

[1] On voit par ce conte que les *tireurs*, les *rouletiers*, les *caroubleurs* et autres chevaliers de la *haute et basse pègre*, comme on dit en argot, ne sont pas nouveaux dans Paris. Ces *messieurs* au dix-septième siècle jouaient aux marchands et aux hôteliers les mêmes tours qu'aujourd'hui, et l'évêque allemand a fait souche.

feroient grand chère, pourveu qu'il voulust feindre estre un prélat allemand, qui ne pouvoit parler françois, et que tout ce qu'on lui diroit, il ne respondroit qu'*ita*. Il lui louent chez un fripier une soutane, un long manteau de taffetas, et le mènent dans l'hostellerie, tous lui faisant la révérence.

On le met disner à table d'hoste avec ces quatre ou cinq filoux qui se disoient des principaux de ses domestiques, qui luy avoient appris trois mots de latin seulement, qu'il devoit dire quand cela viendroit à propos, et qu'ils lui feroient signe, et ces mots estoient : *Honores mutant mores*. Un jour estant à table avec autre compagnie, un d'eux fit tomber ce discours à propos, et lui fit signe qu'il estoit temps qu'il dît ces trois mots de latin; ce pauvre crocheteur surpris, ne pensant à rien moins, va dire : *Hornes mornes*, ce qui pensa faire enrager les filoux. Comme ils eurent demeuré là quelques jours à faire grand chère, soit que l'hoste se deffioit d'eux, parce que le train de monsieur l'évêque tardoit à venir, soit peut-estre que l'hoste ne pouvoit pas advancer davantage, il les presse de luy donner de l'argent; eux ne pouvant plus déloger en promirent le lendemain matin et eschappèrent la nuict, après avoir mis au lict monsieur le prélat ; ils lui prennent sa soutane et son long manteau et lui laissèrent ses nippes de crocheteur auprès de son lict. L'hoste ne voyant le matin aucun de ces hostes, demande si monsieur estoit au lict; on lui dit qu'ouy, ce qui l'asseura, mais sus les onze heures du matin ne voyant parestre personne, ils fut le trouver, lui demandant s'il ne vouloit point lever.

Il respondit : *Ita*.

On lui dit que tous ses gens estoit partys :

A quoy il respondit : *Ita*.

Comme ils lui voulurent donner ses habits, ils ne les trouvèrent point, mais seulement de meschants haillons à la place, qu'il recogneut bien, et s'apperçeust qu'on l'avoit laissé pour

les gages, ce qui le fit parler bon françois; on rompt quelques meschantes males qu'ils avoient apportées; où l'on ne trouva que des cailloux, on donne les étrivières à monsieur le crocheteur, et le fist-on rendre gorge des morceaux qu'il avoit avalez.

D'UN CAPITAINE ET D'UN PAYSAN.

Certains soldats ayans logé dans un village, avec les licences ordinaires de telles gens, rencontrèrent un paysan en chemin qu'ils battirent, et lui desrobèrent son argent et son manteau; il alla s'en plaindre à un des capitaines, qui luy dit: « Mon amy, quand ces soldats t'ont volé, avois-tu cet habit là? — Ouy, monsieur, respondit-il: — Va, dit le capitaine, asseure toy que ce n'estoient pas mes gens, car ils t'auroient emporté jusques à ta chemise. »

NAIFVETÉ D'UN LACQUAIS.

Un lacquais estant à Rome, son maistre eut dessein d'aller à la garderobe: il commande à son lacquais de prendre la chandelle et de luy esclairer. Comme son maistre eut fait ce qu'il avoit envie de faire, il tire une lettre de sa poche pour s'en servir en ce besoin; son lacquais voyant qu'il l'alloit deschirer luy dit:

— Monsieur, n'est-ce pas une lettre?

Le maistre respondit que ouy.

—Ne la coupez pas, dit-il, monsieur, je vous prie; donnez-la moy, je vous donneroy d'autre papier. Son maistre luy ayant demandé ce qu'il en vouloit faire:

— Une mère, respondit-il, me dit en partant de Paris que je luy envoyasse des lettres; puisque je ne sais écrire, je luy voudroy envoyer celle-là.

LE MARY MASQUÉ.

Un homme marié donnant le bal chez luy en un dimanche gras, il se trouva grande compagnie tant d'hommes que de femmes en sa maison. Estant avec tant d'autres jeunes gens, il se résolut de se déguiser avec eux, pour voir s'il seroit recogneu par la compagnie. Ils entrent masqués, et ne peuvent être recogneus de personne; il jette les yeux sur sa femme, qui lui paraissoit plus belle qu'il n'avoit fait. Voyant qu'elle estoit ajustée à l'advantage, la prend par la main, la tire en une autre chambre, et lui fait plus de caresses qu'il n'en avoit fait y avoit longtemps. Après avoir pris son passe temps avec elle, il se démasque et sa femme le recognoissant luy dit! « Comment donc c'est vous? »

Que vous en semble? pour moy je croy que si les cornes avoient fait autant de mal à venir que les dents, ce pauvre mary devoit avoir de grandes douleurs de teste.

NAIFVETÉ D'UNE DAME.

Une dame de fort peu de sens, mais femme d'un homme qui estoit dans le haut employ, et dont on faisoit estat à cause de son mary, avoit reçu un présent d'une belle paire d'Heures. Elle, croyant que tout ce qui estoit dans ces heures fussent des prières, se mit à genoux dans l'église, et ouvrant les heures droict où estoit la permission de l'imprimeur, elle fait un grand signe de croix et avec une grande dévotion commence à dire :

— Il est permis d'imprimer et faire imprimer le présent livre à Jehan Petit, marchand libraire, à Paris, etc., etc.

Puis tournant le feuillet où est le calendrier, et refaisant le signe de la croix, elle dit :

Janvier a trente et un jours et la lune n'en a que trente, et ainsi des autres jusqu'à la fin de décembre.

Oh ! que ces oraisons estoient bien dévotes !

COMMENT LES GENS D'AMIENS FIRENT HONNEUR A HENRI IV

Quand le feu roi Henri IV fit son entrée dans Amiens, après que la ville ayant été surprise par les Espagnols fut réduite à l'obéissance du roy; les habitants le voulant honorer, sachant qu'il devoit passer devant la justice de la ville[1], firent la toilette des pendus accrochés au gibet. Le roy passant par là estant presque nuit, voyant quelque chose de blanc, demanda ce que c'estoit. « Ce, lui dirent ils, sont des chemises blanches que l'on a données aux pendus pour honorer Votre Majesté. » Dès le soir même, les maire et échevins, voulant apporter au roy du vin de ville d'une façon extraordinaire, ils accommodèrent un muid orné de clinquant et peint de force peintures, avec un bœuf fort bien enjolivé, qui traisna ce muid dans la salle du roy qui estoit en bas lieu, et où ils purent faire traisner facilement. Estant entré, ils firent une harangue à leur mode et prinrent congé. Le lendemain ils revindrent en corps et demandèrent à parler à Sa Majesté. Le roy croyant que ce fust pour quelqu'affaire de conséquence, les fit entrer; et eux avec une profonde révérence lui disent : « Sire, nous croyons que le vin que nous vous présentasmes hier est bu, nous venons redemander la futaille.

[1] C'est-à-dire devant les fourches patibulaires auxquelles on accrochait les corps des suppliciés.

[2] Lorsque les rois ou quelques grands personnages faisaient leur entrée solennelle dans une ville, il était d'usage de leur offrir des présents. Au nombre de ces présents étaient des barils ou des cruches de vin. Cette coutume s'est conservée dans quelques villes de la France du Nord. C'est ce que l'on appelle encore aujourd'hui offrir *le vin d'honneur;* mais comme il n'y a plus de rois, ce sont les députés ou les pompiers qui sont l'objet de cet hommage.

D'UN MÉDECIN ET D'UN MARESCHAL.

Un médecin avoit un cheval malade; il envoya querir un mareschal pour savoir ce qu'il avoit. Le mareschal dit qu'il luy falloit donner un breuvage qu'il lui prépara, avec une saignée. Comme le cheval fut guéry, le médecin envoya querir le mareschal et luy dit :

— Mon amy, qu'est ce que je vous dois?

— Rien, monsieur, dit le mareschal, nous ne prenons point d'argent à ceux de la profession.

LE VOLEUR ET LE PRÉVOST.

Un des plus grands voleurs du païs fut un jour pris par les archers du prévost, qui lui menèrent devant luy, disant : « Monsieur, voicy ce grand voleur que nous vous emmenons, qui a fait tels et tels vols, en tels lieux et à tels. » Ce voleur respond :

— J'ay bien fait pis, monsieur.

— Il a dit vray, repartit un des archers, c'est luy qui vola à monsieur un tel.

Il respond encore : — J'ay bien fais pis, monsieur, je me suis laissé prendre.

LE GENTILHOMME ET LE COQ DU CLOCHER.

Un gentilhomme ayant vu quelqu'un parlant du mauvais temps qu'il faisoit, dire : — Je voy bien que nous ne sommes pas prest d'avoir beau temps, lui demanda : « A quoy le voyez-vous?

— C'est que, respondit l'autre, le coq de cette église a la teste tournée du costé du vent d'aval qui est de là.

— Et si elle estoit de l'autre, demanda-t-il?

— Le vent viendroit d'amont et ce seroit signe de beau temps.

— Va le tourner, dit le gentilhomme, car je vay demain aux champs, et j'ay affaire de beau temps.

UN VALET NORMAND.

Un valet de Normandie extrêmement spirituel (comme vous le jugerez par la suite de ce discours) estoit logé avec son maistre à Paris, en chambre garnie; au-dessus de sa chambre, il y avoit certaines damoiselles logées que son maistre voyoit assez volontiers, parce qu'il y en avoit une à laquelle il vouloit beaucoup de bien. Entendant un bruit au-dessus de la chambre, et désireux d'aller voir ces damoiselles, il craignoit qu'il n'y eust quelque compagnie avec elles, où il n'eust pas eu assez de familiarité : il appelle son valet lui disant :

— Monte là haut, fay semblant de rien et me le viens dire.

Il sort là-dessus, monte en haut, se plante au milieu de la chambre, regarde tout le monde au visage, et comme ces damoiselles lui demandèrent : Que fays-tu là? il respondit :

— Je fais semblant de rien.

SIMPLICITÉ D'UN EXCELLENT ASTROLOGUE.

Comme un jour on discouroit des peuples qui habitent sous nos pieds que l'on appelle antipodes, un certain badin qui estoit présent et qui croyoit estre fort habile homme dit :

— Mais est il encore de ces niais qui croyent qu'il y aït des antipodes! veu que saint Augustin est de contraire opinion.

— Comment le peut on nier? dit un de la compagnie ; ne voyez-vous pas qu'aux jours équinoxiaux le soleil, levé à six heures en un endroit du ciel, se couche à six heures en l'autre bout, or que le lendemain il se lève encore à six heures de l'autre costé? Il faut donc nécessairement que se couchant en un costé et se levant de l'autre, il passe par dessous terre pour aller éclairer l'hémisphère de dessous nous.

— Dieux! quelle folie, respondit cet autre; il est bien certain que le soleil se couche en un endroit et se lève en l'autre, mais il ne va pas par dessous terre, comme vous dites.

— Et par où iroit-il? luy dit quelqu'un. — Par le même chemin qu'il est allé, respondit-il.

— Mais quoy, réplique-t-on, s'il retournoit par le même chemin nous le verrions bien.

— Comment le verroit-on! repartit-il; on a garde, il revient de nuit.

Cet homme icy estoit aussi sçavant dans la carte que dans l'astrologie, car comme il en discouroit un jour, on lui vint à parler du pont Euxin, et il s'enquit s'il était de pierre ou de bois.

FIN.

INDEX ALPHABETIQUE

(Les chiffres romains renvoient à l'introduction, les chiffres arabes au texte des contes.)

B

C

L

M

N

O

P

Q

TABLE DES MATIÈRES

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

JEAN AICARD

POÈMES DE PROVENCE. . . . . 1 v

JULES BRETON

JEANNE, poème de l'Artois. . . . . 1 v

GABRIEL MARC

POÈMES D'AUVERGNE. . . . . 1 v

MISTRAL

MIRÈIO, poème provençal, avec la traduction française. 1 v

MAURICE ROLLINAT

DANS LES BRANDES (poésies du Berry). . . . . 1 vo

ÉDOUARD SCHURÉ

LA LÉGENDE DE L'ALSACE. . . . . 1 vol.

GABRIEL VICAIRE

ÉMAUX BRESSANS. . . . . 1 vol.

Paris. — Imp. E. Capiomont et V. Renault, rue des Poitevins, 6.

